



HAL
open science

Expliciter et inférer dans la conversation : modélisation de la séquence d'explicitation dans l'interaction

Elizaveta Chernyshova

► To cite this version:

Elizaveta Chernyshova. Expliciter et inférer dans la conversation : modélisation de la séquence d'explicitation dans l'interaction. Linguistique. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2132 . tel-02070720

HAL Id: tel-02070720

<https://theses.hal.science/tel-02070720v1>

Submitted on 18 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



N° d'ordre NNT : 2018LYSE2132

THESE de DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Opérée au sein de

L'UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2

École Doctorale : ED 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Discipline : Sciences du langage

Soutenue publiquement le 17 décembre 2018, par :

Elizaveta CHERNYSHOVA

Expliciter et inférer dans la conversation.

*Modélisation de la séquence d'explicitation dans
l'interaction.*

Devant le jury composé de :

Nathalie ROSSI-GENSANE, Professeure des universités, Université Lumière Lyon 2, Présidente

Claire BEYSSADE, Professeure des universités, Université Paris 8, Rapporteur

Maj-Britt MOSEGAARD-HANSEN, Professeure d'université, The Manchester University, Rapporteur

Arnulf DEPPERMAN, Professeur d'université, University of Mannheim, Examineur

Véronique TRAVERSO, Directrice de Recherche, C.N.R.S., Co-Directrice de thèse

Sylvain KAHANE, Professeur des universités, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, co-Directeur de thèse

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « [Paternité – pas d'utilisation commerciale – pas de modification](#) » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Université Lumière Lyon 2

École doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts (ED 484)

Laboratoire ICAR (UMR 5191)

Expliciter et inférer dans la conversation

Modélisation de la séquence d'explicitation dans
l'interaction

Elizaveta CHERNYSHOVA

Thèse de doctorat en Sciences du Langage

sous la direction de Véronique TRAVERSO et Sylvain KAHANE

présentée et soutenue publiquement le 17/12/2018

Composition du jury :

Claire BEYSSADE	Professeur des Universités, Université Paris 8
Arnulf DEPPERMANN	Professeur des Universités, Université de Mannheim
Sylvain KAHANE	Professeur des Universités, Université Paris Nanterre
Maj-Britt MOSEGAARD HANSEN	Professeur des Universités, Université de Manchester
Nathalie ROSSI-GENSANE	Professeur des Universités, Université Lumière Lyon 2
Véronique TRAVERSO	Directrice de Recherche, CNRS

Résumé

Cette thèse porte sur la co-construction de la signification en interaction et les manifestations des processus interprétatifs des participants. En s'intéressant au processus d'explicitation, c'est-à-dire le processus par lequel un contenu informationnel devient explicite dans la conversation, elle propose une étude pluridimensionnelle de la séquence conversationnelle en jeu dans ce processus. La co-construction de la signification est ici abordée comme relevant d'une transformation informationnelle et de l'inférence.

Nos analyses ont porté sur un corpus de français parlé en interaction, en contexte de repas et apéritifs entre amis. A partir d'une collection de séquences d'explicitation, définies comme des configurations dans lesquelles une inférence est soumise à validation, ce travail propose une analyse multidimensionnelle, portant un double regard sur les données : celui de l'analyse conversationnelle et celui d'une modélisation de la pratique d'explicitation. Ainsi, nous proposons de parcourir cette pratique selon trois axes d'analyse : (a) une analyse séquentielle, s'intéressant au déploiement de la séquence d'explicitation et des éléments la composant, (b) une analyse reposant sur une modélisation de la gestion informationnelle dans cette séquence, et (c) une analyse des formats linguistiques employés pour l'exhibition du processus inférentiel. Un des enjeux de ce travail l'élaboration d'un modèle conversationnaliste pour la gestion informationnelle et son application à l'analyse des données de langue parlée en interaction.

Mots-clés : implicite, explicite, inférence, interaction, analyse conversationnelle, modélisation

Abstract

Making explicit and inferring in conversation.

A model of explicitation sequence in interaction.

This dissertation deals with the co-construction of meaning in interaction and the ways in which conversationalists exhibit their interpretative processes. The focus of this study is the process of explicitation, *i.e.* the process through which an informational content becomes explicit in conversation. By offering a multi-level analysis of conversational sequences engaged in this practice, the study approaches the co-construction of meaning from the point of view of informational transformation and inference.

The analyses presented here have been conducted on a corpus of spoken French in interaction, within the setting of informal encounters between friends around a meal or a drink. The explicitation sequence is defined as a conversational pattern where an inference is being submitted for confirmation. Starting from a collection of these sequences, this study offers a twofold approach: that of conversation analysis, and that of modeling of the conversational sequence. The practice of making a content explicit is here being explored according to three analytical lines: (a) the sequential analysis, focusing on the deployment of the explicitation sequence and its components; (b) the analysis according to a device elaborated by means of modeling information management in these sequences; and (c) the analysis of the linguistic designs used when exhibiting the inference. One of the main challenges of the present study is that of a proposition of a conversationalist model, dealing with information management and its enforcement through analysis of talk in interaction.

Keywords : implicit, explicit, inference, interaction, conversation analysis, modeling

Remerciements

Le travail présenté ici n'aurait pas été possible sans la participation et l'implication de nombreuses personnes, que je souhaiterais remercier.

Je tiens tout d'abord à témoigner ma gratitude envers mes directeurs de thèse, Véronique Traverso et Sylvain Kahane, qui ont toujours su me guider dans mon travail et dont les conseils et retours ont toujours été enrichissants et encourageants. Une vraie co-direction a pu se mettre en place, grâce à leur confiance et leur disponibilité tout au long de ces trois années.

Je remercie l'ensemble du jury de thèse de l'intérêt qu'ils ont porté à mon travail : en particulier, Claire Beyssade et Maj-Britt Mosegaard Hansen d'avoir accepté d'en être les rapporteuses, et Arnulf Deppermann ainsi que Nathalie Rossi-Gensane d'avoir accepté de l'évaluer.

Cette thèse a été réalisée dans des conditions particulièrement agréables, le rêve de tout doctorant. Ces conditions ont été rendues possibles grâce à la bourse du Labex ASLAN, que je remercie, mais aussi grâce au laboratoire ICAR, composé de personnes exceptionnelles, aussi bien sur le plan scientifique que sur le plan humain. Je tiens à souligner le rôle de Justine, qui est à l'origine de mon aventure icarienne : sa bonne humeur et son affection ont égayé mes années d'études depuis la licence. Je remercie Anna Claudia, Audrey, Carole, Daniel, Emilie, Heike, Isabel, Kris, Mathieu, Sandra, Sylvie et Vicky de leur affection, leur soutien, leur disponibilité et leurs conseils scientifiques et pratiques. Merci à l'équipe administrative d'ICAR, Lucie, Agnès et Anne-Sophie, de leur efficacité et de leur disponibilité. Une pensée pour mes collègues doctorants (pour certain.e.s déjà docteur.e.s) : Ben, Kevin, Luisa, Morgane, Marine, Yiru. Je remercie aussi Julien, Biagio et Vanessa de m'avoir accompagnée pendant ces trois ans, d'abord en tant que collègues, puis en tant qu'amis.

Une pensée pour ceux qui ont été là depuis plus longtemps et qui ont suivi mon parcours depuis le début. Ainsi, je remercie Agathe et Edgar, qui ont su me donner goût aux sciences humaines lors de nos soirées au Cercle Crillon. Je remercie également leurs cousins et amis, qui sont devenus les miens par extension et dont la liste est bien trop longue, pour les moments festifs lors desquels ils ont à plusieurs reprises essayé de comprendre mon sujet de recherche. Merci à Gabriel, Luc et Timothée, de leur présence inconditionnelle depuis le lycée. Grand merci à Lisa de ses récits de voyage qui m'ont permis de m'évader aux moments moins faciles. Merci aussi à Luigia et Guillaume de leur présence, affection, et de leur cuisine.

Mes remerciements vont également à ma famille : mes parents, mon frère et mes grands-parents.

Спасибо вам за вашу поддержку, которая каждый день даёт мне силы идти вперёд. Спасибо вам за те возможности, которые вы мне дали, и за всё то, что вы в меня вложили. Без вашего участия эта работа никогда бы не состоялась.

Enfin, je souhaite remercier Davide de son soutien qui a permis à cette thèse d'aboutir dans des conditions exceptionnellement sereines, malgré des milliers de kilomètres parcourus en avion.

La tua presenza, la tua pazienza e la tua comprensione mi danno sempre lo slancio e la motivazione per continuare : grazie di credere in me ogni giorno. Questo lavoro non sarebbe stato possibile senza le tue tenere attenzioni e la tua pasta al tonno. È quindi a te che dedico questa tesi.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 — L’explicite et l’implicite dans la conversation	7
1.1. Explicite – implicite : une opposition pragmatique	9
1.1.1. Le modèle de Grice	10
1.1.2. Les modèles post-gricéens	16
1.1.3. Le dire et le dit chez Ducrot	25
1.1.4. L’implicite comme trope illocutoire chez Kerbrat-Orecchioni	29
1.1.5. Bilan	33
1.2. L’analyse conversationnelle : une approche séquentielle des usages linguistiques en contexte.....	36
1.2.1. L’approche et les fondements théoriques de l’analyse conversationnelle.....	36
1.2.2. Le tour de parole	40
1.2.3. La machinerie des tours de parole	42
1.2.4. De la paire adjacente à la séquence	44
1.3. La signification dans la conversation : phénomène émergent, dynamique et local	47
1.3.1. Le contexte, l’implicite, l’explicite et le « recipient design »	48
1.3.2. La réparation	53
1.3.3. La formulation	56
1.4. Bilan : vers l’étude du processus d’explicitation	60
Chapitre 2 — Décrire les processus d’explicitation dans la conversation : une analyse à plusieurs niveaux.....	63
2.1. Les aspects méthodologiques de l’étude	65
2.1.1. Les canons de la méthodologie conversationnaliste.....	65
2.1.2. Les données : un corpus de français parlé en interaction	67
2.1.3. La constitution de la collection de travail.....	70
2.1.4. Objectifs principaux de l’analyse	73
2.2. La modélisation : un niveau d’analyse supplémentaire	75
2.2.1. Modéliser une pratique conversationnelle : enjeux et finalités	75
2.2.2. Modélisation fondée sur les états informationnels dans la gestion du dialogue.....	78
2.2.3. Le modèle de « conversation-oriented semantics » de Ginzburg (KoS)	83
2.2.4. Bilan	89
2.3. Vers une analyse tridimensionnelle du processus d’explicitation.....	91
Chapitre 3 — La séquence d’explicitation dans la conversation	95
3.1. La séquence d’explicitation : définition et propriétés	96
3.1.1. Les propriétés séquentielles de l’explicitation.....	97
3.1.2. Les cas « limites » et non retenus pour l’analyse.....	101
3.2. Les éléments constitutifs de la séquence d’explicitation.....	107
3.2.1. L’élément « déclencheur » : le <i>trouble</i> inférentiel.....	107
3.2.2. Une demande de confirmation : l’inférence candidate.....	114

3.2.3. En réponse à l'inférence candidate : la validation ou le refus	119
3.3. L'explicitation : un cas particulier de « articulating the unsaid »	124
3.4. Bilan.....	128
Chapitre 4 — Un modèle pour l'analyse des séquences d'explicitation.....	129
4.1. Les états informationnels des locuteurs dans la pratique d'explicitation	130
4.2. La composante publique du contexte conversationnel dans la pratique d'explicitation : le module « public »	133
4.2.1. L'état informationnel public et ses composantes.....	133
4.2.2. Focus sur la composante « Action »	139
4.2.3. Bilan pour le module public.....	149
4.3. La composante privée du contexte conversationnel dans la pratique d'explicitation : le module « privé »	153
4.3.1. L'inférence candidate : une inférence par abduction.....	154
4.3.2. L'état informationnel privé et ses composantes	160
4.3.3. Bilan pour le module privé.....	172
4.4. Un modèle pour la pratique d'explicitation : synthèse	174
Chapitre 5 — Une typologie des séquences d'explicitation dans le corpus	177
5.1. Séquences d'explicitation autour d'un élément informationnel non connu.....	178
5.1.1. Cas de clarification d'un contenu informationnel.....	179
5.1.2. Cas d'amplification thématique	189
5.1.3. Bilan	200
5.2. Séquences d'explicitation visant à (re)négocier les savoirs des participants...	202
5.2.1. Cas de vérification de « l'actualité » des savoirs d'un participant	203
5.2.2. Cas de cristallisation d'un décalage épistémique.....	212
5.2.3. Bilan	221
5.3. Discussion.....	223
Chapitre 6 — Étude des formats des inférences candidates.....	225
6.1. Les préfaces des inférences candidates	226
6.1.1. Les préfaces « ah », « oui » et « ah oui »	228
6.1.2. Les préfaces « ah » + autre marqueur.....	242
6.1.3. Les autres préfaces.....	250
6.1.4. Bilan	257
6.2. Les marqueurs en fin de tour des inférences candidates.....	260
6.2.1. Les inférences candidates marquées par une particule en fin de tour	261
6.2.2. Les inférences candidates sans particule en fin de tour.....	270
6.2.3. Bilan	285
6.3. Discussion.....	287
Conclusion	289
Récapitulation et synthèse.....	289
Discussion des résultats et perspectives.....	293

Bibliographie.....	297
Index des tableaux et des figures	309
Index des tableaux.....	309
Index des figures.....	309
Index des notions	311
Annexe.....	315
Conventions de transcription.....	315
Annotations d'extraits.....	316

Introduction

La conversation est le lieu où se construit, au quotidien, la relation sociale : elle se situe en effet au cœur de l'interaction entre les individus. La conversation est ainsi un objet d'étude particulièrement intéressant, car en étudiant ses mécanismes et les structures qui y sont déployées par les interactants, il devient possible de décrire la manière dont se construisent les liens interpersonnels et s'accomplissent des activités diverses. C'est en analysant en détail la conversation qu'il devient possible d'approcher une question fondamentale : comment les individus parviennent-ils à se comprendre ?

Le présent travail a pour objectif de contribuer à répondre à cette question, en s'inscrivant dans le domaine de l'analyse conversationnelle, discipline issue de l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967) et s'intéressant au développement des conversations en adoptant le point de vue des interactants. Pour introduire les enjeux de la question de l'intercompréhension dans la conversation, reprenons un célèbre exercice que Harold Garfinkel avait donné à ses étudiants. Dans cet exercice, les étudiants devaient rapporter une conversation avec leurs proches et « gloser » cette conversation avec des informations qu'eux seuls étaient en mesure d'apporter. Voici l'extrait d'un de ces rapports, concernant l'échange entre des époux (Garfinkel, 1967 : 38-39 ; commentaire repris de Chernyshova & Traverso, 2018) :

MARI : Aujourd'hui Dana a réussi à mettre un penny dans le parcmètre sans que j'aie à le soulever.

Cet après-midi, alors que je ramenait Dana, notre fils de 4 ans, de la maternelle à la maison, il a réussi à atteindre la partie haute du parcmètre pour y mettre un penny, dans la zone de stationnement où je m'étais garé, alors qu'avant il fallait toujours le soulever pour qu'il arrive aussi haut.

FEMME : L'as-tu emmené chez le disquaire ?

Puisqu'il a mis un penny dans le parcmètre, cela veut dire que tu t'es arrêté pendant qu'il était avec toi. Je sais que t'es arrêté chez le disquaire soit à l'aller, soit au retour. Était-ce au retour, de sorte qu'il était avec toi, ou bien était-ce à l'aller, et tu t'es arrêté avec lui autre part en rentrant ?

MARI : Non, chez le cordonnier.

Non, je me suis arrêté chez le disquaire à l'aller et j'ai fait une halte chez le cordonnier au retour, alors qu'il était avec moi.

FEMME : Pour quelle raison ?

Je connais une des raisons pour lesquelles tu aurais pu t'arrêter chez le cordonnier. Mais pourquoi en fait y es-tu allé ?

MARI : J'ai pris de nouveaux lacets pour mes chaussures.

Comme tu te rappelles, j'ai cassé un des lacets de mes chaussures Oxford marron l'autre jour, je me suis donc arrêté pour acheter de nouveaux lacets.

Comme nous pouvons le voir dans les gloses dans la colonne de droite, et c'était là le but de cet exercice, les participants à la conversation convoquent une *infinité d'arrière-plans* lorsqu'ils parlent et lorsqu'ils interprètent le discours de leurs interlocuteurs. La glose proposée par l'étudiant de Garfinkel peut continuer, sans fin, à rendre explicites des éléments supplémentaires sur lesquels se fonde aussi bien la relation des deux participants, que les référents présents dans leurs discours. Sur l'exemple d'une conversation aussi simple et, en l'apparence, anodine, nous pouvons entrevoir la complexité des processus qui sont en jeu dans l'intercompréhension en interaction. Ces arrière-plans sont présents « en filigrane » dans la conversation et constituent un fondement pour l'interprétation et l'*inférence* dans la conversation. Les contributions verbales de chaque participant contiennent donc des *indices* sur les savoirs qu'ils mobilisent pour se comprendre mutuellement, comme des sortes de « signaux » indiquant ce qu'il faut savoir pour comprendre ce qui est en train d'être dit.

Les moments de la conversation qui apparaissent particulièrement intéressants sont ceux où les participants indiquent « un problème » lié à la compréhension, à l'interprétation du discours d'autrui. De manière métaphorique, dans ces moments, les participants cherchent à reconstruire « le puzzle » interprétatif auquel manque alors une pièce : en le faisant, ils rendent

manifestes les processus interprétatifs auxquels ils ont recours. Ce sont donc là des moments où ces processus deviennent *descriptibles*. Dans notre étude, nous nous sommes précisément intéressée à ces moments particuliers, en nous focalisant sur les processus par lesquels les participants s'accordent sur la signification d'un élément de leur conversation qui semble « poser problème ». En d'autres termes, le présent travail s'interroge sur les mécanismes en jeu lorsque, au cours de leur conversation, les individus cherchent à établir la signification d'un élément particulier. Dans cette perspective, nous nous sommes proposée de nous intéresser à la façon dont les interactants gèrent leur intercompréhension du point de vue informationnel : comment indiquent-ils la présence d'un contenu qui ne leur paraît pas « transparent » du point de vue de la signification ? comment font-ils pour établir la signification de ce contenu ? comment parviennent-ils à « se mettre d'accord » sur cette signification ?

Ainsi, dans ce travail, nous avons eu pour objectif de nous interroger sur la façon dont les participants à une conversation gèrent ce qui est *implicite* et ce qui est *explicite* dans leur échange. Ce binôme conceptuel, se situant au cœur des études pragmatiques du langage, nous allons l'aborder depuis la perspective conversationnaliste. Nous montrerons notamment en quoi il est pertinent de redéfinir l'implicite et l'explicite dès lors que l'on s'intéresse à la conversation, en soulignant le caractère local et émergent de la signification. Ces questionnements nous amèneront à nous concentrer sur une pratique conversationnelle particulière, par laquelle les participants *font devenir explicite* un contenu particulier : la pratique d'*explicitation*.

Nous allons considérer l'explicitation du point de vue de son implémentation dans la conversation : les séquences d'explicitation. Cette structure conversationnelle, que nous définirons en détail, consiste en ce qu'un participant *soumet à confirmation* une interprétation d'un élément du discours précédent, indiquant ainsi qu'il a su inférer des informations de ce qui précède, tout en ouvrant à la négociation son interprétation. Il s'agit là précisément d'un moment « problématique » mettant en suspens le cours de l'échange afin de procéder à la clarification d'un contenu.

L'objectif de l'étude présentée ici est de tenter de décrire des processus qui font peu objet d'analyses dans le domaine conversationnaliste. Pour des raisons d'ordre méthodologique, que nous évoquerons dans ce qui suit, l'analyse

conversationnelle évite bien souvent de traiter de la signification, de l'interprétation et de l'inférence de manière approfondie, car il s'agit là de procéder à des reconstructions analytiques et des abstractions qui s'éloignent des pratiques des participants. Dans le souci de proximité avec les données analysées, il est donc discutable de vouloir s'intéresser à des processus qui relèvent davantage de processus « internes », cognitifs, des participants. Au cours de nos premières analyses, nous nous sommes en effet confrontée à la difficulté analytique que présentent les questions liées à l'interprétation et à l'inférence dans la conversation. Un niveau d'analyse supplémentaire s'est alors avéré nécessaire afin de saisir ces processus et d'en rendre compte : le niveau de la gestion informationnelle par les participants. Autrement dit, dans la description des processus inférentiels dans la conversation, il semble indispensable de s'interroger sur la manière dont l'information est *transformée* : comment sont traitées les informations dans la conversation ? comment relever les moments où une inférence a eu lieu ? que se passe-t-il entre le moment où un élément « pose problème » et celui où un participant propose la « solution » ?

Afin de répondre à ce besoin analytique, nous avons fait le choix de convoquer un autre cadre théorique, celui de la modélisation du dialogue, proposant un dispositif pour le traitement des états informationnels des locuteurs. Ainsi, nous avons cherché à intégrer la manière dont ces études rendent compte du traitement de l'information à notre analyse du processus d'explicitation. Ces considérations nous ont amenée à proposer une modélisation du processus d'explicitation, en nous fondant sur les états informationnels des participants et à leur évolution à chaque instant de la conversation. De cette façon, nous avons pu élaborer une analyse à plusieurs niveaux de la séquence d'explicitation, articulant l'analyse séquentielle et l'analyse « informationnelle ». Nous avons fait de l'ajout de ce niveau d'analyse supplémentaire un point central de notre étude : le modèle que nous proposons ici nous a servi de base dans l'élaboration d'une typologie des séquences d'explicitation relevées dans un corpus de français parlé en interaction. En somme, le croisement de domaines d'étude et de perspectives sur l'usage linguistique nous semble constituer une contribution intéressante au traitement des processus inférentiels dans la conversation.

Dans ce qui suit, nous allons présenter notre étude en six temps. Tout d'abord, nous introduirons les problématiques que pose le binôme implicite – explicite dans la conversation, en partant de la définition de ces deux concepts pragmatiques dans différents courants (Chapitre 1). Nous aborderons ensuite la méthodologie mise en place, en exposant la façon dont nous avons procédé pour nos analyses se situant à l'intersection de l'analyse conversationnelle et la modélisation du dialogue (Chapitre 2). C'est alors que nous présenterons un premier niveau d'analyse (analyse séquentielle) du phénomène qui nous occupe : la séquence d'explicitation (Chapitre 3). Puis, nous appuyant sur les propriétés séquentielles de ce phénomène, nous élaborons une modélisation, en convoquant les dispositifs de la modélisation du dialogue et rendant compte de l'évolution des états informationnels des participants (Chapitre 4). Le modèle proposé sera ensuite exploité dans l'élaboration d'une typologie des séquences d'explicitation relevées (Chapitre 5). Enfin, nous consacrerons un dernier temps de l'étude aux formats linguistiques utilisés par les participants dans l'exhibition de leurs inférences (Chapitre 6).

Chapitre 1 — L'explicite et l'implicite dans la conversation

Dans ce premier chapitre, nous proposons un parcours des notions d'*explicite* et d'*implicite*, telles qu'elles sont traditionnellement définies en pragmatique, discipline consacrée à l'étude de l'usage linguistique en contexte. Relevant des niveaux de signification, ces deux notions renvoient à la manière dont le contenu d'un énoncé devient accessible aux sujets parlants. Nous pouvons dans un premier temps associer ces deux notions respectivement aux contenus qui sont accessibles *directement* ou *indirectement* aux destinataires des énoncés, compte-tenu du contexte énonciatif. Au cœur de l'approche pragmatique du langage, l'opposition entre l'explicite et l'implicite, est cruciale dans la compréhension de la manière dont les interlocuteurs parviennent à interpréter les discours.

Dans la présentation qui suit, nous chercherons à prendre quelques distances par rapport aux modèles pragmatiques que nous exposerons, afin de nous focaliser plus particulièrement sur la manière dont la signification émerge et est co-construite dans la conversation. Ce parcours théorique nous servira notamment d'appui pour montrer que la frontière entre les différents niveaux de la signification devient floue dès lors que l'on s'intéresse à la conversation, et plus particulièrement la conversation dite *ordinaire* ou *familière*. En effet, alors qu'un contenu peut être considéré comme implicite du point de vue traditionnellement adopté en pragmatique, dans la conversation il peut ne pas être *traité* comme tel du point de vue des participants. Ce que nous proposerons c'est donc d'adopter la perspective des interactants, en observant la manière dont ils se répondent dans le déroulement de la conversation. Ainsi, nous chercherons à montrer que ce qui est pertinent dans la conversation, du point de vue de la signification, c'est de considérer la manière dont les contenus sont traités, *i.e.* comme transparents ou opaques, comme problématiques, nécessitant une clarification, ou bien comme non problématiques n'entravant donc pas le déploiement de l'échange.

Dans ce qui suit, nous allons dans un premier temps proposer un parcours théorique, un état de l'art, sur la distinction entre l'implicite et l'explicite dans différents cadres théoriques, relevant de la pragmatique et de l'analyse de discours (section 1.1). Nous allons ensuite nous intéresser à la signification, et plus particulièrement à sa nature émergente et localement co-construite par les participants, dans la conversation. Pour ce faire, nous allons nous situer dans la perspective proposée par l'analyse conversationnelle, dont nous exposerons les fondements théoriques (section 1.2). Nous nous intéresserons enfin à la manière dont il conviendrait de traiter le thème de la signification en interaction et introduirons deux pratiques conversationnelles (la réparation et la formulation) impliquées dans ce processus (section 1.3).

1.1. Explicite – implicite : une opposition pragmatique

Dans ce premier temps, nous allons proposer un parcours théorique des différents modèles qui ont vu le jour au sein de l'approche pragmatique du langage. Cette étape est primordiale pour saisir la manière dont la signification est traitée en contexte dans des approches qui s'y sont pleinement consacrées.

L'approche pragmatique du langage a émergé suite aux travaux du philosophe Charles Morris, dans lesquels il esquisse une tripartition des domaines de l'étude du langage (Morris, 1938). Dans cette tripartition, il oppose la pragmatique à la syntaxe et à la sémantique, en la définissant comme le domaine s'intéressant à la relation entre les signes et leurs utilisateurs (« the relation of signs to interpreters », 1938 : 6). La pragmatique a donc pour objet l'étude de la signification en contexte et les processus par lesquels les locuteurs parviennent à accéder à ses significations.

Ce domaine a connu un grand essor suite aux travaux de John Austin et de son successeur John Searle, qui ont contribué de manière significative avec un modèle pragmatique riche, la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969). Ces développements de la théorie pragmatique ont permis de définir le domaine de ces études comme se focalisant sur le langage et son usage en tant qu'action en contexte, ou, pour reprendre le titre de l'ouvrage fondateur d'Austin, comme s'intéressant à « how to do things with words ». Les contributions à la pragmatique ont également été marquées par les travaux de Paul Grice, qui présentent un intérêt particulier pour nous dans la définition de l'implicite et de l'explicite dans l'usage linguistique. Suite à ces travaux fondateurs, la pragmatique a connu de nombreuses contributions, avec des modèles qui continuent à se situer au cœur des sciences du langage : pour n'en citer que quelques unes, la proposition d'une logique illocutoire (Searle & Vanderveken, 1985), la théorie de la pertinence (Sperber & Wilson, 1986), la pragmatique néo-gricéenne (Horn, 1984; Levinson, 2000).

Dans le programme théorique de la pragmatique, une des questions centrales est celle de la définition du *contexte* et de son articulation avec les éléments linguistiques présents dans les énoncés, servant d'appui ou de base pour les locuteurs dans leurs démarches interprétatives. L'explicite et l'implicite

apparaissent alors comme deux manières, deux modalités, selon lesquelles les locuteurs convoquent et construisent des significations à travers leurs productions verbales. Ainsi, alors que la signification de certains contenus peut être facilement accessible grâce à des éléments contextuels présents (c'est, par exemple, le cas des déictiques), l'accès à d'autres contenus nécessite la mobilisation d'un dispositif interprétatif plus complexe (c'est, par exemple, le cas de l'ironie). C'est là que nous pouvons dans un premier temps situer l'opposition entre l'explicite et l'implicite.

La présence d'un nombre abondant de travaux sur l'implicite, nous amène à proposer un parcours théorique traversant quelques grands modèles pragmatiques. Ce parcours nous semble indispensable, bien que nous ne mobilisions pas l'ensemble des notions introduites ici dans la suite du travail : comprendre les distinctions opérées entre l'explicite et l'implicite, ainsi que les définitions données à ces concepts, nous permettra d'avoir une base de théorie solide dans notre étude. Nous allons notamment présenter quatre grands axes de réflexion pragmatique et leur prise en charge de l'opposition explicite-implicite : d'abord, dans les cadres anglo-saxons avec le modèle gricéen (section 1.1.1) et les modèles post-gricéens (section 1.1.2), puis dans le cadre francophone avec la conception de l'implicite et de l'explicite chez Oswald Ducrot (section 1.1.3) et enfin la conception qu'en propose Catherine Kerbrat-Orecchioni (section 1.1.4). Ce parcours théorique nous permettra d'établir des dénominateurs communs dans la définition de l'opposition explicite-implicite, que nous chercherons ensuite de mettre en perspective dans notre propre réflexion sur cette opposition dans le contexte de la conversation.

1.1.1. Le modèle de Grice

Parmi les premiers à avoir proposé un dispositif de description des inférences pragmatiques, l'on compte habituellement le philosophe et linguiste Paul Grice. Les travaux de Grice ont considérablement marqué la pragmatique, puisque c'est à ce théoricien que l'on attribue l'introduction de la notion d'*implicature* (Grice, 1968, 1975). Dans le cadre d'un programme théorique autour de la signification des énoncés, Grice est parmi les premiers à opérer de

manière précise la distinction entre ce qui *est dit* et ce que le locuteur souhaite *faire entendre* :

The wider programme [...] arises out of a distinction which [...] I wish to make within the total signification of a remark: a distinction between what the speaker has *said* (in a certain favoured, and maybe in some degree artificial, sense of 'said'), and what he has 'implicated' (e.g. implied, indicated, suggested, etc.)

(Grice, 1968 : 225)

Le concept d'*implicature* (terme dérivé du verbe anglais *to implicate*, Grice, 1975 : 44) devient central dans la théorie gricéenne, puisqu'il permet de rendre compte de la facette moins « transparente » de la signification d'un énoncé. Il s'agit là plus précisément d'un type d'inférence pragmatique, autrement dit, d'un procédé logique permettant aux locuteurs d'accéder à la signification d'un contenu en opérant sur les propositions contenues dans un énoncé. Ainsi, le concept d'*implicature* permet de saisir le fait que, dans bien des cas, ce qu'un locuteur a voulu dire est bien plus que ce qu'il a, dans les faits, dit. On parle alors d'*implicature* pour renvoyer à ce qui est convoqué, signifié, sans pour autant avoir été *explicitement articulé*. A ce sujet, Levinson (1983) explique la contribution principale de l'introduction du concept d'*implicature* comme suit :

it provides some explicit account of how it is possible to mean (in some general sense) more than what is actually 'said' (i.e. more than what is literally expressed by the conventional sense of the linguistic expression uttered).

(Levinson, 1983 : 97).

Il s'agit donc là d'un outil conceptuel permettant de distinguer les deux niveaux de signification présents dans les énoncés : d'une part, un niveau de signification *explicite* (« what is said »), ne nécessitant pas recours à l'inférence pragmatique et pour lequel seul un « décodage » linguistique serait suffisant, et un niveau de signification *implicite* (ou *implicature*, « what is implicated »), invitant le destinataire à procéder à des inférences à partir des éléments présents dans l'énoncé. La distinction ainsi opérée met donc en avant une différenciation entre les compétences mobilisées par les locuteurs dans leurs processus interprétatifs dans les deux cas : si dans le premier cas, celui du recouvrement des explicites, seule une compétence linguistique est requise, dans le deuxième cas, celui du recouvrement des implicatures, requiert la mobilisation d'autres ressources.

Une part importante des travaux et des contributions de Grice concerne la mise au point d'un modèle pour le recouvrement des implicatures par les locuteurs. Il distingue tout d'abord deux types d'implicature : *l'implicature conventionnelle* et *l'implicature conversationnelle*. Dans le premier cas, le caractère implicite d'un contenu relève de l'emploi de certains mots (notamment des marqueurs) dans certains contextes. Grice donne à ce sujet l'exemple de *therefore* en anglais :

If I say (smugly), *He is an Englishman; he is, therefore brave*, I have certainly committed myself, by virtue of the meaning of my words, to its being the case that his being brave is a consequence of (follows from) his being an Englishman.
(Grice, 1975 : 44)

Ainsi, le recouvrement des implicatures conventionnelles repose sur l'existence d'une correspondance, établie par convention, entre les termes lexicaux en question et un sens particulier. Le cas de recouvrement des implicatures conversationnelles est plus complexe. Ce deuxième type d'implicatures concerne les cas où ce qui est impliqué par l'énoncé ne relève pas de la présence d'un terme particulier et est uniquement dû au contexte dans lequel l'énoncé a été articulé : « the specification of the implicature falls outside the specification of the conventional meaning of the words used » (Grice, 1968 : 225).

Pour le recouvrement de ces implicatures, Grice met en place un modèle rendant compte des principes généraux régissant les contributions des locuteurs à une conversation. A la base de ce modèle, Grice (1975) postule l'existence d'un *principe de coopération* (« cooperative principle »), qu'il formule ainsi :

Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged.
(Grice, 1975 : 45)

Quatre maximes conversationnelles sont également mises en place (composées à leur tour de sous-maximes), dont le respect a pour effet de montrer que l'on est en accord avec le principe de coopération. Grice nomme ces quatre maximes respectivement maxime de *Quantité* (« Quantity »), *Qualité* (« Quality »), *Relation* (« Relation ») et *Manière* (« Manner ») (Grice, 1975 : 45-47):

The category of QUANTITY relates to the quantity of information to be provided.

1. Make your contribution as informative as is required (for the current purposes of the exchange).
2. Do not make your contribution more informative than is required.

Under the category QUALITY falls a supermaxim – ‘Try to make your contribution one that is true’.

1. Do not say what you believe to be false.
2. Do not say that for which you lack adequate evidence.

Under the category of RELATION I place a single maxim, namely, ‘Be relevant’.

[...]

under the category of MANNER [...], I include the supermaxim – ‘Be perspicuous’ – and various maxims such as:

1. Avoid obscurity of expression.
2. Avoid ambiguity.
3. Be brief.
4. Be orderly.

Ainsi, un énoncé ne délivrant ni plus, ni moins, d’informations que nécessaire à un stade donné de l’échange, contenant des informations que le locuteur pense être vraies et à propos dans l’échange, ainsi qu’exprimées clairement, s’inscrit dans le respect du principe de coopération. L’hypothèse du respect du principe de coopération et des maximes conversationnelles est ce qui permet aux locuteurs, selon Grice, d’interpréter correctement les énoncés en contexte conversationnel, et plus particulièrement de recouvrir les implicatures. Dans les mécanismes de déclenchement d’implicatures, les locuteurs peuvent ainsi soit s’appuyer sur la présomption du respect des maximes et du principe de coopération, soit manifester une violation ostensible (« flouting ») des maximes, auquel cas le contexte conversationnel viendrait désambiguïser la signification de l’énoncé. Pour illustrer ces deux cas de figure, considérons les deux exemples suivants, tirés de Grice (1975) et traduits ici par nos soins :

- (1) A se tient devant une voiture immobile lorsque B s’en approche.

L’échange suivant a lieu :

A : *Je n’ai plus de carburant.*

B : *Il y a une station-service au coin de la rue.*

- (2) X, un ami proche de A jusqu’ici, a livré un secret sur A à son rival dans les affaires. A et ses destinataires le savent, lorsque A dit : *X est un excellent ami.*

Dans l'exemple (1), dans l'hypothèse que B ne porte pas atteinte à la maxime de Relation, l'implicature conversationnelle de l'énoncé de B est que la station-service est ouverte et fonctionne. De manière différente, dans l'exemple (2), A enfreint manifestement la maxime de Qualité, en énonçant le contraire de ce qu'il pense être vrai, notamment le fait que X, en l'ayant trahi, n'est pas ce qu'on appellerait un excellent ami.

Dans ses investigations, Grice dessine deux sous-classes des implicatures conversationnelles : les implicatures conversationnelles *généralisées* (ICG) (« generalized conversational implicatures ») et les implicatures conversationnelles *particularisées* ou *particulières* (ICP) (« particularized conversational implicatures ») (Grice, 1975). Étant de nature conversationnelle, ces deux types d'implicature sont accessibles aux locuteurs en vertu du principe de coopération et des maximes conversationnelles, mais leur différence réside en leur rapport au contexte conversationnel particulier dans lequel elles se réalisent. Les implicatures conversationnelles particularisées ont pour caractéristique d'être contextuellement dépendantes :

cases in which an implicature is carried by saying that *p* on a particular occasion in virtue of special features of the context, cases in which there is no room for the idea that an implicature of this sort is NORMALLY carried by saying that *p*.

(Grice, 1975 : 56, emphases de l'auteur).

Quant aux implicatures conversationnelles généralisées, elles sont déclenchées par la présence d'un certain nombre d'éléments d'ordre linguistique :

Sometimes one can say that the use of a certain form of words in an utterance would normally (in the ABSENCE of special circumstances) carry such-and-such an implicature or type of implicature.

(Grice, 1975 : 56, emphase de l'auteur)

Pour illustrer ces deux types d'implicature, observons l'exemple suivant donné par Levinson (2000 : 16) que nous avons traduit ici :

(3) Considérons l'énoncé *Certains invités sont déjà en train de partir* dans deux contextes différents :

(a) A : *Quelle heure est-il ?*

B : *Certains invités sont déjà en train de partir.*

ICP : 'Il doit être tard.'

ICG : ‘Tous les invités ne sont pas en train de partir.’

(b) A : *Où est Jean ?*

B : *Certains invités sont déjà en train de partir.*

ICP : ‘Jean est peut-être déjà parti.’

ICG : ‘Tous les invités ne sont pas en train de partir.’

Nous pouvons voir ici que les implicatures conversationnelles généralisées ne varient pas d’un contexte à l’autre, contrairement à ce qui relève des implicatures conversationnelles particularisées. Ces dernières dépendent notamment de la maxime de Relation, selon laquelle B répondrait à la question de A de manière pertinente. Quant aux implicatures conversationnelles généralisées des exemples 3a et 3b, elles sont réalisées de la même manière dans les deux contextes et sont dues à la forme linguistique employée : « certains X sont Y » *implicite* en effet que « tous les X ne sont pas Y ». Pour résumer, voici une manière de représenter les différentes distinctions opérées par Grice au niveau de la signification de l’énoncé :

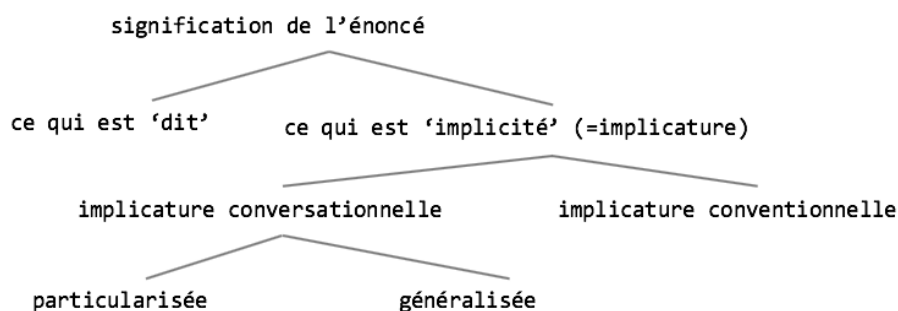


Figure 1 : Une représentation des niveaux de signification d’un énoncé dans le cadre gricéen.

Le modèle gricéen a permis d’introduire l’idée selon laquelle la signification d’un énoncé est de nature composite, comportant plusieurs niveaux, accessibles par inférence de la part du destinataire. Dans ce modèle, les inférences des locuteurs sont régies par un appareillage de maximes conversationnelles, considérés comme étant les repères pour l’interprétation des énoncés. Ce que Grice a mis en évidence de manière très précise, c’est que la signification d’un énoncé est, dans bien des cas, intimement dépendante du contexte conversationnel dans lequel il s’inscrit. Ainsi, il est impossible de faire

abstraction des états informationnels des locuteurs, de l'environnement physique dans lequel ils se trouvent, ainsi que de leurs relations interpersonnelles, dans la description de l'émergence de la signification : « changez le contexte et vous changerez l'interprétation » (Moeschler, 1995 : 26). Ce que nous retiendrons de ce modèle, c'est donc l'idée selon laquelle la distinction entre l'implicite et l'explicite relève des différences du parcours interprétatif dans lequel s'engagent les locuteurs.

1.1.2. Les modèles post-gricéens

Dans le prolongement des travaux de Grice, plusieurs nouveaux modèles ont successivement émergé dans le domaine de la pragmatique. Parmi les thèmes fédérateurs de ces modèles, nous retrouvons une réflexion autour des principes régissant la communication, ainsi que de diverses discussions autour de la distinction entre l'implicature conversationnelle particularisée (désormais ICP) et l'implicature conversationnelle généralisée (désormais ICG). Dans cette section, nous proposons un bref parcours de trois modèles se situant dans le prolongement des travaux de Grice, qualifiées parfois de pragmatique post-gricéenne ou néo-gricéenne : la théorie de la pertinence (*Relevance Theory*) de Sperber et Wilson (1986), la théorie de l'implicature conversationnelle généralisée de Levinson (2000) et le modèle proposé par Horn (1984, 1988). Ce parcours nous permettra, outre une simple visée d'exposé, d'introduire des concepts mobilisés par ces modèles dans leur représentation de ce qu'est l'implicite.

1.1.2.1. Le modèle de Horn

Cruciales dans le recouvrement des implicatures, les maximes conversationnelles ont été, depuis les travaux de Grice, revisitées et repensées. Ainsi, les trois modèles cités ici, proposent leur manière d'aborder les maximes conversationnelles, en suivant le principe de l'économie interprétative, autrement dit, celle du moindre effort. Nous trouvons notamment chez Horn (1984, 1988) une « condensation » des maximes conversationnelles en deux

principes : le principe-Q (*Q principle*) et le principe-R (*R principle*), les lettres *Q* et *R* renvoyant aux maximes gricéennes de Quantité et de Relation :

The Q principle:

Make your contribution sufficient. Say as much as you can (given R).

The R principle:

Make your contribution necessary. Say no more than you must (given Q).

(Horn, 1984 : 13).

Selon Horn, les locuteurs se trouvent en tension entre le respect de ces deux principes lorsqu'ils parlent et lorsqu'ils infèrent. Les implicatures dérivées par l'application du principe-Q (ou Q-implicatures) sont typiquement les implicatures scalaires, autrement dit les implicatures se situant sur une échelle de force sémantique. Prototypiquement, les cas d'implicature scalaire sont ceux qui sont déclenchés par la présence de termes comme *tous* ou *quelques*. Pour illustrer, considérons les deux énoncés ci-dessus, inspirés des exemples donnés par Moeschler et Reboul (1994 : 267-268) :

- (4) (a) Quelques invités sont partis.
- (b) Tous les invités ne sont pas partis.

Du point de vue quantitatif, *quelques* est inférieur à *tous*. Ainsi, énoncer *quelques X* c'est énoncer *pas tous X* : l'énoncé (4a) a donc pour implicature (4b) et les deux énoncés se situent sur une *échelle* (c'est en ce sens qu'on parle d'implicature scalaire). De plus, dire (4b) est sémantiquement « plus faible » que dire (4a), puisque (4b) comporte moins d'informations que (4a) du point de vue quantitatif. En d'autres mots, dire (4b) c'est dire « moins » que (4a). Dans le cadre du modèle de Horn, on dira alors que (4b) est une Q-implicature de (4a). Ce type d'implicature est donc basé sur ce qui *n'a pas été dit* en vertu du respect du principe-Q, l'invitant à être aussi concis que possible.

Quant aux implicatures dérivées en appliquant le principe-R (ou R-implicatures), il s'agit là de celles qui relèvent des cas où « dire *p* » est en réalité dire « plus que *p* ». Prototypiquement, il s'agirait dans ces cas des actes de langage indirects (Searle, 1975) comme dans l'exemple suivant :

- (5) (a) Peux-tu me passer le sel ?
- (b) Passe-moi le sel.

Lorsqu'un locuteur produit l'énoncé (5a) dans un contexte où la capacité de son destinataire à passer le sel n'est pas compromise (*i.e.* il est en mesure de le faire), il invite ce même destinataire à inférer qu'il souhaite en réaction obtenir le sel et non pas une réponse du type *oui* ou *non*. Ainsi, l'énoncé (5a) fait plus que poser une question, il contient également une requête (formulée en (5b)). Ce qui est exprimé en (5a) est moins informatif que ce qui est exprimé en (5b). De manière plus large, le principe-R est lié aux conventions sociales plutôt qu'aux conventions linguistiques. En résumé, les R-implicatures relèvent des cas de figure où le locuteur estime que ce qu'il a dit est suffisant pour que le destinataire parvienne à interpréter son énoncé correctement.

Le modèle de Horn, présenté ici de manière succincte, a remis en perspective les maximes gricéennes et a mis en évidence un dispositif plus économique dans la conception des implicatures et dans leur recouvrement. Notons que Horn relie les principes au cœur de son modèle à deux types d'inférences auxquelles ont recours les locuteurs : l'inférence-Q (« Q-based inference ») et l'inférence-R (« R-based inference »), mobilisées selon le contexte de production de l'énoncé (Horn, 1984). Rapidement, nous pouvons dire qu'il s'agit là de prédire le principe (Q ou R) auquel feront appel les locuteurs dans leur démarche interprétative, compte-tenu du contenu de l'énoncé.

Nous nous éloignerons de ces conceptions par la suite, car il nous semble que cela dépasse notre projet qui est celui de la description de mécanismes conversationnels « naturels ». Remarquons que l'ensemble des exemples proposés ici sont sortis d'un contexte conversationnel et tendent à idéaliser aussi bien les locuteurs que les destinataires. Nous rencontrerons ce biais également dans les autres modèles qui suivront.

1.1.2.2. Le modèle de Levinson

Parallèlement aux travaux de Horn, Levinson a mis en place un dispositif similaire, réarrangeant les maximes gricéennes et en les regroupant également en deux principes généraux (Levinson, 1987, 2000), qu'il nomme principe-Q et principe-I, donnant lieu à deux types d'implicatures différentes.

The Q-principle

1. *Speaker's maxim*: "Make your contribution as informative as is required for the current purposes of the exchange". Specifically: do not provide a statement that is informationally weaker than your knowledge of the world allows, unless providing a stronger statement would contravene the I-principle.
2. *Recipient's corollary*: "Take it that the speaker made the strongest statement consistent with what he knows".

The I-principle

1. *Speaker's maxim*: the maxim of minimization.
"Say as little as necessary", i.e. produce the minimal linguistic clues sufficient to achieve your communicational ends.
2. *Recipient's corollary*: enrichment rule.
"Amplify the informational content of the speaker's utterance, by finding a more specific interpretation, up to what you judge to be the speaker's m-intended¹ point".

(Levinson, 1987 : 67-68, emphases de l'auteur).

Ces deux principes renvoient aux contraintes quantitatives (Q) et informationnelles (I) dans le recouvrement des implicatures. Le point central de ces deux principes est l'idée de la minimisation, autrement dit, celle du moindre effort dans la production et l'interprétation des énoncés : comme le formule Levinson, « inference is cheap, articulation expensive, and thus the design requirements are for a system that maximizes inference » (Levinson, 2000 : 29). Levinson ajoute à ces principes de quantité et d'informativité un principe de manière (M-principe), selon lequel le locuteur privilégierait des expressions plus concises, toujours dans l'idée du moindre effort de production pour un meilleur rendement interprétatif.

Ce que ces deux principes permettent de résoudre c'est le rapport parfois conflictuel entre deux implicatures : en effet, dans certains cas deux implicatures sont possibles, mais sont contradictoires. Considérons par exemple les énoncés suivants :

- (6) (a) J'ai cassé un verre hier.
(b) Le verre cassé n'était pas le mien.
(c) Le verre cassé était le mien.

¹ Par « m-intended », Levinson entend ici ce que Grice appelle « meaning intention » (Grice, 1968).

Ici, si l'on considère que le locuteur a donné l'information la plus forte en (6a), alors l'implicature de (6a) doit être (6b) en vertu du principe-Q : si le locuteur a donné toutes les informations nécessaires, alors l'emploi du déterminant *un* est suffisant du point de vue informationnel. Si, au contraire, on applique le principe-I, alors il convient de considérer que l'implicature de (6a) est exprimée en (6c), puisque (6c) « dit plus » que (6a). Les deux implicatures de (6a), exprimées en (6b) et (6c) sont ce que Levinson appelle respectivement les implicatures-Q et implicatures-I :

Les implicatures-I et les implicatures-Q sont incompatibles entre elles : les implicatures-Q autorisent à conclure que le locuteur a donné l'information la plus forte, alors que les implicatures-I demandent de tirer plus que ce qui est dit par l'énoncé.

(Moeschler et Reboul, 1994 : 273).

La proposition de Levinson consiste à postuler qu'en cas de conflit entre une implicature-I et une implicature-Q, ce sont les implicatures-Q qui ont l'avantage sur les implicatures-I, à moins qu'elles ne soient pas consistantes avec ce qui est tenu pour vrai (Levinson, 1987). Nous voyons là un dispositif permettant de prédire de manière précise le recouvrement des implicatures en suivant les deux principes fondateurs Q et I.

Comme nous pouvons voir dans les modèles de Horn et Levinson, la pragmatique néo-gricéenne (ou post-gricéenne selon les auteurs), propose un cadre à la fois plus réduit et plus poussé, en continuation avec les travaux de Grice. Nous y retrouvons les maximes conversationnelles ainsi que des principes qui régiraient la conversation et serviraient de base dans les processus interprétatifs des locuteurs. Ces deux modèles se situent à l'interface pragmatique-sémantique, mettant en évidence le fait que l'implicature conversationnelle peut être plus ou moins liée à la présence d'un élément linguistique particulier, plus ou moins liée à la nécessité d'avoir recours au contexte conversationnel.

1.1.2.3. Le modèle de la théorie de la pertinence

Il convient aussi de mentionner, dans le courant post-gricéen, la théorie de la pertinence (*Relevance theory*), mise en place par Sperber et Wilson (1986,

1995). La théorie de la pertinence entre dans le cadre de la pragmatique cognitive, se focalisant sur les mécanismes de signification en contexte du point de vue de l'esprit humain. Plus qu'un modèle pragmatique, la théorie de la pertinence vise à rendre compte des processus cognitifs plus larges, non seulement liées au langage. La contribution de la théorie de la pertinence au sujet de l'implicature est particulièrement intéressante, car il s'agit là d'un des rares cadres s'intéressant aussi à l'explicite. De manière générale, comme son nom l'indique, le postulat principal de la théorie est que l'esprit humain est tourné vers la pertinence, autrement dit, l'idée du *rendement cognitif*. Dans leur conception Sperber et Wilson introduisent la notion de *communication ostensive* (« ostensive communication »), un type de communication dans lequel le locuteur manifeste auprès de son destinataire que ce qu'il dit convoque un certain nombre d'hypothèses d'arrière-plan. Ainsi, Sperber et Wilson formulent le principe fondateur de cette théorie :

Principle of relevance

Every act of ostensive communication communicates a presumption of its own optimal relevance.

(Sperber et Wilson, 1995 : 158)

Autrement dit, selon ce principe, l'ensemble des hypothèses qui soutiennent la contribution d'un locuteur est pertinent et optimal pour que le destinataire puisse interpréter l'énoncé selon les intentions du locuteur. L'idée derrière ce principe est de rendre compte du fait que la communication ne se passe jamais sans inférence. Moeschler et Reboul résument les thèses de la théorie de la pertinence en quatre points comme suit :

- (i) La communication verbale n'est pas uniquement une affaire de **code** : elle est aussi une affaire d'**inférence**.
- (ii) Dans le traitement des énoncés, deux types de processus mentaux interviennent : des processus liés à la **représentation** (responsables de la formulation des hypothèses) et des processus liés à la **computation** (responsables des calculs inférentiels).
- (iii) L'interprétation pragmatique des énoncés consiste principalement en un enrichissement de deux aspects de la forme propositionnelle d'un énoncé : ses **implications** d'une part et ses **explicitations** d'autre part.
- (iv) L'usage d'un énoncé peut être ou **descriptif** (on dira que la forme propositionnelle de l'énoncé constitue une description de la pensée du locuteur) ou **interprétatif** (on dira que la forme propositionnelle de l'énoncé constitue une interprétation de la pensée du locuteur).

(Moeschler et Reboul, 1994 : 92, emphases des auteurs)

Ce qui nous intéressera plus particulièrement ici, c'est la manière dont la théorie de la pertinence conçoit les différents niveaux de signification d'un énoncé. Sperber et Wilson s'alignent avec la théorie gricéenne en ce qu'ils conçoivent que l'énoncé comporte des significations littérales (« what is said ») et des significations implicites ou impliquées (« what is implied »). Néanmoins, dans la théorie de la pertinence, l'interprétation est toujours une affaire d'inférence, et donc les cas où seule une signification littérale serait présente représenteraient des cas exceptionnels, des cas marqués. Ainsi, le modèle de Sperber et Wilson propose de compléter le concept d'implicature gricéenne avec un concept rendant compte des inférences faites par les destinataires dans le recouvrement de la signification littérale : l'*explicature*.

L'*explicature* est un concept qui permet de rendre compte des développements faits par le destinataire des formes logiques encodées dans l'énoncé : plus précisément, il s'agit là des processus tels que l'assignation des référents, la levée d'ambiguïté des déictiques ainsi que la détermination de la modalité de l'énoncé (interrogative *vs.* assertive par exemple). Voici la définition qu'en donnent Sperber et Wilson :

An explicature is a combination of linguistically encoded and contextually inferred conceptual features. The smaller the relative contribution of the contextual features, the more explicit the explicature will be, and inversely.
(Sperber et Wilson, 1995 : 182)

Ainsi, la théorie de la pertinence s'éloigne du point de vue gricéen sur la bipartition entre l'explicite et l'implicite, selon lequel ce qui est explicite est ce qui est « décodé » et ce qui est implicite est ce qui est inféré. Le concept d'*explicature* permet de mettre en évidence le fait que les processus de « décodage linguistique » sont fondés eux aussi sur les processus relevant de l'inférence. Dans cette perspective, Carston (2002, 2004) esquisse les processus de l'enrichissement ou développement pragmatiques dans le recouvrement des *explicatures* (« enrichment »), parmi lesquels figurent les processus évoqués ci-dessus : la levée de l'ambiguïté des référents, des déictiques, etc. Pour illustrer ce qui est entendu ici par *explicature*, reprenons l'exemple (6) ci-dessus :

- (6) (a) J'ai cassé un verre hier.
(d) Le locuteur a cassé un verre le jour précédent l'énonciation.
(e) Marie a cassé un verre le 19 juin 2018.

Le glosage de l'énoncé (6a) en (6d) permet de rendre compte des composantes potentiellement ambiguës ou, du moins, devant être désambiguïsées dans le contexte énonciatif. Nous y retrouvons notamment le développement des déictiques *je* et *hier*, dont les référents doivent être inférés par le destinataire selon l'identité du locuteur et la date de l'énonciation. L'explicature de (6a) est ainsi formulée en (6e).

La distinction explicature/implicature dans le cadre de la théorie de la pertinence ne distingue pas tant les niveaux de signification d'un énoncé que des formes de dérivation des hypothèses sur lesquelles les énoncés sont construits par les locuteurs. Ainsi, si pour le recouvrement des explicatures les locuteurs procèdent à la dérivation de la signification à partir de la forme logique de l'énoncé, linguistiquement « codée », pour le recouvrement des implicatures, ils procèdent uniquement par inférence pragmatique, c'est-à-dire par inférence de la signification en contexte conversationnel. Notons que la théorie de la pertinence entend l'implicature au sens de l'implicature conversationnelle gricéenne, et ne distingue pas entre l'implicature conversationnelle et l'implicature conventionnelle. En critique aux sortes d'implicatures distinguées dans les cadres des modèles néo-gricéens cités ci-dessus, la théorie de la pertinence répond :

None of these [...] classifications carries any weight in relevance theory: there is no generalized/particularized distinction, but a continuum of cases from the very frequent to the one-off; the system runs on a single communicative principle, so all implicatures are necessarily 'relevance' implicatures; labels such as 'scalar' are, as in all frameworks, simply convenient ways of referring to implicatures with similar semantic bases.

(Carston, 2002 : 142).

Ainsi, Sperber et Wilson proposent une autre classification des implicatures : les *prémises implicitées* (« implicated premisses ») et les *conclusions implicitées* (« implicated conclusions »)². Il s'agit là de distinguer deux sous-ensembles de contenus d'un énoncé : d'une part, les prémisses implicitées relèvent des hypothèses que le locuteur convoque dans son énoncé, et d'autre part, les conclusions implicitées relèvent des implications contextuelles

² Nous reprenons ici la traduction des termes de Sperber et Wilson figurant dans le dictionnaire encyclopédique de la pragmatique de Moeschler et Reboul (1994).

de l'énoncé. Considérons l'exemple suivant, tiré de Carston (2002 : 135) et traduit par nos soins ici :

(7) A : Allons voir un film. J'ai entendu dire du bien de *Raison et Sentiments*.
Serais-tu intéressé d'aller le voir ?

B : Les films en costumes d'époque sont habituellement ennuyeux.

L'interprétation de la réponse de B comporte les trois implicatures suivantes :

- (7') (a) *Raison et Sentiments* est un film en costumes d'époque.
- (b) *Raison et Sentiments* est probablement ennuyeux.
- (c) B n'est pas très intéressé de voir *Raison et Sentiments*.

Ici, l'implicature (7'a) sert de base pour la dérivation de (7'b) et (7'c). En effet, dans la réponse donnée par B, (7'a) peut être considéré comme étant une prémisses implicite : le fait que le film *Raison et Sentiments* soit un film « en costumes d'époque » (« costume drama »). Les deux autres implicatures sont des conclusions auxquelles l'on arrive dans l'interprétation de la réponse de B, et repose sur une hypothèse générale selon laquelle l'on n'est généralement pas intéressé de voir au cinéma des films ennuyeux.

Dans la théorie de la pertinence, Sperber et Wilson postulent l'existence d'une stratégie interprétative des locuteurs, avec toujours l'idée d'une économie cognitive (« relevance-theoretic comprehension strategy »). Selon cette stratégie, les locuteurs procèdent au recouvrement des explicatures et implicatures par ordre d'accessibilité (selon le moindre effort) et s'arrêtent au moment d'atteindre un niveau de pertinence suffisant. De cette façon, la théorie de la pertinence inscrit le processus interprétatif dans le postulat plus large de la primauté de la pertinence dans la communication, et contourne en quelque sorte la nécessité d'avoir recours à des maximes ou principes plus détaillés, à la manière de Horn ou Levinson par exemple.

Ce bref parcours des modèles pragmatiques post-gricéens permet de voir la centralité de l'opposition entre l'explicite et l'implicite dans les études des usages linguistiques en contexte. L'ensemble de ces modèles se focalisent sur le passage entre ce qui est dit à ce qui a été dit *en plus*, ce qui a été *implicite* ou *impliqué*. Ainsi, chaque modèle s'attache à proposer un dispositif conceptuel qui

serait à l'origine du recouvrement des différents niveaux de signification d'un énoncé. Néanmoins, comme nous avons pu le voir notamment dans les exemples proposés, l'ensemble de ces modèles est entièrement centré sur le locuteur, qui plus est idéal. Dès lors que l'on s'intéresse à la conversation « réelle », c'est-à-dire attestée, l'on a accès à la profusion d'éléments contextuels qui doivent être pris en compte dans la description des processus interprétatifs des locuteurs. Il devient alors possible de voir que d'autres enjeux, que les enjeux cognitifs notamment, sont présents lorsque les interactants parlent et interprètent le discours d'autrui.

Nous ne retiendrons donc pas pour la suite de ce travail les modèles exposés ici, mais nous contenterons simplement de retenir l'apport de la théorie de la pertinence à la pragmatique après Grice : celle de l'explicature. Ce concept nous intéresse en ce qu'il permet de mettre en évidence la limite de la définition entre l'explicite et l'implicite en se fondant uniquement sur le recours à une inférence. En effet, comme le montre ce modèle, dans le recouvrement des explicites, une démarche interprétative est également nécessaire dans la désambiguïsation des référents et d'autres données linguistiques dépendantes du contexte. Cette vision permet également de mettre le doigt sur le caractère flou de la frontière qui sépare l'implicite et l'explicite dans le contexte énonciatif : en effet, dès lors que l'on doit procéder à une désambiguïsation afin d'accéder à l'explicature, par inférence, alors peut-on encore réellement parler d'explicite ? existe-t-il des cas où la signification n'est absolument pas marquée comme nécessitant une démarche inférentielle ?

1.1.3. Le dire et le dit chez Ducrot

Il convient, dans ce parcours théorique, d'évoquer également les travaux d'Oswald Ducrot et Jean-Claude Anscombe qui ont contribué de manière significative à l'étude de l'interprétation en contexte avec un cadre théorique particulier connu sous le nom *la théorie de l'argumentation*. Contrairement aux autres approches pragmatiques citées ci-dessus, la théorie de l'argumentation met au premier plan non pas la valeur de vérité des énoncés, mais leur valeur argumentative, dans le sens où chaque énoncé prend sens dans un discours.

Cette perspective sur l'usage linguistique s'éloigne donc de ce que nous avons pu présenter jusqu'ici, et nous amène à considérer ce qu'il se passe dès lors que l'on prend en compte le co(n)texte énonciatif à proprement parler.

Selon Anscombe et Ducrot, « Signifier pour un énoncé, c'est orienter » (Anscombe & Ducrot, 1983). Dans cette conception, l'argumentation n'est pas à prendre au sens rhétorique, mais au sens d'un enchaînement de deux propositions liées entre elles par une relation de cause à conséquence (argument – conclusion) (Ducrot, 2004). La théorie de l'argumentation s'intéresse donc plus particulièrement à la manière dont la conclusion est dérivée à partir de l'argument, une donnée dans le discours. En ce sens, elle propose un cadre différent des cadres proposés précédemment, mais traite également de l'opposition entre le *dire* et le *dit* pour reprendre la célèbre formulation de Ducrot (1984).

La théorie de l'argumentation opère dans un premier temps une distinction entre argumentation et inférence. Si la première relève de la relation argument-conclusion entre les énoncés, la seconde relève de la démarche interprétative du destinataire. La valeur argumentative d'un énoncé devient particulièrement saillante lorsque l'énoncé comporte un connecteur sémantique tel que *mais*, *d'ailleurs* ou encore *décidément* (Ducrot et alii., 1980). Un des piliers de l'argumentation et des processus inférentiels sont alors les *topoi*, les « principes généraux qui servent d'appui au raisonnement, mais ne sont pas ce raisonnement » (Anscombe, 1995). Les *topoi* ont été caractérisés comme étant à la fois intralinguistiques et graduels, c'est-à-dire que l'application de certains *topoi* a une pertinence plus ou moins grande pour l'interprétation de l'énoncé en contexte³. Nous pouvons observer d'ores et déjà un décalage important par rapport aux travaux de Grice et les travaux post-gricéens : la théorie de l'argumentation, et les travaux de Ducrot plus largement, tiennent compte non pas tant de la forme logique des énoncés, mais de leur signification *en discours*, dans une conception plus dynamique du contexte et des sujets parlants.

³ Nous reviendrons encore sur le concept de *topoi* dans le discours, lorsque nous nous intéresserons plus en détail au processus inférentiel dans la conversation (voir Chapitre 4). Ce que nous retiendrons à cette étape de notre présentation, c'est que les *topoi* sont des ressources impliquées dans le processus interprétatif et constituent le fondement, les « prérequis », sur lesquels les locuteurs s'appuient lorsqu'ils produisent et interprètent les discours.

Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ces travaux, c'est la manière dont ils rendent compte des phénomènes liés à l'implicite dans le discours. Ducrot définit tout d'abord l'implicite comme relevant de ce qui n'est pas pris en charge par le locuteur du point de vue énonciatif, se situant ainsi dans une polyphonie discursive⁴ (Ducrot, 1972, 1984) :

On a fréquemment besoin, à la fois de dire certaines choses et de pouvoir faire comme si on ne les avait pas dites, de les dire, mais de façon qu'on puisse en refuser la responsabilité.

(Ducrot, 1972 : 5)

Deux types d'implicites sont alors distingués : l'*implicite linguistique*, d'une part, et l'*implicite discursif*, d'autre part. Les implicites linguistiques relèvent de la *présupposition*, c'est-à-dire qu'ils font partie de la signification littérale de l'énoncé. Ainsi, les présupposés sont les éléments sémantiques de l'énoncé résistant à l'interrogation et à la négation. Illustrons par l'exemple suivant, souvent proposé par Ducrot :

- (8) (a) Pierre a cessé de fumer.
- (b) Pierre a fumé auparavant.
- (c) Est-ce que Pierre a cessé de fumer ?
- (d) Pierre n'a pas cessé de fumer.

Nous pouvons voir que les deux transformations de (8a), l'interrogation (8c) et la négation (8d), ne remettent pas en question l'élément exprimé en (8b), notamment le fait que Pierre était un fumeur par le passé. Ce qui est formulé en (8b) est donc le *présupposé* de l'énoncé (8a). Notons que cette présupposition est ici due à un élément linguistique, plus précisément le verbe *cesser* qui véhicule le présupposé d'une action antérieure qui n'a plus cours au moment de l'énonciation.

Quant au deuxième type d'implicite, l'implicite discursif, Ducrot distingue là encore deux cas de figure : l'implicite fondé sur ce qui est dit, d'une

⁴ Nous ne nous attarderons pas ici sur les contributions de Ducrot à la théorie de l'énonciation. Notons simplement que la polyphonie discursive renvoie ici aux cas de discordance possible entre le locuteur (l'auteur de l'énoncé) et l'énonciateur (« la personne à qui est attribuée la responsabilité d'un acte illocutoire » (Ducrot et alii., 1980)), ainsi qu'entre allocutaire (celui à qui l'énoncé est adressé) et destinataire (celui à qui l'acte illocutoire est adressé). Autrement dit, il s'agit des cas de figure où plusieurs voix énonciatives se font entendre dans un énoncé.

part, et l'implicite fondé sur le fait de dire ce qui est dit (le *sous-entendu*), d'autre part. Le premier type d'implicite discursif est défini comme suit :

Un procédé banal pour laisser entendre les faits qu'on ne veut pas signaler de façon explicite, est de présenter à leur place d'autres faits qui peuvent apparaître comme la cause de la dépendance nécessaire des premiers.
(Ducrot, 1972 : 6-7).

Dans ces cas de figure, la proposition implicite est celle qui est dérivable en l'absence d'un enchaînement entre les propositions explicites. Ainsi, dans l'enchaînement « Pierre a cessé de fumer. Il ne tousse plus », ce qui est implicite est que le fait que fumer était la cause de la toux de Pierre.

En ce qui concerne l'implicite fondé sur le fait de dire ce qui est dit, autrement appelé sous-entendu, il s'agit là des implicites dits « instables », dépendants du contexte. Selon Ducrot, le sous-entendu de l'énoncé est ce qui est à la fois fortement dépendant du contexte et ce qui peut être renié par le locuteur en ajoutant « Je n'ai pas dit ça » (Ducrot, 1972). Ainsi, si nous reprenons l'exemple (8) ci-dessus :

- (8) (a) Pierre a cessé de fumer.
(e) Tu devrais faire de même.

Dans un contexte, où le destinataire de l'énoncé (8a) serait un fumeur, il serait en mesure d'extraire de cet énoncé le sous-entendu (8e), exprimant le désir du locuteur que ce destinataire arrête de fumer lui aussi. Néanmoins, ce lien entre les deux énoncés est étroitement lié au contexte dans lequel l'énonciation a lieu : un certain nombre de conditions contextuelles doivent être réunies pour que ce sous-entendu soit dérivé. Par ailleurs, l'énonciateur de (8a) pourra, en cas de mécontentement manifesté par le destinataire, renier le sous-entendu en ajoutant que ce n'est pas ce qu'il voulait dire. Ainsi, la particularité des sous-entendus est qu'ils ne sont pas pris en charge énonciativement.

Nous pouvons voir dans cette autre approche de la signification des énoncés une conception très différente des approches exposées précédemment, qui s'inscrit dans ce que l'on appelle la pragmatique intégrée (par opposition à la pragmatique radicale) : la relation entre les énoncés serait de nature argumentative et non pas déductive. Ainsi, l'approche de Ducrot, et de la théorie de l'argumentation de manière plus large, considère le processus

interprétatif dans une dynamique argumentative, et non pas en tant que processus faisant intervenir des processus inférentiels communs, déductifs, à partir d'un modèle général de la cognition (et, plus particulièrement, dans le cas de recouvrement des implicites, les maximes conversationnelles ou les principes régissant l'inférence dans la communication). Nous pouvons voir dans les travaux de Ducrot que les implicites ne sont pas définis par rapport à ce qui est explicite, mais par rapport à leurs occurrences particulières dans le discours, les enchaînements des énoncés ainsi que les significations véhiculées au niveau lexical profond (voir l'exemple (8)). En ce sens, Ducrot prend en compte, contrairement aux modèles post-gricéens, le fait qu'un énoncé est nécessairement adressé à une instance (l'auditeur, l'allocutaire, le destinataire) et existe ainsi *seulement en discours*. C'est là la conception même de l'énonciation qui diffère des approches relevant davantage de la pragmatique radicale :

J'appellerai « énonciation » le fait même que l'énoncé ait été produit, l'événement historique constitué par son apparition [...] Il s'agit d'une pure occurrence d'une phrase de la langue réalisée, sous une forme particulière, en un point et un moment particuliers.
(Ducrot, 1980 : 30)

Cette conception de l'énonciation se rapproche de la manière dont il conviendrait de la décrire dans la conversation. Les différents types d'implicites mis en évidence par Ducrot ne sont pas fondés sur des principes généraux de la communication, mais définies par rapport à leurs occurrences particulières en discours. Ce regard sur l'implicite, et donc *a fortiori* sur l'explicite, nous semble proche de la perspective qu'il conviendrait d'adopter dans l'étude de la signification dans la conversation. En effet, il semble pertinent de considérer non pas les règles générales de « génération » et de recouvrement des implicites, mais davantage se focaliser sur la manière dont chaque occurrence est traitée en discours.

1.1.4. L'implicite comme trope illocutoire chez Kerbrat-Orecchioni

Enfin, il est indispensable de mentionner, dans ce parcours théorique, les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni, qui propose une approche plus

éclectique du concept d'implicite. Dans l'ouvrage consacré à ce sujet (1986), Kerbrat-Orecchioni propose une conception de l'implicite comme trope illocutoire. Le trope, traditionnellement défini comme un procédé par lequel un mot prend une signification autre que son sens propre (c'est par exemple le cas de la métaphore), est ici remis en perspective du point de vue de la pragmatique, et plus particulièrement à la lumière de la théorie des actes de langage⁵.

Tout d'abord, Kerbrat-Orecchioni constate que « toute unité de contenu susceptible d'être décodée possède nécessairement dans l'énoncé un support linguistique quelconque » (1986 : 13). Ce constat amène à poser, pour la distinction de différents niveaux de signification des énoncés, deux types d'ancrage des contenus verbaux : d'une part, l'*ancrage direct* d'une unité de contenu, lorsque cette unité possède un support signifiant à la surface de l'énoncé, et d'autre part, l'*ancrage indirect*, lorsque l'unité (implicite, donc) vient se « greffer » sur un ou plusieurs niveaux de contenu de l'énoncé.

Les énoncés apparaissent comme des sortes de *feuilletons*, dont la structure sémantique se constitue d'un ensemble de contenus propositionnels dérivant en cascade, transitivement, les uns des autres, la description ayant pour but de reconstituer la *chaîne interprétative* menant des contenus les plus manifestes aux couches sémantiques les plus enfouies et aléatoires.
(Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 14, emphase de l'auteure).

Similairement à la conception de Ducrot, dans cette perspective, les contenus implicites ne constituent pas véritablement « l'objet du dire », mais relèvent davantage des inférences menées par les locuteurs à partir de ce qui est explicitement formulé dans l'énoncé. De même que Ducrot, Kerbrat-Orecchioni conçoit deux types de contenus implicites : les *présupposés* et les *sous-entendus*. Toutefois, sa typologie est différente de celle proposée par Ducrot. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni définit les présupposés comme suit :

Nous considérons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la

⁵ Notons ici que la théorie des actes de langage distingue pour chaque acte de parole trois actes de langage : acte locutoire, acte illocutoire et acte perlocutoire (Austin, 1962). La notion d'acte illocutoire renvoie à ce qu'un énoncé *fait* (une promesse, un ordre, etc.).

formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif. (*ibid.* : 25).

Quant aux sous-entendus, il s'agit d'une classe d'implicite qui englobe

toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif. (*ibid.* : 39).

Nous retrouvons là l'idée de séparer des contenus implicites « décodables » à partir des signes linguistiques présents dans l'énoncé uniquement, et des contenus implicites qui ont une portée plus large, s'actualisant dans un contexte énonciatif particulier. Ainsi, selon Kerbrat-Orecchioni, les présupposés sont déclenchés par des éléments de nature lexicale ou encore par des éléments relevant de la structure syntaxique des énoncés (par exemple, des structures clivées ou encore des interrogations de constituant). Quant aux sous-entendus, l'on pourrait les distinguer sur la base du type d'ancrage (direct *vs.* indirect), de leur genèse (i.e. les compétences⁶ du récepteur mobilisées dans le processus interprétatif), ou encore la nature de leur contenu (l'insinuation *vs.* l'allusion⁷).

Ces typologies, Kerbrat-Orecchioni les met en lien avec la théorie des actes de langage, en considérant que les contenus implicites relèvent de la dérivation illocutoire (« indirect speech act » en termes de Searle). Dans cette perspective, elle s'aligne avec la théorie des actes de langage qui considère que « le contenu global de tout énoncé se laisse décomposer en deux constituants : contenu propositionnel + valeur illocutoire », la dernière étant définie ici comme étant « ce qui permet à l'énoncé de fonctionner comme tel ou tel acte de langage déterminé » (*ibid.* : 65). Quant à l'illocutoire dérivé, il s'agit, très largement, des niveaux de signification indirects des énoncés.

Compte-tenu de ces positionnements théoriques, Kerbrat-Orecchioni propose alors une théorie du trope étendue, s'opposant à la théorie du trope standard (celle de la rhétorique classique distinguant notamment la métaphore,

⁶ Kerbrat-Orecchioni distingue notamment quatre groupes de compétences interprétatives des locuteurs : les compétences linguistique, encyclopédique, logique et rhétorico-pragmatique.

⁷ Kerbrat-Orecchioni définit l'insinuation comme étant un sous-entendu malveillant ou disqualifiant, et l'allusion comme étant un sous-entendu grivois ou graveleux (*ibid.* : 43-46).

la métonymie, l'ironie, etc.) et intégrant les éléments pragmatiques. La thèse principale de cette théorie est formulée comme suit :

tous les types de contenus implicites sont dans certaines circonstances susceptibles de venir fonder l'existence d'un trope [...] le trope n'est pour nous qu'un cas particulier de fonctionnement de l'implicite.

(*ibid.* : 94)

La particularité du trope mise en avant par Kerbrat-Orecchioni est qu'ils transforment un contenu implicite en le véritable objet du dire. Ainsi, d'autres tropes que ceux pris en charge par la rhétorique classique peuvent être distingués, grâce à l'approche pragmatique du langage. Kerbrat-Orecchioni propose ainsi d'étendre la définition du trope et ajoute à la liste des tropes classiques les éléments suivants, qu'elle dénomme « tropes pragmatiques » : le trope illocutoire (concernant certains cas de dérivation illocutoire), le trope implicatif (se subdivisant en trope « présuppositionnel » et en trope mettant en cause un sous-entendu), trope « fictionnel » (concernant les cas de décalage entre l'apparence et la réalité du discours) et le trope « communicationnel » (concernant les cas de décalage entre le destinataire apparent et le destinataire réellement visé par l'énoncé). Le trope, tel qu'il est traditionnellement conçu relève d'un décalage qui émerge entre ce qui est dit et ce qui a été voulu être dit. Or, c'est précisément le cas de la présence des contenus implicites dans un énoncé. Ce que ce dispositif théorique permet de mettre en avant, c'est donc le fait qu'il est possible, et enrichissant, de faire le lien entre les développements de la théorie pragmatique et le traitement que fait la rhétorique, depuis bien plus longtemps, des phénomènes similaires.

Enfin, Kerbrat-Orecchioni consacre une partie conséquente de son ouvrage à la genèse des contenus implicites. Ce faisant, elle donne tout d'abord la définition suivante de l'interprétation :

D'une manière générale, le travail interprétatif consiste, en combinant les informations extraites de l'énoncé (compétences linguistiques) et certaines informations dont on dispose « préalablement » (compétence encyclopédique), et de telle sorte que le résultat se conforme aux lois de discours (compétence rhétorico-pragmatique) et aux principes de la logique naturelle (compétence logique), à construire de l'énoncé une représentation sémantico-pragmatique cohérente et vraisemblable : en dehors de toute contre-indication ou impossibilité patente, A [allocutaire] postule que L [locuteur] a produit un énoncé à tous égards bien conformé.

(*ibid.* : 299)

Cette définition met en avant le caractère à la fois supputatif et aléatoire de l'interprétation. De plus, elle suggère l'existence de « degrés d'implication » : c'est grâce aux informations présentes dans l'énoncé, ainsi qu'aux connaissances et compétences du destinataire, que celui-ci pourra actualiser l'implicite le plus « évident » dans le contexte d'énonciation. Ces considérations amènent Kerbrat-Orecchioni à s'interroger sur ce qu'est, au final, la signification d'un énoncé et de postuler quatre caractéristiques de celle-ci : un énoncé n'a pas de sens-en-soi, il veut dire ce que ses récepteurs estiment qu'il veut dire, il veut dire ce que ses récepteurs croient que l'émetteur a voulu dire dans/par cet énoncé.

Ce dernier point abordé par Kerbrat-Orecchioni est ce qui nous intéressera plus particulièrement dans la suite de ce travail. Dès lors que l'on s'intéresse à la conversation, l'on observe le caractère « relatif » de la signification, dû à la présence de nombreux éléments contextuels. De plus, comme nous tâcherons de le montrer dans ce qui suit, l'analyse de la signification en interaction donne suffisamment d'éléments de preuve que les énoncés n'ont pas de sens-en-soi, mais ne sont que des points de départ pour le travail interprétatif des participants qui rendent une signification *pertinente en contexte*.

1.1.5. Bilan

Ce parcours des théories pragmatiques n'est bien évidemment pas exhaustif. L'opposition explicite-implicite se situe au cœur même des études pragmatiques du langage, puisqu'elle exprime l'essence même de l'usage linguistique en contexte et de la dérivation de la signification en contexte.

Le parcours que nous avons proposé ici avait pour point de départ des modèles plutôt formels de l'usage linguistique, à commencer par Grice, puis par ses successeurs. La particularité de ses approches est qu'elles se focalisent davantage sur les processus d'ordre cognitif dans le recouvrement des implicatures. Ainsi, l'opposition explicite-implicite relève, dans ces modèles, de la différence du traitement cognitif des niveaux de signification de l'énoncé. Dans ces modèles, l'implicite relève des processus linguistiques consistant à

signifier un décalage entre ce qui est dit et ce qui est signifié, et est caractéristique du « goulot articulaire » (« articulatory bottleneck ») formulé par Levinson : « inference is cheap, articulation expensive » (2000 : 63). Il s'agit là d'une sorte de dilemme pour le locuteur : il est « tirailé » entre l'efficacité de la formulation explicite, qui serait alors « coûteuse » sur le plan de la production, et l'efficacité de la convocation des implicites, « économique » sur le plan de la production, mais « coûteuse » sur le plan de l'interprétation pour son destinataire. En effet, comme nous avons pu le voir à travers ce parcours théorique, tous les modèles présentés ici mettent en avant la complexité du processus interprétatif et de sa modélisation. Nous l'avons vu, Grice et les néo-gricéens, ainsi que la théorie de la pertinence, proposent des dispositifs interprétatifs assez complexes reposant sur des maximes conversationnelles et/ou des principes régissant l'intercompréhension verbale. Ainsi, dans la formulation de Levinson, le prix moindre de l'inférence l'est uniquement pour le locuteur, mais aucunement pour le destinataire qui est alors amené à procéder à des inférences, des enrichissements pragmatiques, bref, au recouvrement des implicatures, compte-tenu des données du contexte d'énonciation.

D'une autre manière, les travaux de Ducrot et de Kerbrat-Orecchioni mettent en avant le caractère plus flottant de la distinction entre l'explicite et l'implicite. Dans ces deux approches de l'implicite, similaires par bien des points, l'implicite est ce qui émerge en contexte, lors de l'acte de l'énonciation, qui présuppose la présence d'un allocutaire, d'un récepteur, d'un destinataire. Ainsi, et c'est ce que formule précisément Kerbrat-Orecchioni, la signification de l'énoncé, et *a fortiori* l'interprétation des contenus implicites, n'est que ce qui est interprété par l'instance « récepteur ». Plus que les typologies proposées par les approches de Ducrot et de Kerbrat-Orecchioni, c'est cette idée que nous retiendrons, car elle nous semble particulièrement propice à l'étude des contenus implicites, de leur émergence et de leur « résolution », dans la conversation.

En effet, il conviendrait, plutôt que de s'interroger sur les processus cognitifs des locuteurs dans leur démarche interprétative se focaliser sur la manière dont les participants à une conversation *manifestent* qu'un contenu relève de l'explicite ou de l'implicite. Les modèles gricéen et post-gricéens mettent au cœur du « problème explicite-implicite » la question de la modélisation de la cognition d'un locuteur, qui par ailleurs semble idéal et

« hors contexte ». Ainsi, en nous alignant avec la proposition de Kerbrat-Orecchioni, ce qui nous interroge c'est plutôt le statut explicite ou implicite d'un contenu tel qu'il est « manifestement traité » par les locuteurs dans le contexte de leur échange.

Ce changement de perspective nous amène à nous interroger également sur la pertinence de la distinction explicite-implicite dès lors que l'on s'intéresse à la conversation. En effet, peut-on parler d'une modalité explicite ou implicite dans l'enchaînement des tours de parole dans une conversation ? A quoi ces deux modalités renvoient-elles dans ce cas de figure ? Ce sont là les questions que nous nous poserons dans la suite de ce travail.

1.2. L'analyse conversationnelle : une approche séquentielle des usages linguistiques en contexte

Nous allons dans le deuxième temps de ce cadre théorique présenter l'approche dans laquelle nous nous situerons par la suite, à savoir celle de l'analyse conversationnelle. Ce choix relève principalement de l'objet de notre étude qu'est la conversation. Le dispositif théorique proposé par l'analyse conversationnelle nous paraît être intéressant pour l'étude de l'explicite et de l'implicite, et plus largement de la signification, pour deux raisons : d'abord, parce qu'il permet de traiter la signification en contexte, avec un outillage théorique mettant en avant ce qui est *pertinent pour les participants* en premier lieu, ensuite, parce que le sujet de la co-construction de la signification, et plus particulièrement les processus interprétatifs et inférentiels ont jusqu'ici été peu l'objet des études conversationnalistes.

Dans ce qui suit, nous allons dans un premier temps exposer les fondements théoriques de l'approche conversationnaliste du langage (section 1.2.1), puis, dans un deuxième temps, exposer quelques phénomènes-clés qui sont impliqués dans la co-construction de la signification en conversation (section 1.2.2). Ainsi, nous tâcherons de montrer en quoi il est possible, et pertinent, de considérer la signification comme un processus collaboratif et émergeant dans l'interaction.

1.2.1. L'approche et les fondements théoriques de l'analyse conversationnelle

L'analyse conversationnelle est née dans les années soixante, amorcée par les travaux de Harvey Sacks, Emmanuel Schegloff et Gail Jefferson, se situant dans la suite du projet ethnométhodologique de Harold Garfinkel (1967) et des travaux en sociolinguistique interactionnelle de Erving Goffmann (1974a, 1974b, 1981). Il s'agit d'un courant théorique et méthodologique particulier, ayant pour objet d'étude la conversation, sous toutes ses formes. L'analyse conversationnelle est héritière de l'ethnométhodologie en ce qu'elle s'intéresse aux faits de langue

comme à des actions accomplies de façon ordonnée et reconnaissable, autrement dit ce que Garfinkel appelle les « (ethno)méthodes » :

les *méthodes* sont en effet les procédures par lesquelles les acteurs soutiennent, défendent et ajustent leurs points de vue et l'organisation de leur conduite, de façon à ce qu'elle soit rendue reconnaissable pour leurs partenaires. Ce sont donc les méthodes qui confèrent à l'action son caractère sensé, ordonné, intelligible – bref, *accountable*, terme ethnométhodologique que l'on peut traduire par « descriptible », « rapportable », « explicable ». (Gülich & Mondada, 2001 : 198, emphase des auteures)⁸

Par la particularité de l'objet d'étude, l'analyse conversationnelle s'attache à décrire l'usage linguistique en contexte de manière *émique*, c'est-à-dire en tâchant de se focaliser sur les phénomènes qui sont *descriptibles* et *observables*. Ainsi, l'approche conversationnaliste s'intéresse davantage à la manière dont l'interaction se déploie du point de vue *séquentiel*, par un enchaînement d'actions consécutives des participants.

Dans ce projet, l'analyse conversationnelle repose sur les quatre hypothèses de départ suivantes :

The basic orientation of conversation analytic studies may be summarized in terms of four fundamental assumptions: (1) interaction is structurally organized; (2) contributions to interaction are both context-shaped and context-renewing; (3) these two properties inhere in the details of interaction so that no order of detail in conversational interaction can be dismissed a priori as disorderly, accidental or interactionally irrelevant; and (4) the study of social interaction in its details is best approached through the analysis of naturally occurring data. (Heritage, 1989 : 22)⁹

Le premier postulat formulé ici repose sur la conception de l'interaction verbale comme étant structurellement organisée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas chaotique ou aléatoire, mais qu'il y ait de l'ordre à tout moment (« order at all points », Sacks, 1984 : 22). Le deuxième point fondateur de relève, selon Heritage, du fait

⁸ L'usage du terme *accountable* suivi de traductions possibles en français permet ici d'illustrer une pratique très répandue dans le domaine de recherches francophone en analyse conversationnelle : celle de l'emploi des termes anglais. Nous allons toutefois ici proposer quelques traductions en français, par souci de clarté. L'ensemble des termes, anglais et français, pourront être consultés dans l'index des notions.

⁹ Nous retrouvons une liste similaire des postulats de base de l'analyse conversationnelle chez Psathas (1995 : 2-3), fréquemment citée dans les ouvrages dédiés à l'approche. Toutefois, il nous semble que la citation de Heritage présentée ici est plus concise tout en réunissant les points mis en avant par Psathas.

que chaque contribution des participants à la conversation se situe en tension entre ce qui précède (« context-shaped ») et ce qui suivra (« context-renewing »). Autrement dit, chaque contribution verbale à la fois se rattache à ce qui a été précédemment dit ou fait, et par là même renouvelle le contexte conversationnel. Nous voyons là une conception flottante du contexte, qui évolue à chaque instant de l'interaction, amenant ainsi l'analyste à attribuer de l'importance à chaque production verbale dans le déploiement de la conversation. C'est aussi ce qui est formulé dans le troisième point ci-dessus : tout événement dans la conversation doit être considéré sur un même pied d'égalité du point de vue de sa pertinence. En effet, c'est dans les détails relevant de la structure des énoncés, ainsi qu'à leurs éventuels accompagnements d'ordre non verbal, que se situent l'ordre et l'ancrage contextuel. De ces trois considérations découle ainsi le quatrième point crucial pour l'analyse conversationnelle : celui du travail sur des données authentiques (« naturally occurring data »), un travail relevant d'une analyse qualitative, mais aussi d'une quantification non-formelle (*informal quantification*, Schegloff, 1993). Ce n'est en effet qu'en étudiant un grand nombre d'échantillons conversationnels qu'il devient possible de mettre en évidence des structures conversationnelles particulières, car c'est la régularité d'occurrence de ces structures qui amène à les analyser comme étant des structures pertinentes pour les interactants eux-mêmes. Néanmoins, comme le souligne Schegloff (1993), la variété des contextes analysés et des occurrences uniques rendent la quantification rigoureuse difficile, ce qui amène l'analyste à situer ses données dans une démarche de quantification relative, non-formelle.

Ainsi, dans cette approche praxéologique, le focus est porté sur la manière dont les sujets parlants s'organisent pour accomplir des actions ensemble. Notons que les éléments qui intéressent plus particulièrement l'analyse conversationnelle sont ceux qui passent bien souvent inaperçus des interactants eux-mêmes : en cela, cette approche s'aligne avec le projet ethnométhodologique de Garfinkel qui se focalise sur les comportements vus mais non relevés (« seen but unnoticed », Garfinkel, 1967 : 36-37). Ainsi, le leitmotiv de l'analyse conversationnelle a été formulé dans un des articles fondateurs de la discipline : « a pervasively relevant issue (for participants)

about utterances in conversation is ‘why that now’ »(Schegloff & Sacks, 1973 : 299).

L’analyse conversationnelle a cela en commun avec la pragmatique qu’elle s’intéresse à l’usage linguistique en tant qu’action. En effet, un de ses piliers est l’étude de l’*action* dans et par l’interaction : que *font* les participants à chaque instant ? comment ces actions consécutives s’organisent-elles en des unités plus larges et deviennent ainsi des constructions collaboratives, telles que les salutations, les invitations, les plaintes, les excuses, etc. ? Ce qui différencie en revanche l’analyse conversationnelle des approches pragmatiques plus traditionnelles, comme celles exposées ci-dessus (voir section 1.1), c’est qu’elle ne s’intéresse pas tant au contenu propositionnel des énoncés produits par les participants, mais à la manière dont la contingence des événements conversationnels fait émerger ces actions. La primauté est ainsi donnée à l’usage linguistique en contexte, aussi particulier et unique soit-il, afin d’étudier en détail l’émergence des actions co-construites par les participants.

viewed in the context in which words, clauses, and sentences are used in interaction, they are to be regarded not in terms of their propositional content, but rather in terms of what they are put together to do in the interaction, and their adequacy (and completeness) for doing that work.
(Drew, 2005 : 80)

Une des problématiques centrales abordées en analyse conversationnelle est ainsi celle de l’articulation entre la construction de l’action (« action formation ») et de la reconnaissance de l’action (« action ascription ») par les participants. Dans cette perspective, l’analyse conversationnelle procède d’une manière très différente de celle pratiquée par exemple dans la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969, 1975) qui s’attache elle aussi à la description des actions produites par certains usages linguistiques. Nous nous tournons ici vers Schegloff, qui formule ces différences conceptuelles de manière très claire :

Instead of starting out from the outcome action (e.g., What would make something a promise?), we start from an observation about how some bit of talk was done, and ask: What could someone be doing by talking in this way? What does that bit of talk appear designed to do? What is the action that it is a practice for? We try to ground our answer to this sort of question by showing that it is *that* action which *co-participants in the interaction* took to be what was getting done, as revealed in/by the response they make to it.
(Schegloff, 2007 : 8, emphases de l’auteur)

Plutôt que de délimiter une action en amont, l'analyste cherche dans cette approche à définir cette action à l'issue de l'étude d'un grand nombre d'occurrences, permettant de mettre en évidence des « patterns » caractéristiques pour l'accomplissement de cette action. Dans cette conception, l'action est toujours localement organisée, mais peut être caractérisée par la présence d'un ensemble de traits structurels récurrents. Nous reviendrons encore sur la notion d'action (voir Chapitre 4), ainsi que sur celle de *pratique* (voir Chapitre 3).

Une métaphore omniprésente dans les études conversationnalistes est celle de la *machinerie* de l'interaction (Sacks, 1995). Ainsi, l'objectif principal de cette discipline est de révéler les mécanismes vus mais non relevés (« seen but unnoticed ») mis en œuvre par les sujets parlants dans leur *inter-action*. Ces mécanismes reposent sur trois dispositifs conversationnels de base : le tour de parole, l'alternance des tours de parole et l'organisation des tours de paroles en séquences. Dans ce qui suit, nous allons brièvement présenter trois dispositifs analytiques cruciaux : nous allons tout d'abord exposer quelques caractéristiques du tour de parole en interaction (section 1.2.2), puis la *machinerie des tours de parole* (« turn-taking machinery », Sacks, Schegloff, & Jefferson, 1974) (section 1.2.3), et nous parlerons enfin de la séquence conversationnelle (section 1.2.4).

1.2.2. Le tour de parole

La question de la prise de la parole en interaction est une question centrale, puisqu'elle relève tout d'abord d'un problème « pratique » : qui parle et à quel moment ? C'est dans l'article de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), devenu désormais un classique de l'analyse conversationnelle, que le sujet est évoqué pour la première fois. Nous reviendrons sur le modèle de l'alternance de tours proposé par Sacks *et al.* dans la section suivante, et nous proposons ici dans un premier temps de nous focaliser sur une autre contribution importante de leur travail : celle de la structure du tour de parole.

Le tour de parole est une unité dans l'interaction : il s'agit de désigner la contribution verbale d'un participant à la conversation. Cette contribution peut être minimale, notamment lorsqu'il s'agit d'un simple *hm* ou d'un *oui*, tout

comme elle peut être plus longue et plus élaborée. Sacks *et al.* (1974) proposent de considérer un tour de parole comme étant caractérisé par deux composantes fondamentales : les *unités de construction de tour* (« turn-constructive unit » ou TCU) d'une part, et d'autre part, les *points de transition possible* (« transition-relevant place » ou TRP). Ces derniers correspondent aux moments possibles d'alternance, c'est-à-dire aux lieux où un autre locuteur peut prendre la parole. La distinction de ces deux composantes émane du constat fait par Sacks *et al.* concernant le fait que dans les données conversationnelles deux tendances peuvent être observées : (a) les locuteurs tendent à minimiser les silences entre leurs contributions successives et (b) les locuteurs tendent à minimiser les chevauchements de parole, autrement dit, ils évitent de parler en même temps. Ainsi, Sacks *et al.* en déduisent qu'il existe des indices, au niveau de la construction même du tour, permettant aux locuteurs de reconnaître les moments où une unité est achevée ou s'apprête à être achevée.

Le TCU est donc un outil théorique visant à décrire la structure du tour de parole, indépendamment des propriétés syntaxiques de la contribution verbale du locuteur. La définition du TCU repose principalement sur le fait qu'il soit délimité par des TRPs : il ne s'agit donc pas dans cette définition d'une unité linguistique pour le TCU, sa portée est davantage de l'ordre interactionnel. En effet, étant délimité par un TRP, le TCU indique que l'unité produite peut potentiellement constituer un tour de parole complet :

By "turn-constructive unit", it may be recalled, we meant to register that these units *can* constitute possibly complete turns; on their possible completion, transition to a next speaker becomes *relevant* (although not necessarily accomplished).
(Schegloff, 1996 : 55)

Depuis l'introduction du concept de TCU, ce dernier a été très largement discuté dans la littérature conversationnaliste. En effet, il s'agit d'une unité qui se situe entre la syntaxe et l'interaction, d'une unité qui se veut interactionnelle mais qui bien souvent est d'ordre linguistique. La discussion de ce concept par Selting (2000) met également en évidence la difficulté de parler d'unités délimitées uniquement par des points de transition possibles dans le cas des tours de parole à plusieurs unités (« multi-unit turns »), et plus particulièrement dans le cas de narration (« storytelling »). La question de la définition des TCUs et de la localisation des TRPs est encore aujourd'hui un

sujet qui se situe au cœur de nombreuses études qui situent cette problématique à l'interface syntaxe-prosodie (entre autres, Auer, 1996; Couper-Kuhlen, 2004; Ford & Thompson, 1996; Local, 1992). Nous reviendrons dans le chapitre suivant (voir Chapitre 2, section 2.1.2) sur les particularités de segmentation de la parole en interaction. Pour mettre en perspective ces études, nous pouvons citer Mondada qui remet en question la définissabilité du TCU, ainsi que la pertinence de la recherche de frontières nettes entre les unités de parole :

Les unités de construction du tour dans lesquelles il [le tour] s'articule ne sont donc pas à comprendre comme les unités traditionnelles des linguistes, définies et délimitées par une série de critères formels a priori ; elles sont à considérer comme des formes en devenir, virtuelles et projetables, qui se définissent plastiquement et progressivement comme telles au fil des activités des participants, qui les catégorisent, les délimitent et les négocient en cas de divergence.

(Mondada, 2000 : 28)

En dernier lieu, pour conclure sur ce point, de nombreuses études en analyse conversationnelle sont consacrées à ce que l'on appelle le *formatage* ou *la construction de tour* (« turn design »). Nous reviendrons sur ce point à l'occasion d'analyses plus détaillées (voir Chapitre 6), mais pouvons néanmoins indiquer qu'il s'agit dans ce cas de considérer le tour de parole depuis ces trois perspectives : (a) à quel endroit de la séquence conversationnelle le tour de parole est produit, (b) quelle action est effectuée par le tour de parole et (c) l'instance à laquelle le tour de parole s'adresse (Drew, 2013 : 134).

1.2.3. La machinerie des tours de parole

Dans leur travail pionnier, Sacks *et al.* proposent un modèle de l'alternance des tours de parole, en se fondant sur une étude extensive de corpus de données naturelles. Nous l'avons évoqué ci-dessus, cette machinerie semble être régie par deux tendances largement observables dans les interactions : la minimisation des silences et la minimisation des chevauchements. Ainsi, la *machinerie* de la prise de parole se déroulerait selon les quatre principes (ou « règles ») suivants mises en évidence par Sacks *et al.* (1974 : 704) et traduits ici par Traverso :

- 1) Le locuteur dont c'est le tour sélectionne le locuteur suivant ; le locuteur sélectionné obtient ainsi le droit sur le tour et l'alternance se produit à cette place ;
 - 2) Si le locuteur laisse le tour sans avoir sélectionné personne, un locuteur suivant peut s'auto-sélectionner. Si plusieurs locuteurs s'auto-sélectionnent, c'est le premier qui acquiert les droits sur le tour (en vertu du principe général de minimisation des chevauchements) ;
 - 3) Si le locuteur dont c'est le tour n'a pas sélectionné de locuteur suivant et que personne ne s'est auto-sélectionné, le locuteur peut continuer son tour de parole, en vertu du principe de minimisation des silences ;
 - 4) L'ensemble de ses règles se réapplique au prochain point de transition.
- (Traverso, 2016 : 52)

Les points de transition possibles sont donc des moments cruciaux pour la détermination du locuteur suivant. Comme le mettent en évidence Sack *et al.* (1974), il peut y avoir plusieurs cas de figure. Tout d'abord, le locuteur suivant peut être désigné ou sélectionné par le locuteur en train de parler : ces éléments de désignation peuvent être aussi bien de nature verbale (par exemple, un terme d'adresse) que multimodale (par exemple, l'orientation du regard ou la posture corporelle). Notons également que la sélection peut être manifestée de manière indirecte, notamment dans le cadre d'une activité particulière telle que la séquence question-réponse, où la sélection du locuteur suivant se fait de manière tacite par le principe d'*implicativité séquentielle* (« sequential implicativeness ») (voir le point 1.2.4 ci-dessous). Ensuite, si la sélection n'a pas eu lieu, les participants se retrouvent potentiellement dans une impasse et c'est là qu'entrent en vigueur les principes de minimisation des pauses et des chevauchements : une négociation de la prise de parole peut alors avoir lieu. Notons en passant que l'étude de Jefferson (2004) montre que les chevauchements se déroulent eux aussi en suivant une trame récurrente et que leur gestion par les participants n'est pas si aléatoire qu'elle pourrait paraître.

Aussi banales que ces règles puissent paraître, il est important de souligner le fondement empirique qui a conduit à leur formulation. C'est précisément la mise en évidence de ces principes d'alternance de tour qui amène à repenser la manière dont la langue est organisée en interaction, notamment avec les interrogations soulevées par la présence de points de transition pertinents.

1.2.4. De la paire adjacente à la séquence

Les tours de parole s'enchaînent de manière cohérente, et leur enchaînement est conditionné par le contexte conversationnel : c'est là la nature *context-shaped* et *context-renewing* des contributions verbales. Ainsi, la première structure d'enchaînement des tours de parole à avoir été mise en évidence est celle de la *paire adjacente* (« adjacency pair », Sacks *et al.*, 1974; Schegloff, 1968). Cet enchaînement de tours suit le principe suivant : « given the first, the second is expectable » (Schegloff, 1968 : 1083). Il s'agit là des cas de figure où le premier tour de parole déclenche l'attente normative d'un deuxième tour, en réaction au premier, selon un principe de *dépendance conditionnelle* (« conditional relevance ») ou encore celui de *l'implicativité séquentielle* (« sequential implicativeness »). Le cas prototypique est celui des salutations (9) ou encore celui des enchaînements question – réponse (10)¹⁰ :

(9) [tiré du corpus Kiwi]

ELI BONJOUR : /
BEA salut /

(10) [tiré du corpus Olives]

FLO et c'est quoi c'est un cdd c'est un :
PIE ben pour l'instant c'est d` l'intérim et ça va partir en
 cdd après ouais

Ainsi, la paire adjacente correspond aux cas où la réalisation d'une action par le premier locuteur pose des contraintes sur la contribution du locuteur suivant, à la fois « contrainte de produire un énoncé et contrainte de produire une des actions rendues pertinentes par le premier tour » (Traverso, 2016 : 72). Ce principe de dépendance conditionnelle est particulièrement visible dans les cas où le deuxième tour n'est pas produit : cette absence de réaction est rendue pertinente par les participants dans bien des cas et peut même déclencher la mise en place d'une séquence de réparation (voir section 1.2.2.1 ci-dessous). Au

¹⁰ Les deux exemples présentés ici sont tirés de notre corpus d'étude qui sera présenté dans le chapitre suivant (voir Chapitre 2, section 2.1.2). Les transcriptions sont simplifiées à des fins d'illustration. Pour les conventions de transcription, voir Annexe.

sein d'une paire adjacente, on distingue ainsi la *première partie de la paire* (« first pair part » ou encore FPP) et la *deuxième partie de la paire* (« second pair part » ou encore SPP). Sans entrer dans les détails, il convient ici de mentionner que la construction de la deuxième partie de la paire peut avoir un format *préférentiel* ou *dispréférentiel* (« preferred » et « dispreferred » respectivement, Pomerantz, 1984). Il s'agit par là de désigner les cas où le participant produisant la deuxième partie de la paire « annonce » le contenu de la réponse à la première partie de la paire. Ainsi, les marqueurs d'hésitation, les silences, ou encore les justifications sont des indicateurs canoniques d'une réponse *dispréférentielle*, annonçant que la réponse ne sera certainement pas « collaborative » avec la première paire.¹¹

La paire adjacente est considérée comme étant la séquence minimale dans la conversation. Notons toutefois qu'elle peut parfois être suivie d'un troisième tour, comme dans le cas suivant :

(10') [tiré du corpus Olives]

FLO et c'est quoi c'est un cdd c'est un:
 PIE ben pour l'instant c'est d` l'intérim et ça va partir en
 cdd après ouais
 FLO d'accord\

Dans ce cas, les trois tours de parole forment une même séquence, et l'on parle alors de *l'expansion de la paire adjacente* (Schegloff, 2007). Notons que les expansions peuvent avoir lieu aussi bien avant qu'après l'occurrence de la paire adjacente, mais également à l'intérieur de la paire adjacente même (respectivement *pré-expansion*, *post-expansion* et *expansion insérée*). Dès lors que ces expansions ont lieu, l'on est amené à s'interroger sur la nature de ce que l'on appelle *séquence conversationnelle* :

¹¹ Nous ne nous aventurerons pas davantage dans la notion de préférence en analyse conversationnelle, qui reste largement discutée au sein du domaine (pour un bilan, voir Pomerantz & Heritage, 2013). Dans ce qui suit, nous considérerons une réponse comme étant dispréférentielle dès lors qu'elle présente des marqueurs d'hésitation, des silences, etc.

Its [sequence organization's] scope is the organization of courses of action enacted through turns-at-talk – coherent, orderly, meaningful successions or “sequences” of actions or “moves.” Sequences are the vehicle for getting some activity accomplished.

(Schegloff, 2007 : 2)

Autrement dit, une séquence conversationnelle est une suite de tours de parole qui sont liés entre eux de manière cohérente et organisée, et permettant aux participants d'effectuer une action ou activité particulière. Ainsi, la séquence présentée en (10') est une suite de trois tours de parole, une paire adjacente suivie d'une post-expansion.

1.3. La signification dans la conversation : phénomène émergent, dynamique et local

Après avoir exposé les dispositifs analytiques de base, nous allons maintenant nous intéresser à la manière dont l'analyse conversationnelle traite de la signification en interaction. Focalisée sur les mécanismes sous-jacents à la conversation, cette discipline se préoccupe peu de la signification à proprement parler. Traditionnellement, du point de vue de l'analyse conversationnelle, la signification est *celle des participants*, c'est-à-dire celle que les participants indiquent comme étant pertinente dans leur échange. Cette manifestation est visible au moment où un participant répond à un tour de parole précédent : c'est dans cette réponse que devient tangible l'interprétation que le participant fait du tour de parole précédent (Moerman & Sacks, 1988). A ce sujet, la citation suivante de Bilmes nous paraît très parlante :

The conversational analyst is not concerned with what speakers “really mean”. The analyst’s object is not the “actual” intention or motivation of the speaker. For the analyst, given his or her interactional interests, the meaning of an utterance is the hearing given it by participants, including the speaker.
(Bilmes, 1985 : 321)

Depuis la perspective conversationnaliste, il convient donc de voir la signification comme étant relative aux participants et comme étant émergente au fur et à mesure que l'échange avance. La signification est aussi un phénomène local : c'est dans les enchaînements consécutifs des participants qu'il devient possible de saisir la signification qu'ils accordent à un contenu.

Ces quelques premières considérations permettent d'entrevoir les problématiques qui se posent à l'analyste qui souhaite rendre compte des questions de signification. Certains travaux proposent des approches intéressantes de la description des mécanismes de signification en interaction : la *sémantique occasionnelle* (« occasional semantics ») de Bilmes ainsi que d'autres de ses travaux se situant à l'interface pragmatique – sémantique – interaction (Bilmes, 1985, 1993, 2011), tout comme les travaux autour de ce que l'on pourrait appeler la *sémantique interactionnelle* (Deppermann, à paraître, 2005, 2011, 2018; Maynard, 2011). En nous inspirant de ces approches, nous allons, dans ce qui suit, exposer dans un premier temps la manière dont l'analyse

conversationnelle propose de définir le *contexte*, dont les éléments pertinents sont d'une façon ou d'une autre présents, indexés, dans le format du tour de parole (le *recipient design*) (section 1.3.1). Nous allons ensuite présenter deux mécanismes conversationnels bien décrits, celui de la *réparation* et celui de la *formulation*, qui sont impliqués dans la co-construction de la signification en interaction (sections 1.3.2. et 1.3.3. respectivement).

1.3.1. Le contexte, l'implicite, l'explicite et le « recipient design »

L'ethnométhodologie, et l'analyse conversationnelle par extension, conçoivent le lien entre le contexte et l'interaction comme étant de nature *réflexive*. Concept-clé dans l'approche ethnométhodologique, la *réflexivité* est une propriété fondamentale des actions sociales et renvoie au fait que chaque action est à la fois inscrite dans un contexte particulier et redonne forme à ce contexte dès lors qu'elle a été produite (Garfinkel, 1967). A ce sujet, Heritage et Clayman (2010 : 21) proposent deux métaphores résumant les conceptions du contexte en pragmatique traditionnelle et en analyse conversationnelle : ils opposent ainsi la métaphore du « sceau d'eau » pour le point de vue traditionnel sur le contexte (« the bucket theory ») à la métaphore de la « route en briques jaunes » (« yellow brick road ») pour le point de vue conversationnaliste. La première théorie, celle du sceau d'eau, renvoie au fait que l'on conçoit traditionnellement le contexte comme étant un contenant (le sceau) et l'interaction, ou la parole plus largement, en est le contenu : « In general the bucket theory assumes that interaction accommodates to fit the context rather as water does the bucket. » (*ibid.*). Quant au point de vue ethnométhodologique sur le contexte, Heritage et Clayman proposent la métaphore de la route en briques jaunes, en référence au film *Yellow Submarine* des Beatles, rendant compte du fait que, tout comme dans cet épisode, le contexte « se matérialise » sous les pieds des participants au fur et à mesure qu'ils avancent dans l'interaction :

persons are continuously creating, maintaining, or altering the social circumstances in which they are placed – regardless of how massively, even oppressively, “predefined” those situations appear to be – and they do so in and

through the actions they perform. This is unavoidable because of the reflexive relationship between action and context that Garfinkel (1967) argued to be endemic to human action.

(Heritage & Clayman, 2010 : 21).

C'est précisément la manière dont le contexte conversationnel est conçu dans ces approches. Ainsi, il convient ici de concevoir le contexte comme étant un ensemble d'éléments pertinents qui sont mobilisés à chaque instant de la conversation, puisque l'action n'est jamais indépendante du contexte (Goodwin & Duranti, 1992).

Ce point de vue est particulièrement riche si l'on s'intéresse la manière dont émerge la signification. En effet, contrairement aux approches plus traditionnelles en pragmatique, ce que propose l'analyse conversationnelle c'est de situer la signification comme étant en tension entre l'objet d'analyse, l'action, et le « fond » ou « l'arrière-plan » dans lequel cette action a lieu (Goodwin & Duranti, 1992). Inversement, c'est parce que l'action a lieu dans ce « décor » particulier, qu'elle prend éventuellement la forme qu'elle a. Il convient donc d'accorder une importance particulière à cette articulation entre l'action et le contexte, en tenant compte de sa double nature *context-shaped* et *context-renewing* : à chaque instant, chaque contribution, prend appui sur ce qui précède et ajoute une nouvelle « brique » à ce qui suivra.

Nous pouvons entrevoir là la difficulté de définir ce qui est alors considéré explicite ou implicite dans la conversation. Si à chaque instant chaque contribution se situe dans la tension de la sorte, est-il pertinent d'employer les termes comme *explicite* ou *implicite* ? La signification étant conçue alors comme locale et émergente, il devient difficile de parler en termes proposés en pragmatique : le statut explicite ou implicite d'un contenu se présente alors comme un statut fluctuant, changeant d'un instant de l'interaction à l'autre. De plus, il conviendrait, dans la perspective conversationnaliste, d'attribuer à ce statut la valeur que lui attribuent manifestement les participants, c'est-à-dire qu'il conviendrait de considérer un contenu comme étant implicite s'il est indiqué d'être interprété comme tel par les participants. Autrement dit, dans cette conception, un contenu peut être analysé comme étant implicite dès lors que les participants exhibent qu'il ait été traité comme tel, sur la base de leurs contributions verbales successives. Or, cela s'éloigne de la définition même de l'implicite telle qu'elle a pu être formulée en pragmatique : ce qui est dit sans

pour autant faire l'objet du dire, ou encore, ce qui doit être inféré pragmatiquement à partir de la forme linguistique de l'énoncé et compte-tenu du contexte d'énonciation.

En effet, nous nous situons là à deux niveaux d'analyse très différents : selon les préconisations de la pragmatique, il faudrait tenir compte des enjeux se situant au niveau du déclenchement d'un processus interprétatif particulier ; et selon les préconisations de l'analyse conversationnelle, il est indispensable de démontrer la *conséquentialité procédurale* (« procedural consequentiality », Schegloff, 1991, 1992b) de l'occurrence d'un contenu traité comme implicite. Ce dernier point nécessite quelques clarifications. La notion de conséquentialité vise à rendre compte des relations qui se tissent entre un phénomène conversationnel particulier et son orientation vers le contexte dans lequel il se produit. En d'autres termes, un phénomène conversationnel peut être considéré comme conséquential dans la conversation lorsqu'il en impacte le déroulement. Ainsi, il convient de démontrer la conséquentialité procédurale d'un phénomène dans la démarche conversationnaliste, en se posant la question suivante, suggérée par Schegloff :

“what does the form of the talk show about recipient design¹² considerations and about orientation to context (institutional, social-structural, sequential, or whatever)”. Because we “know” that not everything said in some context (institutional or other) is relevantly oriented to that context.
(Schegloff, 1991 : 62).

La question que nous devons nous poser alors est la suivante : l'implicite et l'explicite dans la conversation, sont-ils conséquential dans l'interaction ?

L'aspect ponctuel, dynamique et émergent du statut implicite ou explicite suggère une autre approche de l'opposition. Plus particulièrement, il nous semble plus adapté de considérer l'explicite et l'implicite comme étant non pas des statuts « figés » mais plutôt comme étant des statuts dynamiques. Ce qu'il devient alors possible d'analyser, en combinant les deux points de vue, conversationnaliste et pragmatique, c'est le *devenir* d'un contenu oscillant entre

¹² En analyse conversationnelle, le terme *recipient design* renvoie aux façons dont le format du tour de parole rend compte d'un ajustement du locuteur vis-à-vis de son interlocuteur (du point de vue lexical, grammatical, épistémique etc.) (Sacks et al., 1974 : 727). Voir plus loin dans cette section pour une définition plus exhaustive.

les statuts explicite et implicite. Ainsi, ce qui nous intéressera plus particulièrement, c'est la manière dont les participants *transforment* un contenu sur le plan de son statut : nous nous focaliserons ainsi dans la suite de ce travail sur la façon dont un contenu *devient explicite* ou *est explicité* à travers l'enchaînement de tours de parole. En reprenant la terminologie pragmatique, ce qui nous intéressera c'est donc le processus de formulation de l'implicature : or, en formulant l'implicature, le participant la fait passer du statut de « non dit » au statut de « dit ». C'est en cela que nous parlerons de *faire devenir explicite*. Nous entendrons donc par là le processus d'articulation d'un contenu exhibant que ce contenu a été *inféré* du contenu des contributions verbales qui précèdent. Notons que, bien que ce ne soit pas l'objet de notre étude, la transformation inverse est également envisageable : il serait également intéressant de décrire les cas de figure où un contenu *devient implicite*. Dans ce cas, nous pouvons imaginer qu'il s'agirait notamment des séquences de « private joke », ou encore des séquences ironiques, dans lesquelles un événement conversationnel devient une référence stable pour les participants, à un tel point qu'ils ne nommeraient plus cet événement de manière explicite¹³.

Comment déterminer alors que les participants indiquent qu'un contenu passe du statut implicite au statut explicite sur la base de leur production verbale ? Il nous semble que l'étude du format du tour de parole (« turn design ») et du *formatage en fonction du récepteur* (« recipient design »)¹⁴ sont des points d'entrée intéressants pour cette analyse. Rappelons la définition que donnent Sacks *et al.* au *recipient design* :

By 'recipient design' we refer to a multitude of respects in which the talk by a party in a conversation is constructed or designed in ways which display an orientation and sensitivity to the particular other(s) who are the co-participants. In our work, we have found recipient design to operate with regard

¹³ L'émergence d'une pratique partagée, qu'elle soit de nature verbale ou multimodale, semble particulièrement intéressante à analyser pour ce deuxième type de transformation de la signification. Nous pensons ici notamment aux travaux de Deppermann (à paraître) sur l'histoire interactionnelle (« interactional history »), montrant sur l'exemple d'une étude longitudinale au sein d'une auto-école, que les dispositifs conversationnels employés par les participants tendent à se « simplifier », ou du moins à être plus « économiques », dès lors que les participants partagent une histoire interactionnelle assez longue.

¹⁴ Dans ce qui suit, nous allons employer le terme anglais de *recipient design* plutôt que son équivalent français, plus long.

to word selection, topic selection, admissibility and ordering of sequences, options and obligations for starting and terminating conversations, etc.
(Sacks *et al.*, 1974 : 727)

Ainsi, la forme que prend un tour de parole contient des indices relevant de l'ajustement que le locuteur fait par rapport à son interlocuteur. Ces indices, comme l'écrivent Sacks *et al.* peuvent être de natures diverses : lexicales, thématiques, etc. Deppermann (2014) à son tour formule la caractéristique suivante du *recipient design* :

Mostly, recipient design is indexical, i.e., it presupposes assumptions about the partner which often can be inferred from the recipient-designed turn with more or less certainty. Indexical meanings of recipient design are not coded in linguistic forms, but have to be gleaned from the sequential and larger interactional and social contexts of the recipient-designed turn.
(Deppermann, 2014 : 19)

Le *recipient design* peut donc être également analysé à une échelle plus large, dépassant le tour de parole et allant de la séquence au contexte interactionnel.

Ce concept est particulièrement intéressant dès lors que l'on parle de la signification, et plus particulièrement de l'*explicitation* ou le *devenir explicite* d'un contenu, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, c'est par le biais de l'orientation que le locuteur manifeste dans son tour de parole envers son interlocuteur qu'il doit, d'une façon ou d'une autre, indiquer le statut explicite ou implicite d'un contenu. Nous pensons là plus précisément au fait que si un contenu est formulé comme *allant de soi* pour le locuteur, c'est que ce dernier considère qu'il va également de soi pour son destinataire, au cas contraire il « tente sa chance ». C'est alors dans le deuxième temps, celui de la réaction, que nous pourrons, en tant qu'analyste, observer si les deux participants sont sur la même longueur d'onde interprétative ou non. C'est aussi dans la forme et l'orientation que prendra le premier tour de parole que nous pourrons, *a posteriori*, relever les indices d'ordre contextuel (historiques, par exemple) que le locuteur convoque dans son (ou ses) tour(s) de parole.

Dans cet aperçu sur la conception du contexte et de la signification dans la conversation, nous avons tâché de montrer que la signification, et plus particulièrement l'opposition explicite-implicite, nécessitent d'être approchés différemment dès lors que l'on se situe dans le cadre conversationnaliste. Nous avons proposé de les considérer comme étant des phénomènes à la fois locaux et

dynamiques, ce qui nous amène à les observer du point de vue de leur *transformation*. Dans ce qui suit, nous proposons un aperçu de deux pratiques conversationnelles directement impliquées dans cette transformation : la réparation et la formulation.

1.3.2. La réparation

La réparation est une configuration conversationnelle qui a été dans un premier temps mise en évidence par Schegloff *et al.* (1977) : il s'agit de la manière dont les interactants résolvent les problèmes liés à la production, à la réception et à la compréhension. Il s'agit là d'une séquence qui interrompt le cours d'action, le mettant en suspens le temps de la résolution du problème. La réparation est un dispositif conversationnel en trois temps : (a) l'occurrence du « problème » (« trouble » ou « repairable »), (b) l'initiation de la réparation et (c) la résolution ou la réparation à proprement parler. L'on distingue habituellement quatre types de réparations, sur la base de l'instance qui initie la séquence et l'instance qui « répare » :

- (1) *auto-réparation auto-initiée* (« self-initiated self-repair ») : le locuteur s'interrompt lui-même dans sa production afin de procéder à la résolution d'un problème qu'il identifie dans sa propre production ;
- (2) *auto-réparation hétéro-initiée* (« other-initiated self-repair ») : un autre locuteur indique rencontrer un problème dans le traitement d'un tour de parole précédent et initie la réparation. Le premier locuteur procède alors à la résolution du problème dans le tour de parole qu'il a produit précédemment ;
- (3) *hétéro-réparation auto-initiée* (« self-initiated other-repair ») : le locuteur identifie un problème dans son tour de parole et invite son interlocuteur à le résoudre ;
- (4) *hétéro-réparation hétéro-initiée* (« other-initiated other-repair ») : le ou les interlocuteur(s) relèvent dans le tour de parole d'un locuteur précédent un problème et procèdent à la résolution.

Nous pouvons illustrer chaque type de réparation par des exemples suivants, tirés de notre corpus et qui sont présentés ici dans leur version simplifiée. Nous avons indiqué en caractères gras l'initiation de la réparation et en caractères soulignés les réparations à proprement parler :

(11) *Auto-réparation auto-initiée* [corpus Kiwi]

ELI mardi j'ai pas cours (0.9) le mercredi j'ai euh:: (0.5)
qu'est ce j'ai:/ (.) j'ai syntaxe bon (.) comment j'ai pu
oublier ça/

(12) *Auto-réparation hétéro-initiée* [corpus Olives]

PIE et elles sont additionnables les réductions
EMI **quoi/**
PIE elles sont additionnables/

(13) *Hétéro-réparation auto-initiée* [corpus Kiwi]

ELI et:: le vendredi normalement j'ai une fois sur deux tu sais
int- euh::: hm **comment/**
BEA analyse conversationnelle

(14) *Hétéro-réparation hétéro-initiée* [corpus Olives]

PIE ((à FLO)) faut faire des euh la prochaine fois tu invites
émilie tu lui fais des grenouilles
EMI j'aime pas
PIE **mais non c'est les escargots**

Ces quatre exemples permettent d'illustrer les quatre configurations possibles pour la réparation. Elles permettent d'illustrer également le fait que différents types de « problème » peuvent avoir lieu dans la conversation : il peut s'agir d'un simple mal-entendu (« mishearing ») comme l'illustre l'exemple (12), comme il peut s'agir de cas de problèmes au niveau de la production du tour comme l'illustrent les exemples (11) et (13) (problèmes de mémoire en l'occurrence), ou encore de cas de figure concernant les savoirs des participants, comme l'illustre l'exemple (14).

Parmi ces différents types d'éléments « réparables » (*repairable*), ceux qui nous intéresseront plus particulièrement ici sont les problèmes liés à l'intercompréhension des participants. Schegloff (1987b) distingue notamment deux grands types de *repairable* liés à la compréhension : ceux qui relèvent d'un problème de référence (« problematic reference ») et ceux qui relèvent d'un problème de l'ordre de l'implicativité séquentielle (« problematic sequential implicativeness »), autrement dit, des cas où c'est l'action implémentée dans le

tour de parole qui semble poser un problème interprétatif (par exemple, son caractère sérieux ou non, ou encore un problème lié à la reconnaissance de l'intention du locuteur).

La réparation est un moment important dans la conversation, car il s'agit d'un moment tangible de l'instauration de l'intersubjectivité, *i.e.* de l'intercompréhension manifeste. La réparation est souvent suivie d'une « clôture » confirmant le caractère acceptable du tour de parole résolvant le problème. Par exemple :

- (14')
- PIE ((à FLO)) faut faire des euh la prochaine fois tu invites
émilie tu lui fais des grenouilles
EMI j'aime pas
PIE **mais non c'est les escargots**
→ EMI c'est les escargots que j'aime pas

Ici, EMI confirme la validité de la réparation produite par PIE. C'est donc à ce moment qu'elle rend « publiquement » valide cette réparation, exhibant ainsi ce qui doit être établi pour l'ensemble des participants : EMI n'aime pas les escargots, et non pas les grenouilles comme elle a pu le laisser entendre auparavant. La réparation est donc un mécanisme particulièrement intéressant du point de vue de l'établissement de ce qui est partagé par les participants : c'est là le but même de la réparation que de « clarifier », « stabiliser » quelque chose dans la conversation. Ce « quelque chose » peut être, bien évidemment, une signification particulière.

Les cas de réparation mettant en jeu la signification d'un contenu relèvent donc de la négociation de ce contenu. Un des cas prototypiques de négociation de la signification sont les réparations « en troisième position » (« third-position repair ») étudiées notamment par Schegloff (1992c). Il s'agit là des configurations dans lesquelles la réparation est initiée de manière « tardive », à savoir en troisième position par rapport au tour contenant le *trouble*. Ce sont là bien souvent des cas de malentendu (Traverso, 2003), puisque c'est l'interprétation d'un participant que le locuteur remet en question. Nous pouvons schématiser ce cas de figure comme suit :

Loc₁ : *Tour₁*
Loc₂ : *Tour₂ (réaction au Tour₁)* → le « trouble » : la réponse au *Tour₁*
Loc₁ : *Initiation de la réparation*

D'autres cas d'initiation de réparation autour de la signification d'un contenu ont été étudiés notamment par Maynard (2011a), Deppermann (2014), ou encore Benjamin (2012), concernant les initiations initiées par des préfaces de type « je veux dire » ou mettant en jeu des négations de ce qui précède.

De manière plus large, l'on parlera de structure *repair-like* dès lors que l'on rencontre dans la conversation une séquence à trois temps (« problème » – initiation – réponse) visant à résoudre un problème interactionnel. Nous l'avons vu, ces problèmes ont été pour certains bien définis, mais d'autres, notamment relevant de la signification, ont fait objet de moins de travaux en analyse conversationnelle.

1.3.3. La formulation

Parmi d'autres phénomènes conversationnels permettant de rétablir ou du moins de rendre visible l'intersubjectivité, on trouve celui de la *formulation*. La formulation a été introduite par Garfinkel et Sacks (1970) de manière suivante : « We shall speak of conversationalists' practices of saying-in-so-many words-what-we-are-doing as formulating » (1970 : 351). Ainsi, il s'agit dans la formulation de rendre intelligibles les actions accomplies par les participants, ou encore de les « gloser ». Notons que l'emploi du terme *formulation* en français relève ici d'un anglicisme : en effet, de nombreux travaux traitent d'un phénomène similaire sous le nom de *reformulation* dans les approches relevant de l'analyse du discours et de l'analyse conversationnelle francophones (Gülich & Kotschi, 1983; Martinot, 2015; Vion, 1992). Par *reformulation*, ces études renvoient à la pratique visant à revenir sur le discours d'un locuteur afin de le reprendre, le corriger ou encore l'expliquer. Le terme *formulation* dans ce cadre correspond au travail de la « mise en mots ». Nous allons néanmoins conserver l'usage du terme *formulation* dans cette section, qui renvoie à une pratique conversationnelle bien décrite dans le domaine des études anglo-saxonnes qui nous sont plus proches.

Depuis le travail pionnier de Garfinkel et Sacks, de nombreux travaux ont été consacrés à l'étude de la formulation dans la conversation, le premier étant celui de Heritage et Watson (1979), redéfinissant cette pratique en

mettant en évidence dans un premier temps trois propriétés permettant de rendre compte des liens qui existent entre le segment « formulé » et la formulation à proprement parler : la préservation, la suppression et la transformation (1979 : 129). De plus, Heritage et Watson proposent de distinguer les formulations de deux types qu'ils nomment respectivement *synthèse* (« gist ») et *conséquence* (« upshot »). Les formulations de type *synthèse* sont définies comme suit :

Members may, on occasion, formulate the sense or gist achieved thus far either in a conversation *in toto* or in some foregoing section of the conversation. Such formulations may, and frequently do, come to constitute clarifications, or demonstrations of comprehension or intouchness with the talk thus far.
(Heritage & Watson, 1979 : 130)

Nous pouvons illustrer ce type de formulation par un exemple de notre corpus :

(15) *Formulation de type « synthèse »* [corpus Kiwi]

ELI ((en parlant du chauffage)) j` suis obligée de l` mettre à fond autrement il marche pas donc/ euh\ c'est un peu la loose quoi\
→ BEA ah mince (0.2) **c'est soit à fond soit zéro**

Ici, alors que ELI parle du chauffage dans son appartement, elle mentionne qu'elle est obligée de le mettre au maximum au risque de ne pas le voir fonctionner. BEA enchaîne ici avec une formulation de type *synthèse*, résumant en de nouveaux termes (« à fond » et « zéro ») ce que ELI vient de dire.

Quant au deuxième type de formulations mises en avant par Heritage et Watson, il s'agit des cas de figure où c'est une conclusion de ce qui précède qui est articulée dans le tour de la formulation :

Members may simply move directly to the formulation of upshots, which presuppose some unexplicated version of gist.
(Heritage & Watson, 1979 : 134)

Nous pouvons illustrer ce cas de figure par l'exemple suivant :

(16) *Formulation de type « conclusion »* [corpus Glasgow]

JUD ah oui bah j- donc j'ai passé dix jours donc avec ses colocs/ et ses colocs ils sont: euh espagnols aussi/
(0.5)
PAT hm hm
(0.4)

JUD donc entre eux ils parlent espagnol et catalan
 (0.7)
→ PAT **donc tu comprends rien**

Dans cet exemple, alors que JUD raconte son séjour en Espagne, elle mentionne d'avoir passé dix jours avec les colocataires de son ami, parlant tous espagnol et catalan entre eux. PAT enchaîne alors avec une formulation de conclusion introduite par *donc*.

Nous pouvons d'ores et déjà entrevoir la particularité de cette pratique conversationnelle, qui semble se rapprocher considérablement du type de phénomène qui nous intéresse : celui de la *transformation* du statut implicite d'un contenu en statut explicite. En effet, par le biais des formulations, les participants cherchent à « figer » dans le flux conversationnel un contenu informationnel, en l'articulant de sorte à préserver l'essentiel du contenu problématique (ou du moins, non stable puisque la formulation a lieu).

Notons qu'un grand nombre de travaux ont été réalisées autour de ce phénomène conversationnel, bien que le terme de « formulation » ne soit pas toujours explicitement nommé. Nous trouvons notamment dans les travaux de Schegloff (1996a) la description d'une pratique similaire qu'il dénomme *la confirmation des allusions* (« confirming allusions ») : Schegloff décrit notamment les cas de figure où une formulation de ce type est répétée en position suivante par le participant à qui la formulation s'adresse. Une autre pratique, dont la frontière conceptuelle avec la formulation nous paraît floue, est celle des *interprétations candidates* (« candidate understanding ») mise en avant par Heritage (1984), puis explorée dans des études successives (voir par exemple Antaki, 2012). Il s'agit là d'une pratique qui vise à faire confirmer l'interprétation faite par un locuteur :

in proposing a candidate understanding of what an earlier speaker had intended, the producer of an understanding check thereby invites that speaker to confirm (or disconfirm) the adequacy of that proposal.
(Heritage, 1984 : 319)

Tout comme les formulations, les interprétations candidates semblent opérer au niveau de la transformation informationnelle, ainsi qu'au niveau de la signification. Notons ici que dans la conception de Heritage et Watson les formulations déclenchent également une attente de confirmation de la part de l'interlocuteur : tout comme pour les interprétations candidates, les formulations

sont analysées comme étant des *responsive actions*. C'est en effet l'analyse de la formulation qui est adoptée dans la majorité des travaux (pour n'en citer que quelques uns, Antaki, Barnes, & Leudar, 2005; Beach & Dixon, 2001; Bolden, 2010; Persson, 2013).

La pratique de formulation est donc une pratique très large, relevant d'un processus de mise en mots des interprétations dans la conversation. Néanmoins, le terme d'*inférence* figure de manière furtive dans les études sur les formulations. C'est là en effet un sujet périlleux pour l'analyse conversationnelle et sur lequel nous reviendrons par la suite (voir Chapitre 4). Pour le moment, contentons-nous, au sujet de la formulation, d'en rester à ces cinq traits définitoires proposés par Deppermann (2011b), notant que chaque formulation est :

- **selective and aspectual**: it focuses specific properties of referents at the expense of others and, in doing so,
- is **contingent**: it is a possible, but not a necessary way of formulating the referent and its properties;
- **purports to be relevant**: the selection of a formulation among possible others is made with respect to [...] pragmatic requirements and purposes;
- **inference rich**;
- **constructive**: it provides a way of seeing things, i.e., it conceptualizes the situation talked about in a certain way.

(Deppermann, 2011b : 118, notre emphase).

Nous voyons là un large éventail de propriétés des formulations qui confirment son implication dans les pratiques de co-construction de la signification en interaction. Néanmoins, au vu de l'étendue des phénomènes conversationnels pouvant entrer dans cette catégorie, nous ferons peu référence à la formulation telle qu'elle est définie ici. La pratique que nous analyserons, celle de l'explicitation, relève, bien entendu, de la classe des formulations, mais nous la définirons avec grand soin afin d'obtenir une collection de données restreinte et cohérente.

1.4. Bilan : vers l'étude du processus d'explicitation

Dans ce chapitre nous avons commencé par retourner aux origines de l'opposition explicite-implicite qui a vu le jour en pragmatique. A travers le parcours théorique proposé, nous avons eu l'occasion d'apercevoir les problématiques que pose cette opposition, exprimant cependant un constat très simple : dans le discours, certains contenus sont transparents (explicites) et d'autres non (implicites). La tradition pragmatique amène à concevoir l'explicite et l'implicite comme relevant de statuts de contenus d'un énoncé, qui peuvent être différenciés selon la complexité de la démarche interprétative des destinataires. Ce que nous avons voulu mettre en évidence, c'est la complexité de définir les phénomènes linguistiques pouvant être considérés comme relevant de l'implicite : chaque modèle propose ainsi sa vision de la répartition des implicatures, en offrant un appareillage de recouvrement de ces contenus. Par ailleurs, nous avons pu voir que peu d'importance est accordé dans ses études à des occurrences attestées d'énoncés, en contexte. Au contraire, certaines formes linguistiques sont considérées comme déclenchant « automatiquement » des implicatures (les implicatures scalaires en l'occurrence), ou encore le recouvrement des référents et la désambiguïsation de certains termes sont considérées comme étant automatiquement indicateurs d'une inférence.

Face à ces modèles, nous avons souhaité proposer une autre perspective pour la définition de l'explicite et de l'implicite, en adoptant le point de vue de l'analyse conversationnelle. Bien que les travaux dans ces domaines n'abordent pas le sujet à proprement parler, il est possible d'adopter ce point de vue en traitant de l'implicite et de l'explicite. En effet, nous avons montré qu'il convient alors de considérer ces deux concepts non pas comme des concepts abstraits renvoyant à des statuts de signification, mais de les considérer comme des étapes dans la transformation informationnelle au cours de la conversation. Nous avons donc tâché de montrer qu'il est possible de parler de l'implicite et de l'explicite du point de vue de leur *devenir* dans l'échange. S'il est discutable, à chaque instant, de statuer sur le statut implicite ou explicite d'un contenu dans la conversation, il est pertinent d'analyser la manière dont, à chaque instant suivant, ce contenu est traité : a-t-il été traité comme transparent ou

opaque ? pose-t-il problème au niveau de l'interprétation ? doit-il être *explicité*, c'est-à-dire *rendu explicite* ? Dans ce *devenir explicite* un contenu passe donc du statut de « non-dit » au statut de « dit ».

Ainsi, pour parler de l'explicite et de l'implicite dans la conversation, nous allons nous focaliser sur un processus conversationnel particulier : celui de l'*explicitation*. Ce processus concerne donc la transformation informationnelle que nous venons d'évoquer et permet d'aborder un aspect de l'émergence de la signification dans la conversation. Après avoir cerné ce qui nous intéresse, nous allons maintenant procéder à une analyse de ce processus, et plus particulièrement à son *implémentation* dans la conversation. Autrement dit, nous allons explorer les moyens linguistiques et les dispositifs conversationnels mis en place afin de *faire devenir explicite* un contenu. Mais avant, nous allons exposer la méthodologie que nous avons mis en place pour mener à bien ce projet.

Chapitre 2 — Décrire les processus d'explicitation dans la conversation : une analyse à plusieurs niveaux

Dans ce chapitre, nous allons exposer la méthodologie mise en place pour notre étude. Son objet étant la conversation, nous allons nous intéresser à un corpus de français parlé en interaction que nous présenterons ici. Ainsi, nous allons nous aligner avec la méthodologie pratiquée dans le domaine de l'analyse conversationnelle dont nous esquisserons les lignes directrices. Nous présenterons ensuite l'approche pour laquelle nous avons optée, consistant en une analyse mixte, combinant l'approche conversationnaliste des données et une visée modélisante, dans l'optique de « simuler » le déroulement du processus d'explicitation¹⁵. Alors que la première approche nous permettra d'élaborer une analyse séquentielle du processus d'explicitation, la deuxième apportera des éléments complémentaires pour l'analyse.

Ce niveau d'analyse supplémentaire, bien qu'il représente un défi dans le cadre d'un travail qui se revendique conversationnaliste, nous semble être particulièrement pertinent à explorer. Plus particulièrement, et comme nous l'avons mentionné plus haut, la description des processus liés à la signification en interaction s'avère fastidieuse dans le cadre de l'analyse conversationnelle. La question principale qui se présente alors à l'analyste est celle de la définition du phénomène conversationnel qui constituera le focus de l'étude : comment le délimiter et comment le repérer dans un corpus de langue parlée ? Comment rendre compte des processus interprétatifs en jeu tout en restant « proche » des données et des événements pertinents pour les participants eux-mêmes ? Autrement dit, comment éviter d'adopter la posture d'un analyste « omniscient » en proposant une analyse émique, attachée à la temporalité et aux « imprévus » de l'interaction, tout en tenant compte des processus inférentiels en jeu ?

¹⁵ Nous reviendrons sur ce que nous entendons par modèle dans la section 2.2 de ce chapitre.

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons fait le choix dans ce travail de convoquer des dispositifs théoriques plutôt éloignés de l'analyse conversationnelle, mais partageant avec elle l'intérêt pour la grammaire de l'interaction verbale : la modélisation du dialogue, que nous exposerons dans ce chapitre. Nous considérons que faire appel à ces modèles nous permet d'avoir un regard plus large sur la structure et le déroulement de la conversation qui ont été ainsi modélisés, voire formalisés avec des outils mathématiques ou logiques. Ce regard différent sur la grammaire interactionnelle nous permettra d'apporter des éléments supplémentaires à l'analyse du processus d'explicitation, grâce notamment à une manière particulière de concevoir le contexte conversationnel.

Dans ce qui suit, nous présentons dans un premier temps les aspects méthodologiques de notre étude, en exposant notre démarche, les données ainsi que les objectifs principaux de l'analyse (section 2.1). Nous argumentons dans un deuxième temps en faveur de l'élaboration d'un modèle pour l'étude des processus d'explicitation (section 2.2). C'est également dans ce deuxième temps que nous présenterons le domaine de la modélisation du dialogue.

2.1. Les aspects méthodologiques de l'étude

Nous allons dans ce premier temps présenter notre démarche générale en vue de l'analyse des processus d'explicitation dans la conversation. Le premier niveau d'analyse que nous présenterons relève de l'analyse séquentielle, i.e. de la mise en évidence de la machinerie par laquelle se déploie l'explicitation. Pour ce faire, nous allons nous aligner avec la méthodologie pratiquée dans le domaine de l'analyse conversationnelle.

2.1.1. Les canons de la méthodologie conversationnaliste

Comme nous l'avons exposé précédemment, l'objectif principal de l'analyse conversationnelle consiste en l'analyse des pratiques des participants à une interaction, avec un focus particulier sur le déploiement séquentiel de celles-ci. Ainsi, ce que cherchent à démontrer ces analyses, c'est que l'interaction est organisée à tout moment :

The central goal of conversation analytic research is the description and explication of the competence that ordinary speakers use and rely on in participating in intelligible, socially organized interaction. At its most basic, this objective is one of describing the procedures by which conversationalists produce their own behavior and understand and deal with the behavior of others.
(Atkinson & Heritage, 1984 : 1)

Pour cela, l'analyse conversationnelle s'attache tout particulièrement à l'étude des données « naturelles » (*naturally occurring data*) issues des enregistrements audios et vidéos. Le travail de terrain en vue d'obtenir ces données doit ainsi prendre en compte le fait qu'il s'agit de décrire « des interactions qui auraient eu lieu même en l'absence du chercheur et qui n'ont pas été élicitées ou orchestrées par lui en vue de leur enregistrement » (Mondada, 2008 : 882).

L'importance accordée à l'écologie des données se retrouve à toutes les étapes d'une entreprise conversationnaliste. Ainsi, les données sont, suite à leur recueil, transcrites afin de rendre compte des particularités de production des participants, aussi bien au niveau verbal que multimodal (gestes, regards,

postures). Ces transcriptions peuvent prendre un degré de granularité plus ou moins fin, mais doivent rendre compte aussi fidèlement que possible de ce qu'il se passe dans l'interaction donnée.

L'exposition aux données est donc une étape cruciale dans la démarche conversationnaliste, permettant à l'analyste de se « plonger » dans l'interaction à laquelle il s'intéresse et de minimiser son regard « extérieur ». Le phénomène ou « l'épisode » sélectionné pour l'analyse est ensuite abordé en deux temps, selon le modèle analytique proposé par ten Have :

The researcher, then, tries to make sense of the episode, using mainly his common sense [...]. This knowledge is in principle procedurally similar to the one used by the interactants themselves in recognizing and producing the episode under consideration.

[...]

In a next step, the researcher tries to explicate the interpretation, previously produced on common sense grounds. [...] In this phase of the analysis the researcher uses both the details of the interaction and his own membership knowledge as a resource for the study of knowledge used by the participants in bringing off the sequence under consideration.

(ten Have, 1990 : 33-34)

L'enjeu est donc ici de tâcher d'apporter des éléments de preuve à la première phase de l'analyse « intuitive » grâce à des observations détaillées des phénomènes conversationnels qui entrent en jeu. La question sous-jacente est celle de savoir comment le phénomène observé a été produit méthodiquement et de manière située par les participants (Mondada, 2008 : 885).

De manière générale, deux options se présentent à l'analyste : l'analyse de cas (*single case study*) ou bien l'analyse de collection. Dans le premier cas, l'analyste se focalise sur une interaction particulière qu'il explore de manière détaillée. Comme le note Traverso (2008 : 318), cette première méthodologie d'analyse permet d'aborder en finesse les questions de structuration, de séquentialité, les cadres participatifs¹⁶, etc. Quant à la deuxième option, celle de l'analyse d'une collection, elle vise à s'intéresser à un même phénomène attesté dans plusieurs extraits. En cela, la deuxième approche nécessite une

¹⁶ Le cadre participatif (*participation framework*) est un dispositif analytique introduit par Goffman (1974a) visant à rendre compte des rapports qui s'établissent entre les participants dans le cadre de leur interaction, ainsi que des statuts qui émergent alors pour chaque participant.

démonstration de l'appartenance des différentes attestations du phénomène à une même catégorie, et amène à s'intéresser à la récurrence des formes et formats.

Le focus d'une recherche conversationnaliste sont les *pratiques* des participants, c'est-à-dire des dispositifs permettant d'accomplir une action particulière. Voici comment Heritage formule la définition de la pratique conversationnelle :

A 'practice' is any feature of the design of a turn in a sequence that (i) has a distinctive character, (ii) has specific locations within a turn or sequence, and (iii) is distinctive in its consequences for the nature or the meaning of the action that the turn implements.
(Heritage 2010 : 214).

On peut donc définir une pratique conversationnelle comme étant le produit d'un format (linguistique, syntaxique, prosodique etc.), d'un positionnement séquentiel (i.e. initiant une séquence ou une action « en réponse ») et un fonctionnement particulier, conséquentiel, au sein de la conversation, permettant d'accomplir une action. Nous reviendrons sur la notion de pratique dans le chapitre suivant où nous introduirons la pratique qui nous intéressera dans la suite de ce travail : la pratique d'explicitation (voir Chapitre 3).

Nous nous sommes alignée à cette démarche méthodologique pour notre étude. Ainsi, nos analyses ont porté sur des données authentiques, tirées de la base de données de français parlé en interaction CLAPI, transcrite avec la convention mise en place au laboratoire ICAR (convention ICOR, voir Annexe).

2.1.2. Les données : un corpus de français parlé en interaction

Le corpus pour notre étude a été tiré de la banque de données multimédia CLAPI (Corpus de Langue Parlée en Interaction¹⁷), mise en place au laboratoire ICAR. Cette plateforme réunit des données audiovisuelles d'interactions naturelles dans de nombreux contextes : conversations entre amis, interactions

¹⁷ <http://clapi.icar.cnrs.fr/>

en situation de commerce, conversations en ligne, réunions de travail et visites guidées. De par sa diversité et sa taille (63 heures de données au total), CLAPI a été l'objet de nombreuses études portant sur le français parlé en interaction, explorant les différentes facettes des situations sociales représentées (voir par exemple Groupe ICOR, 2008a; Groupe ICOR, 2008b; Groupe ICOR, 2007; Groupe ICOR & Guinamard, 2014; Groupe ICOR, 2014).

Notre attention s'est portée sur une situation sociale particulière : les conversations entre amis, et plus particulièrement les situations d'apéritif ou de repas. Il s'agit là de rencontres informelles entre personnes ayant une relation plus ou moins proche en dehors de l'interaction enregistrée. Ce type d'échanges peut être qualifié de « conversation familière »¹⁸. Son caractère informel ainsi que les relations existant entre les participants nous ont amenée à penser que des occurrences de « non-dits » ou du moins, des contenus véhiculant des informations « tenues pour acquises », puissent y être présentes. Or, dès lors que ce type de contenus sont présents, ils sont susceptibles d'être sujets à une explicitation. Cela est d'autant plus intéressant dans une situation entre des personnes qui se connaissent et partagent une *histoire interactionnelle*¹⁹ : ils sont donc susceptibles à mobiliser un grand nombre de ressources partagées pour se comprendre. Enfin, les situations informelles, telles que des repas ou apéritifs entre amis, n'ont pas d'enjeu particulier quant à l'évolution de la relation entre les participants. Le fait que des rencontres de ce genre aient lieu fait intégralement partie de cette relation. De plus, contrairement à des situations en contexte professionnel par exemple, une rencontre entre amis ne met pas en jeu des asymétries hiérarchiques entre les participants. Ce dernier aspect est particulièrement important dans le cas de l'explicitation puisque les participants sont alors sur un même pied d'égalité face à la co-construction de la signification, et ce processus serait moins susceptible d'être compromis par des jeux de pouvoir par exemple.

¹⁸ Traverso définit les propriétés suivantes pour la conversation familière : la prédominance de l'informel et du léger, la présence d'une complicité entre les participants (1996 : 12-14).

¹⁹ Nous reviendrons sur la notion d'histoire interactionnelle (ou historique interactionnel) que nous empruntons à Deppermann (à paraître) (voir Chapitre 4, section 4.3.2). Ce concept renvoie, *grosso modo*, au vécu interactionnel des participants à travers plusieurs rencontres, ainsi qu'aux savoirs qui sont collaborativement construits au cours de ses rencontres.

Ce qui nous a intéressé pour cette étude, ce sont les processus par lesquels les participants parviennent à rendre un contenu explicite. Ainsi, nous avons opté pour un travail sur une collection d'extraits et non pas sur une analyse détaillée d'une unique interaction. Nous avons ainsi sélectionné dans la plateforme CLAPI les six interactions correspondant à la situation d'interaction entre amis : deux repas (corpus « Kiwi » et « Olives ») et quatre apéritifs (corpus « Chat », « Pois », « Glasgow » et « Rupture »). Voici un tableau permettant de visualiser les dispositifs et les propriétés de chaque corpus :

Nom	Nombre de participants	Durée
Kiwi	3 : ELI (hôte), BEA, MAR (invitées)	31min 20s
Olives	3 : EMI, PIE (hôtes), FLO (invitée)	29min 24s
Chat	4 : JUL, LAU (hôtes), CLA, JEA (invités)	31min 55s
Pois	3 : JUL (hôte), ANN, ROM (invités)	37min 32s
Glasgow	2 : JUD (hôte), PAT (invitée)	1h 21min 23s
Rupture	3 : JUS (hôte), ALB, ARN (invités)	33 min
Durée totale		4h 4min 34s

Tableau 1 : Éléments descriptifs du corpus étudié.

Chaque corpus correspond ainsi à une rencontre entre deux à quatre personnes, à domicile d'un des participants. L'occasion pour cette rencontre filmée est un repas ou un apéritif, lors duquel les participants sont disposés assis autour d'une table. Les corpus « Kiwi » et « Glasgow » concernent des interactions entre amies de longue date : la rencontre est alors un moment dans lequel les amies se racontent les dernières nouvelles. Les corpus « Olives », « Chat », « Pois » et « Rupture » concernent des interactions entre un hôte (un couple d'hôtes dans le cas de « Chat » et « Olives ») et un invité ou un couple d'invités amis. Ainsi, ces quatre derniers corpus permettent également d'avoir un aperçu sur la manière dont une interaction se déroule en présence d'un couple, ce qui n'est pas sans intérêt pour les moments d'explicitation, notamment sur le plan des asymétries des savoirs et des histoires interactionnelles.

2.1.3. La constitution de la collection de travail

A ce stade, nous avons défini le focus de notre étude (les processus d'explicitation) ainsi que notre corpus. La question qui se pose alors est celle de la constitution de la collection d'extraits dans lesquels l'enjeu est celui de l'explicitation d'un contenu. En continuité avec notre travail réalisé dans le cadre du diplôme de Master portant sur la négociation des contenus implicites dans l'interaction (Chernyshova, 2015), nous avons raisonné de la manière suivante :

- Rendre un contenu informationnel explicite renvoie au processus de *transformation* du statut de ce contenu de « implicite » vers « explicite ».
- Le participant initiant l'explicitation a donc « une idée » de ce qu'un contenu particulier *veut dire* avant de le rendre explicite auprès des autres participants.
- Ce que le participant cherche à faire, c'est donc une sorte de réparation ayant pour élément déclencheur (ou *trouble*) un contenu qu'il désigne comme étant « implicite ».
- Il convient donc de relever dans le corpus des réparations dont le déclencheur, le *trouble-source*, est le statut « implicite » d'un contenu.
- Ces réparations seraient initiées par la proposition d'un participant quant à la signification d'un contenu particulier, apparaissant dans un tour de parole précédent.

Ainsi, nous avons procédé au repérage des séquences ayant ce profil : des séquences de réparation, initiées par une proposition, un « candidat », formulant la signification d'un contenu particulier. La structure focale a donc été celle qui se déroule en deux temps : l'initiation de l'explicitation par la formulation d'une proposition (rendant compte de l'interprétation que se fait le participant d'un contenu particulier), puis la phase de validation ou de refus de cette proposition par un autre participant. Rétrospectivement, l'élément déclencheur de la séquence peut être localisé dans les tours de parole qui précèdent les échanges de ce type. En (17) nous avons représenté le « squelette » du format recherché :

- (17) Loc_1 : tour₁ (*trouble*)
 Loc_2 : proposition d’une interprétation de tour₁
 Loc_1 : validation ou refus de la proposition

La particularité de ces séquences réside dans le fait qu’un *processus inférentiel* a eu lieu et est exhibé par le participant initiant l’explicitation. Nous entendons par là que le participant proposant un « candidat » manifeste qu’il a procédé à un raisonnement à partir de ce qui a été dit, et compte-tenu de ce qu’il sait, afin de formuler ce candidat. Ces moments sont donc particulièrement intéressants pour rendre compte de la manière dont les participants procèdent à des inférences dans leur interprétation : ce sont là les moments où l’inférence devient « tangible », dans le sens où elle est exhibée, rendue publique. Les éléments qui composent ce tour de formulation du « candidat » comporteraient donc des indices sur la manière dont le participant a procédé pour inférer ce qu’il a inféré. Comme nous le montrerons ultérieurement, dans ces cas, il est possible de montrer que les inférences produites par les participants relèvent en réalité d’une même classe : ce sont des inférences produites en mobilisant un type de raisonnement particulier, celui de l’abduction (voir Chapitre 4, section 4.3.1). Nous appellerons ainsi les tours de parole jouant ce rôle de proposition d’une inférences les *inférences candidates* (voir Chapitre 3).

Cette première définition de l’explicitation nous a permis, suite à de nombreuses « écoutes et réécoutes » du corpus, d’arrêter notre collection à quarante-neuf extraits dans lesquels une réparation de ce type est présente. Le tableau suivant indique le nombre d’extraits relevés pour chaque corpus :

Nom	Nombre occurrences	Nom	Nombre occurrences
Kiwi	12	Pois	5
Olives	7	Glasgow	15
Chat	3	Rupture	7
Nombre total d’occurrences			49

Tableau 2 : Le nombre de séquences relevées par corpus.

Une autre question se pose quant au repérage des extraits qui constituent notre collection : celle de la portée de l'explicitation. En d'autres termes, comment délimiter l'unité qui est explicitée ? S'agit-il d'un mot ? d'un énoncé ? d'un tour de parole ? Ainsi, il devient pertinent de procéder à une segmentation des extraits sélectionnés. Les études sur des corpus de langue parlée en interaction proposent pour la plupart des segmentations fondées non pas sur la notion d'énoncé, mais plutôt sur la notion d'*unité*. Dans le paradigme conversationnaliste, il s'agit plus précisément des *unités de construction de tour* (TCU, voir Chapitre 1, section 1.2.2).

D'autres études adoptent plutôt une segmentation en *unités illocutoires* (UI) (entre autres, Deulofeu, Duffort, Gerdes, Kahane, & Pietrandrea, 2010; Pietrandrea, Kahane, Lacheret, & Sabio, 2014) : unités correspondant à l'accomplissement d'un acte illocutoire²⁰ (assertion, interrogation, injonction) (voir Benzitoun *et al.*, 2010). De manière générale, la question des unités dans la langue parlée, et donc la segmentation de l'oral, amène à revoir la notion même d'énoncé ou de phrase (Rossi-Gensane, 2007). Comme le montre la discussion menée dans Deppermann et Proske (2015), il n'y a pas de consensus sur une segmentation universellement partagée pour les données de langue parlée en interaction. Par ailleurs, les recherches en cours autour de l'élaboration d'une segmentation en unités interactionnelles montrent la possibilité de liens qui peuvent être opérés entre la segmentation en TCUs et en UIs²¹. En ce qui concerne notre travail, nous adopterons une posture moins forte en matière de segmentation : dans le cas d'un tour de parole à plusieurs unités, nous le segmenterons en unités illocutoires car nous considérons qu'elles sont porteuses de contenu informationnel (puisqu'elles sont porteuses d'un acte illocutoire). Ce choix est également motivé par la complexité de la définition du TCU que nous avons abordée auparavant (voir Chapitre 1, section 1.2.2).

²⁰ La notion d'illocutoire fait ici écho à la théorie des actes de langage (Austin, 1962) et renvoie à l'acte accompli « en disant quelque chose » par opposition à l'acte « de dire quelque chose » (voir également Chapitre 1, section 1.1.4, Note 4).

²¹ Voir notamment le projet SegCor, en cours aux laboratoires ICAR et IDS (Mannheim). <http://www.agence-nationale-recherche.fr/Projet-ANR-15-FRAL-0004>

2.1.4. Objectifs principaux de l'analyse

Notre étude se situe dans le domaine de l'analyse conversationnelle et a pour objectif de décrire un processus particulier impliqué dans la co-construction de la signification en interaction : celui de l'explicitation. Nous avons défini « l'objet conversationnel » qui nous intéresse : les séquences de réparation dans lesquelles figure une transformation du statut « implicite » d'un contenu vers le statut « explicite », par le biais d'une proposition d'une *inférence candidate*. Cette proposition consiste pour un participant à formuler ce qu'il a inféré d'un tour de parole précédent indiquant ainsi (i) que le contenu de l'inférence candidate est une (re)formulation d'un contenu précédent et (ii) qu'une démarche inférentielle a été mise en place pour accéder à ce contenu précédent. Nous appellerons ces séquences les *séquences d'explicitation*.

L'outillage analytique de l'analyse conversationnelle nous permettra ainsi de proposer dans un premier temps une description séquentielle de cette configuration conversationnelle. Ainsi, nous allons dans le chapitre suivant (voir Chapitre 3) exposer en détail les différentes étapes de la réalisation de la séquence d'explicitation ainsi que ces propriétés.

Le pas suivant consisterait à établir une typologie des séquences d'explicitation dans notre collection. Pour cela, il convient de choisir un critère permettant de distinguer les différentes occurrences que nous avons relevées. Traditionnellement, en analyse conversationnelle, cette typologie peut être établie sur la base des propriétés séquentielles (par exemple, les types d'initiation et de résolution des séquences d'explicitation) ou encore sur la base des formats présents dans les séquences (par exemple, les formats des inférences candidates). Cependant, comme nous avons pu le mentionner précédemment, la particularité des séquences d'explicitation est qu'elles permettent d'avoir un aperçu des processus inférentiels dans lesquels s'engagent les participants. Ainsi, il nous a paru particulièrement intéressant de proposer une typologie qui serait en lien avec ces processus, et plus particulièrement en lien avec le traitement de l'information dans la conversation. Pour cela, nous avons fait appel au domaine de la modélisation du dialogue, choix dont nous tâcherons de montrer la pertinence, afin de proposer notre propre modélisation de la séquence d'explicitation (voir Chapitre 4). Les éléments de cette modélisation nous

serviront ainsi de critère discriminatoire dans l'établissement de notre typologie (voir Chapitre 5).

Un autre objectif qui est de rigueur consiste à explorer en détail les formats de réalisation des inférences candidates : quelles formes linguistiques (marquage linguistique, prosodique, etc.) sont présentes dans notre collection ? y a-t-il des correspondances entre ces formes et la typologie établie ? Nous tâcherons également de répondre à ces questions dans la suite de ce travail (voir Chapitre 6).

En résumé, nous pouvons formuler trois objectifs principaux des analyses qui seront présentés dans la suite de ce travail : (i) description séquentielle des séquences d'explicitation, (ii) description des formats linguistiques présents dans les séquences étudiées et (iii) modélisation de la pratique d'explicitation telle qu'elle a été définie ici. C'est en vue de ce dernier objectif que nous allons maintenant aborder le sujet de la modélisation, en nous appuyant sur le champ de recherches en modélisation du dialogue.

2.2. La modélisation : un niveau d'analyse supplémentaire

Parallèlement aux études menées dans le domaine de l'analyse conversationnelle, des travaux dans d'autres domaines s'intéressent également à la grammaire de l'interaction. Nous allons ici exposer une partie de ces travaux, ceux qui relèvent de la modélisation du dialogue. Nous considérons que les apports des travaux dans ce domaine sont particulièrement intéressants à mettre en lien avec les apports de l'analyse conversationnelle, et, de manière plus spécifique, certains modèles nous semblent pouvoir constituer un point de départ solide pour notre propre étude.

Cette démarche est peu orthodoxe pour une étude se revendiquant de l'analyse conversationnelle. Néanmoins, les modèles que nous exposerons ici comportent des éléments qui résonnent de manière intéressante avec l'analyse conversationnelle, voire permettent de *compléter* les outils analytiques que nous avons exposé plus haut (voir Chapitre 1). Nous allons ainsi dans un premier temps argumenter en faveur de la modélisation en tant que niveau d'analyse supplémentaire pertinent (section 2.2.1). Nous allons en suite exposer les grands traits de la modélisation du dialogue mobilisant les états informationnels des locuteurs (section 2.2.2), puis plus en détail le modèle KoS (*conversation-oriented semantics*) élaboré dans ce cadre par Ginzburg (2012), en guise d'illustration de ces approches (section 2.2.3).

2.2.1. Modéliser une pratique conversationnelle : enjeux et finalités

D'après la définition que nous avons proposée pour la séquence d'explicitation, et qui nous a servi de ligne directrice dans la constitution de notre collection, il est indispensable de tenir compte des processus inférentiels dans notre analyse de l'explicitation. Or, parler d'inférence dans la perspective conversationnaliste semble difficile : en effet, ce processus cognitif relève d'un raisonnement « interne » des participants, auquel l'analyste ne peut avoir accès dès lors qu'ils se situe dans une démarche émique. Afin de pallier cette difficulté

analytique, il nous semble pertinent d'adopter une perspective différente, notamment en considérant l'inférence du point de vue du traitement de l'information dans la conversation.

Nous proposons donc de considérer la co-construction de la signification, et plus particulièrement le processus d'explicitation, comme étant lié à une *transformation informationnelle*. Autrement dit, l'idée est de considérer l'explicitation comme le passage d'un contenu d'un état à un autre, d'un état non explicite à un état explicite, d'un état *instable* à un état *stable*. En effet, puisque la séquence d'explicitation est une structure relevant de la classe des réparations, son effet principal sur le déploiement de l'échange est celui de la stabilisation : à l'issue de la séquence d'explicitation, le contenu explicité devient publiquement disponible dans le sens où sa signification (potentiellement ou effectivement) problématique a été « mise à plat » par les participants. L'inférence devient alors le processus clé dans cette transformation informationnelle, et les occurrences des inférences candidates dans les données en deviennent ainsi des attestations concrètes, descriptibles pour l'analyste.

Dans cette démarche, notre tâche consiste donc à reconstruire les parcours interprétatifs des participants dans les séquences d'explicitation à partir des indices présents dans leurs productions verbales : quels éléments informationnels sont à leur disposition pour produire une *inférence candidate* ? quels éléments dans les inférences candidates indiquent l'information inférée ? plus généralement, comment se déroule le processus de stabilisation et de transformation informationnelle ? Répondre à ces questions permettrait à notre analyse de rendre compte de ce niveau lié à la gestion de l'information dans la conversation, bien que cela s'éloigne des canons méthodologiques et analytiques conversationnalistes. Toutefois, tant que nous approchons ces processus de gestion informationnelle depuis la perspective des interactants, *i.e.* en nous fondant uniquement sur les éléments linguistiques présents dans leurs tours de parole et sur les éléments séquentiels révélant les relations entre les différents moments du processus d'explicitation, ce changement de perspective ne pose pas problème. Il consisterait ainsi seulement à mobiliser des outils analytiques venant d'autres horizons, et plus particulièrement venant du domaine dédié à ce sujet : la modélisation du dialogue.

Le recours à ce dispositif analytique, plus formel vis-à-vis de l'interaction, nous amène à situer notre étude entre le qualitatif et le quantitatif. Afin de décrire ce que représente le processus inférentiel dans le cas de l'explicitation, il est pertinent d'en esquisser le « squelette » sur la base d'une analyse séquentielle : comment se déroule l'exhibition de l'inférence et que peut-on en déduire sur les éléments faisant partie de ce processus ? Nous montrerons par la suite que les outils proposés dans les modèles du dialogue, que nous présenterons plus loin (voir sections 2.2.2 et 2.2.3) permettent de concevoir un appareillage analytique intéressant afin de décrire la manière dont les participants infèrent dans l'interaction. L'approche que nous proposons ici vise donc à mettre en place un modèle du processus d'explicitation : un dispositif abstrait visant à rendre intelligibles les processus inférentiels observés dans les données, visant à « simuler les propriétés de l'objet d'étude » (Kahane & Gerdes, en préparation). L'objectif derrière la proposition d'un modèle est double : d'une part, cela représente un niveau d'analyse supplémentaire des données, puisqu'il s'agira de rendre compte des processus inférentiels et de l'évolution informationnelle, et d'autre part, nous nous servirons de ce modèle comme d'un outil supplémentaire dans l'établissement des traits distinctifs des séquences d'explicitation. Notre modèle permettra alors non seulement de « simuler » l'objet d'étude, la séquence d'explicitation, mais aussi à *expliquer* son organisation à travers la prise en compte des processus inférentiels qui y sont impliqués. La modélisation des processus d'explicitation relèvera donc d'une démarche *ad hoc* et sera mise en place à toutes fins pratiques.

Puisque nous allons mobiliser les approches visant à modéliser la gestion informationnelle dans le dialogue, il semble nécessaire de contextualiser nos propres choix (que nous exposerons dans le Chapitre 4 consacré au modèle). Ainsi, dans ce qui suit, nous allons brièvement exposer d'abord les objectifs généraux de la modélisation du dialogue, puis un exemple plus concret d'un modèle.

2.2.2. Modélisation fondée sur les états informationnels dans la gestion du dialogue

L'approche que nous exposerons ici est connue sous le nom de *information state approach to dialogue management* (Cooper & Larsson, 1999; Ginzburg, 1996; Traum & Larsson, 2003) et s'inscrit dans le domaine de la sémantique du dialogue. Comme le remarquent Cooper *et al.* (1999), la problématique centrale dans l'analyse du dialogue peut être formulée par deux questions : « why language participants say what they say, and what are the effects of those utterances » (1999 : 6). De manière intéressante, cette formulation croise celle des pionniers de l'analyse conversationnelle : « a pervasively relevant issue (for participants) about utterances in conversation is 'why that now' » (Schegloff & Sacks, 1973 : 299). Ainsi, les questions soulevées par la modélisation du dialogue, et plus largement de la conversation, relèvent de la problématique de rendre compte de l'usage linguistique dans un contexte particulier, tout en rendant compte des liens qu'un certain énoncé entretient avec ce qui précède et a un impact sur ce qui est à venir.

L'approche du dialogue fondée sur les états informationnels des locuteurs conçoit les effets d'un énoncé comme étant de nature informationnelle : autrement dit, l'impact d'un énoncé peut être formulé en termes de son effet sur l'information dont disposent les participants, ainsi que sur les choix qui s'offrent alors à eux pour enchaîner sur cet énoncé (Cooper *et al.*, 1999). Cette vision du déploiement de la conversation nous paraît particulièrement pertinente dans la compréhension des mécanismes d'explicitation. Comme nous avons l'avons mentionné dans le chapitre précédent (voir Chapitre 1), la signification dans la conversation se trouve en tension entre ce qui est « déjà là » (*context-shaped*) et ce qui sera ce « déjà là » au moment suivant (*context-renewing*). La manière dont les participants construisent leur interprétation à chaque instant est directement liée aux aspects informationnels de ce qui vient d'être dit et de ce que les participants savent déjà. Dans le processus de rendre un contenu explicite, il est crucial de s'intéresser à ces aspects informationnels, puisque les moments d'explicitation sont les moments dans lesquels les savoirs des participants « émergent à la surface ».

Traum et Larsson (2003 : 327) proposent la définition suivante de *l'état informationnel* :

The term INFORMATION STATE of a dialogue represents the information necessary to distinguish it from other dialogues, representing the cumulative additions from previous actions in the dialogue, and motivating future action.

Il s'agit là d'une entité réunissant, de manière cumulative, ce qui précède et ce qui peut être projeté par la suite. Le concept d'état informationnel est particulièrement intéressant dès lors que l'on s'intéresse au déroulement d'une conversation dans le temps : il devient alors pertinent de concevoir les états informationnels des participants et d'observer leur évolution. De manière plus large, une théorie du dialogue fondée sur les états informationnels devrait, selon Traum et Larsson contenir les éléments suivants :

- a description of the **informational components**, including aspects of common context as well as internal motivating factors (e.g., participants, common ground, linguistic and intentional structure, obligations and commitments, beliefs, intentions, user models, etc.).
- **formal representations** of the above components [...]
- a set of **dialogue moves** that will trigger the update of the information state [...]
- a set of **update rules**, that govern the updating of the information state [...]
- an **update strategy** for deciding which rule(s) to apply at a given point (Traum & Larsson, 2003 : 328, emphases des auteurs).

Ainsi, un modèle de la conversation fondé sur la représentation des états informationnels des locuteurs doit, dans cette vision, à la fois proposer une conception particulière du contexte et de sa co-construction dans l'interaction, et un formalisme permettant de rendre compte des processus de mise-à-jour des états informationnels au cours du déploiement de la conversation. Un des enjeux principaux au sein des études de la modélisation du dialogue s'articule ainsi autour de la définition et formalisation des règles et des stratégies de mise-à-jour informationnelle. Nous allons maintenant reprendre point par point le programme établi par Traum et Larsson afin d'en esquisser les problématiques et les enjeux.

Ce que Traum et Larsson entendent par composante informationnelle sont des éléments constitutifs des états informationnels, aussi bien externes qu'internes aux participants à un dialogue. De manière plus large, on distingue souvent deux types informationnels : information *statique* d'une part, et *dynamique* d'autre part. Alors que le premier type relève plutôt des conventions

et des attitudes à adopter dans une interaction, indépendant du cours de celle-ci (« information critical to behaving appropriately in the dialogue », Cooper *et al.*, 1999 : 7), le deuxième relève les changements ayant lieu au fur et à mesure que l'interaction se déploie (« [information state] which does change as the dialogue progresses, often after each utterance or sometimes in between utterances », Copper *et al.*, 1999 : 7). Ce qui intéresse davantage les études en modélisation du dialogue ce sont les états informationnels de type *dynamique*, puisque ce sont ceux-ci qui sont au cœur des changements opérés par les énoncés produits dans la conversation. Ce sont donc les composantes informationnelles des états de type *dynamique* qui nous préoccupent dans ce qui suit.

Se pose ainsi la question de la conception de ces composantes informationnelles. A ce niveau, les modèles s'alignent sur la distinction de deux composantes : une composante de type *publique* ou *partagée* et une composante de type *privée* ou *interne* aux locuteurs. Si la première composante est liée aux événements « linguistiques » ou conversationnels, la deuxième consiste, dans la plupart des modèles, à rendre compte des intentions et croyances d'un participant. Nous trouvons chez Ginzburg (2012 : 64-65) l'exploration des cinq modèles possibles pour les états informationnels des participants que nous résumons ici :

- (a) l'omission de la conception d'un état informationnel public, partagé par les participants. Il n'y aurait, dans ce cas, dans un dialogue entre *A* et *B* que deux états informationnels (EI) : EI privé de *A* et EI privé de *B*. Dans ce cas de figure, les mises-à-jour informationnelles ne seraient effectives qu'au niveau des savoirs privés des participants. En ce qui concerne cette configuration, où rien ne serait partagé (ou du moins rendu public) par les locuteurs sur le plan informationnel, nous la trouvons peu adaptée à l'étude de la structure conversationnelle qui nous intéresse (l'explicitation), qui a justement pour effet de rendre public un accord, une stabilisation des savoirs des participants.
- (b) l'omission de la conception d'un état informationnel privé pour chaque locuteur. Dans ce cas, toute information véhiculant dans la conversation serait partagée par les locuteurs. De même que pour le cas précédent, ce modèle nous paraît peu pertinent pour la description de l'explicitation, puisqu'il ne permet pas de rendre compte des éventuels points de

divergence entre les EI des participants, ainsi que de leurs processus inférentiels à chaque instant.

- (c) les participants se voient attribués chacun un EI privé, mais gardent également une trace de l’EI privé de l’autre. Autrement dit, dans cette configuration, rien ne serait publiquement partagé sur le plan informationnel, et les participants émettent des hypothèses sur l’EI privé possible de leurs interlocuteurs. Comme le souligne Ginzburg, ce modèle est trop coûteux cognitivement : « it requires each conversational participant to reflect after each utterance who is committed to what » (2012 : 65).
- (d) les participants se voient attribués un EI privé chacun, mais il existe un EI publiquement partagé (identique pour l’ensemble des participants). C’est cette configuration-là que nous choisirons par la suite dans notre propre modélisation, puisqu’elle nous paraît être la plus consistante avec la démarche conversationnaliste. Nous reviendrons sur cet aspect plus tard (voir Chapitre 4).
- (e) les participants se voient attribués un EI privé et un EI public chacun. Autrement dit, dans le cas d’un dialogue entre *A* et *B*, l’on définirait un EI privé pour *A*, un EI privé pour *B*, ainsi que les représentations de ce qui est public selon *A*, puis selon *B*. C’est le modèle adopté par Ginzburg sur lequel nous reviendrons dans la prochaine section (voir section 2.1.2 plus bas).

En ce qui concerne la représentation formelle des composantes informationnelles, Traum et Larsson (2003) soulignent la multitude des formalisations possibles, en partant de représentations abstraites de données sous forme de *types* (par exemple, en mobilisant la *Type Theory with Records* (TTR)²²) et jusqu’à des représentations plus complexes en termes de systèmes informationnels (par exemple, des systèmes statistiques). Le problème qui se pose sur le plan de la formalisation est celui de l’intelligibilité et des possibilités

²² Le formalisme *TTR* consiste en la formulation des éléments sémantiques en termes de « types » (*types*) et des « rapports de types » (*type records*). Nous ne nous attarderons pas ici sur ce dispositif formel et renvoyons le lecteur à la présentation générale faite par de Cooper (2005) ainsi qu’à l’application faite par Ginzburg (2012 : 33-58). Notons toutefois que cette théorie permet de réunir des éléments de *Head-Driven Phrase Structure Grammar* (HPSG) (Pollard & Sag, 1994), ainsi que ceux de la *Discourse Representation Theory* (DRT) (Kamp & Reyle, 1993).

d'implémentation computationnelle des modèles en vue de leur application. Parmi les modèles formalisant leurs composantes informationnelles avec le formalisme TTR, l'on peut compter celui de Cooper et Larsson (1999) ainsi que celui de Ginzburg (1996, 2012), concevant des « plateaux de bord du dialogue » (*Dialogue Game Board*, DGB) pour chaque participant²³. Cette structure formelle permet de rendre compte des divers contenus d'un énoncé dans le dialogue, allant du locuteur et du destinataire jusqu'à la structure informationnelle de l'énoncé. Nous reviendrons sur les DGB dans la section suivante, où nous exposerons le modèle KoS. Un autre formalisme rencontré dans la littérature sur la modélisation des états informationnels dynamiques dans le dialogue est celui de la *Discourse Representation Theory* (DRT) (Kamp & Reyle, 1993) que nous pouvons retrouver notamment dans le modèle de Poesio et Traum (1997).

Enfin, le programme esquissé par Traum et Larsson (2003) prévoit la définition des « coups » dans le jeu qu'est dialogue (*dialogue moves*), de règles et de stratégies de mise-à-jour informationnelle. Il s'agit là de rendre compte de la manière dont chaque énoncé opère sur les états informationnels des participants à la fois par la manière dont il contribue au déroulement de la conversation (un « coup » conversationnel ou une « action » comme on le suggérera par la suite) ainsi qu'à l'évolution et à la transformation informationnelle. Comme le soulignent Traum et Larsson, dans la caractérisation des *dialogue moves* la plupart des modèles s'alignent sur la typologie proposée dans le cadre de la théorie des actes de langage (Searle, 1969; 1975). Quant aux règles de mise-à-jour informationnelle, elles doivent rendre compte de la façon dont chaque mouvement conversationnel modifie et transforme les états informationnels des locuteurs. Par exemple, lorsqu'un participant pose une question, performant ainsi dans l'exemple donné par Traum et Larsson le « coup » *ask*, cela a pour effet d'ajouter l'information qui fait l'objet de la question à l'ensemble des thèmes abordés dans la conversation (l'ensemble des « questions abordées » ou *Questions Under Discussion* (QUD))

²³ Notons ici que la métaphore du jeu est très présente dans ce domaine : en effet, la conversation (ou le dialogue) est ici conçu comme un jeu, chaque participant procédant à des « coups » régis par des règles, et transformant à l'issue de chaque « coup » les EI des participants.

dans les modèles de Ginzburg et Cooper et Larsson cités ci-dessus). Ces règles de mis-à-jour sont, à leur tour, soumises à des stratégies de mise-à-jour, ou encore aux contraintes régissant leur application.²⁴

Le dispositif esquissé par Traum et Larsson (2003) et résumé dans cette section permet de voir qu'un modèle complet du dialogue, et plus largement de la conversation, doit permettre de rendre compte des enjeux à la fois actionnels et informationnels des énoncés. Notre objectif principal étant la modélisation de la pratique d'explicitation dans un corpus de repas entre amis, nous n'avons pas pour ambition de suivre toutes les étapes proposées par Traum et Larsson. Néanmoins, nous allons nous en inspirer pour notre modèle que nous présenterons plus tard, dans le Chapitre 4.

2.2.3. Le modèle de « conversation-oriented semantics » de Ginzburg (KoS)

Parmi les modèles du dialogue existants, celui qui a particulièrement retenu notre attention est celui proposé par Ginzburg et baptisé *KoS* ou *conversation-oriented semantics* (Ginzburg, 1998 ; 2012). Ce modèle très complet des dynamiques conversationnelles a pour particularité, contrairement aux autres modèles cités ci-dessus, de convoquer les travaux effectués dans le domaine de l'analyse conversationnelle. Dans notre perspective, qui est celle de montrer en quoi la modélisation d'une pratique conversationnelle constitue un outil intéressant dans l'analyse des données de langue parlée en interaction, le modèle KoS apparaît ainsi comme un interlocuteur particulièrement pertinent. Dans cette section nous allons retracer en grandes lignes ce modèle : cela nous permettra d'illustrer l'approche fondée sur les états informationnels des locuteurs pour la modélisation de la conversation plus en détail.

²⁴ Traum et Larsson conçoivent ainsi ces règles de mise-à-jour : « Update rules are meant to encapsulate coherent bundles of change to the information state when the rule has been applied (assuming that all conditions hold) » (2003 : 332). Il s'agit là de rendre compte des conditions requises pour qu'une mise-à-jour se réalise, ainsi que de définir et de prédire l'effet de cette mise-à-jour sur les EI. Pour une illustration de choix relatives à ces règles, voir le modèle de Ginzburg exposé dans la section suivante.

L'intention principale derrière le modèle proposé par Ginzburg est de proposer un cadre permettant d'intégrer trois domaines : le domaine de l'interaction (*Interactional Domain*) composé des états informationnels (EI) des participants et des « règles conversationnelles », le domaine « externe » (*External Domain*) composé d'événements, états du monde et propositions et le domaine grammatical (*Grammar Domain*) relevant des énoncés dans l'interaction (2012 : 8). Le modèle a pour but de couvrir à la fois les niveaux macro et micro de l'interaction, c'est-à-dire de permettre de rendre compte des phénomènes tels que l'auto-réparation (réparation au sein d'un énoncé effectuée par l'auteur de l'énoncé) jusqu'aux configurations plus complexes telles que la modélisation d'un polylogue ou encore celle des genres conversationnels (cf. *infra*). De plus, le cadre proposé vise à intégrer les approches autre que celle de la modélisation du dialogue afin d'enrichir le modèle, notamment les travaux sur la réparation en analyse conversationnelle et les travaux sur le processus d'« ancrage informationnel » (*grounding*) de Clark et de ses collaborateurs (Clark, 1996; Clark & Brennan, 1991; Clark & Schaefer, 1989), renvoyant au processus de dépôt informationnel dans une sorte de « base commune », traditionnellement appelée *common ground*²⁵. Ce processus d'ancrage relève donc de l'établissement de ce qui est marqué comme étant partagé par les participants (voir Chapitre 4, section 4.2.2, pour plus de détails sur le *grounding*). Les deux processus de la réparation et de l'ancrage se situent au cœur du modèle et y sont considérés comme étant les deux moteurs principaux de la gestion informationnelle.²⁶

²⁵ Le *common ground* est défini par Clark et ses collaborateurs comme l'ensemble des savoirs et des connaissances d'arrière-plan partagés par les individus qui participent à une activité collaborative. Dans le modèle de Clark, cette « base commune » est conçue très largement comme étant l'entité sur laquelle s'appuient les individus dans leur interprétation des actions d'autrui. L'interaction verbale dans ce modèle n'est qu'un cas particulier d'activité collaborative dans laquelle s'engagent les individus, et le concept de *common ground* est très pertinent pour rendre compte de l'intersubjectivité en interaction (voir à ce sujet Deppermann, 2015).

²⁶ Une remarque s'impose ici quant à l'emploi des termes anglais de *common ground* et *grounding*. Nous proposons ici deux traductions en français respectivement : « la base (informationnelle) commune » et « l'ancrage informationnel ». Pour le terme de *grounding* une autre traduction serait possible : « le dépôt dans la base commune », exprimant plus clairement le lien qui existe entre le *common ground* et *grounding* en anglais. Nous opterons néanmoins pour le terme « ancrage » pour des raisons de concision.

Combining these approaches with the dynamic perspective will also suggest a fundamental desideratum for a theory of meaning. Such a desideratum needs to cover both the range of possibilities associated with successful communication (grounding), as well as with imperfect communication [repair].
(Ginzburg 2012 : 8)

En ce qui concerne la conception des états informationnels des participants, KoS opère la distinction entre un EI privé et un EI public pour chaque participant. Ainsi, à chaque locuteur est attribué un EI total (*Total Information State*) à deux composantes : un tableau de bord *DGB* (*Dialogue Game Board*) et une composante *PR* (privée). Ces deux composantes sont formalisées en tant que « rapports » (*records*) constitués à leur tour d'éléments permettant de caractériser ces deux types de EI, dans le cadre du formalisme de la TTR. Ainsi, la composante privée est caractérisée grâce à trois éléments que sont (1) le « genre conversationnel » (*genre*), correspondant en termes conversationnalistes à l'activité dans laquelle s'engagent les participants, (2) les croyances et les connaissances d'arrière-plan du participant (*beliefs*) et (3) les actions que le participant peut accomplir compte-tenu de l'activité conversationnelle dans laquelle il s'engage (*agenda*). Quant à la composante publique, le DGB, elle est beaucoup plus complexe mais est caractérisée fondamentalement par trois éléments clés que sont les éléments contextuels établis (*Facts*²⁷), l'historique ou l'histoire des contributions des participants (*Moves*) et une liste chronologiquement ordonnée des thèmes ou questions abordés dans l'interaction (*Questions Under Discussion* ou *QUD*). Ces trois composantes principales peuvent être complétées par d'autres, en fonction de leur pertinence dans un enchaînement de tours de parole particuliers. Par exemple, Ginzburg souligne la pertinence d'introduire, dans certains cas, un champ supplémentaire, celui des contributions des participants qui n'ont pas encore été objet du processus d'ancrage informationnel et se trouvant ainsi « mis en attente » avant de faire pleinement partie de *Facts* (il nomme ce champ *Pending*, cf. *infra*). De manière plus générale : « a DGB is a conversational participant's own version of the public context » (Ginzburg 2012 : 110).

²⁷ Ginzburg définit ces éléments comme suit : « components of context that (to a first approximation at least) are permanent components once introduced » (2012 : 20).

En suivant le programme esquissé par Traum et Larsson et exposé précédemment, KoS conçoit un ensemble de règles conversationnelles (*conversational rules*). Ces règles conversationnelles sont conçues comme des opérations sur les DGB des participants permettant de rendre compte de l'évolution de leurs états informationnels. Une règle conversationnelle est ainsi une opération qui peut s'appliquer lorsqu'un ensemble de pré-conditions sont remplies, et a pour effet de transformer un DGB. Les règles conversationnelles sont aussi considérées comme garantes de l'implicativité séquentielle (voir Chapitre 1, section 1.2.4), c'est-à-dire qu'elles ne s'appliquent que lorsqu'un tour de parole projette une attente normative d'une réponse particulière. Ginzburg (2012) propose ainsi une description formelle, dans le cadre de KoS et du formalisme TTR, des configurations conversationnelles telles que les salutations, les paires question-réponse, et plus largement celle de la paire adjacente. Par ailleurs, la machinerie des tours de parole est elle aussi définie comme étant régie par une règle conversationnelle²⁸. Les règles conversationnelles opèrent à des niveaux différents des DGB. Ainsi, KoS distingue des règles opérant au niveau de l'ensemble des « coups » conversationnels (i.e. au niveau de l'implicativité séquentielle ; *Move Update Rules*), des règles opérant au niveau des questions abordées dans la conversation (i.e. au niveau de la structure informationnelle des tours de parole qui s'enchaînent ; *QUD Update Rules*) et des règles opérant au niveau de ce qui est établi comme étant publiquement partagé par les participants ou non (*Fact Update Rules*). Pour résumer l'ensemble de ces considérations, voici un schéma tiré de Ginzburg (2012) retraçant grâce à ces éléments le déroulement d'une interaction :

²⁸ La formulation de cette règle conversationnelle est liée à la manière dont Ginzburg conçoit l'accès des participants au contexte : il réfute notamment le postulat de l'égalité de l'accès au contexte (*Equal Access to Context*) selon lequel les contributions successives des locuteurs s'appuient sur l'état de la base informationnelle commune (*common ground*) à partir duquel le locuteur précédent a construit sa contribution. Cette conception que Ginzburg attribue à la « sémantique communautaire » (*communitarian semantics*), renvoyant notamment à Stalnaker (1978), ne permet pas de rendre compte de l'éventuelle asymétrie des EI des participants. Ainsi, l'alternance des tours de parole ne peut être formulée uniquement en termes de ce qui est *tenu pour acquis*, mais doit plutôt prendre en compte de l'évolution de la conversation et des rôles respectifs qu'y jouent les participants à chaque instant. Ginzburg illustre sa conception de l'alternance des tours par le phénomène qu'il appelle *Turn-taking puzzle* (Ginzburg, 1997), que nous n'approfondirons pas ici.

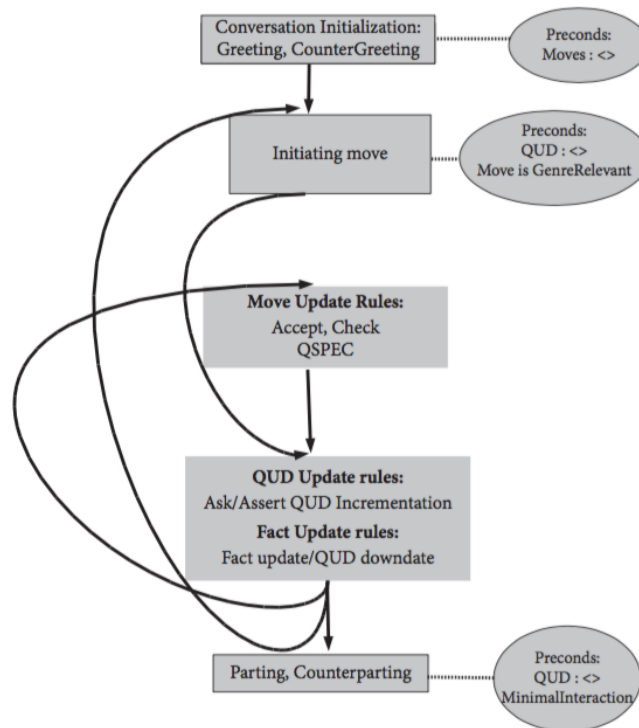


Figure 2 : Dynamiques contextuelles (ou informationnelles) dans la conversation, Ginzburg (2012 : 111).

Pour reprendre en termes plus simples le modèle KoS, nous pouvons dire qu'une place centrale est accordée à l'ancrage informationnel dans la « base commune ». Ainsi, le dispositif des règles de mise-à-jour proposé par Ginzburg permet de rendre compte de ce statut en fonction de l'enchaînement des tours de parole. Plus particulièrement, considérons un échange entre *A* et *B*, à qui l'on attribue un DGB individuel à chaque instant de l'échange. Après la contribution de *A*, le DGB des deux participants est mis-à-jour, et contient maintenant l'information véhiculée dans le tour de parole de *A*. Si *B* enchaîne avec un « accusé de réception » (*acknowledgement*), alors l'on peut dire que le contenu du tour de parole de *A* a été « ancré » et est donc « promu » dans la liste *Facts* des éléments du *common ground*. Dans le cas contraire, la contribution de *A* reste dans la liste des *QUD* et constitue ainsi la base thématique d'une contribution successive. Ainsi, l'établissement progressif de la base informationnelle commune peut être vu comme un jeu permanent entre la « promotion » ou le « déclassement » du statut d'un contenu informationnel.

D'autres éléments du modèle KoS constituent des apports majeurs à la grammaire de la conversation, mais nous nous contenterons de les évoquer seulement à ce stade. Le modèle KoS introduit notamment des éléments

permettant de rendre compte de l'évolution thématique de la conversation et des relations de cohérence qui s'établissent alors entre les productions des participants. De plus, une modélisation poussée des énoncés sans prédicat (appelées couramment *Non-sentential utterances*), très fréquentes dans la conversation ordinaire, est élaborée. Ce qui nous intéresse davantage dans ce modèle, c'est le défi de la modélisation des mécanismes conversationnels bien décrits dans la littérature de l'analyse conversationnelle, et plus particulièrement celui de la réparation. A ce sujet, Ginzburg (2012 : 28) fait le constat suivant :

largely by design, CA [Conversation Analysis] provides no formal analysis as such [of repair], either on the level of grammar (the structure and meaning of repair utterances), or on the level of contextual development or cognitive modeling. In particular, no theory is provided for what might constitute 'repairable trouble'. Indeed CA has, again for methodological reasons, eschewed (quantitative) empirical characterization of repair phenomena, for instance the distribution of actually occurring CRs [Clarification Requests], both formally and functionally. [...] In fact, [...], corpus studies of CRs demonstrate the existence of various systematic restrictions on the aspects of an utterance for which conversational participants seek clarification. The lion's share of CRs concern reference resolution and mishearing. The range of actual and possible CRs, in turn, feeds in as a minimal adequacy criterion for the theory of utterance representation, yielding clues as to what are potential sources of uncertainty for conversational participants.

Les travaux portant sur les demandes de clarification (*Clarification Requests* ou CRs) depuis la perspective focalisée sur les EI et leurs mises-à-jour, ont établi une typologie des formes et des portées de ces phénomènes conversationnels (entre autres, Ginzburg & Sag, 2000; Purver, Ginzburg, & Healey, 2003). Notons que les demandes de clarification ici relèvent plus généralement de l'hétéro-réparation telle qu'elle est définie en analyse conversationnelle. KoS se propose de formaliser cette typologie, en l'articulant aux mécanismes d'ancrage informationnel, en établissant « a protocol in which an utterance event triggers either an update of the DGB if conditions enable grounding to occur, otherwise CRification takes place » (Ginzburg, 2012 : 147). C'est à ce stade qu'un nouvel élément peut être introduit dans les DGB des participants, permettant de rendre compte des éléments qui sont *under discussion* mais sont « en attente » d'être ancrés dans la base informationnelle commune (autrement dit, *grounded*), composante que Ginzburg appelle *Pending*. En d'autres mots, KoS conçoit l'interaction verbale comme résultant d'une tension entre le mécanisme de réparation et celui de l'ancrage informationnel.

Cette conception nous paraît intéressante pour le cas des explicitations, et nous reviendrons sur ces deux mécanismes dans la présentation de notre propre modèle (voir Chapitre 4).

Le défi du modèle KoS est de rassembler, ou du moins de faire dialoguer entre elles, les approches empiriques comme celle de l'analyse conversationnelle, et une approche à visée modélisante. KoS est conçu comme un outil permettant de rendre compte de mécanismes très fins liés à la structure informationnelle des énoncés, mais aussi, à un niveau plus large, ceux de l'articulation entre les tours de parole et l'émergence de séquences conversationnelles. Néanmoins, le modèle exposé ici a une portée et une ambition qui dépasse le cadre de notre propre étude. Pour cette raison, nous allons seulement nous en inspirer, tout en gardant à l'esprit la volonté de faire dialoguer l'approche conversationnaliste avec une visée de modélisation. Le modèle que nous exposerons par la suite a précisément ce double objectif : proposer une description fine des mécanismes conversationnels en jeu dans l'explicitation, et une modélisation *ad hoc* du format de cette pratique conversationnelle, en restant le plus proche possible des données et en gardant une posture émiqque.

2.2.4. Bilan

Cette présentation des modèles du dialogue impliquant les états informationnels des locuteurs a permis de montrer qu'il est pertinent et même cohérent de faire dialoguer ces approches avec celle de l'analyse conversationnelle. Sur l'exemple du modèle KoS de Ginzburg nous avons notamment pu voir quels sont les points qui nous semblent pertinents pour notre propre étude. La modélisation du dialogue, tout comme l'analyse conversationnelle, s'intéressent à la grammaire de l'interaction, aux règles régissant les enchaînements des tours de parole et à l'établissement de l'intersubjectivité. Ce que proposent ces modèles, c'est de rendre compte de la co-construction du contexte conversationnel étape par étape, à chaque instant, en tenant compte de ce qui vient d'être dit et de ce qui pourra être dit par la suite, grâce à une modélisation des états informationnels des participants.

Les outils proposés dans ces approches, notamment la bipartition du contexte en composantes publique et privée, ainsi que la définition de ces composantes comme étant constituées d'éléments caractérisant chaque contribution verbale du point de vue de son action et des relations qu'elle entretient avec ce qui précède, nous semblent très adaptés à notre propre projet. C'est là que se situe le niveau d'analyse qui peut venir compléter l'approche séquentielle de l'explicitation.

2.3. Vers une analyse tridimensionnelle du processus d'explicitation

Dans ce chapitre, nous avons exposé la méthodologie que nous avons choisie pour l'analyse du processus d'explicitation dans la conversation. En nous alignant avec la méthodologie conversationnaliste, nous avons opté pour une analyse de corpus de français parlé en interaction, et plus particulièrement à un corpus de repas et apéritifs entre amis. Dans un premier temps, nous avons esquissé la manière dont nous avons procédé pour établir une collection de séquences, que nous appellerons désormais les séquences d'explicitation. Le format recherché est constitué de séquences *repair-like* (voir Chapitre 1, section 1.3.2), composé d'un tour de parole proposant une interprétation de ce qui précède (l'inférence candidate) et d'un tour de parole confirmant ou infirmant cette proposition.

Nous avons ensuite esquissé les objectifs de notre analyse : la description séquentielle de l'explicitation, la description des formats des éléments constitutifs de la séquence d'explicitation et la description des processus liés à l'évolution de l'information dans la conversation. Pour ce dernier niveau d'analyse nous avons convoqué le domaine de la modélisation du dialogue, et avons motivé la pertinence de la proposition de notre propre modélisation *ad hoc* de la séquence d'explicitation. L'ensemble de ces niveaux d'analyse nous permettra notamment d'établir des critères permettant de différencier les différentes occurrences de séquences d'explicitation relevées pour cette étude (au nombre de quarante-neuf). Malgré un nombre relativement petit d'occurrences, nous considérons que notre étude pourra néanmoins apporter des éléments intéressants quant au traitement des séquences conversationnelles dans lesquelles les participants manifestent avoir procédé à une inférence.

En guise de conclusion pour cet exposé de nos choix méthodologiques, et pour argumenter en faveur d'une approche mixte, nous proposons de faire appel à la représentation proposée par Kahane (2015) au sujet de la modélisation linguistique en général. Kahane montre notamment que l'ensemble des productions d'une langue peut être représenté comme étant un espace formel à

trois dimensions : la dimension syntagmatique, la dimension paradigmatique et la dimension sémiotique.

Tout acte linguistique suppose de parcourir l'espace linguistique dans ses trois dimensions. Considérons un locuteur ou un système de génération de textes qui, partant d'un sens, souhaite produire un texte. Il devra parcourir l'axe *sémiotique* en allant du sens au texte. Pour chaque élément de sens, il devra sélectionner un signe linguistique et donc parcourir l'axe *paradigmatique* des choix qui s'offrent à lui. Enfin, il devra consommer la totalité du sens qu'il veut exprimer et donc parcourir l'axe *syntagmatique* en combinant les signes linguistiques choisis, produisant ainsi des mots les uns à la suite des autres, c'est-à-dire un texte.

(Kahane, 2015 : 44)

Ces trois dimensions correspondent aux possibilités qui s'offrent aux sujets parlants dans leurs productions linguistiques. Kahane reprend ici les notions de paradigme et syntagme saussuriens, correspondant respectivement aux unités possibles et les combinaisons possibles de ces unités selon un axe temporel. Quant à la dimension sémiotique, celle-ci renvoie aux niveaux de la construction du sens : « celle qui lie signifié et signifiant, celle qui va du sens au texte (synthèse) et du texte au sens (analyse) » (*ibid.* : 42). Ainsi, selon Kahane, un modèle linguistique se doit de recouvrir cet espace tridimensionnel.

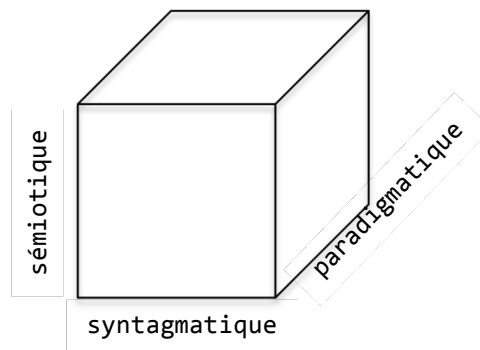


Figure 3 : Les trois dimensions d'un modèle linguistique (Kahane, 2015 : 43).

En ce qui est de notre propre étude, nous pouvons dire que notre projet a pour ambition de proposer un modèle non pas linguistique, mais conversationnel (ou mieux, conversationnaliste)²⁹, et visant à décrire une configuration particulière dans la conversation et non pas le système conversationnel en général. Nous pouvons ainsi essayer de reprendre cette représentation

²⁹ Ce deuxième terme permettrait notamment d'indiquer qu'il s'agit, malgré tout, de se positionner dans la perspective de l'analyse conversationnelle.

tridimensionnelle pour l'interaction. En effet, dans la conversation, nous retrouvons d'abord la dimension syntagmatique : celle de la composition de séquences à partir d'un enchaînement de tours de parole. Dans le cas d'une séquence comme celle de l'explicitation, cet enchaînement est régi par la contrainte de l'implicativité séquentielle : puisque le premier locuteur offre une inférence candidate, il est « attendu » que le locuteur suivant confirme ou infirme cette inférence. De même que certaines combinaisons de « signes linguistiques » forment des énoncés, un « texte », des combinaisons de tours de parole forment des séquences, constituant elles le « texte conversationnel », si l'on poursuit la métaphore. Quant à l'axe paradigmatique, il s'agirait des formats qui caractérisent chaque tour de parole de la séquence : ainsi, les *trouble-source* déclenchant la séquence d'explicitation peuvent être de natures différentes, les inférences candidates peuvent prendre des formats différents (notamment marquées ou non marquées en début et en fin de tour, voir Chapitre 6), et les réponses à l'inférence candidate peuvent elles aussi être de natures différentes (confirmative ou infirmative). Représentons le plan syntagmatique – paradigmatique de la séquence d'explicitation afin d'illustrer :

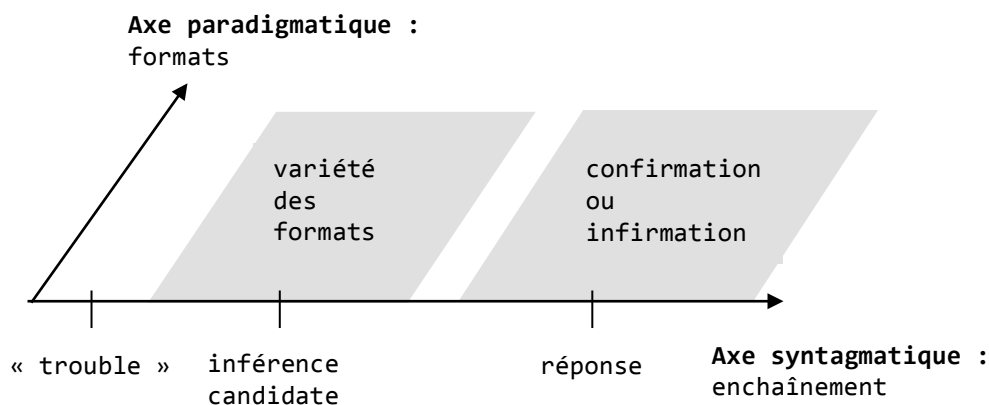


Figure 4 : Le plan syntagmatique – paradigmatique pour la séquence d'explicitation.

Les deux premiers niveaux d'analyse que nous avons annoncés (analyse séquentielle et celle des formats) relèvent donc de ce premier plan de l'espace tridimensionnel.

L'ajout du niveau d'analyse s'intéressant à la gestion informationnelle dans la conversation relèverait, lui, d'un troisième axe. Ce niveau d'analyse a pour objet de rendre compte de la manière dont les états informationnels des

participants sont rendus visibles à travers le format de leurs tours de parole, ainsi qu'à travers l'enchaînement de leurs productions :

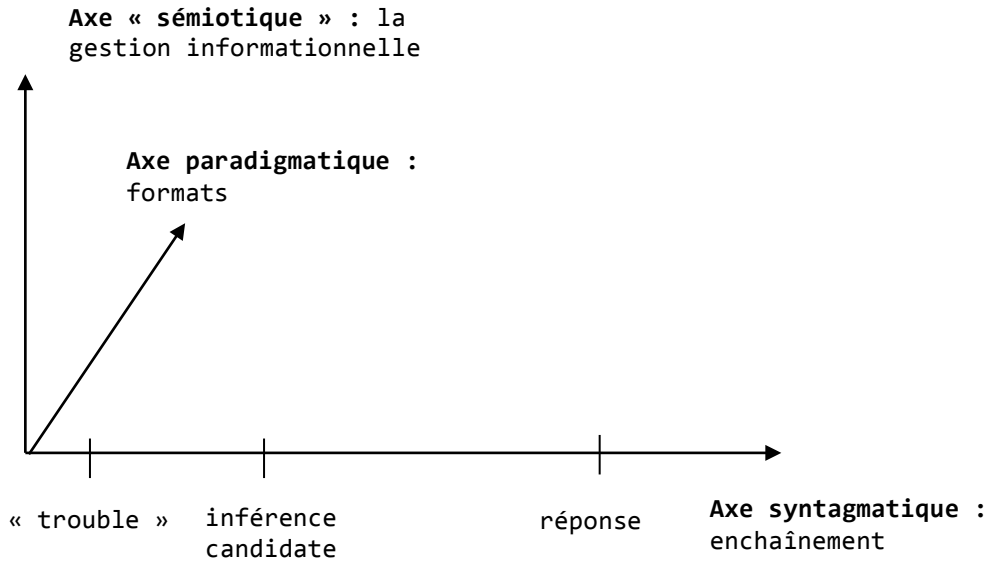


Figure 5 : Les trois dimensions de l'analyse visées.

Si le modèle que nous visons est robuste, alors l'on serait en mesure d'élaborer des correspondances, à chaque étape de la séquence d'explicitation, entre le format que prennent les tours de parole en jeu et les états informationnels des participants. Pour cette raison, nous avons choisi, pour notre analyse de procéder d'abord à une analyse séquentielle, puis à l'analyse de la gestion informationnelle, et enfin à l'étude des formats de la soumission de l'inférence dans les séquences d'explicitation. De cette manière, nous allons pouvoir explorer, dans ce dernier temps de l'analyse, s'il est possible de dresser des correspondances solides entre la gestion informationnelle et le format que prennent les inférences candidates. Plus largement, le modèle que nous proposerons pourrait être appliqué à d'autres séquences conversationnelles, représentant ainsi à la fois un niveau d'analyse et un outil analytique complémentaire pour le traitement de la gestion de l'information dans l'interaction. Atteindre ce dernier objectif dépasse la portée de notre étude, mais constituerait une contribution intéressante à la modélisation du dialogue, puisqu'il s'agirait alors d'un véritable modèle conversationnaliste.

L'approche exposée ici doit maintenant être mise à l'épreuve. Après avoir introduit la démarche générale, les objectifs de l'analyse et les données qui en seront la base, nous allons donc maintenant procéder aux trois niveaux d'analyse esquissés.

Chapitre 3 — La séquence d’explicitation dans la conversation

Rendre un contenu explicite dans la conversation, c’est tout d’abord repérer un contenu implicite dans un tour de parole précédent. Selon une métaphore que nous avons déjà convoquée, l’on pourrait dire qu’explicitier un contenu consiste à « assembler un puzzle interprétatif » de manière publique, en l’exhibant. Ainsi, lorsque les interactants procèdent à l’explicitation, ils cherchent à assembler les « pièces manquantes », en partant des informations qui sont déjà accessibles dans ce qui a été dit.

Dans ce chapitre nous allons définir la séquence d’explicitation et en exposer les propriétés séquentielles principales. Dans cette définition, nous allons également esquisser la pratique conversationnelle qui est alors en jeu. Ce premier niveau d’analyse consiste donc à mettre en évidence la manière dont l’explicitation est implémentée dans la conversation à travers un format séquentiel particulier. S’agissant d’une structure *repair-like*, ce format séquentiel peut être conçu comme comportant trois « composantes » principales séquentiellement organisées : le *trouble* déclenchant l’explicitation, le tour soumettant une explicitation possible (*inférence candidate*), puis un troisième temps de confirmation ou infirmation de ce qui a été proposé. Dans ce qui suit, nous allons parcourir en détail chacun de ces composants.

3.1. La séquence d'explicitation : définition et propriétés

La séquence d'explicitation est une séquence conversationnelle visant à rendre explicite un contenu d'un segment précédent. Il s'agit donc, plus largement, d'une séquence appartenant à la classe de la *réparation* (*repair*, (Schegloff *et al.*, 1977)). En effet, nous retrouvons dans l'explicitation l'idée de résoudre un *trouble*, qui, dans le cas de l'explicitation peut être défini comme un problème de l'ordre de la signification ou, plutôt, de l'interprétation.

Comme nous l'avons signalé dans le chapitre précédent (Chapitre 2) nous considérons le processus d'explicitation comme un moment de manifestation du travail inférentiel des participants. En effet, c'est au moment de rendre un contenu explicite que les participants indiquent avoir pu procéder à une inférence à partir des éléments informationnels à leur disposition. Leur inférence a ainsi pour point de départ un ensemble d'éléments de l'ordre du « donné » (*i.e.* déjà évoqué au cours de la conversation, ou relevant d'un ensemble de savoirs supposément partagés avec leurs interlocuteurs) qu'ils mobilisent afin de parvenir à une conclusion. La séquence d'explicitation peut ainsi être considérée comme lieu où ce processus cognitif complexe, *a priori* inaccessible à l'analyste, se « cristallise » ou, du moins, est rendu visible. Par ailleurs, la présence d'une séquence d'explicitation, tout comme la manifestation d'une inférence, vise à pointer vers une lacune informationnelle et à la « combler ». La séquence d'explicitation a donc pour autre effet fondamental de figer une signification ou un élément informationnel jusqu'ici laissé en arrière-plan. Au-delà de « réparer » un problème interactionnel, l'explicitation a donc pour autre effet de stabiliser un état épistémique des participants.

3.1.1. Les propriétés séquentielles de l'explicitation

Afin de définir les propriétés de la séquence d'explicitation, il est d'abord nécessaire de formuler ce que nous entendons par *explicititer* ou *rendre explicite*. Pour ce faire, voici les éléments nécessaires pour qu'une explicitation ait lieu :

- (a) un contenu présent dans un segment devient pertinent dans le processus interprétatif des participants ;
- (b) ce contenu n'a pas, jusqu'ici, été formulé de manière *explicite* ;
- (c) pour avoir accès à ce contenu, les participants doivent procéder à une inférence.

Ainsi, expliciter dans la conversation c'est *formuler* dans un tour de parole un contenu qui n'a jusqu'ici pas été formulé et qui peut être inféré à partir de ce qui précède, mais aussi en mobilisant des savoirs supposément partagés par les locuteurs.

Au-delà de ces traits conceptuels, l'explicitation semble posséder, du moins dans la collection constituée pour cette étude, un ensemble de traits conversationnels structurels et récurrents. La configuration qui émerge dans la collection analysée est notamment celle d'une structure en deux temps : (1) un tour de parole relevant d'une demande de confirmation incorporant une proposition d'inférence à partir des contenus précédents, et (2) la validation ou le refus de la proposition. Nous retrouvons cette structure notamment dans l'exemple suivant, tiré d'un repas entre amis au cours duquel JUL, l'hôtesse, raconte son récent séjour en Suède :

```
(18) Chat_vo [00:08:15-00:08:46]
01 JEA là-bas ils parlent euh `fin plutôt anglais/ suédois/ `fin
02 [j` sais pas c'est:]
03 JUL [ en fait] c'est vraiment polyglot:e mais (.) a-
04 absolu quoi pa`ce que vu en fait qu'il y a des gens: du
05 monde entier/ (.) forcément en fait on parle beaucoup
06 [d'anglais/]
07 LAU [ et puis] la télé est complètement en: en v o
08 (0.6)
09 JUL ouais ça c'est la suède x en [général ]
→ 10 JEA [ouais mais alors]
11 JUL ouais
→ 12 JEA en: anglais quoi (.) anglais `fin:
13 LAU ouais (0.3) [non: ] en:
14 JEA [(`fin)]
→ 15 JEA en v o euh:
```

16 (0.5)
17 JUL non même toutes les lan- `fin y a aussi [du français]:&
18 LAU [non en v o\]
→ 19 JEA [en suédois]
20 JUL &[y a aussi]: [euh]
21 LAU [v o] sous-titrée
22 JUL .h moi j'ai même vu en fait euh des des émissions en
23 chinois (0.4) quand j'étais en suède\ (0.3) également sous-
24 titrées
25 (0.8)
26 JUL donc `fin: et i`s ont toujours les versions originales

Au début de cet extrait, JEA interroge JUL sur les langues parlées communément en Suède (lignes 1-2). Il propose notamment plusieurs réponses candidates (*candidate answer*, Pomerantz, 1988) à sa propre question : « anglais/ suédois/ ». JUL répond à cette question (lignes 3-6), puis son petit ami, LAU, enchaîne pour enrichir la réponse (ligne 7). Dans son tour de parole il mentionne que la télévision en Suède est « complètement en: en v o ». Après un temps de pause et une remarque de JUL (ligne 9), JEA intervient de nouveau afin de manifester un problème interprétatif (lignes 10 et 12). Le participant indique notamment une difficulté concernant l'interprétation de « en v o ». Afin de résoudre ce problème, JEA produit un tour de parole préfacé par « ouais mais alors », en chevauchement avec la fin du tour de parole précédent de JUL, et dans lequel il soumet à ses interlocuteurs une première inférence : « en anglais quoi » (ligne 12). Il répète ensuite « en v o euh: » (ligne 15), ce qui indique qu'il s'agit ici d'un problème référentiel : les savoirs supposément partagés sur ce à quoi renvoie l'abréviation de « version originale » dans des pays différents ne semblent pas coïncider. N'ayant pas reçu de réponse adéquate, JEA tente à nouveau de proposer un candidat possible à sa propre question : « en suédois » (ligne 19). La suite de l'extrait est dédiée à l'explicitation de ce que signifie « v o » pour JUL et LAU : la version originale d'un film de manière générale, pas uniquement l'anglais (lignes 17-26).

Dans ce premier extrait, les participants collaborent pour rendre un contenu explicite. Ils négocient et co-construisent ensemble une signification d'un élément qui échappe à JEA. Nous observons également que deux pôles épistémiques émergent au cours de la séquence : JUL et LAU d'une part, et JEA d'autre part. Ces deux pôles sont ici liés à ce que les participants considèrent comme partagé par tous : le décalage est donc lié à la représentation que JUL et LAU ont des savoirs de JEA. Ce dernier manifeste sa difficulté interprétative en produisant un tour de parole contenant une solution possible à

ce problème, une solution qui contient des éléments informationnels inférés. En effet, JEA infère ici, en mobilisant les informations données par JUL sur la Suède (lignes 3-6) ainsi que son savoir encyclopédique, que la « version originale » renvoie soit à l'anglais, soit au suédois. Il soumet donc ces deux propositions à ses interlocuteurs, mais les deux sont refusées. Cette proposition, suivie d'une validation ou d'un refus, apparaît pour nous comme la structure pertinente pour notre étude. Nous appellerons ce type de tours de parole *inférence candidate*, en faisant écho aux catégories de *réponse candidate* (Pomerantz, 1988) et d'*interprétation candidate* (*candidate understanding*, Antaki 2012; Heritage 1984)³⁰.

Nous retrouvons cette configuration dans de nombreux extraits de notre collection. Voici un autre exemple de cet enchaînement : dans cet extrait, les deux amies JUD et PAT parlent d'une amie commune surnommée Mimi. PAT donne à JUD quelques nouvelles de Mimi.

- (19) Glasgow_Mimi [00:35:50 – 00:36:17]
- 01 JUD et elle habite où mai`nant/
02 (0.8)
03 PAT elle a trouvé un studio: (0.4) `fin il est pas loin d`
04 perrache il est genre à trois minutes de l'école quoi donc
05 euh (0.8) euh c'est tout p`tit c'est euh (0.6) genre sous
06 les toits
07 JUD hm hm
08 PAT mais euh `fin moi j` trouve ça tout mignon/ tu vois `fin:
09 (0.4) c'est pas genre euh super coquet super machin mais
10 euh
→ 11 JUD elle habite seule/ du coup\
12 PAT ouais
13 (0.5)
14 JUD c'est plus petit qu'ici/
15 (0.9)
16 PAT ouais c'est un peu plus p`tit (.) t` sais c'est plus bah
17 déjà t` as [quand même] le toit comme ça euh
18 JUD [ouais]
19 (0.6)
→ 20 JUD alors c'est une chambre (quoi)
21 PAT ouais\ (1.0) mais ça va `fin:

PAT décrit à JUD le nouvel appartement de leur amie (lignes 3-10) en mentionnant qu'il s'agit d'un studio qui est « tout petit ». A la ligne 11 JUD

³⁰ Voir Chapitre 1, section 1.3.3. pour un bref parcours autour du phénomène de *candidate understanding*.

produit un tour de parole dans lequel elle manifeste une inférence qu'elle a pu faire à partir des informations données par PAT : elle infère notamment que Mimi habite seule. Cette contribution est marquée par le marqueur *du coup* en position finale. Ce marqueur atteste ici d'une relation de conséquence avec le discours précédent (Groupe ICOR & Guinamard, 2014) et témoigne d'une démarche inférentielle de la part de JUD. L'information inférée est validée par PAT (ligne 12). JUD pose une nouvelle question concernant la taille de l'appartement (ligne 14), puis, suite à la réponse donnée par PAT (ligne 16), formule une nouvelle fois une inférence (ligne 20) : JUD infère que si l'appartement de Mimi est plus petit que le sien alors il doit y avoir une seule chambre. Bien que cette information soit déjà contenue dans un tour de parole précédent de PAT (« elle a trouvé un studio », ligne 3), le tour de parole de JUD à la ligne 19 active, ou plutôt *ré-active*, cette information, en la désignant comme étant inférée. C'est notamment la présence de la préface *alors* (ligne 19) qui nous amène à analyser le tour de parole de JUD comme soumettant une inférence.

Ce qui réunit ces deux extraits, c'est donc une proposition d'inférence de la part d'un locuteur, proposition qu'il invite à valider ou non par les interlocuteurs. La présence des marqueurs comme *mais*, *alors* ou encore *du coup* dans les extraits brièvement analysés ici montre que les participants sélectionnent et activent des éléments précédemment donnés, ainsi que des savoirs encyclopédiques ou supposément partagés, et donc déjà accessibles du point de vue épistémique³¹. Ces marqueurs indiquent également qu'une relation logique peut être établie entre le tour de parole présentant des « pièces manquantes » et le tour de parole soumettant l'inférence.

³¹ Nous consacrerons le Chapitre 6 à l'étude plus détaillée de ces marqueurs et de leurs rôles au sein de la séquence d'explicitation.

3.1.2. Les cas « limites » et non retenus pour l'analyse

Il nous semble important, à ce stade, de faire quelques observations sur des cas « limites » qui se présentent dans le corpus étudié. Il s'agit notamment de deux types de séquences où les locuteurs procèdent à des clarifications relevant de la signification d'un segment précédent dans l'échange. Les deux configurations en question sont d'une part ce que l'on pourrait appeler l'*auto-explicitation* et d'autre part des séquences hétéro-initiées dans une dynamique de mise-à-jour épistémique sans soumission d'inférence candidate. Puisque ces deux cas de figure permettent de stabiliser une interprétation particulière ou visent à donner des indices sur l'interprétation d'un segment précédent, ils nous semblent, d'une certaine manière, relever aussi de l'explicitation. Cependant, nous ne retiendrons pas ces occurrences, puisqu'elles n'entrent pas dans la catégorie que nous avons définie pour notre étude. Par ailleurs, ces cas de figure présentent des difficultés analytiques particulières dues à l'absence d'indices pour le travail inférentiel des participants.

En ce qui concerne le premier cas, celui de ce que l'on pourrait appeler l'*auto-explicitation*, il n'y a pas d'arguments permettant de le catégoriser comme relevant d'une explicitation et non pas comme d'une simple *auto-réparation* (*self-repair*, Schegloff *et al.* 1977). Il s'agirait notamment de cas où un locuteur pointe vers la présence d'un problème d'ordre interprétatif dans un segment qu'il a produit lui-même. Considérons l'exemple suivant pour illustrer ce fonctionnement. Ici, BEA et MAR sont invitées chez ELI qui leur fait part des mésaventures de sa sœur. Nous nous intéresserons plus particulièrement au tour de parole indiqué par la flèche (lignes 17-21).

(20) Kiwi_expérience [00:09:22 – 00:09:51]

01 ELI normalement à la fin d` l'année elle était (0.2) .h elle
02 était toute contente de s` dire ben voilà/
03 BEA hm/
04 ELI .h ils m'ont gardée/ à la fin d` l'année j` suis embauchée/
05 (0.4) .h j` suis tranquille euh à vingt quatre ans/ euh
06 [j'au]rai ma vie j` commence ma vie/ quoi\
07 BEA [hm]
08 MAR hm
09 ELI et en fin d` compte elle voit qu` c'est pas du tout ça
10 quoi\
11 (0.8)
12 MAR .tsk
13 (0.3)

Le fait que la locutrice procède à cette clarification progressive de son encouragement envers sa sœur est directement lié ici au cadre participatif de l'interaction (*participation framework*, Goffman, 1974a). En effet, c'est l'absence de participation des autres locutrices qui amène ELI à poursuivre son tour de parole et donc à développer les éléments seulement désignés comme inférables (notamment l'atout que constitue la formation « dans une entreprise telle que corek ») et convoqués jusqu'ici indirectement par le biais de « tu vois c` que j` veux dire/ » et « et tout ».

L'auto-réparation (ou auto-explicitation) produite par ELI dans ce long tour dépasse une seule unité de construction de tour (TCU), ce qui situe cette occurrence particulière dans une classe quelque peu floue des « réparations dans l'espace de transition » (*transition-space repairs*, Schegloff 1979). Le tour de parole d'ELI est composé de plusieurs unités, séparées par des pauses qui marquent les points de transition pertinents (TRP) indiquant ainsi la possibilité pour les autres locutrices d'intervenir et de manifester leur compréhension ou leur incompréhension de ce qui est en train d'être dit (Schegloff & Sacks, 1973). L'absence d'initiation d'une éventuelle réparation de la part des autres participantes est également dû au développement d'une séquence narrative au cours de laquelle ELI fait part des mésaventures de sa sœur : c'est donc ELI qui a le « monopole » de la parole à ce moment précis de l'interaction. L'ensemble de ces considérations invite à penser qu'il est difficile ici de parler de processus inférentiels : les éléments informationnels apportés par ELI sont donnés progressivement dans son tour de parole, et ses interlocutrices ne manifestent pas à ce moment avoir fait des inférences particulières. Ainsi, de même que cet extrait particulier, toutes les occurrences similaires n'ont pas été retenus pour l'étude faute d'arguments en faveur de leur visée « explicitante ».

Un autre cas « limite » pour notre étude est celui d'une séquence de réparation hétéro-initiée autour de la signification d'un contenu, mais sans soumission d'inférence candidate. Ces cas de figure ne concernent que les situations à trois locuteurs ou plus dans notre corpus. Il s'agit, pour toutes les occurrences relevées, d'une situation où un locuteur produit un commentaire ou une remarque qui est ensuite reprise par un autre locuteur afin d'apporter des éléments informationnels supplémentaires guidant la troisième instance à interpréter correctement la remarque précédente. Il peut dans ces cas s'agir

aussi bien de tours de parole ironiques³³ qui déclenchent ce type de clarification, que des tours de parole contenant une information accessible uniquement à deux participants (le participant produisant la remarque et le participant initiant la clarification). Le problème que pose l'analyse de ces séquences particulières est lié à la difficulté de rendre compte, là encore, du travail inférentiel des participants.

Nous pouvons illustrer cette problématique à l'aide de l'extrait suivant, tiré du corpus *Olives*, où PIE et EMI accueillent leur amie, FLO, chez eux. L'extrait présenté ici correspond au début du repas et EMI est en train de servir l'entrée :

- (21) Olives_salade [00:00:16-00:00:47]
- 01 EMI tu as d` la- l` choix entre d` la salade euh sauce
02 euh:[::] n:ormale/
03 FLO [merci/]
04 FLO hm : hm/
05 EMI ou sauce au::[:] fromage blanc: citron\
06 PIE [merci]
07 (0.4)
08 FLO ben j` vais [goûter fromage blanc au citron]
→ 09 EMI [ah t` en veux p`t-êt` pas beaucoup] toi
10 [((rires))]
→ 11 PIE [non moi la salade c'est bon]
12 (0.9)
13 FLO j` vais goûter [fromage blanc citron]
→ 14 PIE [j'en ai vu un peu trop] aujourd'hui
15 (0.5)
16 FLO <((en riant)) ouais> [mon pauvre]
→ 17 EMI [j'y ai pensé] pendant qu` j'étais en
18 train de: j'ai dit ouais ça f`sait p`t-êt` pas la
19 meilleure des entrées/ mais (0.6) avec euh c` qui suit euh
20 FLO pauv` salade\
21 PIE ouais
22 (0.7)
23 FLO ç` fait combien d` temps qu` tu bosses là-bas/
24 (0.4)
25 PIE [deux jours\
26 EMI [deux jou]rs [((rires))]
27 FLO [deux jours pis t` en as d`jà] marre ah
28 ouais °dis don`°

³³ Nous entendons par *tour de parole ironique* les tours de parole indiquant que ce qui est dit n'est pas à prendre au sérieux. Plus largement, nous entendons par *ironie* tout tour de parole indiquant la présence d'un décalage entre ce qui est dit et ce que le locuteur veut faire entendre : ce décalage peut être marqué notamment par une non prise en charge énonciative du locuteur, mais aussi par une mise en scène par la posture ou le geste, ou encore par le rire en fin de tour (Chernyshova, 2014).

Alors qu'EMI est en train de servir de la salade à PIE, elle fait la remarque suivante : « ah t'en veux p`t-êt` pas beaucoup toi » (ligne 9). PIE confirme le doute de sa compagne en enchaînant par « non moi la salade c'est bon » (ligne 11). Il justifie ensuite en disant qu'il a vu trop de salades dans la journée (ligne 14). Dans ce tour de parole, PIE effectue une mise-à-jour dans le savoir partagé des participants et clarifie ainsi la première remarque d'EMI : cette dernière faisait notamment référence au nouvel emploi de PIE qui est en lien avec la culture ou la production de la salade. C'est en effet ce qui émerge de la suite de cet extrait (lignes 23-30). Par ailleurs, bien que FLO soit également au courant du nouvel emploi de PIE (lignes 16, 20 et 23), elle ne réagit pas immédiatement aux remarques de PIE et EMI.

Les réactions de PIE suite à la remarque de sa compagne opèrent ici une mise-à-jour des informations publiquement disponibles et apportent les éléments indispensables pour la bonne compréhension de la remarque d'EMI. Les tours de PIE ont un impact thématique sur le déroulement de l'interaction, avec pour résultat le développement du thème du nouvel emploi de PIE à la fin de l'extrait. Il ne s'agit pas ici d'une séquence que nous pourrions analyser comme appartenant à la classe de réparation. Néanmoins, une clarification progressive et un ajustement épistémique sont opérés par l'apport de nouveaux éléments dont deux participants partagent l'accès épistémique. Par ailleurs, PIE a dû faire appel à ce savoir partagé afin d'interpréter la remarque d'EMI, il a donc procédé à une inférence afin de mettre en lien son nouvel emploi et le fait que sa compagne justifie la quantité de salade servie. Cette inférence n'est cependant pas manifestée ici par la soumission d'une inférence candidate comme c'est le cas dans les séquences d'explicitation prototypiques définies plus haut. L'enchaînement des tours de parole se déroule de manière fluide et les interventions apportant des éléments de clarification ne marquent pas de temps d'arrêt dans la progressivité de l'échange.

Nous avons ainsi fait le choix de ne pas retenir ce type de séquences dans notre étude, bien qu'il s'agisse ici d'une configuration où des éléments informationnels indirectement convoqués sont rendus accessibles à tous les participants. Ces séquences de clarification hétéro-initiées nous semblent également relever d'un cadre participatif bien particulier, puisque nous n'avons pu les relever que dans des situations à trois participants et plus. Par ailleurs,

dans la plupart des cas, il s'agit de moments où une certaine complicité ou une connivence se manifeste entre deux participants partageant un savoir ; ces participants sont souvent en couple. Ce sont là des paramètres qui dépassent le cadre de notre étude et notre modèle.

Pour résumer l'ensemble des éléments présentés ici, nous proposons la définition suivante de la séquence d'explicitation :

Une séquence d'explicitation est une séquence conversationnelle ayant les particularités suivantes :

- (a) elle est déclenchée par la présence, dans un segment, d'un (ou plusieurs) **élément(s) informationnel(s) accessible(s) par inférence** ;
- (b) elle est **hétéro-initiée**, i.e. initiée par un locuteur autre que l'auteur du segment qui déclenche la séquence ;
- (c) l'initiation est effectuée par la soumission d'une **inférence candidate** ;
- (d) la séquence se termine par la **validation** ou le **refus** des éléments informationnels inférés par le locuteur ayant soumis l'inférence candidate.

Dans ce qui suit, nous allons ainsi nous focaliser uniquement sur les séquences réunissant l'ensemble de ces traits.

3.2. Les éléments constitutifs de la séquence d'explicitation

La structure de la séquence d'explicitation est une structure *repair-like*, c'est-à-dire une structure conversationnelle se déroulant en deux phases principales (l'*initiation* et la *résolution*) et déclenchée par un élément « problématique » qui se trouve dans ce qui précède (le *trouble*). Tout d'abord, nous nous intéresserons à l'élément qui déclenche la séquence : il s'agit là d'un contenu informationnel disponible au locuteur qui le produit mais accessible uniquement par inférence au participant qui initie la séquence d'explicitation (section 3.2.1). Nous allons dans un deuxième temps donner les propriétés d'une catégorie conversationnelle qui s'avère pertinente pour l'étude des séquences d'explicitation : l'*inférence candidate* (section 3.2.2).

3.2.1. L'élément « déclencheur » : le *trouble* inférentiel

Pour qu'une explicitation ait lieu, il faut qu'un contenu *inférable*, soit présent dans un tour de parole produit précédemment. Nous entendons par là, qu'un contenu informationnel présent dans un tour de parole déclenche un processus inférentiel que le locuteur initiant la séquence d'explicitation rend visible dans son enchaînement à ce tour de parole. Nous reviendrons sur la caractérisation plus détaillée du type d'inférence qui nous intéressera ici, mais notons d'ores et déjà qu'il s'agit d'un processus qui consiste à parvenir à une conclusion à partir d'une prémisse (voir Chapitre 4, section 4.3.1). Ainsi, l'inférence, comme nous avons pu le dire auparavant, peut être caractérisée comme relevant d'un processus de transformation informationnelle, opérant sur le statut implicite ou explicite de ce contenu, sur son statut public ou non public.

De même que dans le cas d'une réparation, l'élément qui déclenche la séquence d'explicitation ne peut être qualifié de « déclencheur » (ou *trouble* pour reprendre la terminologie anglo-saxonne) que lorsqu'un participant le désigne comme tel. Nous proposons, en faisant écho à la structure *repair-like* de la séquence d'explicitation, d'appeler cet élément le *trouble inférentiel*. Tout

comme le *trouble* canonique, il s'agit là d'un moment problématique dans le déroulement de l'interaction : l'emploi du terme *trouble* peut ainsi renvoyer aussi bien à l'élément déclencheur de la séquence qu'au temps de « mise en suspens » de l'interaction afin de résoudre ledit problème.

Le trouble inférentiel est donc un événement particulier dans le déroulement de l'échange, relevant des cas où un élément accessible par inférence est traité comme étant problématique. Cela entraîne qu'à d'autres moments de la conversation, ces inférences peuvent ne pas poser problème. En effet, *a priori* n'importe quel élément informationnel contenu dans un tour de parole peut déclencher une inférence : comme le montrent les modèles pragmatiques que nous avons pu exposer précédemment (voir Chapitre 1, section 1.1), les inférences sont mobilisées aussi bien pour accéder à des contenus relativement explicites (comme les référents en cas d'emploi de déictiques par exemple), que pour accéder à des contenus plus « enfouis » (on parle alors d'inférence pragmatique dans ces approches). Néanmoins, seulement certains problèmes de l'ordre de l'inférence semblent être concernés par le format *repair-like* que nous étudions ici. C'est pour cette raison, que nous n'avons pas la possibilité, dans le cadre de notre étude, de prédire si un tel élément de contenu sera déclencheur d'un trouble inférentiel ou non.

Remarquons également que la distance entre le tour de parole contenant l'élément déclencheur et le tour initiant l'explicitation (l'inférence candidate) peut varier. En effet, les dynamiques de la manifestation du trouble inférentiel semblent se situer dans un continuum entre, d'une part, les cas où le trouble inférentiel est immédiatement signalé et résolu, et d'autre part, les cas où il est résolu d'une manière plus étendue. Le mécanisme moteur des séquences d'explicitation telles que nous les avons définies plus haut est celui de la stabilisation épistémique et intersubjective. Ainsi, sur le plan de l'intercompréhension entre les participants, l'explicitation a pour objectif principal d'éviter ou d'anticiper le malentendu³⁴.

³⁴ Dans un travail précédent (Chernyshova, 2016), nous avons cherché à rendre compte de cette anticipation du malentendu dans le cas de l'explicitation en proposant d'opposer le malentendu « potentiel » au malentendu « effectif ». Si le dernier cas de figure correspondait au malentendu tel qu'il est défini traditionnellement en analyse conversationnelle (Schegloff, 1987 ; Traverso, 2003), le premier cas correspondrait à la situation dans laquelle se retrouvent les participants en

En effet, le malentendu, tel qu'il est défini dans la littérature conversationnaliste (Schegloff, 1987b; Traverso, 2003; voir aussi Chapitre 1, section 1.3.2), représente un cas extrême de trouble inférentiel : les participants constatent un décalage interprétatif et se trouvent dans une impasse intersubjective. Par ailleurs, le malentendu est également dû à un décalage temporel dans la conversation. Ainsi, Traverso (2003) retient les deux traits suivants pour définir le malentendu : « la notion de divergence ou de décalage entre les interprétations des interlocuteurs et le fait que pour un temps, les participants n'ont pas conscience de ce décalage » (2003 : 95). Autrement dit, le malentendu s'installe dès lors qu'il y a une divergence interprétative entre les participants et un « retard » dans la manifestation de cette divergence. Du point de vue séquentiel, nous pouvons ainsi parler de malentendu lorsque l'initiation de sa résolution a lieu en troisième position, voire plus tardivement, à compter du tour de parole contenant le trouble (Schegloff, 1987b; Schegloff *et al.*, 1977; Traverso, 2003).

Malgré le décalage temporel entre l'occurrence de l'élément problématique et l'initiation de l'explicitation dans certains extraits de notre collection, les participants ne se retrouvent jamais devant un malentendu. Toutefois, nous pouvons observer que dans certains cas la résolution du trouble inférentiel est plus longue que dans d'autres. Ainsi, dans l'extrait suivant, nous pouvons par exemple observer le signalement et la résolution immédiate du trouble inférentiel. Dans cet exemple, tiré du corpus *Glasgow*, PAT est en train de raconter à son amie JUD les dernières soirées auxquelles elle avait participé :

- (22) Glasgow_nina [00:18:22-00:18:50]
- 01 PAT samedi: j'ai fait halloween/
 02 (1.3)
 03 PAT j'étais déguisée en zombie\ (0.5) faudra que j` te montre
 04 les pho- bah j'ai [mis les photos sur facebook]
 05 JUD [j` crois qu` j'ai vu sur facebook]
 06 (1.3)
 07 PAT et euh voilà bon on a pas tenu longtemps en fait parce
 08 qu'on a commencé assez tôt
 09 (0.5)

initiant une séquence d'explicitation. Néanmoins, la catégorie du malentendu « potentiel » apparaît beaucoup trop large et dépasse notre étude, compte-tenu de la particularité de la pratique conversationnelle étudiée ici.

10 PAT [et euh:]
 11 JUD [ah ouais/]
 12 PAT ouais\ (0.4) du coup dimanche c'était un peu dur en plus de
 13 tout nettoyer mais .h [et puis euh]
 → 14 JUD [ah dans ton appart] vous avez fait
 15 ça/
 16 PAT non chez nina (1.1) nina que: (1.0) t` as pas vue mais que
 17 euh ben c'est elle qui t'a mis sur euh: (0.4) le mail
 18 [que j'avais envoyé ah// elle visite] l'opéra//
 19 JUD [ah oui oui oui ((rires))]

PAT dit que le dimanche suivant la soirée a été difficile, entre autres parce qu'il a fallu « tout nettoyer » (lignes 12-13). JUD enchaîne, en chevauchement, avec une inférence candidate : « ah dans ton appart vous avez fait ça/ » (lignes 14-15). Elle cherche ainsi à articuler l'information concernant le lieu de la fête, non mentionné jusqu'ici. JUD infère notamment que puisque PAT a dû nettoyer le lendemain, alors la soirée a eu lieu dans son appartement. Le lieu de la fête n'ayant pas été une information pertinente jusqu'ici dans le récit, il devient une information cruciale dans l'interprétation du tour de parole de PAT (lignes 12-13) par JUD. Dans cet extrait, c'est donc l'absence de l'information liée au lieu de la fête qui est à l'origine du trouble inférentiel à ce moment précis de l'échange : JUD cherche à combler cette lacune par sa proposition d'inférence (ligne 14-15). L'information inférée par JUD est néanmoins refusée par PAT (« non », ligne 16), qui précise de suite le lieu de la fête (« chez nina », ligne 16).

Nous pouvons observer dans cet extrait que la manifestation du trouble ainsi que sa résolution sont immédiates. En effet, JUD produit son inférence candidate en chevauchement avec le tour de parole précédent de JUD indiquant ainsi que c'est ce tour de parole précis qui est à l'origine de l'émergence du trouble. Le refus suivant de PAT clôt la séquence en apportant les éléments informationnels nécessaires.

D'autres cas, plus complexes ont pu être relevés dans le corpus. Notamment, l'extrait présenté ci-dessous, où la résolution du trouble inférentiel se déroule plus longuement, entravée par des remarques ironiques. Dans cet exemple, JEA interroge LAU sur son travail. Pour rappel, lors de cet apéritif entre amis, LAU et JUL sont un couple qui accueille le couple JEA et CLA.

(23) Chat_vcl [00:20:01-00:20:37]

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/ tu bosses
02 toujours autant/ (0.4) v c l/
03 (0.5)
04 CLA ((petit rire))
05 (0.8)
06 JEA non/
07 (0.5)
08 JEA (toi) i`s: i`s t'ont i`s t'ont lâché [un peu les:]
09 LAU [xx beau]coup d`
10 grèves
11 (0.3)
12 [((rires))]
13 LAU [j'ai du MAL à travailler là] [pf:::]
14 JEA [(inaud.)]
15 LAU voilà
16 JEA toute façon les v c l i`s bossent pas: i`s bossent pas:
17 [i`s bossent pas beaucoup j` (pense)]
18 LAU [on va quand même pas mett` le] CLient au: au centre
19 de notre stratégie quoi
20 CLA ((petit rire))
21 (0.6)
22 LAU °hm::°
23 (0.6)
24 LAU ouais ouais non euh
→ 25 JEA ouais c'est toujours pareil/ quoi
26 LAU hm/
27 JEA <((bas)) ouais ouais hm>
28 (1.3)
29 ((rires bas))
30 (0.4)
31 JEA je vois ouais\
32 (1.0)
33 JUL [ah mais c'est clair hein]
→ 34 JEA [donc t- tu d] tu dors pas beau- tu dors pas
35 beaucoup/ °(quoi)°
36 (0.4)
37 JUL hm
38 LAU ah: non j` suis à fond
39 (0.6)
40 ((rires)) [((rires))]
41 LAU [ouais ouais]
42 JEA non mais c'est [vrai/ tu] (.) (ah) ouais
43 LAU [(ouais)]
44 LAU °à fond°
45 (0.4)
46 ((rires))

Lorsque JEA pose une question à LAU au sujet de son travail (lignes 1-2), il ne reçoit pas de réponse dans un premier temps. En effet, c'est d'abord CLA qui enchaîne avec un rire (ligne 4). L'absence de réponse amène JEA à relancer LAU à deux reprises (lignes 6 et 8). LAU répond enfin, en chevauchement avec la dernière relance, mais sa réponse est ironique (lignes 9-10, 13). Cette réponse provoque des rires chez les amis. LAU ironise notamment

sur le fait que dans son entreprise il y a beaucoup de grèves actuellement, ce qui pénalise les clients (lignes 18-19). Après quelques moments de blanc, il clôture sa réponse par un tour de parole quelque peu ambigu : « ouais ouais non euh » (ligne 24). C'est alors que JEA produit la première inférence candidate : « ouais c'est toujours pareil/ quoi » (ligne 25). JEA infère notamment que les remarques ironiques de LAU renvoient au climat tendu à son travail, chose qu'il savait déjà (nous retrouvons en effet cette information notamment dans sa question initiale : « tu bosses toujours autant/ » (ligne 2) ainsi que dans la relance : « i`s t'ont lâché un peu les: » (ligne 8)). LAU valide cette inférence par un simple « hm/ » (ligne 26). Quelques instants plus tard, JEA relance de nouveau LAU sur le sujet, en produisant une nouvelle fois une inférence candidate : « donc t- tu dors pas beau- tu dors pas beaucoup/ °(quoi)° » (lignes 34-35)³⁵. Là encore, JEA manifeste avoir inféré que puisque la situation au travail de LAU est toujours tendue, alors il travaille jusqu'à tard³⁶. Une nouvelle fois, LAU répond de manière ironique : « ah: non je suis à fond » (ligne 38). Après des rires partagés, il n'est toujours pas clair si l'information inférée par JEA a été validée ou non : le participant pose une nouvelle question : « non mais c'est vrai/ » (ligne 42).

Les réponses ironiques de LAU viennent perturber le déroulement de la séquence d'explicitation qui devient alors très laborieuse. En effet, les validations des informations inférées par JEA sont laconiques (« hm/ »), voire absentes. De plus, elles ajoutent d'autant plus d'ambiguïté dans cet échange, puisque le climat au travail de LAU, objet de la question initiale, n'est jamais rendu explicite. Si nous reprenons les deux séquences d'explicitation relevées ici, nous pouvons également voir que les inférences candidates sont éloignées des tours de parole contenant les éléments informationnels qui déclenchent l'inférence.

³⁵ Il est intéressant de noter ici la présence de *quoi* en fin de tour. Ce marqueur est présent dans de nombreuses occurrences en cette position. Nous reviendrons sur son rôle dans le Chapitre 6 (voir section 6.2.1).

³⁶ Dans un autre corpus, le corpus « Pois », nous retrouvons JUL, la compagne de LAU, qui évoque le fait que LAU travaille parfois très tard.

(23) Chat_vcl (extrait)

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/ tu bosses
02 toujours autant/ (0.4) v c l/
03 (0.5)
04 CLA ((petit rire))
05 (0.8)
06 JEA non/
07 (0.5)
08 JEA (toi) i`: i`s t'ont i`s t'ont lâché [un peu les:]
→ 09 LAU [xx beau]coup d`
10 grèves
11 (0.3)
12 [((rires))]
→ 13 LAU [j'ai du MAL à travailler là] [pf:::]
14 JEA [(inaud.)]
15 LAU voilà
16 JEA toute façon les v c l i`s bossent pas: i`s bossent pas:
17 [i`s bossent pas beaucoup j` (pense)]
→ 18 LAU [on va quand même pas mett` le] CLient au: au centre
19 de notre stratégie quoi
20 CLA ((petit rire))
21 (0.6)
22 LAU °hm::°
23 (0.6)
24 LAU ouais ouais non euh
25 JEA ouais c'est toujours pareil/ quoi
26 LAU hm/
27 JEA <((bas)) ouais ouais hm>
(...)
34 JEA [donc t- tu d] tu dors pas beau- tu dors pas
35 beaucoup/ °(quoi)°
36 (0.4)
37 JUL hm
38 LAU ah: non j` suis à fond

Les tours de parole indiqués par les flèches correspondent à la réponse élaborée par LAU, longue et contenant des éléments ironiques. Ce sont donc autant d'éléments qui déclenchent la démarche inférentielle. Les deux inférences candidates produites par JEA ont ainsi pour sources du trouble l'ensemble des réponses données par LAU, rendant l'identification d'un seul élément déclencheur plus difficile. Nombreux sont les extraits de notre collection qui présentent ce type de configuration. Malgré le caractère laborieux de ces séquences d'explicitation, les participants parviennent à stabiliser un certain état de leur savoir partagé, comme dans cet extrait, où les participants s'alignent avec le ton ironique employé par LAU et ne font plus de tentatives de demandes d'explicitation.

L'élément déclenchant l'explicitation peut ainsi être aussi bien localisé dans un tour de parole précis (extrait 22), qu'être diffus sur un ensemble de tours de parole (extrait 23). Ces deux configurations ont des conséquences sur le déroulement de la séquence d'explicitation qui, dans le premier cas est succincte et « efficace » et dans le deuxième cas est laborieuse. Ainsi, la localisation de l'élément déclenchant le trouble inférentiel peut s'avérer plus complexe dans certains cas et a un impact sur la distance séparant le(s) tour(s) de parole contenant ces éléments et l'inférence candidate.

3.2.2. Une demande de confirmation : l'inférence candidate

Dans la séquence d'explicitation, l'identification de l'élément nécessitant une explicitation est faite par le biais d'un tour de parole particulier, initiant cette séquence. La forme que prend ce tour de parole est celle d'une demande de confirmation portant sur un élément inféré à partir de ce qui précède, mais aussi à partir d'un savoir présumé partagé par les participants. Ainsi, le locuteur initiant l'explicitation soumet une inférence particulière aux autres participants : nous appelons ce cas de figure l'*inférence candidate*.

Cette catégorie que nous proposons se situe dans la continuité des catégories bien établies dans le domaine de l'analyse conversationnelle, et fait écho aux étiquettes les désignant : l'*interprétation candidate* (*candidate understanding*, Antaki, 2012; Heritage, 1984) et la *réponse candidate* (*candidate answer*, Pomerantz, 1988) (voir Chapitre 2). Dans la séquentialité de l'interaction, la proposition d'une inférence candidate s'apparente à la *demande de confirmation*. En effet, en produisant une inférence candidate le locuteur manifeste qu'il a su déjà inférer des informations et cherche à les faire valider par son interlocuteur. C'est précisément ce que nous avons pu constater dans l'analyse du corpus : la position suivant l'inférence candidate est systématiquement suivie d'un tour de parole visant à valider ou non les informations inférées. Le tour de parole qui initie l'explicitation rend donc la confirmation ou l'infirmité pertinente en position suivante.

La particularité de l'inférence candidate est qu'elle rend visible, et descriptible, le processus inférentiel mis en place par le locuteur qui la produit.

L'inférence candidate a ainsi un double rôle : d'une part, ce tour de parole renvoie aux éléments informationnels actualisés par le locuteur dans son travail inférentiel, et d'autre part, il articule ces éléments de sorte à formuler les éléments dont l'explicitation devient pertinente à un moment particulier de l'échange. En produisant une inférence candidate, le locuteur met l'échange en suspens afin de résoudre le trouble inférentiel. Cette mise en suspens peut, comme nous le verrons par la suite, avoir des impacts différents sur le cours de l'interaction, et peut notamment avoir comme conséquence de réorienter l'action en cours en se désalignant³⁷ de l'action projetée par le locuteur précédent.

Voici les traits caractéristiques des tours de paroles que nous proposons de qualifier d'inférences candidates :

- (a) l'inférence candidate vise à formuler un élément informationnel convoqué de manière indirecte dans le discours précédent ;
- (b) l'inférence candidate a la forme d'une demande de confirmation et est suivie par l'acceptation ou le refus des éléments informationnels qu'elle formule ;
- (c) l'inférence candidate contient des indices sur ce qui a été mobilisé pour produire l'inférence, ainsi que le résultat de ce processus .

Malgré ces points communs, plusieurs critères permettent de différencier les occurrences des inférences candidates dans notre collection. Tout d'abord, la distance entre l'inférence candidate et le(s) tour(s) de parole contenant l'élément déclencheur de l'explicitation. En effet, comme nous avons pu le remarquer précédemment, ces différences peuvent être dues à la fois à la localisation du trouble inférentiel. Un deuxième facteur qui s'avère pertinent pour la différenciation des inférences candidates relève du statut épistémique du locuteur (voir ci-dessous) qui peut indiquer la nouveauté de l'information inférée par rapport au savoir présumé partagé. Enfin, alors que certaines occurrences contiennent des marqueurs préfaçant ou clôturant le tour d'inférence candidate (*ah, oui, mais, du coup, en fait, quoi* etc.), d'autres n'en contiennent pas. Nous

³⁷ Nous entendons ici par *alignement* le fait d'enchaîner au sein de l'échange par une réponse qui poursuit le cours d'action en cours ; au contraire, l'on parle de *désalignement* dans les cas où la réponse à un tour de parole ne poursuit pas ce cours d'action (Stivers 2008).

verrons par la suite que ce dernier critère permet également de caractériser certains types de séquences d'explicitation (voir Chapitre 6).

Dans un dernier temps de cette section présentant la catégorie d'inférence candidate, nous tenons à aborder la manière dont le locuteur produisant l'inférence candidate se positionne par rapport à l'information inférée et le savoir présumé partagé. Ce critère sera la base de la typologie des séquences d'explicitation proposée (Chapitre 5). En effet, nous pouvons distinguer les séquences rendant explicite un élément que le locuteur caractérise comme faisant partie du savoir présumé partagé ou non (ce critère sera au cœur de notre modèle, voir Chapitre 4).

Nous proposons d'opérer cette distinction de profils sur la base de trois critères : la structure syntaxique, le contour prosodique³⁸ et la posture épistémique du locuteur exprimée dans le tour de parole. C'est à cette dernière que nous souhaitons donner la priorité dans notre caractérisation des deux profils relevés, dans la continuité des travaux de Heritage (Heritage, 2010b, 2012a, 2012b; Heritage & Raymond, 2012). Plusieurs approches des aspects épistémiques de la conversation ont été élaborées dans le domaine de l'analyse conversationnelle, en commençant par les travaux de Labov et Fanshel (1977) qui proposent un modèle permettant situer les contributions des participants dans une des cinq catégories suivantes proposées, afin de rendre compte des états de connaissance exprimés, sur l'exemple d'un échange entre un locuteur *A* et son interlocuteur *B* :

A-events:	Known to A, but not to B.
B-events:	Known to B, but not to A.
AB-events:	Known to both A and B.
O-events:	Known to everyone present.
D-events:	Known to be disputable.

(Labov et Fanshel, 1977 : 100)

Dans cette perspective, Labov et Fanshel montrent notamment que les énoncés portant sur les *B-events* sont interprétés comme des demandes de confirmation, bien que le profil prosodique montant ne soit pas nécessairement présent dans le tour de parole.

³⁸ Nous traiterons notamment le niveau prosodique dans le Chapitre 6.

Given any two-party conversation, there exists an understanding that there are events that A knows about, but B does not; and events that B knows about but A does not; and AB-events that are known to both. We can simply state the rules of interpretation :

If A makes a statement about a B-event, it is heard as a request for confirmation.

If A makes a statement about an A-event (« I'm sleepy ») it is not heard as such a request.

(Labov, 1972 : 124)

D'autres études, comme notamment celle de Pomerantz (1980) ou encore celle de Kamio (1997) montrent que les domaines de connaissance et la prise en charge des informations véhiculées dans les contributions verbales des participants permettent de caractériser un tour de parole en tant que requête d'information ou non au-delà de ses aspects syntaxiques et prosodiques. Enfin, les travaux de Heritage (2010, 2012a, 2012b ; Heritage & Raymond, 2012) contribuent de manière significative à ces questions. Plus particulièrement, ces travaux proposent de caractériser l'état épistémique des locuteurs (*epistemic status*) en positionnant son « savoir » ou son « accès épistémique » (*epistemic access*) sur une échelle, ou sur le « gradient épistémique » (*epistemic gradient*), allant du « bien informé » (*more knowledgeable* ou K+) au « mal informé » (*less knowledgeable* ou K-) (Heritage, 2010b, 2012a). C'est notamment l'ensemble des indices d'ordre formel et séquentiels du tour de parole qui permettent de le situer sur ce gradient. Dans cette perspective, Heritage (2012a) établit un tableau de correspondances entre le format du tour de parole (*turn design*), le statut épistémique du locuteur et la manière dont ces facteurs contribuent à l'interprétation du tour de parole par les destinataires :

TABLE 1
Epistemics and Action Formation

<i>Turn Design Feature</i>	<i>K+ Epistemic Status (Within Speaker's Epistemic Domain)</i>	<i>K- Epistemic Status (Not Within Speaker's Epistemic Domain)</i>
	<i>Action Interpretation (Given the "known in common" epistemic status of speaker and recipient relative to the targeted state of affairs)</i>	
Declarative Syntax	Informing (5)	Declarative/B-event question (6), (7), (8), (9), (10), (11)
Declarative Syntax with Final Rising Intonation	Continuing (13)	Questioning (14)
Tag Questions	Mobilizing support for an assertion (18), (19)	Seeking confirmation (15), (16), (17)
Negative Interrogative Syntax	Assertion (cf. Bolinger's [1957] "Blinds up") (20), (21), (22)	Request for information (cf. Bolinger's [1957] "Blinds down") (23), (24)
Interrogative Syntax	Preinforming question (26) Known answer question (27) Rhetorical question (28), (29), (30)	Request for information (25)

Figure 6: Le tableau de correspondances entre les statuts épistémiques des locuteurs et la co-construction de l'action (Heritage, 2012a : 24).

Nous pouvons observer dans ce tableau la variété des formes syntaxiques et prosodiques prises en charge par le modèle. C'est précisément sur celui-ci que nous allons nous fonder dans la distinction que nous souhaitons opérer entre les différentes occurrences des inférences candidates. En effet, ce qui nous intéressera plus particulièrement, c'est la manière dont le locuteur produisant l'inférence candidate caractérise les éléments informationnels inférés. L'inférence candidate permettant aux locuteurs de stabiliser un état du savoir présumé partagé, nous considérerons deux cas de figure : d'une part, les cas où le locuteur produisant l'inférence candidate « confronte » les éléments inférés avec le savoir partagé par les participants et, d'autre part, les cas où le locuteur alimente par là même le savoir partagé en train de se construire. Ainsi, le premier type de configuration correspond aux situations où le locuteur se positionne du côté du pôle K+, malgré les profils syntaxiques et prosodiques éventuellement interrogatifs de l'inférence candidate, et le deuxième type correspond aux situations où le locuteur se positionne du côté du pôle K-, malgré les éventuels marquages déclaratifs ou assertifs.

3.2.3. En réponse à l'inférence candidate : la validation ou le refus

Initiée par une demande de confirmation portant sur l'information inférée, la séquence d'explicitation est clôturée par la validation ou le refus de cette information. Le locuteur produisant ce tour de clôture est celui qui avait auparavant produit le tour de parole contenant l'élément déclencheur, le *trouble*. Le cas de l'explicitation s'apparente donc à la réparation hétéro-initiée et auto-réparée, si l'on reprend la classification traditionnelle en analyse conversationnelle (Schegloff *et al.*, 1977 ; voir Chapitre 1, section 1.3.2).

Les inférences candidates relevées dans le corpus, de par leur nature de demande de confirmation, sont porteuses d'une certaine polarité. En effet, il peut s'agir aussi bien d'interrogatives ou de déclaratives dites *polaires* dans le sens où elles projettent la réponse *oui* ou *non*. La réaction pertinente à une inférence candidate est ainsi une validation ou un refus portant sur l'information inférée par l'auteur de l'inférence candidate. Dans son étude sur les interrogatives polaires (*Yes/No Interrogatives* ou les *YNIs*), Raymond (2003) distingue entre les réponses « conformes » (*type-conforming*) et « non-conformes » (*nonconfirming*), autrement dit, entre les réponses du type attendu (*oui* ou *non*) et les réponses de tout autre type. Raymond (2003) relie notamment ces deux types de réponse à la notion de préférence (Pomerantz, 1984), en soulignant le caractère plus fréquent des réponses *oui-non* à ce type de tour de parole, leur caractère « par défaut » (« the default response form », Raymond, 2003 : 947), ainsi que leur faible impact sur la progressivité de l'échange. Nous retrouvons cette tendance dans notre collection, où les inférences candidates sont systématiquement suivies, sauf quelques rares exceptions, d'une réponse du type *oui-non*.

La validation suivant les inférences candidates est effectuée par des termes lexicaux tels que *oui*, *ouais*, *hm* (*hm*) etc. Dans le cas de la confirmation de l'information inférée, le locuteur produisant cette confirmation poursuit, dans la plupart des cas, son action précédemment lancée et interrompue par l'inférence candidate. Nous retrouvons notamment ce type de configuration dans les exemples (19) et (23) précédemment analysé, que nous reproduisons ici en

indiquant l'inférence candidate par une flèche simple et le tour de confirmation par une flèche double :

(19a) Glasgow_Mimi (extrait)

```
→ 11 JUD  elle habite seule/ du coup\  
⇒ 12 PAT  ouais  
13      (0.5)  
14 JUD  c'est plus petit qu'ici/
```

(19b) Glasgow_Mimi (extrait)

```
→ 20 JUD  alors c'est une chambre (quoi)  
⇒ 21 PAT  ouais\ (1.0) mais ça va `fin:
```

(23a) Chat_vcl (extrait)

```
→ 25 JEA  ouais c'est toujours pareil/ quoi  
⇒ 26 LAU  hm/  
27 JEA  <((bas)) ouais ouais hm>  
28      (1.3)
```

Ces trois exemples sont représentatifs de l'ensemble des réponses confirmatives de la collection. En effet, la première occurrence de réponse confirmative citée ci-dessus (exemple (19a)) est suivie d'une question produite par la locutrice à l'origine de l'inférence candidate (JUD), et s'insère dans une séquence de questions-réponses autour du thème de l'appartement de l'amie commune de JUD et PAT. La deuxième occurrence (exemple (19b)), quant à elle, est suivie d'une pause après laquelle la même locutrice reprend la parole pour poursuivre le thème en cours. Enfin, la troisième occurrence (exemple (23a)) est suivie d'un tour de clôture produit par le même locuteur qui a initié l'explicitation (« ouais ouais hm », ligne 27). Ainsi, lorsqu'une inférence candidate est validée, elle l'est de manière laconique, laissant place à la reprise de l'action initiée ou en cours avant l'occurrence de l'inférence candidate.

Les cas du refus sont également, dans notre collection, « conformes » au type de réponse projeté par l'inférence candidate. Le refus est notamment marqué par le non ou encore par le si, lorsque l'inférence candidate comporte une négation. Dans ces cas, l'infirmité de l'inférence candidate a un impact sur le développement de l'échange. En effet, il s'agit là d'une réponse non préférée à la demande de confirmation (Raymond, 2003), et en conséquence les

participants tentent souvent d'apporter des éléments supplémentaires afin de pallier l'instabilité épistémique qui s'installe alors. Considérons par exemple l'extrait suivant, analysé précédemment :

(22) Glasgow_nina (extrait)

```

12 PAT   ouais\ (0.4) du coup dimanche c'était un peu dur en plus de
13       tout nettoyer mais .h [et puis euh      ]
→ 14 JUD       [ah dans ton appart] vous avez fait
→ 15       ça/
⇒ 16 PAT   non chez nina (1.1) nina que: (1.0) t` as pas vue mais que
17       euh ben c'est elle qui t'a mis sur euh: (0.4) le mail
18       [que j'avais envoyé ah// elle visite] l'opéra//
19 JUD   [ah oui oui oui ((rires))      ]

```

Dans cet extrait, l'inférence candidate soumise par JUD est refusée par PAT (ligne 16) : « non ». Cette dernière complète son refus en donnant l'information que JUD cherchait à articuler précédemment : « chez nina » (ligne 16). La locutrice reprend la parole après une pause afin de procéder à une identification plus précise du référent de « nina » (lignes 16-18). Ici, le refus de l'information inférée par JUD est immédiatement suivi d'une clarification de la part de son interlocutrice, cherchant à anticiper une éventuelle instabilité référentielle résultant de son refus.

Une dernière remarque au sujet du refus des inférences candidates concerne l'instance produisant ce refus. Nous avons pu observer deux cas de figure dans le corpus : d'une part, les cas où c'est le locuteur ayant produit le tour de parole déclencheur du trouble inférentiel (c'est notamment le cas de l'exemple (22)), et d'autre part, les cas où un autre locuteur se joint à l'infirmité de l'information inférée. Cette dernière configuration rend compte des pôles épistémiques qui émergent dans l'interaction, en opposant le participant cherchant à faire confirmer son inférence aux participants qui ont accès aux éléments informationnels nécessaires pour pallier le *trouble*. Voici un exemple de ce cas de figure :

(24) Olives_grenouilles [00:06:29-00:07:17]

```

01 FLO   comme la dernière fois ça s'arrête des gens à saint-amour
02       (1.3) i`s cherchaient un resto où manger des grenouilles
03       (0.5)
04 EMI   ouais/
05       (0.5)

```

06 FLO et y en a un à balanod
07 (0.8)
08 FLO donc [t` sais] c'est à (.) cinq minutes tu vois
09 EMI [ouais/]
10 (0.3)
11 FLO ben j` les ai envoyés à pirajoux quand même
12 (0.8)
13 EMI ((rires))
14 FLO dans ma tête j` me suis dit euh restaurant de grenouilles à
15 pirajoux tu vois/ donc j` leur ai fait tout
16 [l` trajet par coligny:] `fin&
17 EMI [((rires))]
18 FLO &l'horreur le ch`min
19 EMI ((rires))
20 FLO alors qu'y en avait un à cinq minutes avant (0.4) voilà\
21 (.) bon [florence]
22 EMI [ah non::]::
23 (0.6)
24 FLO enfin y a un gros panneau grenouille hein
25 (0.4)
26 EMI [((rires))]
27 FLO [alors ils sont] vraiment cons d` pas l'avoir vu
28 EMI ((rires))
29 FLO mais moi euh j'y ai pas pensé/ ((rires)) ça m'a pas paru
30 logique
31 (2.7)
32 FLO j` me suis dit ben les pauvres si ils arrivent jusqu'à
33 pirajoux ils sont doués
34 (1.0)
35 EMI ((rires))
36 (0.6)
→ 37 PIE surtout qu'y a pas d` magasin d` grenouilles/ `fin y a pas
→ 38 d` restaurant d` grenouilles/ là-bas
⇒ 39 FLO si si y en [a un]
⇒ 40 EMI [si si]
41 PIE ah bon ça va alors
42 FLO quand même\
43 PIE ((rires))
44 FLO non mais j` sais pas pourquoi c'est c`ui là qui m'est v`nu
45 en premier à l'esprit

Cet extrait commence avec un récit, produit par FLO, autour des indications de lieu erronées qu'elle a données à des personnes à la recherche d'un restaurant de grenouilles. Le récit de FLO est ponctué par des continueurs produits par EMI (lignes 4 et 9). Lorsque FLO révèle la direction indiquée aux personnes dans son récit, c'est EMI qui réagit en premier par un rire. Les localités évoquées par FLO ne sont à aucun moment mises en question par EMI, ce qui est un indice du fait que la connaissance des lieux est partagée par les deux participantes. FLO poursuit en donnant plus de précisions sur le caractère drôle de la situation (lignes 14-16, 18, 20-21, 24, 27, 29-33) : la destination indiquée pour le restaurant de grenouilles n'était pas la plus simple car il y avait un restaurant à seulement cinq minutes du lieu où elle avait donné les

indications. C'est alors que PIE prend la parole pour soumettre une inférence candidate : « surtout qu'y a pas [...] d` restaurant d` grenouilles/ là-bas » (lignes 37-38). PIE indique ici avoir inféré que l'absurdité de la situation décrite relève également du fait qu'il n'y a pas de restaurant de grenouilles à l'endroit indiqué par FLO. Cette information n'est pas validée par FLO (« si si y en a un », ligne 39), en chevauchement avec l'infirmité de EMI (« si si », ligne 40). Dans cet extrait, alors que la demande de confirmation est *a priori* adressée à FLO, auteure du récit et dernière locutrice avant la prise de parole de PIE, EMI se joint au refus de l'inférence candidate en se positionnant ainsi en tant qu'instance qui *sait* au même titre que FLO.

De manière générale, les cas du refus des inférences candidates ont un impact plus fort sur le déroulement de l'échange. En effet, lorsqu'une inférence candidate a été produite, elle indique un état d'instabilité épistémique du locuteur : il cherche à faire valider des éléments informationnels inférés pour ainsi compléter, mettre à jour, ou confronter les éléments donnés précédemment au savoir présumé partagé avec les autres participants. Ainsi, lorsque l'inférence n'est pas validée, cela met en péril le processus de co-construction du savoir présumé partagé. Il s'agit donc d'une réponse *non préférée* à l'inférence candidate qui est donc plus élaborée et nécessite une mise en suspens plus prolongée du cours d'action. Plus précisément, dans le cas du refus, le locuteur formule une alternative à l'inférence candidate proposée précédemment, tout comme dans le cas de refus de questions incorporant une réponse candidate (Ursi, 2016).

3.3. L'explicitation : un cas particulier de « articulating the unsaid »

Dans ce dernier temps descriptif de la pratique d'explicitation, nous allons nous focaliser sur ses aspects actionnels. Selon le programme établi par Heritage (2011), un phénomène peut être qualifié de pratique conversationnelle lorsqu'il est possible de mettre en évidence des particularités formelles et séquentielles de la pratique ainsi que sa signification ou son rôle au sein de l'interaction. C'est à ce dernier point que nous souhaitons consacrer cette section. Nous allons ainsi, dans ce qui suit, montrer en quoi *explicititer* est accomplir une action particulière dans la conversation.

Dans cet objectif, revenons à la réflexion menée par (Schegloff, 1996a) sur la manière empirique de rendre compte de l'action (*empirical account of action*) dans la perspective conversationnaliste. Schegloff montre que trois éléments sont indispensables pour rendre compte d'une action sociale dans ce cadre :

1. First, the account requires a formulation of what action or actions are being accomplished, with compelling exemplifications in displays of data and analysis, including ways of “testing” the claim via confrontation of problematic instances and apparent “deviant cases”, if possible. [...]
2. Second, there must be a grounding of this formulation in the “reality” of the participants. [...] This requires some demonstration that the interlocutors in the data being examined have understood the utterances (or other conduct) in question to be possibly doing the proposed action(s) or that they are oriented to that possibility — a demonstration ordinarily grounded in the interlocutors' subsequent talk. [...]
3. A third element of a proper account of an action is an explication and analysis of what it is about the observed talk or other conduct [...], which makes the enactment of that talk/conduct possibly an instance of the proposed action, and makes it analyzable by the coparticipants as an instance of that action, that is, why or how that practice can yield that action.

(Schegloff, 1996 : 172-173)

En suivant cette trame, revenons à notre description de la pratique de l'explicitation. L'action accomplie par cette pratique est celle de *rendre explicite un contenu inférable de ce qui précède*. En effet, l'enjeu de l'explicitation se situe à la fois sur un plan sémantique (stabilisation du sens) et sur un plan épistémique (stabilisation des savoirs). En ce qui concerne le caractère

reconnaissable de l'action, nous avons mis en évidence une relation d'implicativité séquentielle, *i.e.* d'une réaction attendue et pertinente au tour de parole initiant l'explicitation (validation ou refus de l'inférence candidate) dans le cas de la séquence d'explicitation. Cela amène à penser que l'inférence candidate, initiant l'explicitation, apparaît comme appartenant bien à une classe d'actions reconnaissables par les participants.

Rappelons ici la proximité de la pratique d'explicitation avec celle de la réparation. Cette proximité peut être constatée non seulement sur le plan de la séquentialité (*trouble*, initiation, résolution), mais aussi sur le plan de l'action accomplie par ce type de configurations conversationnelles. En effet, l'explicitation vise principalement à *rendre un contenu explicite*, c'est-à-dire qu'elle vise à résoudre un problème interactionnel, tout comme la réparation. La particularité de l'explicitation est que l'origine du *trouble* interactionnel est liée à l'inférence. Ainsi, l'explicitation apparaît comme une configuration particulière dans le grand domaine de la réparation.

Revenons un moment sur les cas de ce que l'on pourrait appeler *l'auto-explicitation*, que nous avons classés comme étant des cas « limites » (voir section 3.1.2 ci-dessus). En effet, comme nous l'avons souligné précédemment, ces cas de figure ne comportent pas d'indices relevant du travail inférentiel des participants, ce qui rend leur analyse en tant que *séquence d'explicitation* quelque peu périlleuse. Ce qui s'avère problématique dans le traitement de ces auto-explicitations, c'est l'absence d'une action reconnaissable en tant que telle. La manière dont nous définissons l'explicitation amène à rechercher des indices du travail inférentiel des participants, absents dans le cas d'une auto-réparation, mais bien reconnaissables dans le cas de l'explicitation initiée par une inférence candidate. Cette différence, relève de la différence traditionnellement établie entre les catégories de *l'auto-* et de *l'hétéro-réparation* :

self-initiated repairs ordinarily involve the speaker of the trouble-source initiating repair and prosecuting it to conclusion in the same turn. *Other-initiated* repair, by contrast, generally involves a *recipient* of the problematic talk *initiating* the repair, but leaving it for the *speaker* of the trouble-source to deal with the trouble themselves in the ensuing turn. Other-initiated repair, that is, involves a *sequence*, and sequence organization is an organization not only of turns-at-talk, but of *action*.

(Schegloff, 1997 : 503-504, emphases de l'auteur)

Le cas de l'auto-explicitation, au même titre que celui de l'auto-réparation, ne constitue pas une séquence conversationnelle à proprement parler puisqu'il ne remplit pas la condition de la présence d'au moins une paire adjacente (séquence minimale). Dans cette configuration, une réaction n'est pas nécessairement attendue (et/ou rendue pertinente) par les participants à qui cette auto-explicitation est adressée, ce qui ne permet pas de s'avancer sur le caractère reconnaissable, pour les interactants, de l'auto-explicitation. Ainsi, ce cas de figure dépasse notre objectif, qui est de décrire les séquences définies par la présence d'indices du travail inférentiel des participants qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, se situe précisément dans les enchaînements de tours de parole, avec un changement de locuteur.

Dans les traits pertinents relevés pour définir l'explicitation, nous retrouvons des éléments caractéristiques qui rejoignent la proposition faite par (Bolden, 2010) au sujet d'une action particulière qu'elle identifie dans les conversations en anglais et qu'elle nomme *articulating the unsaid*, étiquette que nous pouvons approximativement traduire par « formuler le non-dit ». Voici comment Bolden formule les traits caractéristiques de cette action :

first, by 'articulating the unsaid', the speaker performs a repair operation in the form of a *request for confirmation*; second, what is being offered for confirmation is a 'missing' or *unarticulated* element of the addressee's preceding talk, which is typically an *extended informing* of some sort (i.e. a turn consisting of more than one turn constructional unit that informs the addressee of something, either as the main action or as a vehicle for another action, such as complaining or joking); third, the offered formulation is (claimably) *inferable* from the addressee's talk; fourth, the formulation is (claimably) *done on the addressee's behalf*, extending the addressee's course of action.
(Bolden, 2010 : 7, italiques de l'auteure).

Nous reconnaissons dans cette définition les traits caractéristiques de l'explicitation (hétéro-initiée, donc) formulés plus haut. Ce constat nous amène donc à nous positionner dans la suite de ce travail mené par Bolden : nous proposons ainsi de considérer que l'explicitation relève de l'action de *articulating the unsaid*.

Pour conclure, notons que l'explicitation en tant que pratique par laquelle un contenu informationnel est *rendu explicite*, peut être implémentée d'autres manières que celle que nous étudions ici. Nous avons montré plus haut (section 3.1.2) que certains cas semblent bien relever de l'explicitation au sens que nous

lui attribuons ici, sans pour autant présenter la structure recherchée pour notre étude. Ainsi, les analyses que nous présentons ici concernent un format particulier de la réalisation de l'explicitation dans la conversation, et d'autres formats pourraient faire objet d'investigations futures.

3.4. Bilan

Dans ce chapitre nous avons établi les traits définitoires de la pratique focale de notre analyse : l'explicitation. Nous définissons une séquence d'explicitation comme une séquence qui est mise en place lorsque les participants font face à un *trouble* lié à l'inférence. Ce *trouble* peut être localisé dans un tour de parole précis ou être « diffus » sur un ensemble de tours de parole dans le tissu conversationnel. La séquence d'explicitation est hétéro-initiée par un locuteur proposant une *inférence candidate*, qui articule des éléments informationnels inférés à partir de ce qui précède, et projetant une validation ou un refus de ces éléments informationnels.

L'ensemble des traits définitoires proposés, ainsi que l'exposé des éléments constitutifs de la séquence d'explicitation, nous amène à voir cette configuration conversationnelle comme une véritable action. Nous avons tâché de montrer en quoi l'explicitation peut être considérée comme un cas particulier de l'action « articulating the unsaid » (Bolden, 2010).

Cette première étape de notre analyse, l'étape séquentielle, nous a permis de définir en détail le phénomène qui nous intéresse. Seulement quarante-neuf occurrences de cette séquence ont été relevées dans notre corpus, ce qui indique que nos critères définitoires sont précis. Nous allons maintenant procéder à la deuxième étape de notre analyse : celle de la conception d'un appareil analytique permettant de rendre compte des processus de la gestion informationnelle dans les séquences d'explicitation. Ce dispositif nous permettra ensuite d'établir une typologie des séquences de notre collection.

Chapitre 4 — Un modèle pour l’analyse des séquences d’explicitation

Dans ce chapitre, nous présentons un dispositif analytique, un modèle, afin de rendre compte des processus liés à la gestion informationnelle dans les séquences d’explicitation. Nous avons précédemment argumenté en faveur d’une telle démarche, en soulignant qu’il est pertinent d’aborder le travail inférentiel des participants du point de vue de la transformation de l’information (voir Chapitre 2, section 2.2.1).

Le modèle que nous proposons s’inscrit dans une approche connue dans la sémantique du dialogue sous le nom de *information state approach to dialogue management* (Cooper & Larsson, 1999; Ginzburg, 1996; Traum & Larsson, 2003), que nous avons précédemment exposée (voir Chapitre 2, sections 2.2.2 et 2.2.3). La convocation de ce dispositif nous permettra ici d’approcher, à notre manière, les enjeux de la gestion informationnelle dans le cas des séquences d’explicitation. Pour rappel, l’objectif de notre démarche est de pouvoir décrire en détail le travail inférentiel des participants, ainsi que de procéder à une différenciation des séquences d’explicitation de notre collection du point de vue du traitement de l’information dans la conversation.

Dans notre démarche, nous allons revenir aux notions de *contexte* et d’*inférence* afin de tâcher de leur donner plus d’épaisseur et de les caractériser avec plus de détail. Dans ce qui suit, nous allons dans un premier temps faire quelques considérations générales sur ces questions (section 4.1), puis nous allons présenter les deux modules du modèle qui nous paraissent pertinents pour le cas de l’explicitation (sections 4.2 et 4.3).

4.1. Les états informationnels des locuteurs dans la pratique d'explicitation

Dans cette section, nous allons motiver nos choix concernant la modélisation de la pratique d'explicitation. Remarquons tout d'abord que ce modèle a pour intention d'approcher l'interaction du point de vue des états informationnels des participants. Ce choix nous paraît pertinent compte-tenu de la nécessité de préciser ce que nous entendons par inférence et de la nécessité de rendre compte de ces processus dans chaque extrait de notre collection.

Afin de comprendre comment les processus inférentiels se déroulent dans l'interaction, il semble d'abord nécessaire de préciser les éléments mobilisés dans ces processus. Autrement dit, il nous semble indispensable, en parlant d'inférence, de rendre compte « de quoi elle est faite ». Dans la littérature conversationnaliste, plusieurs travaux mentionnent l'inférence (Antaki, Barnes, & Leudar, 2005; Bolden, 2010; Heritage, 2012; Pomerantz, 1988; Schegloff, 1996, entre autres), sans cependant définir à quel type d'inférence ils réfèrent, ni les indices sur lesquels ils s'appuient afin de constater la présence d'une inférence. Notre objectif principal, dans ce travail de modélisation, est ainsi de proposer un cadre dans lequel ces indices peuvent être identifiés.

Sans entrer pour l'instant dans le détail du processus inférentiel lui-même, nous pouvons d'ores et déjà noter que l'inférence effectuée par un participant au cours de l'interaction est étroitement liée au contexte conversationnel. En effet, pour inférer, l'on mobilise nécessairement des éléments contextuels à disposition, qu'ils soient de nature verbale, multimodale ou encore relevant de la relation que les participants entretiennent entre eux. Un des enjeux de notre modèle est donc de proposer une conception du contexte qui puisse être pertinente dans la description du processus d'explicitation. Rappelons que dans le domaine de l'analyse conversationnelle, au sujet du contexte, on distingue des éléments d'ordre « externe » et « interne » à la conversation (voir aussi Chapitre 1, section 1.3.1) :

The concern with “context” in the social and human sciences, especially with respect to interaction and discourse, is commonly understood to be addressed to two *types* of context – what can be called “external” or “distal” on the one hand, and “intra-interactive” or “discourse” or “proximate” on the other. [...]

although “external” and “intra-interactional” contexts *need not* be disjunct, their relationship can be problematic, and must be *taken as problematic* for the purposes of disciplined analysis.
(Schegloff, 1992 : 195, emphases de l’auteur)

Nous retrouvons ici l’idée, exprimée aussi dans le cadre des travaux sur la modélisation du dialogue, selon laquelle il existerait principalement deux domaines dans la conception du contexte : d’une part, un domaine externe à l’interaction relevant des conventions d’ordre social et interactionnel, et d’autre part, un domaine interne à l’interaction relevant de la manière dont les participants gèrent la signification et co-construisent des actions. A ce sujet, une notion fondamentale en sociolinguistique interactionnelle (et, *a fortiori*, en analyse conversationnelle) est celle des indices de contextualisation (*contextualisation cues*, Gumperz, 1989, 1992). Gumperz parle ainsi du terme *contextualisation* :

The notion of contextualization must be understood with reference to a theory of interpretation which rests on following basic assumptions:

1. Situated interpretation of any utterance is always a matter of inferences made within the context of an interactive exchange, the nature of which is constrained both by what is said and by how it is interpreted.
2. Inferencing, as Sperber and Wilson (1986) and Levinson (1983) and others have noted, is presupposition-based and therefore suggestive, not assertive. It involves hypothesis-like tentative assessments of communicative intent, that is, the listener’s interpretation of what the speaker seeks to convey, in roughly illocutionary terms. These assessments can be validated only in relation to other background assumptions, and not in terms of absolute truth value.
3. Although such background assumptions build on extralinguistic “knowledge of the world”, in any one conversation this knowledge is reinterpreted as part of the process of conversing so that it is interactively, thus ultimately socially, constructed. Interpretations, in other words, are ecologically constrained by considerations in sequencing, conversational management, and negotiation of meaning, and, since sequencing is by its very nature an interactive process, they are cooperatively made and validated.

(Gumperz, 1992 : 230).

La théorie de l’interprétation esquissée ici par Gumperz nous servira de base dans notre conception du contexte. Plus particulièrement, Gumperz souligne ici l’importance de la prise en compte de la dynamique du déploiement séquentiel de l’interaction, ainsi que la nature collaborative de la négociation de la signification et des savoirs des participants. C’est précisément ce qui se passe dans une séquence d’explicitation : les participants co-construisent le *statut*

explicite d'un contenu informationnel, en négociant par là même leur accès épistémique à ce contenu.

En faisant le lien entre ces premières observations et la théorie de la gestion informationnelle du dialogue présentée dans le Chapitre 2, il nous semble pertinent de définir deux domaines contextuels pour la description du processus d'explicitation. Premièrement, une composante *publique* du contexte semble nécessaire : il s'agit là d'une entité contextuelle rendant compte de ce qu'un tour de parole rend public au sens « accessible dans ce qui vient d'être dit ». Cette composante, comme nous le précisons dans la section suivante, comporte des éléments relevant à la fois du contenu informationnel et du contenu « actionnel » (voir section 4.2). Autrement dit, la composante publique du contexte regrouperait des éléments rendus accessibles à tous les locuteurs au moment où un tour de parole est produit dans la conversation. Deuxièmement, une composante *privée* doit être conçue dans le but de rendre compte des savoirs que mobilisent les participants dans leur processus interprétatif. Comme nous le montrerons par la suite (voir section 4.3), cette composante n'est qu'une reconstruction analytique *a posteriori*, i.e. au moment où le destinataire d'un tour de parole enchaîne pour émettre une hypothèse, une explication, bref, pour soumettre une inférence et son interprétation du tour de parole précédent. Ces deux composantes seront nos pivots dans notre modélisation.

Une dernière remarque est nécessaire au sujet de ce qui suivra. Le projet de ce modèle consiste à concevoir un dispositif permettant de donner les caractéristiques publiques et privées de chaque contribution verbale dans la séquence d'explicitation. Comme nous l'avons exposé auparavant (voir Chapitre 2, section 2.1.3), nous avons opté pour une segmentation de la parole des participants en unités illocutoires (UI) en cas de tours de parole composés de plusieurs unités. Ainsi, dans le modèle que nous proposons, les composantes contextuelles évoquées se rapporteront soit au tour de parole (en cas de tour simple), soit à une UI.

4.2. La composante publique du contexte conversationnel dans la pratique d'explicitation : le module « public »

Dans cette section nous allons présenter et motiver nos choix pour la modélisation de la composante publique du contexte conversationnel dans la pratique d'explicitation définie dans le chapitre précédent. Cette composante constituera le module « public » de notre modèle. Nous exposerons les composantes retenues pour la modélisation de l'état informationnel public et nous illustrerons nos choix en nous appuyant sur des exemples de notre collection des séquences d'explicitation.

4.2.1. L'état informationnel public et ses composantes

Rappelons que l'état informationnel *public* du contexte conversationnel est une caractérisation des éléments informationnels et actionnels d'une unité illocutoire (UI). Il s'agit donc de définir ici une sorte de « tableau de bord », à la manière du modèle KoS (voir Chapitre 2, section 2.2.3), rendant compte des éléments accessibles à tous les participants à l'issue de la production d'un tour de parole. Notons que nous adoptons ici une autre perspective que celle de KoS qui attribue à chaque locuteur son propre tableau de bord (DGB) : nous faisons ici le choix de considérer que le tableau de bord est le même pour tous les participants (voir la présentation des différents modèles du contexte faite dans le Chapitre 2, section 2.2.2). Le choix du KoS est motivé par le fait qu'en attribuant à chaque locuteur son propre DGB il devient possible de rendre compte des divergences interprétatives des participants. Dans notre perspective, et cela se ressentira dans notre définition du module public, une fois qu'un tour de parole est produit, tous les participants ont accès aux mêmes éléments. Ce n'est donc que dans la suite de l'échange qu'il deviendra possible de voir si des divergences interprétatives ont eu lieu.

De manière triviale, ce qui est rendu public lorsqu'un locuteur *A* produit un tour de parole *t*, c'est le fait que le locuteur *A* s'adresse à un ou plusieurs destinataires. Ainsi, la composante publique du contexte conversationnel pour

un tour de parole t , que nous appellerons désormais PUB_t est d'abord caractérisée par les précisions concernant le locuteur et le destinataire. De manière plus formelle, nous définissons deux catégories : Loc_t et $Dest_t$, le premier désignant un participant, le deuxième un ensemble de participants. Sur le plan formel, nous allons dans notre démarche définir des objets qui se présentent comme des structures de traits, composés d'attributs et de valeurs de ces attributs. Ainsi, PUB_t est représenté comme un attribut dont la valeur est une structure de traits. Loc_t et $Dest_t$ sont, quant à eux, deux attributs qui ont pour valeur **participant** ou un ensemble de participants. Nous allons graphiquement représenter cette structure comme suit :

PUB_t › Loc_t : participant › $Dest_t$: {participants}
--

Au-delà de cette première caractérisation, ce qui nous intéresse particulièrement pour la pratique d'explicitation c'est le contenu informationnel véhiculé par un tour de parole. Ainsi, il convient d'ajouter à PUB_t une composante $Cont_t$ permettant de gloser le contenu informationnel du tour de parole t . $Cont_t$ est formulé sous forme d'une proposition vraie correspondant au contenu informationnel du tour de parole t .

PUB_t › Loc_t : participant › $Dest_t$: {participants} › $Cont_t$: proposition
--

Le module, à ce stade, permet d'annoter des extraits de notre collection. Illustrons ce type d'annotation avec un exemple tiré de la collection des séquences d'explicitation. Dans l'extrait suivant, tiré du corpus Kiwi, ELI, BEA et MAR discutent des stages des professeurs des écoles. L'ami d'ELI, dont elle a parlé juste avant cet extrait, fait un stage en tant qu'instituteur, ce qui l'amène à demander à BEA, qui elle aussi fait un stage en tant qu'institutrice, si son stage se déroule selon les mêmes modalités.

(25) Kiwi_écoles [00:20:17-00:20:33]

01 ELI t` es pas toute seule toi béatrice/
 02 BEA non (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne

Reprenons l'extrait, en sa version segmentée en unités illocutoires. Pour représenter la segmentation, nous indiquons par le symbole « |_n » la frontière droite de la *n*-ième unité illocutoire.

(25) Kiwi_écoles [00:20:17-00:20:33]

01 ELI t` es pas toute seule toi béatrice/ |₁
02 BEA non |₂ (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne
03 vers chez mes parents |₃
04 (1.1)
05 BEA pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\ |₄
06 ELI non mais d'un côté vaut p`t-être mieux quoi\ |₅
07 (0.3)
08 BEA ouais non moi ça m` dérange pas euh |₆ (.) [xx]
09 MAR [ah mais]
10 c'est eux qui vous trouvent les [écoles/] |₇
11 BEA [ouais/] |₈
12 (0.4)
13 MAR [c'est bien ça] |₉
14 BEA [parce que] |₁₀ ouais |₁₁ pa`ce que en fait: s:- t` sais
15 les instits elles sont spécialisées celles qui nous
16 reçoivent |₁₂

Si maintenant, nous revenons vers le début de l'extrait, nous pouvons annoter les quatre premières unités illocutoires comme suit :

(1) ELI : t` es pas toute seule toi béatrice/

<p>PUB₁</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁ = ELI > Dest₁ = {BEA} > Cont₁ = 'ELI demande si BEA n'est pas seule pour son stage'
--

(2) BEA : non

<p>PUB₂</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₂ = BEA > Dest₂ = {ELI} > Cont₂ = 'BEA n'est pas seule pour son stage'

(3) BEA : mais en plus i`s m'ont envoyée à roanne vers chez mes parents

<p>PUB₃</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₃ = BEA > Dest₃ = {ELI} > Cont₃ = 'BEA a été envoyée à Roanne près de ses parents et n'en est pas satisfaite'
--

(4) BEA : pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses

<p>PUB₄</p> <ul style="list-style-type: none">> Loc₄ = BEA> Dest₄ = {ELI, MAR}> Cont₄ = 'BEA a été envoyée à Roanne car c'est son adresse principale'

Cette première annotation ne permet toutefois pas de rendre compte des relations *actionnelles* qui existent entre des tours de parole consécutifs. Plus particulièrement, lorsque BEA répond à la question initiale d'ELI, sa réponse apporte une précision concernant son affectation à une école particulière. A la ligne 5 BEA apporte en plus une explication de cette affectation. Ces aspects qui relèvent de l'action conversationnelle sont également publics et relèvent des relations de cohérence dans l'enchaînement des tours de parole. Ainsi, nous introduisons une composante supplémentaire dans **PUB_t** que nous appelons **Action_t**. Nous discuterons de la particularité de cette composante dans la section suivante (voir section 4.2.2), mais nous pouvons d'ores et déjà faire le lien entre cette composante de **PUB_t** et la notion de « coup conversationnel » (*conversational move* dans les approches de la modélisation du dialogue ; voir Chapitre 2, section 2.2.2) dans les modèles du dialogue introduites précisément. Il s'agit plus précisément de rendre compte de la manière dont les tours de parole s'enchaînent dans une co-construction séquentielle de la conversation. Ainsi, la composante publique plus complète du contexte conversationnel se présenterait comme suit :

<p>PUB_t</p> <ul style="list-style-type: none">> Loc_t : participant> Dest_t : {participants}> Cont_t : proposition> Action_t : action conversationnelle
--

Si nous reprenons maintenant l'extrait précédent avec cette nouvelle annotation, nous obtenons une composante publique plus complète, rendant compte des actions liées à chaque unité illocutoire :

(1) ELI : t` es pas toute seule toi béatrice/

PUB₁
› Loc₁ = ELI
› Dest₁ = {BEA}
› Cont₁ = 'BEA n'est pas seule pour son stage'
› Action₁ = demande de confirmation(Cont₁)

(2) BEA : non

PUB₂
› Loc₂ = BEA
› Dest₂ = {ELI}
› Action₂ = confirmation(Cont₁)

(3) BEA : mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne vers
chez mes parents

PUB₃
› Loc₃ = BEA
› Dest₃ = {ELI}
› Cont₃ = 'BEA a été envoyée à Roanne près de ses
parents et n'en est pas satisfaite'
› Action₃ = expansion(Cont₁)

(4) BEA : pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses

PUB₄
› Loc₄ = BEA
› Dest₄ = {ELI, MAR}
› Cont₄ = 'BEA a été envoyée à Roanne car c'est son
adresse principale'
› Action₄ = explication(Cont₃)

Comme il est possible de le voir ici, ce premier test d'annotation de la composante **Action_t** consiste à indiquer l'action conversationnelle accomplie par chaque unité illocutoire. Ainsi, la première unité (1) est une demande de confirmation que ELI adresse à BEA. L'unité (2), quant à elle, relève d'une réponse à cette demande de confirmation, validant l'information proposée par ELI : c'est ce que nous avons noté par **Action₂ = confirmation(Cont₁)**. BEA garde encore la parole pour donner des informations supplémentaires pour compléter en quelque sorte sa réponse dans les unités (3) et (4). En (3) elle ajoute qu'en plus de ne pas être la seule stagiaire, elle a aussi été « envoyée »

dans un établissement dont elle précise la situation géographique. Ainsi, une relation est dressée entre les unités (2) et (3), exprimée par *mais en plus*³⁹. Cette relation est peut être exprimée en termes d'action sur l'amplification du thème en cours, BEA garde la parole pour rester sur le sujet de son stage : c'est ce qui est exprimé par $\text{Action}_3 = \text{expansion}(\text{Cont}_2)$. Suite à (3), elle enchaîne encore par une unité initiée par *parce que*⁴⁰ dressant ainsi une relation de cause à conséquence entre (3) et (4) : il s'agit donc là d'une explication de (3) par (4) que nous avons exprimée par $\text{Action}_4 = \text{explication}(\text{Cont}_3)$ ⁴¹.

Pour résumer, la composante Action_t a pour objectif de représenter les relations actionnelles qui émergent entre les unités et la manière dont ces relations rendent compte de la gestion informationnelle dans la conversation.

4.2.2. Focus sur la composante « Action »

La composante « Action » vise à rendre compte du versant « actionnel » d'une unité illocutoire. Elle fait écho, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, à la composante *Move* du modèle KoS, en ce qu'elle rend compte du « coup conversationnel ». Néanmoins, dans ce que nous proposons ici, l'étiquette choisie révèle non seulement un positionnement théorique différent par rapport à KoS, celui de la perspective conversationnaliste où l'action est un concept fondamental, mais a aussi des implications concrètes sur la conception même du modèle. Plus précisément, la composante *Move* telle qu'elle est conçue par Ginzburg (2012), est définie comme étant une « proposition illocutionnaire » (*illocutionary proposition*) : il s'agit donc bien de propositions rendant compte d'une action. De plus, la composante *Move* est conçue comme une liste de « coups conversationnels » dont le premier élément est *LatestMove*, rendant

³⁹ Nous reviendrons encore sur le rôle de *mais* dans notre collection dans le Chapitre 6.

⁴⁰ De même que pour *mais*, nous explorerons également les débuts de tour comportant le marqueur *parce que* dans le Chapitre 6.

⁴¹ Ces relations « de discours » évoquent les relations de discours mises en place dans le cadre de la SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*, Asher & Lascarides, 2003). Nous n'allons cependant pas ici faire le lien avec ce modèle, en nous intéressant davantage sur les relations entre les actes de parole du point de vue de leurs actions conversationnelles.

compte du dernier coup en date dans le déroulement de l'échange. Pour notre part, nous allons simplifier un peu cette vision, en caractérisant les « coups conversationnels » comme étant d'un type particulier : le type *action conversationnelle* et non pas proposition illocutionnaire. Ce choix nous semble plus adapté en vue de notre objectif d'un modèle conversationnaliste et nous allons maintenant expliquer les enjeux de ce choix.

Comme nous l'avons évoqué, la pertinence de la composante **Action_t** relève non seulement de la représentation des relations entre les unités illocutoires, mais aussi de la représentation des unités qui ne sont pas porteurs de contenu informationnel : c'est le cas des continueurs, des accusés de réception, etc. De manière plus générale, nous reprenons ici la notion d'action telle qu'elle est définie traditionnellement en analyse conversationnelle : « what participants are *doing* in their turns in talk, and doing to and with one another in coordinated ways » (Drew, 2013 : 3, emphase de l'auteur). Cette définition se situe dans la continuité des travaux dans le cadre de la théorie des actes de langage (Austin, 1962; Searle, 1969, 1975), tout en proposant une vision de l'action langagière comme étant plus collaborative, impliquant aussi bien le locuteur que le destinataire.

La problématique centrale liée à l'action en analyse conversationnelle a été formulée par Schegloff de la manière suivante :

The action formation problem: how are the resources of the language, the body, the environment of the interaction, and position in the interaction fashioned into conformations designed to be, and to be recognized by recipients as, particular actions – actions like requesting, inviting, granting, complaining, agreeing, telling, noticing, rejecting, and so on – in a class of unknown size?
(Schegloff, 2007 : xiv)

Nous retrouvons là l'idée selon laquelle une action langagière ne peut être considérée isolément de l'effet qu'elle produit sur le déroulement de l'échange verbal. Ainsi, la notion de formation de l'action (*action formation*) renvoie à la manière dont une action émerge au cours de l'interaction à la fois grâce à un certain nombre de marqueurs, une orientation particulière des participants, mais surtout grâce à la reconnaissance de cette action par les destinataires. Inversement, Levinson (2013) définit l'attribution de l'action (*action ascription*) pour rendre compte de l'attribution d'une action à un tour de parole par le destinataire : « the assignment of an action to a turn as revealed by the

response of a next speaker, which, if uncorrected in the following turn(s), becomes in some sense a joint ‘good enough’ understanding » (2013 : 104). En d’autres termes, aussi empruntés à Levinson ici :

The particular sense of *action* being put central here is the ascription or assignment of a ‘main job’ that the turn is performing. The sense of ‘main job’ or primary action intended here is *what the response must deal with in order to count as an adequate next turn*.

(Levinson, 2013 : 107, emphases de l’auteur).

L’action conversationnelle se situe donc en tension entre l’effet produit sur la suite de l’interaction par un tour de parole, mais aussi par son effet produit sur ce qui précède, en assignant une action à un tour de parole précédent par *rétroaction*. Plus précisément, une action se situe en tension entre ce qu’elle *projette* et ce qu’elle révèle de l’interprétation faite des actions précédentes :

Chaque position séquentielle est un slot pour une action qui est orientée vers ce qui précède (orientation rétrospective), exhibant ainsi la manière dont ce qui précède a été compris et traité, et vers ce qui suit (orientation prospective). Cette organisation est dynamique, régie par des projections en cours, qui définissent "what's next" et dessinent des nexts plus ou moins alignés, plus ou moins préférentiels, plus ou moins attendus. La progressivité se définit, s’accomplit et se négocie ainsi pas à pas de manière incrémentale.

(Mondada, 2012 : 114)

Caractériser le contenu actionnel d’un tour de parole c’est donc décomposer ce contenu en termes de *projection* et *rétrojection*. Nous retrouvons là aussi la tension entre la nature *context-shaped* et *context-renewing* de chaque acte conversationnel (voir Chapitre 1, section 1.3.1). Alors que la notion de *projection* est très utilisée dans le domaine conversationnaliste, celle de *rétrojection* l’est très peu. Il semble ici indispensable de s’attarder sur ces deux notions qui nous semblent cruciales dans la définition de l’action dans la conversation, et plus particulièrement dans la pratique d’explicitation.

La projection est un concept qui se situe au cœur de nombreuses études dans le domaine de l’analyse conversationnelle et de la linguistique interactionnelle⁴². Plusieurs niveaux sont souvent distingués pour la projection :

⁴² La linguistique interactionnelle est issue de l’analyse conversationnelle et a pour objectif de décrire la grammaire en interaction (Couper-Kuhlen & Selting, 2001 ; Mondada, 2008).

de la projection grammaticale (i.e. les relations de dépendance entre des unités syntaxiques composant un tour de parole ou un TCU) à la projection actionnelle (i.e. l'effet de limitation des réponses possibles à un tour de parole). C'est ce deuxième niveau qui nous intéressera ici. La projection actionnelle peut, à son tour, être nuancée en fonction de sa portée : à l'échelle la plus large, la projection actionnelle est celle des « *pré-conversationnels* » (*conversational « pres »*) ou des *prefatory activities* (Auer, 2005), autrement dit des séquences « préparant » une activité telle que l'invitation ou la narration par exemple. Nous pouvons illustrer ce type de « préparation » par l'extrait suivant du corpus :

- (26) Kiwi_la soeur [00:04:56-00:05:21]
- 01 BEA et ça va elle/
02 (2.3)
03 ELI H. c'est chaud/
04 BEA ah ouais/
05 MAR pourquoi/
06 (0.3)
07 ELI hein/
08 (0.5)
09 ELI ben franchement euh
10 (0.3)
11 BEA sa for[*mation*]
12 ELI [t` sais là elle] est euh (0.2) en formation pour
13 être euh gestionnaire de paye/ j` vous l'avais dit ça\
14 (0.7)
15 BEA non mais j` [*croyais*] qu'elle allait êt- `fin:/
16 MAR [hm hm]
17 (0.2)
→ 18 ELI bon alors on reprend du début\
19 MAR [((rires))]
20 BEA [((rires))]
21 MAR ouais parce qu'alors moi [j'ai rien]
22 ELI [oui pa`ce que] c'est un peu le::
23 hein/ chez ma sœur c'est un peu la galère\ (0.3) donc
24 euh::< (1.0) elle a fait son master sa première année d`
25 master/ (0.8) à: en de psycho/

Dans cet extrait, alors que BEA demande à ELI des nouvelles de sa sœur, il devient évident que les amis d'ELI ne sont pas au courant des derniers grands changements, et plus particulièrement du fait que ladite sœur soit en formation pour devenir gestionnaire de paye. Ainsi, ELI annonce une longue séquence narrative par « bon alors on reprend du début » (ligne 18), puis commence sa narration quelques instants plus tard (lignes 22-25). *Prefatory actions* renvoie précisément à ce type de phénomène.

En revenant à l'explicitation et à notre étude, la projection actionnelle nous intéressera afin de pouvoir rendre compte dans notre annotation des relations de dépendance entre des tours de parole, et plus particulièrement dans le cas de la paire adjacente *demande de confirmation – confirmation ou refus*. Puisqu'il s'agit pour nous de rendre compte de la manière dont chaque action « opère » sur une action ou un contenu précédent afin d'annoter cette relation, nous proposons donc de « décomposer » l'action en deux constituants : un premier constituant correspondant à ce que l'action projette (ce qui est à venir) et un deuxième constituant correspondant à ce que cette action « modifie » dans ce qui précède.

Ce deuxième constituant, relevant de la *rétroaction* ou de la *rétrojection*, a été peu questionné dans les études conversationnalistes. Quelques études évoquent l'effet rétroactif d'un tour de parole en lien avec l'émergence et la co-construction des activités et des significations (par exemple Gajo, 2014; Traverso, 2014). La manière dont nous proposons de voir la rétrojection, opposée à la projection dans notre modèle, consiste à relier cette notion à celle du processus d'ancrage informationnel (*grounding*) (Clark & Brennan, 1991; Clark & Schaefer, 1989). Ce processus a été introduit dans le cadre du modèle du *common ground* de Clark (1996), visant à rendre compte, à un niveau cognitif et psycholinguistique, de l'émergence de la compréhension mutuelle et de l'intersubjectivité. La notion de « base commune » (*common ground*), souvent reprise dans les études de la modélisation du dialogue, a reçu de nombreuses définitions par Clark et ses collaborateurs, dont nous allons retenir la suivante : le *common ground* est une entité abstraite regroupant les connaissances, les croyances et plus généralement les savoirs d'arrière-plan partagés par les participants à une interaction. Le concept de *common ground* permet notamment de rendre compte des ressources contextuelles extralinguistiques impliquées dans les processus d'interprétation dans une interaction verbale.

In communication, common ground cannot be properly updated without a process we shall call *grounding* [...]. In conversation, for example, the participants try to establish that what has been said has been understood. In our terminology, they try to ground what has been said – that is, make it part of their common ground.

(Clark & Brennan, 1991 : 223, emphases des auteurs)

Le processus d'ancrage informationnel (*grounding*) est ainsi défini comme étant le processus par lequel les participants indiquent avoir « reçu » un contenu informationnel et ainsi mis à jour leur *common ground*, autrement dit, le processus par lequel un contenu est « déposé » dans cette base commune. Clark et Brennan suggèrent que trois types d'indices conversationnels sont fondamentalement impliqués dans l'ancrage informationnel : les accusés de réception (*acknowledgments*) et les continueurs, l'enchaînement avec un tour de parole pertinent et attendu (« initiation of the *relevant next turn* », 1991 : 225) et l'attention continue (*continued attention*) exprimée notamment par le regard et la posture. Si nous faisons le lien entre la composante rétrojective du contenu actionnel et ce processus d'ancrage, c'est précisément parce nous proposons de considérer que certains tours de parole (notamment les accusés de réception et les continueurs) permettent de marquer *rétrospectivement* un contenu informationnel comme faisant partie d'un certain savoir publiquement partagé, ou du moins non problématique à un instant donné de l'interaction. De plus, d'autres types d'actions conversationnelles peuvent avoir un effet rétrojectif, et plus particulièrement les inférences candidates. En effet, le tour de parole soumettant une inférence marque un temps d'arrêt sur le déploiement de l'activité en cours afin de revenir rétrospectivement sur un contenu informationnel et indiquer que sa signification nécessite d'être explicitée.

Nous proposons dans ici deux caractérisations, non nécessaires mais pertinentes dans certains cas, de la composante **Action_t : Proj_t** et **Retroj_t**.

<p>PUB_t</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc_t : participant > Dest_t : ens(participant) > Cont_t : proposition > Action_t : action <ul style="list-style-type: none"> > Proj_t : action > Retroj_t : rétro-action

Comme cela ressort de notre présentation des notions d'action et de projection ci-dessus, dans la définition de ces deux composantes il convient de considérer qu'elles sont du même type *action (conversationnelle)*. En effet, la notion de projection renvoie précisément au fait qu'une action en « présage » une autre

(Auer, 2005). Toutefois, il ne semble pas pertinent d'établir un répertoire figé pour ce type de contenus actionnels, car ce répertoire est sans cesse remodelé et enrichi par des analyses :

It is certainly clear that it [inventory of actions] exceeds by far the vernacular metalinguistic terms like offering, complaining, requesting, offering, teasing, insulting, greeting, and so on (themselves particular to only one of the 7,000 languages on the planet). To that list, we need to add the technical terms for action types like assessments, pre-closings, self-identifications, pre-invitations, other-initiation of repairs, and so on. We certainly have over a hundred in the bag already.

(Levinson, 2013 : 122)

Nous allons donc adopter une posture peu rigide concernant l'inventaire des actions dans l'annotation de notre collection d'extraits et allons principalement faire recours au répertoire suivant : **narration(i)** (unité de séquence narrative, *i* indiquant la *i-ième* unité dans le cas d'un tour de parole à plusieurs unités impliqué dans une narration), **demande de confirmation**, **confirmation**, **refus**, **question**, **réponse**, **expansion**, **justification**, **explication**, **évaluation**, **initiation de réparation**, **réparation**, **accusé de réception**, **continueur**, **change-of-state**⁴³. Ce premier inventaire concerne donc des opérations qui peuvent porter soit sur le contenu informationnel d'une unité précédente (par exemple, **expansion(Cont_n)** où *n* indique l'UI sur laquelle porte l'expansion), soit sur l'action accomplie par une unité précédente (par exemple, **réponse(Action_n)**). De manière plus formelle, les actions apparaissent ainsi comme des fonctions de trois types :

- (a) Fonctions pouvant prendre comme argument un élément de type proposition (**demande de confirmation**, **confirmation**, **refus**, **expansion**, **justification**, **explication**, **évaluation**) ;
- (b) Fonctions pouvant prendre comme argument un élément de type action (c'est le cas de **réponse**) ;

⁴³ Il s'agit par ce terme d'indiquer les productions telles que *ah* et *ah oui* constituant l'intégralité du tour de parole. Le terme *change-of-state* (« changement d'état ») fait ici référence au *change-of-state token* (« indice de changement d'état »), nom donné à de telles productions dans la littérature conversationnaliste (Heritage, 1984). Nous reviendrons sur ces particules dans le Chapitre 6, section 6.1.

(c) Fonctions ne prenant pas d'argument (c'est le cas de **accusé de réception, continueur, change-of-state, narration**).

Quant au répertoire des rétro-actions, nous proposons de définir ce répertoire comme étant plus restreint. De par la définition que nous en avons donné plus haut, ce qu'un tour peut opérer comme action à titre rétrojectif relève soit du processus d'ancrage (*grounding*), soit de la négociation de la signification d'un contenu précédent. Ainsi, le répertoire pour la composante **Retroj_t** sera le suivant : **grounding(Cont_n)** (où *n* correspond à l'indice de l'UI dont le contenu est déposé dans la base informationnelle commune par l'unité en question) et **negociation(Cont_n)**. Nous définissons donc les rétro-actions comme des fonctions prenant pour argument uniquement un élément de type **proposition**.

Pour illustrer l'usage que nous ferons de cette composante publique, revenons à l'extrait du corpus Kiwi précédemment analysé.

```
(25) Kiwi_écoles [00:20:17-00:20:33]
01 ELI t` es pas toute seule toi béatrice/ |1
02 BEA non |2 (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne
03 vers chez mes parents |3
04 (1.1)
05 BEA pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\ |4
06 ELI non mais d'un côté vaut p`t-être mieux quoi\ |5
07 (0.3)
08 BEA ouais non moi ça m` dérange pas euh |6 (.) [xx ]
→ 09 MAR [ah mais]
10 c'est eux qui vous trouvent les [écoles/] |7
11 BEA [ouais/ ] |8
12 (0.4)
13 MAR [c'est bien ça] |9
14 BEA [ parce que] |10 ouais |11 pa`ce que en fait: s:- t` sais
15 les instits elles sont spécialisées celles qui nous
16 reçoivent |12
```

Annotons les trois premières UI présentes dans cet extrait (lignes 1-3) :

(1) ELI : t` es pas toute seule toi béatrice/

PUB₁
› Loc₁ = ELI
› Dest₁ = {BEA}
› Cont₁ = 'BEA n'est pas seule pour son stage'
› Action₁ = demande de confirmation
› Proj₁ = confirmation(Cont₁)

(2) BEA : non

PUB₂
› Loc₂ = BEA
› Dest₂ = {ELI}
› Action₂ = confirmation(Cont₁)

(3) BEA : mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne vers
chez mes parents

PUB₃
› Loc₃ = BEA
› Dest₃ = {ELI}
› Cont₃ = 'BEA a été envoyée à Roanne près de ses
parents et n'en est pas satisfaite'
› Action₃ = expansion(Cont₂)

Plus tard dans l'extrait, MAR soumet une inférence candidate à BEA : « ah mais c'est eux qui vous trouvent les écoles » (lignes 9-10). Ce tour de parole fait référence à *eux*, entité déjà évoquée précédemment par BEA dans un tour de parole précédent (« ils nous mettent selon nos adresses », ligne 5). Ce que MAR vise à rendre explicite ici, c'est la raison pour laquelle BEA a été envoyée à Roanne pour son stage, et plus précisément que les stagiaires ne sont pas à l'origine du choix de leurs écoles. Cette demande de confirmation est suivie d'une validation de la part de BEA (ligne 11). Alors que BEA initie ensuite une expansion au sujet de l'attribution de son école en donnant des éléments de justification pour la distribution des stagiaires (lignes 14-16), MAR produit une évaluation (« c'est bien ça », ligne 13) ancrant ainsi le contenu explicite dans le « publiquement partagé ». Remarquons que lorsque BEA confirme le contenu inféré par MAR, son tour de confirmation a déjà un effet

d'ancrage. Voici comment nous pouvons annoter cette deuxième séquence de l'extrait :

(3) BEA : mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne vers
chez mes parents

<p>PUB₃</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₃ = BEA› Dest₃ = {ELI}› Cont₃ = 'BEA n'est pas seule et elle a été envoyée à Roanne près de ses parents'› Action₃ = expansion(Cont₂)

(7) MAR : [ah mais] c'est eux qui vous trouvent [les écoles]

<p>PUB₇</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₇ = MAR› Dest₇ = {BEA}› Cont₇ = 'quelqu'un trouve les écoles pour les stagiaires'› Action₇ = demande de confirmation<ul style="list-style-type: none">› Proj₇ = confirmation(Cont₇)› Retroj₇ = négociation(Cont₃)
--

(8) BEA : [ouais]

<p>PUB₈</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₈ = BEA› Dest₈ = {MAR}› Action₈ = confirmation (Cont₇)<ul style="list-style-type: none">› Retroj₈ = grounding(Cont₇)

(9) MAR : [c'est bien ça]

<p>PUB₉</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₉ = MAR› Dest₉ = {BEA, ELI}› Cont₉ = 'il est bien que quelqu'un trouve les écoles pour les stagiaires'› Action₉ = évaluation(Cont₇)
--

La séquence d'explicitation se déroule ici dans les trois temps que nous avons défini lors de notre analyse séquentielle auparavant (Chapitre 3) : nous y retrouvons le tour de parole causant le trouble inférentiel en (3), l'inférence candidate en (7), puis la confirmation en (8). Notons qu'ici la séquence d'explicitation est suivie d'un dernier tour d'évaluation (9). Dans les

annotations données à chaque tour, nous retrouvons les composantes définies ci-dessus et pouvons voir l'effet rétroactif de l'inférence candidate exprimé par $\text{Retroj}_7 = \text{négociation (Cont}_3)$. Nous annotons ainsi l'unité qui peut être identifiée au moment de la production de l'unité (7) comme ayant été traitée comme problématique. En (8), en revanche, puisqu'il s'agit d'un tour de confirmation, nous pouvons voir que l'effet rétroactif est celui du *grounding* : $\text{Retroj}_8 = \text{grounding (Cont}_7)$. C'est en effet au contenu informationnel de l'inférence candidate qu'on attribue ici publiquement le statut de « ancré » : ce statut n'est pas remis en question dans ce qui suit (l'évaluation produite en (9)).

Les annotations présentées ici représentent un niveau d'analyse particulier de la séquence d'explicitation. Notre conception de la composante publique du contexte vise à mettre en avant les éléments qui sont à disposition des participants dans ce qui est *dit*. Notons que nous n'avons, dans nos annotations, pas rendu compte de la présence de certains marqueurs linguistiques comme *ah* ou encore *ah mais* lorsqu'ils se trouvent en début de tour de l'inférence candidate. Comme nous le montrerons par la suite (Chapitre 6), ces marqueurs opèrent davantage à un niveau discursif et épistémique, dans le sens où ils permettent d'exprimer une attitude du locuteur vis-à-vis de l'information traitée. Il nous a donc semblé quelque peu prématuré de vouloir inclure ce qui est véhiculé par ces marqueurs dans nos annotations. Ce que nous proposons ici, c'est plutôt de considérer que ce qui est *dit* est le résultat de l'articulation de deux éléments : le contenu informationnel et la composante actionnelle. Si le premier vise à rendre compte des éléments informationnels présents dans l'unité analysée, le deuxième vise, quant à lui, de rendre compte des effets produits par cette unité sur le plan conversationnel et sur les relations qui se mettent alors en place entre les unités qui s'enchaînent.

4.2.3. Bilan pour le module public

Nous avons, dans cette section, motivé et illustré nos choix concernant la conception de la composante publique des états informationnels des participants. Nous avons proposé de concevoir un module PUB_t de sorte à pouvoir caractériser le contenu informationnel et le versant actionnel d'un tour

de parole (ou d'une unité illocutoire en cas de tour à plusieurs unités) que nous considérons comme étant publiquement disponibles à l'ensemble des participants. PUB_t est donc une entité contextuelle pouvant comporter de trois à six éléments, en fonction du tour de parole (ou de l'UI) produit(e) au temps t :

- deux éléments Loc_t et Dest_t correspondant respectivement au locuteur et au(x) destinataire(s) de l'UI ;
- l'élément Cont_t correspondant au contenu informationnel véhiculé par l'UI, lorsque cela est pertinent (*i.e.* sauf dans les cas de continuateurs, d'accusés de réception ou encore des marqueurs tels que les *change-of-state tokens*) ;
- l'élément Action_t correspondant au contenu actionnel véhiculé par l'UI ; cet élément est annoté en s'appuyant sur une liste d'actions conversationnelles établie au fur et à mesure de l'avancée de l'annotation et « à toutes fins pratiques » ;
- l'élément Proj_t , subordonné à l'élément Action_t , permettant de caractériser l'action projetée par l'UI ; cet élément est annoté en suivant la même liste que la liste établie pour Action_t ;
- l'élément Retroj_t , subordonné à l'élément Action_t , permettant de caractériser les effets rétroactifs de l'UI ; cet élément correspond soit aux effets de *grounding*, soit aux effets de négociation d'un contenu informationnel dans notre cas.

La figure 7 ci-dessous représente le format de l'évolution de l'état informationnel public dans le cas de la séquence d'explicitation déclenchée par un contenu d'un tour de parole (ou UI) produit à l'instant t :

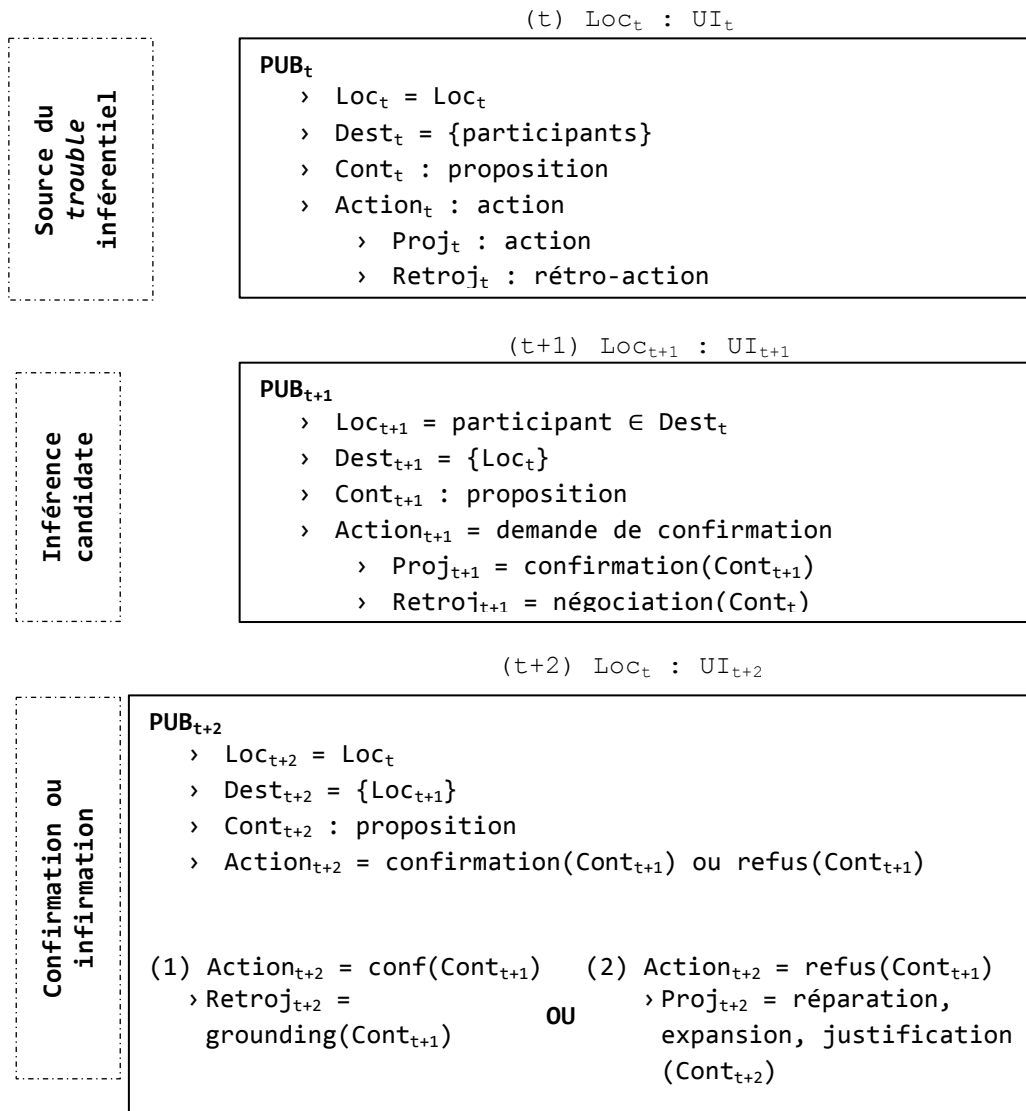


Figure 7 : La représentation de la composante publique du contexte conversationnel dans la séquence d'explicitation.

Avec cette première annotation, nous pouvons rendre compte du déroulement de la gestion informationnelle et actionnelle dans la séquence d'explicitation. Les trois éléments constituant la séquence d'explicitation définis dans le chapitre précédent (Chapitre 3) ont donc chacun un format particulier, rendant compte de leur impact sur l'évolution du contexte public. Plus particulièrement, le tour correspondant à l'inférence candidate est ici annoté comme relevant de l'action **demande de confirmation**. Notons que, par économie, nous avons ici annoté $Action_{t+1} = \text{demande de confirmation}$ et non pas $Action_{t+1} = \text{demande de confirmation}(Cont_t)$. En effet, la portée de la demande de confirmation est indiquée dans ce qui est projeté par l'inférence candidate : $Proj_{t+1} = \text{confirmation}(Cont_t)$. Pour rendre nos annotations plus lisibles et éviter des redondances, nous allons donc omettre l'argument de

l'action conversationnelle dans les cas où cet argument est précisé dans les sous-composantes de Action_t .

Notons aussi qu'au temps $t+2$, réservé à la confirmation ou à l'infirmité du contenu de l'inférence candidate, deux cas de figure peuvent se produire : en cas de confirmation, qui constitue alors une réponse *préférentielle* à l'inférence candidate, la composante Action_{t+2} opère au niveau du *grounding* (exprimée par $\text{Retroj}_{t+2} = \text{grounding}(\text{Cont}_t)$) ; dans le cas contraire, celui de l'infirmité, du refus, une justification, une réparation ou une expansion sont attendues (voir Chapitre 3, section 3.2.3), ce qui est représenté ici par $\text{Proj}_{t+2} = \text{réparation, expansion, justification}(\text{Action}_{t+2})$.

Revenons enfin sur la remarque faite au sujet des distances que nous prenons par rapport au modèle KoS (Ginzburg, 2012). Comme nous l'avons mentionné, les tableaux de bord (DGB) de KoS sont les versions publiques du contexte telles qu'elles ont été perçues par chaque locuteur. Nous avons, pour notre propre modèle opté pour une vision plus différente, dans laquelle ce qui est public est ce qui est *disponible* pour l'ensemble des participants à l'issue de l'occurrence d'une unité illocutoire : de cette façon, nous nous rapprochons à un traitement « en ligne » de chaque production verbale, en considérant que ce qui est *dit* devient immédiatement publiquement disponible. Ce modèle permet, lui aussi, de rendre compte des divergences interprétatives des participants et donc des éventuelles divergences au niveau de leurs états informationnels : là où ces différends deviennent visibles, c'est dans l'enchaînement des tours de parole. Rappelons que notre modèle vise à ajouter un niveau d'analyse à l'étude d'une séquence conversationnelle, ce qui nous amène à ne pas négliger le déploiement séquentiel.

Il nous a semblé indispensable, dans notre perspective, et dans la volonté de rester « proche » de l'analyse séquentielle, de rendre plutôt compte de ce déploiement grâce à une composante, exprimant à la fois ce qui est *fait* et les effets de ce *faire*. L'annotation de cette composante relève donc de la prise en compte de la reconnaissance d'une action (*action ascription*) par rapport à son effet sur la suite. Rappelons enfin que nos objectifs sont plus restreints que ceux de KoS : alors que ce dernier modèle vise à rendre compte de la machinerie interactionnelle dans son ensemble, la portée de notre étude se limite à la mise en place d'un dispositif analytique pour la séquence d'explicitation uniquement.

4.3. La composante privée du contexte conversationnel dans la pratique d'explicitation : le module « privé »

Dans cette section nous allons nous focaliser sur la modélisation des états informationnels privés des participants dans les séquences d'explicitation. Ce deuxième volet du modèle est celui qui s'éloigne le plus de la perspective conversationnaliste, puisque nous allons ici nous intéresser aux processus *a priori* internes des participants dans leur démarche inférentielle. En effet, il est difficile pour l'analyste de reconstruire entièrement ces processus, puisqu'ils peuvent être reconstruits à l'infini. Dans son ouvrage fondateur, Garfinkel (1967: Chapitre 2) illustre l'infinité des éléments d'arrière-plan (*background expectancies*) non explicites par un exercice d'analyse proposé à ses étudiants, mettant ainsi en évidence la difficulté analytique de reconstruire les éléments mobilisés par les participants dans les processus d'interprétation dans la conversation (voir Chapitre 1). Ainsi, nous allons dans notre démarche adopter une posture prudente dans la reconstruction des éléments « d'arrière-plan » mobilisés par les participants dans les séquences d'explicitation, en nous focalisant uniquement sur *une reconstruction possible* de leur démarche inférentielle fondée sur la présence d'indices linguistiques et séquentiels dans les tours de parole soumettant une inférence.

Il convient à ce point de notre exposé de définir l'inférence de manière plus rigoureuse. Traditionnellement, le terme *inférence* renvoie au processus d'élaboration d'une conclusion à partir de prémisses. Ainsi, dans le cas des séquences d'explicitation dans une conversation, le participant initiant la séquence manifeste avoir élaboré une conclusion (qu'il soumet sous forme d'inférence candidate) à partir de prémisses disponibles dans un tour de parole précédent, ainsi qu'en mobilisant d'autres éléments qui relèvent de son savoir. Notre défi principal est donc de modéliser, en nous fondant sur les indices présents dans le tour de l'inférence candidate, le processus par lequel le participant a été en mesure d'élaborer la conclusion en question. Pour arriver à une conclusion à partir de prémisses, le participant mobilise *au moins* les éléments contextuels publiquement disponibles. Dans certains cas, comme nous le verrons par la suite, il peut également mobiliser d'autres éléments

informationnels. La composante privée du contexte sera donc ici considérée comme étant une reconstruction *a posteriori* du raisonnement et des ressources mobilisées par le participant afin d'effectuer ce raisonnement : elle contiendra les éléments ne figurant pas dans la composante publique, mais reconstruits à partir de l'inférence candidate qu'il a produit.

Dans ce qui suit, nous allons d'abord caractériser le processus inférentiel en jeu dans la séquence d'explicitation définie plus haut du point de vue du raisonnement logique par abduction. Nous présenterons ensuite la composante privée de notre modèle pour les séquences d'explicitation.

4.3.1. L'inférence candidate : une inférence par abduction

Les cas d'inférence analysés dans notre corpus relèvent du raisonnement par abduction. Dans les travaux en logique, le terme d'abduction est attribué aux travaux de Charles Sanders Peirce⁴⁴, représentant un aspect majeur de sa contribution à l'épistémologie. Peirce distingue notamment trois types de raisonnement logique : la déduction, l'induction et l'abduction. Il les caractérise, de manière peu formelle ainsi :

Deduction proves that something *must* be;
Induction shows that something actually is operative;
Abduction merely suggests that something *may* be.
(Peirce, 1965 : 106, emphases de l'auteur)

Il s'agit ainsi de trois formes d'inférences, puisqu'il est question ici d'établir un lien entre ce qui a pu être observé ou constaté et la conclusion qui en a été tirée. De manière plus rigoureuse, le premier type de raisonnement, le raisonnement par déduction, consiste à partir de règles générales ou d'hypothèses pour arriver à une conclusion concernant un cas particulier. Ce cas de figure est aussi couramment appelé *sylogisme*. Le raisonnement par

⁴⁴ Bien que l'attribution du terme *abduction* à Peirce fasse globalement consensus, la référence à ses travaux aurait été absente pendant une certaine période selon Walton (2005 : 3-4). L'absence de référence à Peirce est particulièrement remarquable dans l'article de Harman (1965) traitant de l'abduction de manière très proche de Peirce. Dans notre travail, nous ferons référence aux deux auteurs sans prendre parti.

induction, quant à lui, consiste à faire la démarche inverse : partir d'un cas particulier pour arriver à une conclusion d'ordre général. Enfin, le raisonnement par abduction consiste à établir une hypothèse explicative pour l'événement observé. L'on peut également appeler cette hypothèse, cette supposition, « inference to the best explanation » (Harman, 1965). Peirce donne la forme logique suivante pour l'inférence (ou le raisonnement) par abduction :

The surprising fact, *C*, is observed.
But if *A* were true, *C* would be a matter of course.
Hence, there is reason to suspect that *A* is true.
(Peirce, 1965 : 117)

Autrement dit, le raisonnement par abduction consiste à remonter à partir d'un constat à une hypothèse explicative probable pour ce constat.

Notons que des travaux dans le domaine de la modélisation du dialogue rendent compte du raisonnement qui nous intéresse ici dans d'autres termes, en mobilisant le concept d'*enthymème* (Breitholtz, 2014; Breitholtz & Cooper, 2011). Ce dernier, introduit par Aristote dans sa *Rhétorique*, vise à décrire un syllogisme dont l'une des deux prémisses⁴⁵ ou la conclusion ne sont pas explicitées : il s'agit donc d'une sorte de syllogisme tronqué. L'enthymème renvoie aux cas où la conclusion est tirée sur la base d'indices rendant cette conclusion vraisemblable et plausible. Nous retrouvons là le même cheminement que celui de l'abduction : les deux raisonnements sont en effet liés, mais appartiennent à des courants philosophiques différents. La notion d'enthymème est également liée à celle de *topos* :

si l'une des propositions [prémisses] est connue, il n'est même pas besoin de la formuler : l'auditeur la supplée de lui-même. Ainsi, pour établir que Dorieus a reçu une couronne comme prix de sa victoire, il suffit de dire que "en effet il a remporté une victoire olympique". Le fait que la victoire aux Jeux olympiques est récompensée d'une couronne n'a pas besoin d'être ajouté : tout le monde le sait.
(Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1357a15-25, trad. Chiron ; tiré de Plantin, 2016)

C'est donc en actualisant des *topoi*, les savoirs tacitement partagés, que les locuteurs élaborent les enthymèmes. Dans son travail sur la modélisation des enthymèmes dans le dialogue, Breitholtz (2014) mobilise ainsi la théorie de

⁴⁵ Traditionnellement, on attribue au syllogisme deux prémisses : une prémisses dite « majeure » et une prémisses dite « mineure », servant de base à la conclusion qui en sera tirée.

l'argumentation d'Anscombe et Ducrot (1983 ; voir également Chapitre 1, section 1.1.3) afin de rendre compte du fonctionnement de l'enthymème dans l'argumentation. Notons enfin que l'enthymème a également été abordé par Jackson et Jacobs (1980) dans le cas de disputes dans la conversation. Nous nous contentons ici de mentionner ces travaux, sans nous attarder plus sur l'enthymème, qui selon nous relève d'une perspective relevant davantage de l'approche argumentative du discours.

Dans ce travail, nous allons donc caractériser les inférences menées par les participants dans le processus d'explicitation comme relevant du raisonnement par abduction. Considérons quelques exemples de notre collection afin d'illustrer en quoi ces inférences relèvent de l'abduction. Dans l'extrait suivant, tiré du corpus « Glasgow », la sonnerie du téléphone de PAT déclenche une séquence d'explicitation :

```
(27) Glasgow_alarme [00:50:53-00:51:04]

01      ((un téléphone sonne))
02      ((PAT pose son verre et se lève))
03 JUD   c'est toi//
04 PAT   ouais c'est mon: alarme
05      <(1.1) ((PAT se lève pour éteindre l'alarme))>
06 JUD   mais on a les mêmes alarmes c'est très: euh
07      (0.4)
→ 08 PAT   ouais t` as un samsung aussi/
09 JUD   ouais
10 PAT   ouais bah c'est toujours les mêmes (trucs)
11      (2.6) ((PAT regarde son téléphone))
```

Lorsque PAT se lève pour éteindre l'alarme sur son téléphone, JUD remarque qu'elles ont la même sonnerie d'alarme (ligne 6). PAT répond alors par une inférence candidate visant à expliciter la raison pour laquelle les alarmes sont « les mêmes » : « ouais t` as un samsung aussi/ » (ligne 8). Ce tour répond en effet aux caractéristiques de l'inférence candidate que nous avons définies auparavant (voir Chapitre 3, section 3.2.2) : il s'agit bien ici d'une demande de confirmation visant à articuler un élément présent de manière non explicite dans un tour précédent. PAT manifeste ici d'avoir raisonné comme suit :

- JUD et PAT ont la même sonnerie d'alarme (d'après ce que dit JUD) ;
- Si JUD a le même téléphone que PAT, qui est de marque Samsung, alors c'est très probable qu'elles aient la même sonnerie d'alarme ;

- JUD a un téléphone Samsung.

Nous retrouvons là les étapes du raisonnement par abduction avec d'abord le constat d'un « fait surprenant », puis l'élaboration de la « meilleure explication » de ce fait, et enfin la conclusion tirée.

Considérons un deuxième exemple, tiré lui du corpus « Kiwi ». Ici, ELI raconte les changements dans la vie de sa sœur à ses amies BEA et MAR. Elle a notamment précédemment mentionné sa perte de poids.

(28) Kiwi_jean [00:13:25-00:13:48]

01 ELI d`jà elle a acheté un jean j'étais trop étonnée ça fait
 02 treize ans qu'elle met pas de jean/ [t` sais::]
 03 BEA [ouais]
 04 ELI .H:: j'étais trop étonnée
 05 [et tout c'était une fête et tout]
 06 MAR [non mais ouais après si elle a] maigri/ euh
 07 (0.3)
 08 ELI oh mais grave elle a bien (0.2) <((très bas)) bien (.)
 09 bien> elle fait euh:: euh `fin\ (0.2) quarante t` sais/
 10 ma`nant\ (0.2) franchement (.) trop bien/
 11 (0.2)
 → 12 MAR °quaran-° AH en tour de taille/
 13 ELI ouais
 14 BEA [(moi j`me dis) quarante kilos]
 15 MAR [<((en riant)) j` me disais quarante>] kilos
 16 [j'allais dire .H::]
 17 ELI [non mais franchement] (0.4) [c'est pas trop bien/]
 18 BEA [super]

ELI raconte avec enthousiasme que sa sœur a recommencé à porter des jeans suite à sa perte de poids, puis mentionne qu'elle fait du « quarante » maintenant (ligne 9). Ce tour déclenche une inférence candidate produite par MAR : « °quaran-° AH en tour de taille/ » (ligne 12). Ici, MAR identifie l'élément problématique ayant déclenché la demande de confirmation au début de son tour de parole. Elle émet ensuite une hypothèse : le « quarante » fait référence à la taille. Notons que l'inférence candidate de MAR est elle aussi ambiguë : elle fait sûrement référence à la taille des vêtements portés par la sœur d'ELI et non pas aux mensurations de son tour de taille à proprement parler. Ce deuxième lapsus n'est ici pas relevé par les participantes, ce qui fait penser qu'il n'y a pas d'ambiguïté pour elles concernant l'expression « tour de taille ». Remarquons également que son tour de parole est marqué par le *change-of-state token* « AH » (Heritage, 1984) qui est particulièrement saillant au niveau prosodique, indiquant ici un processus de type « être en train de

comprendre » (*now-understanding*, Koivisto, 2015; Seuren, Huiskes, & Koole, 2016; Weidner, 2016). Nous reviendrons de manière plus détaillée sur les valeurs du « ah » en préface des inférences candidates dans le Chapitre 6 (voir section 6.1.1).

L'inférence manifestée par MAR ici relève ici aussi de l'abduction. Reprenons, de même que ci-dessus, les étapes de son raisonnement :

- La sœur d'ELI a maigri et « fait quarante » (d'après ce que dit ELI) ;
- D'habitude, « faire (du) quarante » renvoie à la taille des vêtements, mais comme il est question de maigrir juste avant, il est aussi possible que « quarante » renvoie au poids de la sœur d'ELI ;
- Il serait étonnant que la sœur d'ELI perde du poids jusqu'à atteindre quarante kilos et qu'ELI soit enthousiaste pour cette perte de poids ;
- MAR élimine donc cette deuxième hypothèse : la sœur d'ELI porte maintenant des vêtements de taille quarante.

Ce qui est intéressant ici, c'est que deux hypothèses se présentent à MAR : « quarante » peut aussi bien renvoyer à la taille des vêtements (qu'elle exprime par « tour de taille ») qu'au poids. Néanmoins, elle opte pour la première hypothèse, sûrement plus plausible connaissant la sœur d'ELI (une perte de poids jusqu'à l'atteinte des quarante kilos peut être considérée comme extrême). Nous retrouvons là le processus décrit par Harman :

In making [an] inference one infers, from the fact that a certain hypothesis would explain the evidence, to the truth of that hypothesis. In general, there will be several hypotheses which might explain the evidence, so one must be able to reject all such alternative hypotheses before one is warranted in making the inference. Thus one infers, from the premise that a given hypothesis would provide a "better" explanation for the evidence than would any other hypothesis, to the conclusion that the given hypothesis is true.

(Harman, 1965 : 89)

L'inférence par abduction est ainsi liée à la présence de plusieurs hypothèses explicatives potentielles dont le participant choisira une, celle qui lui paraît la plus plausible au vu de son état de connaissances actuel et du contexte conversationnel.

La littérature portant sur le raisonnement par abduction fait souvent le lien entre l'élaboration de l'hypothèse explicative avec la question qui lui est sous-jacente : la question « pourquoi ? ». C'est en effet ce que nous pouvons

observer dans les deux extraits analysés ci-dessus : lorsque PAT demande à JUD si elle a un téléphone de la marque Samsung, elle répond par là même à la question sous-jacente « Pourquoi JUD a-t-elle la même sonnerie d'alarme qu'elle ? » ; lorsque MAR demande si « quarante » réfère au « tour de taille » de la sœur d'ELI, elle répond par là même à la question sous-jacente « Pourquoi ELI dit-elle que sa sœur "fait quarante" ? ». Comme le remarque van Fraassen (1980; 1977), dans le processus de l'explication, la question « pourquoi X ? » pose en réalité la question « pourquoi X plutôt que Y ? ». Ainsi, dans l'élaboration de l'hypothèse explicative, les participants tiendraient compte des autres hypothèses possibles et optent, pour une raison, pour l'hypothèse qui est le plus en accord avec leur état de connaissances et le contexte conversationnel.

Il conviendrait donc, dans la description des inférences candidates dont nous avons pu établir la nature abductive, de prendre en considération les raisons pour lesquelles les participants optent pour une explication de l'événement « surprenant » plutôt que pour une autre. Autrement dit, quels types de savoirs d'ordre « privé » les participants mobilisent-ils pour ce choix ? Nous pouvons d'ores-et-déjà remarquer que les deux extraits précédemment analysés dans cette section ne relèvent pas tout à fait d'un même processus. En effet, dans l'extrait (27) PAT infère que si JUD a la même sonnerie d'alarme qu'elle, c'est parce qu'elle a le même téléphone portable *plutôt que* par pure coïncidence de choix de sonnerie. Par ailleurs, il s'agit ici d'une demande de confirmation montrant aussi que PAT ne savait pas jusqu'ici que JUD avait la même marque de téléphone : l'inférence candidate de PAT semble formuler une information qui lui est nouvelle. Quant à l'extrait (28), MAR infère que la sœur d'ELI fait « quarante en tour de taille » *plutôt que* « quarante kilos ». Dans ce cas, MAR a opté pour l'hypothèse la plus plausible au vu de son état de connaissances sur la sœur d'ELI. Nous pouvons ainsi observer, suite à ces remarques, que les inférences candidates diffèrent par les éléments de savoir mobilisés : alors que dans le premier cas il s'agit de mobiliser l'information qui vient d'être rendue disponible dans la conversation, dans le deuxième cas il s'agit de mobiliser un savoir plus ancien et partagé par les participantes. Cette différence que nous mettons en évidence ici nous servira de première observation dans l'établissement d'une typologie des séquences d'explicitation à laquelle sera consacré le prochain chapitre (Chapitre 5).

La présence d'une pluralité d'hypothèses explicatives du « fait surprenant » semble constituer une particularité de la séquence d'explicitation. En effet, l'inférence semble être impliquée de manière générale dans l'interprétation que les participants font au cours de leur échange : elle est notamment présente en cas de résolution des référents et des anaphores, et dans tant d'autres configurations relevant de la levée d'ambiguïté (même si celle-ci est minimisée en contexte) (Deppermann, 2018). Il est possible de montrer que dans la plupart de ces cas c'est probablement un raisonnement par abduction qui est en jeu. Les inférences candidates, quant à elles, de par leur nature de demandes de confirmation, semblent constituer une classe d'inférences conversationnelles particulière : elles articulent notamment une hypothèse explicative *parmi d'autres*, celle qui leur paraît la plus probable, mais dont ils ne sont pas certains. Le manque de certitude ainsi que la présence de plusieurs hypothèses explicatives semblent donc constituer pour nous des caractéristiques propres aux inférences candidates, plus que le fait que ces inférences relèvent de l'abduction.

Pour résumer, nous avons montré ici que les processus inférentiels relevés dans les séquences d'explicitation sont des raisonnements par abduction. Les inférences candidates sont en effet des demandes de confirmation, visant à faire valider ou non l'information inférée, mais aussi, de manière plus sous-jacente, une hypothèse explicative du contenu « surprenant » ou, du moins, déclencheur du trouble inférentiel. Nous avons également montré que cette hypothèse explicative peut être formulée en tant que réponse à une question du type « pourquoi *X* (plutôt que *Y*) ? ».

4.3.2. L'état informationnel privé et ses composantes

Comme nous l'avons suggéré plus haut, le processus inférentiel relève d'une démarche « interne » (ou « privée ») des participants dans le sens où ce processus ne peut être entièrement reconstruit du point de vue de l'analyste. En nous situant, à notre tour, dans une démarche abductive, nous allons donc essayer dans cette section de montrer une manière de reconstruire ces processus en partant des indices présents dans les inférences candidates. Notre objectif

principal étant de proposer un modèle pour les séquences d'explicitation, nous allons partir de la démarche inférentielle elle-même, pour ensuite en élaborer des composantes qui nous amèneront à modéliser l'état informationnel privé des participants. Nous appellerons cet état informationnel privé $PR_t(A)$ pour un tour de parole produit à un temps t par un locuteur A .

Rappelons d'abord que la composante privée du contexte conversationnel vise à rendre compte des croyances et intentions du locuteur dans les modèles de la gestion informationnelle dans le dialogue. Dans notre perspective, nous allons adopter une posture moins « omnisciente » et ne prendrons en considération que les éléments pertinents pour la description du processus inférentiel lui-même. Nous allons donc considérer que l'état informationnel privé d'un participant n'est *descriptible* qu'au moment de la production de l'inférence candidate, initiant la séquence d'explicitation. Ce moment particulier nous semble propice au relevé d'indices permettant de reconstruire un état informationnel possible du participant au moment où il produit l'inférence candidate. Ainsi, nous nous intéresserons aux aspects « privés » de l'état informationnel du participant produisant l'inférence candidate à partir de ces indices, pour reconstruire les ressources qu'il semble avoir mobilisées dans son raisonnement.

Les inférences candidates relèvent, nous l'avons montré, du raisonnement par abduction. Ainsi, un participant produisant l'inférence candidate cherche par là même d'une part à formuler une hypothèse explicative d'un élément informationnel qui semble poser problème dans un tour de parole précédent. Cette hypothèse est sa réponse à la question « pourquoi X ? » où X est cet élément problématique. Il semble donc pertinent de rendre compte de cette question dans notre modèle, puisqu'elle est le point de départ dans le raisonnement des participants. Le premier élément que nous définissons pour l'état informationnel d'un participant est donc l'élément **Question_t** contenant la question du « pourquoi » sous-jacente au tour de parole produit au temps t . **Question_t** est complété par **Infer_t**, une proposition, rendant compte de l'inférence effectuée par le participant. Autrement dit, **Infer_t** est la réponse à **Question_t**, que le participant formule à travers son inférence candidate au temps t en rendant ainsi cette inférence publique. C'est le résultat de son inférence par abduction, son choix d'hypothèse explicative du « fait surprenant » déclenchant le *trouble*.

Quels sont alors les éléments de savoir mobilisés par le participant dans son raisonnement ? Reprenons un exemple analysé précédemment :

```
(25)      Kiwi_écoles [00:20:17-00:20:33]

01 ELI    t` es pas toute seule toi béatrice/ |1
02 BEA    non |2 (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne
03        vers chez mes parents |3
04        (1.1)
05 BEA    pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\ |4
06 ELI    non mais d'un côté vaut p`t-être mieux quoi\ |5
07        (0.3)
08 BEA    ouais non moi ça m` dérange pas euh |6 (.) [xx      ]
→ 09 MAR    [c'est eux qui vous trouvent les [écoles/] |7
10        [ouais/ ] |8
11 BEA    (0.4)
12        [c'est bien ça] |9
13 MAR    [   parce que] |10 ouais |11 pa`ce que en fait: s:- t` sais
14 BEA    les instits elles sont spécialisées celles qui nous
15        reçoivent |12
16
```

Ce qui déclenche ici la production d'une inférence candidate par MAR (lignes 9-10), c'est le fait que BEA mentionne que pour l'attribution d'un stage « ils nous mettent selon nos adresses » (ligne 5). Ainsi, dans l'inférence candidate produite ici par MAR (lignes 9-10), nous avons :

- **Question₇** = 'Pourquoi BEA dit-elle qu'ils les mettent selon leurs adresses ?'
- **Infer₇** = 'Ce n'est pas BEA qui a choisi son école'.

Le raisonnement par abduction amène MAR à opter pour l'hypothèse explicative selon laquelle BEA n'a pas choisi par elle-même l'école où elle fait son stage. C'est en effet ce que BEA laisse entendre déjà dans son tour de parole précédent (ligne 5), bien que cela ne soit pas encore explicitement formulé. Nous pouvons également remarquer ici que MAR n'a mobilisé que des éléments *déjà disponibles publiquement* pour faire son inférence. Voici comment en rendre compte grâce aux éléments du modèle que nous avons introduit jusque-là :

(3) BEA : mais en plus moi i's m'ont envoyée à roanne vers chez mes parents

PUB₃
› Loc₃ = BEA
› Dest₃ = {ELI}
› Cont₃ = 'BEA a été envoyée à Roanne près de ses parents et n'en est pas satisfaite'
› Action₃ = expansion(Cont₂)

(4) BEA : pa'ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\

PUB₄
› Loc₄ = BEA
› Dest₄ = {ELI, MAR}
› Cont₄ = 'BEA a été envoyée à Roanne car c'est son adresse principale'
› Action₄ = explication(Cont₃)

(7) MAR : [ah mais] c'est eux qui vous trouvent [les écoles]

<p>PUB₇ › Loc₇ = MAR › Dest₇ = {BEA} › Cont₇ = 'quelqu'un trouve les écoles pour les stagiaires' › Action₇ = demande de confirmation › Proj₇ = confirmation(Cont₇) › Retroj₇ = négociation(Cont₄)</p>	<p>PR₇(MAR) › Question₇ = 'pourquoi BEA dit-elle qu'ils les mettent selon leurs adresses?' › Infer₇ = 'ce n'est pas BEA qui a choisi son école'</p>
---	---

(8) BEA : [ouais]

PUB₈
› Loc₈ = BEA
› Dest₈ = {MAR}
› Action₈ = confirmation(Cont₇)
› Retroj₇ = grounding(Cont₇)

Grâce à cette annotation, nous pouvons voir que ce que MAR mobilise pour son inférence relève uniquement de l'information publiquement disponible. Ce cas est différent d'autres configurations dans notre collection, où les participants font appel à d'autres savoirs, comme par exemple leur savoir encyclopédique. Observons notamment ce qui se passe dans l'extrait suivant, analysé dans le chapitre précédent :

(22) Glasgow_nina [00:18:22-00:18:50]

01 PAT samedi: j'ai fait halloween/
02 (1.3)
03 PAT j'étais déguisée en zombie\ (0.5) faudra que j` te montre
04 les pho- bah j'ai [mis les photos sur facebook]
05 JUD [j` crois qu` j'ai vu sur facebook]
06 (1.3)
07 PAT et euh voilà bon on a pas tenu longtemps en fait parce
08 qu'on a commencé assez tôt
09 (0.5)
10 PAT [et euh:]
11 JUD [ah ouais/]
12 PAT ouais\ (0.4) du coup dimanche c'était un peu dur en plus
13 de tout nettoyer mais .h [et puis euh]
→ 14 JUD [ah dans ton appart] vous avez
15 fait ça/
16 PAT non chez nina (1.1) nina que: (1.0) t` as pas vue
17 mais que euh ben c'est elle qui t'a mis sur euh: (0.4)
18 le mail [que j'avais envoyé ah// elle visite] l'opéra//
19 JUD [ah oui oui oui ((rires))]

Comme nous l'avons analysé dans le chapitre précédent, ici l'inférence candidate est produite par JUD (lignes 14-15) et cherche à formuler le lieu de la fête d'Halloween dont parle PAT. Nous l'avons dit, JUD infère que la fête a eu lieu dans l'appartement de PAT suite à la remarque de cette dernière concernant le nettoyage des lieux le lendemain (lignes 12-13). Là encore, il s'agit d'une inférence par abduction :

- **Question₁₁** = 'Pourquoi PAT a-t-elle nettoyé le lendemain de la fête ?'
- **Infer₁₁** = 'La fête a eu lieu chez PAT'.

En effet, le fait que PAT ait nettoyé le lendemain de la fête « surprend » JUD (« the surprising fact »), ce qui l'amène à élaborer une hypothèse explicative pour ce fait. Si la fête a eu lieu chez PAT, c'est compréhensible qu'elle ait nettoyé le lendemain. Dans son raisonnement par abduction, JUD semble toutefois mobiliser d'autres informations, relevant plutôt d'un savoir encyclopédique : l'hypothèse explicative élaborée par JUD est celle qu'elle considère comme étant la plus plausible selon une sorte de règle générale « C'est d'habitude l'hôte qui nettoie le lendemain de fête »⁴⁶. Le raisonnement de JUD est ainsi, en quelque sorte, plus complexe que le raisonnement de MAR dans

⁴⁶ Notons ici que ce savoir encyclopédique pourrait être formulé en termes de *topoi* : une base pour l'élaboration du raisonnement de JUD, qui pourrait lui être considéré ici comme relevant de l'enthymème (voir section 4.3.1 de ce chapitre).

l'extrait précédent, par le fait de mobiliser d'autres savoirs que ceux qui seraient publiquement disponibles.

Afin de rendre compte de ce type d'inférences, mobilisant un savoir général ou encyclopédique, nous proposons d'introduire un élément dans l'état informationnel privé du participant : **Encyclo_t**. Cet élément, de type proposition, permet de rendre compte d'un savoir d'ordre général que le participant semble avoir mobilisé dans son processus inférentiel. Remarquons que **Encyclo_t** n'est pas toujours mobilisé, comme nous avons pu le voir sur l'exemple de l'extrait (25). Ainsi, il n'est pas nécessairement pertinent pour tous les cas d'inférences de notre collection.

Reprenons la séquence d'explicitation de l'extrait (22) en sa version segmentée :

(22) Glasgow_nina (extrait)

```

12 PAT du coup dimanche c'était un peu dur en plus
13     de tout nettoyer mais |1 .h [et puis euh ] |2
→ 14 JUD [ah dans ton appart] vous avez
15     fait ça/ |3
16 PAT non |4 chez nina |5

```

Notons ici que nous avons choisi de segmenter le tour de parole de PAT à la ligne 16 en deux unités. En effet, alors que « non » est la réponse au tour précédent de JUD, « chez nina » vient compléter cette réponse et relève donc d'une autre action. Pour cette raison, nous allons considérer ici le tour de parole de PAT comme composé de deux unités illocutoires : « non » et « chez nina ».

Nous pouvons représenter la manière dont se déroule cette séquence d'explicitation comme suit :

(1) PAT : du coup dimanche c'était un peu dur en plus de tout
nettoyer mais

<p>PUB₁ > Loc₁ = PAT > Dest₁ = {JUD} > Cont₁ = 'il était difficile pour PAT de nettoyer le lendemain de la fête' > Action₁ = narration</p>
--

(3) JUD : [ah dans ton appart] vous avez fait ça/

<p>PUB₃</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₃ = JUD› Dest₃ = {PAT}› Cont₃ = 'la fête a eu lieu dans l'appartement de PAT'› Action₃ = demande de confirmation<ul style="list-style-type: none">› Proj₃ = confirmation(Cont₃)› Retroj₃ = négociation(Cont₁)	<p>PR₃(JUD)</p> <ul style="list-style-type: none">› Question₃ = 'pourquoi PAT a-t-elle nettoyé le lendemain de la fête?'› Encyclo₃ = 'c'est d'habitude l'hôte qui nettoie le lendemain'› Infer₃ = 'la fête a eu lieu chez PAT'
--	---

(4) PAT : non

<p>PUB₄</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₄ = PAT› Dest₄ = {JUD}› Cont₄ = 'la fête n'a pas eu lieu dans l'appartement de PAT'› Action₄ = refus(Cont₃)<ul style="list-style-type: none">› Proj₄ = expansion(Cont₄)
--

(5) PAT : chez nina

<p>PUB₅</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₅ = PAT› Dest₅ = {JUD}› Cont₅ = 'la fête a eu lieu chez Nina'› Action₅ = expansion(Cont₄)
--

Il en est d'autres cas de figure où la démarche inférentielle nécessite plutôt la mobilisation d'un savoir pertinent dans la relation entre les participants, et plus particulièrement leur histoire conversationnelle. Rappelons que l'histoire conversationnelle (*conversational history*, Deppermann, 2015, à paraître)⁴⁷ renvoie à l'ensemble des savoirs qui se construisent entre deux individus au cours de leurs interactions successives. Ainsi, ce terme permet de rendre compte des ressources épistémiques co-construites au fur et à mesure de

⁴⁷ Notons toutefois que le terme *history* peut être traduit par *histoire* ou *historique* en français. Ce deuxième terme nous semble évoquer l'idée d'une mise-à-jour successive de l'état informationnel des participants, à la manière d'un historique dans la mémoire d'un ordinateur. Au vu de notre manière de faire appel aux modèles de la gestion informationnelle, le terme *historique* nous semble adapté pour notre modèle. L'avantage du premier terme, en revanche, est qu'il renvoie davantage à un processus de construction et évoque la progressivité temporelle. Nous allons ainsi, dans ce qui suit, employer les deux termes de manière indifférenciée.

leur relation sociale. Pour interpréter et inférer un contenu informationnel, dans certaines séquences les participants manifestent avoir fait appel à ce qu'ils avaient déjà évoqué lors d'une interaction précédente. La différence que nous faisons avec l'ensemble $Encyclo_t$ est que les éléments de cet historique conversationnel sont spécifiques à la relation entre les participants. Nous appellerons ainsi ce type d'éléments informationnels $Hist_t(\{A,B\})$ pour un élément informationnel partagé par A et B lors d'une rencontre préalable à la conversation analysée. Comme pour $Encyclo_t(A)$, et $Encyclo_t(B)$, $Hist_t\{A,B\}$ est une proposition.

Pour illustrer ce cas de figure, considérons l'extrait suivant tiré du corpus « Olives ». Ici, FLO, habitant dans une petite ville, rend visite à un couple d'amis, EMI et PIE, à Lyon. Autour du repas du soir, FLO se félicite de s'être sortie dans ses déplacements dans la grande ville.

(29) Olives_charpennes [00:01:10-00:01:37]

01 FLO j` suis un peu (.) courageuse aujourd'hui c'est ma
02 journée d'aventures (0.3) attends j'ai pris l` métro et
03 l` tram toute seule s'il te plaît/
04 (0.5)
→ 05 EMI ah mais t` es v` nue de: part-dieu finalement/
06 FLO non de: comment j` t'ai dit t`t à l'heure/
07 (0.5)
08 PIE char[pennes]
09 EMI [perrache]
10 FLO charpennes
11 (1.2)
12 EMI ah [oui:::]
13 FLO [pa`ce que j'étais] là bas c`t après midi
14 (0.9)
15 FLO et en fait euh quand on a r`gardé l` plan qu` tu m'avais
16 fait depuis la part-dieu avec ma copine elle m'a
17 [dit oh ben c'est trop compliqué] hein
18 EMI [ouais ben je savais pas]
19 (0.3)
20 FLO .h elle me fait faut qu` tu changes
21 [trois fois donc tu vas pas y] arriver
22 EMI [ah mais j` savais pas:::]
23 EMI j` savais [pas que c'étais:t] euh que t` étais à charpennes
24 FLO [((rires))]

Dans cet extrait, FLO insiste sur son courage lors de son itinéraire à Lyon⁴⁸. Néanmoins, EMI perçoit le contenu informationnel délivré par le tour de parole de son amie comme inattendu : du fait que FLO ait pris le métro et le tramway dans Lyon, elle infère qu'une hypothèse possible est que cette dernière est alors venue de la station Part-Dieu (ligne 5). Cette inférence n'est toutefois pas validée par FLO, qui, ayant oublié le nom de la station de départ, s'oriente vers PIE pour obtenir son aide dans la recherche de nom (lignes 6-10). FLO justifie alors pourquoi elle est partie de la station Charpennes (ligne 13), puis mentionne qu'EMI lui avait fait un « plan » pour son déplacement (ligne 15).

Ce premier récapitulatif, très bref, nous donne assez d'éléments pour rentrer dans le détail de l'inférence menée par EMI. Ce qui semble « poser problème » à EMI, d'après l'inférence candidate qu'elle produit (« ah mais t'es venue de part-dieu finalement/ », ligne 5), est le caractère inattendu de l'itinéraire décrit par FLO. La question sous-jacente à cette inférence candidate est la suivante : 'Pourquoi FLO a-t-elle pris le métro et le tram (plutôt que de suivre l'itinéraire proposé auparavant) ?' Sachant qu'EMI avait suggéré un plan de déplacements pour FLO depuis la station Part-Dieu, comme nous pouvons le voir plus tard dans l'extrait (lignes 15-16), il y aurait deux possibilités : soit FLO n'a pas suivi l'itinéraire proposé (parce qu'elle s'est perdue dans les transports, par exemple), soit elle n'est pas venue de la station Part-Dieu. La demande de confirmation formulée par EMI vise ainsi à faire énoncer à FLO son point de départ. Son inférence candidate est ici la suivante : 'FLO a pris le métro et le tram parce qu'elle n'est probablement pas venue de la Part-Dieu'. EMI opte ainsi pour la deuxième solution au « problème », puisqu'en formulant sa question autrement (par exemple, « tu n'as pas suivi le plan proposé » ou « tu t'es perdue dans les transports ») porterait atteinte à la *face* de FLO (Goffman, 1974b). Ainsi, la demande de confirmation formulée par EMI cherche en réalité à faire confirmer l'hypothèse selon laquelle FLO ne serait pas venue de la Part-Dieu. Cette hypothèse est en effet confirmée dans la réponse donnée par FLO, ainsi que par les justifications qu'elle apporte pour son itinéraire.

⁴⁸ Nous reviendrons encore sur cet extrait dans le chapitre suivant, où nous exposerons également les indices linguistiques et multimodaux qui font du premier tour de parole de FLO une véritable demande de félicitations.

Nous pouvons voir ici que l'inférence menée par EMI est plus complexe que dans les cas analysés précédemment. Cette complexité réside à la fois dans le fait que plusieurs hypothèses explicatives se présentent à elle, et dans le fait qu'elle mobilise ici leur historique conversationnel. Au-delà de la reconstruction que nous pouvons faire de cette convocation de Hist_t à partir de ce qui suit la séquence d'explicitation (lignes 15-16), nous pouvons déjà apercevoir qu'EMI fait appel à ce savoir grâce à deux éléments linguistiques présents dans son tour de parole : « mais » et « finalement ». Le premier marqueur, *mais*, et même *ah mais*, est traditionnellement décrit comme convoquant une modalité de contraste, de concession et même de confrontation (Auchlin, 1981a; Bruxelles *et al.*, 1976; Cadiot *et al.*, 1979; Ducrot & Anscombre, 1977). Nous lui attribuons ici cette valeur de contraste, ou du moins de l'inattendu, surtout dans son lien avec le *change-of-state token* « ah »⁴⁹. Quant à la clôture de l'inférence candidate par « finalement », marqueur auquel on attribue une valeur conclusive (Hansen, 2005; Schelling, 1982), elle semble véhiculer ici également la convocation d'un savoir précédemment partagé et prend une couleur contrastive. L'ensemble de ces arguments nous semble démontrer la pertinence de la prise en compte des éléments relevant de l'historique conversationnel dans l'annotation du processus inférentiel.

Reprenons maintenant la séquence en sa version segmentée pour l'annoter avec ce nouveau dispositif :

(29) Olives_charpennes (extrait)

```

01 FLO  j` suis un peu (.) courageuse aujourd'hui |1 c'est ma
02      journée d'aventures |2 (0.3) attends j'ai pris l` métro et
03      l` tram toute seule s'il te plaît/ |3
04      (0.5)
→ 05 EMI  ah mais t` es v` nue de: part-dieu finalement/ |4
06 FLO  non de: |5 comment j` t'ai dit t`t à l'heure/ |6
07      (0.5)
08 PIE  char[penne ] |7
09 EMI  [perrache] |8
10 FLO  charpenne |9
11      (1.2)
12 EMI  ah [oui::: ] |10
13 FLO  [pa`ce que j'étais] là bas c`t après midi |11

```

⁴⁹ Nous reviendrons plus en détail sur la valeur de ces différentes préfaces dans les inférences candidates dans le Chapitre 6, section 6.1.1.

Une remarque s'impose ici quant à la segmentation du début du tour de parole de FLO à la ligne 6. De même que pour l'extrait (22) ci-dessus, nous avons fait le choix de séparer « non de : » en deux unités. En effet, il s'agit là de deux actions différentes, la première consistant en un refus et la deuxième initiant une recherche lexicale. La réponse de FLO à l'inférence candidate d'EMI est donc ici élaborée en plusieurs étapes, dont nous pouvons rendre compte grâce à la composante Action. Voici l'annotation de cette séquence :

(3) FLO : attends j'ai pris l` métro et l` tram toute seule s'il
te plaît/

PUB₃
 › Loc₃ = FLO
 › Dest₃ = {EMI,PIE}
 › Cont₃ = 'FLO a pris le métro et le tram toute
seule et elle en est fière'
 › Action₃ = expansion(Cont₂)
 › Proj₃ = félicitations

(4) EMI : ah mais t` es v`nue de: part-dieu finalement/

PUB₄
 › Loc₄ = EMI
 › Dest₄ = {FLO}
 › Cont₄ = 'FLO est venue de Part-Dieu'
 › Action₄ = demande de confirmation
 › Proj₄ = confirmation(Cont₄)
 › Retroj₄ = négociation(Cont₃)

PR₄(EMI)
 › Question₄ = 'pourquoi FLO a-t-elle
pris le métro et le tram pour
venir ?'
 › Hist₄ = 'EMI avait fait un plan
pour FLO depuis la Part-Dieu qui
ne l'amenait pas à prendre le
métro et le tram'
 › Infer₄ = 'FLO n'est pas partie de
la Part-Dieu ou FLO s'est perdue'

(5) FLO : non de:

PUB₅
 › Loc₅ = FLO
 › Dest₅ = {EMI}
 › Cont₅ = 'FLO n'est pas venue de Part-Dieu'
 › Action₅ = refus(Cont₄)
 › Proj₅ = expansion(Cont₅)

(9) FLO : charpennes

```
PUB9
> Loc9 = FLO
> Dest9 = {EMI}
> Cont9 = 'FLO est venue de Charpennes'
> Action9 = expansion(Cont5)
```

(10) EMI : ah [oui:::]

```
PUB10
> Loc10 = EMI
> Dest10 = {FLO}
> Action10 = change-of-state
  > Retroj10 = grounding(Cont9)
```

(11) FLO : [pa`ce que j'étais] là bas c`t après midi

```
PUB11
> Loc11 = FLO
> Dest11 = {EMI}
> Cont11 = 'FLO est partie de Charpennes parce
  qu'elle y était l'après-midi'
> Action11 = justification(Cont9)
```

Nous retrouvons ici les éléments de la séquence d'explicitation, avec l'identification de l'élément problématique par EMI en (4) : ce qui pose problème c'est la raison pour laquelle FLO a pris le métro et le tram. Cet effet rétroactif de la demande de confirmation est exprimé par **Retroj₄ = négociation (Cont₃)**. Il est intéressant d'observer ici l'inférence candidate de EMI plus en détail : comme nous avons cherché à en rendre compte dans notre annotation de l'EI privé de EMI en (4), elle parvient à deux hypothèses explicatives, compte-tenu de l'histoire conversationnelle partagée avec FLO. Ces deux hypothèses sont exprimées par **Infer₄ = 'FLO n'est pas partie de la Part-Dieu ou FLO s'est perdue'**. Nous avons argumenté précédemment en faveur de cette reconstruction de l'inférence de EMI. EMI opte, dans son inférence candidate pour la première hypothèse explicative, mais la formule avec la modalité affirmative et non pas la modalité négative (probablement, là encore pour des raisons de la gestion des *faces*) : « ah mais t`es v`nue de: part-dieu finalement/ ». Ainsi, la réponse de FLO (« non ») constitue un refus du contenu informationnel de cette inférence candidate, mais constitue une validation de l'inférence à laquelle est parvenue EMI (**Infer₄**) : FLO est n'est en effet pas

partie de la Part-Dieu. Le refus de FLO est suivi par une justification de sa réponse négative en (11).

4.3.3. Bilan pour le module privé

Dans cette section, nous avons proposé de considérer l'état informationnel privé des participants, avec pour objectif de pouvoir décrire, puis classifier, les séquences d'explicitation d'une manière originale. Notre réflexion a eu pour point de départ de décomposer le processus de l'inférence par abduction, en tenant compte du fait que ces inférences jouent le rôle d'hypothèses explicatives portant sur le discours précédent. Nous avons ainsi d'abord introduit, dans l'état informationnel privé du locuteur à l'instant t où il produit l'inférence candidate, les composantes **Question_t** et **Infer_t** correspondant respectivement à la question sous-jacente à l'inférence menée et la réponse que le participant vise à faire confirmer. Nous avons observé que dans certains cas les participants font appel à des savoirs qui relèvent de leurs connaissances d'arrière-plan ou d'ordre général, ou encore aux informations qu'ils ont pu établir comme étant partagées lors d'une interaction précédente entre eux. Nous avons respectivement appelé ces éléments informationnels **Encyclo_t** et **Hist_t**. La présence ou non de ces éléments dans la composante privée des participants sera pour nous la base de la typologie que nous exposerons dans le prochain chapitre (Chapitre 5).

Notons ici enfin que notre manière de définir l'état informationnel privé est très différent de celui défini dans le cadre du modèle KoS (Ginzburg, 2012 ; voir aussi Chapitre 2, section 2.2.2). En effet, de même que pour la composante publique, nos objectifs sont ici plus restreints que ceux poursuivis par KoS, puisque nous souhaitons nous focaliser uniquement sur une séquence conversationnelle particulière. De plus, nous avons mobilisé le concept d'EI privé afin de rendre compte du processus qui pose particulièrement problème dans le traitement conversationnaliste de cette séquence : le processus inférentiel. Ainsi, le modèle que nous proposons ici permet d'annoter les parcours interprétatifs des participants d'une manière précise, fondée sur leurs productions.

Une autre différence significative émerge ici avec le modèle KoS, celle de la conception de la composante **Question_t** qui fait écho à la composante des thèmes abordés dans l'échange, QUD (*Questions Under Discussion*) de ce modèle. La composante **Question_t**, telle que nous la définissons ici, figure dans le module privé d'un participant et non pas dans le « tableau de bord » public comme c'est le cas de la composante QUD. Ce choix relève de la perspective que nous adoptons face à la démarche inférentielle des participants, en considérant la composante **Question_t** comme se situant en amont du raisonnement par abduction, contrairement à la composante QUD qui vise, entre autres, à rendre compte de la structure informationnelle des tours de parole et du déploiement thématique dans la conversation. Bien évidemment, le contenu de la composante **Question_t** est en lien avec ces deux derniers éléments : la question du *pourquoi ?* devient ce qui fait « dévier » la trajectoire thématique dans l'échange et est ainsi l'élément le plus « saillant » dans la liste des thèmes abordés. Nous aurions ainsi pu ajouter à notre module public une composante permettant de garder la trace des thèmes en cours, des *Questions Under Discussion*, qui permettrait également de rendre compte de l'impact thématique de l'occurrence d'une inférence candidate dans l'échange. Nous avons toutefois fait le choix de l'omettre à ce stade de la conception de notre modèle afin qu'il gagne en simplicité. Notons toutefois que concevoir ce type de composante nous permettrait d'aller encore plus loin dans la formulation des règles de mise-à-jour des états informationnels des participants⁵⁰. Nous laisserons cet approfondissement pour un travail ultérieur, car pour l'heure notre modèle apparaît comme exploitable tel quel en vue de l'analyse de la collection des séquences d'explicitation.

⁵⁰ Plus précisément, il serait alors possible de noter le processus d'explicitation comme une opération sur les modules public et privé que nous pouvons gloser comme suit : le tour de l'inférence candidate opère au niveau de la reconfiguration de la liste des QUD, la question du *pourquoi X ?* (formulée dans **Question_t**) devenant l'élément le plus récent dans les QUD publics (*i.e.* le dernier thème abordé dans l'échange).

4.4. Un modèle pour la pratique d'explicitation : synthèse

Dans ce chapitre nous avons exposé notre modèle pour la séquence d'explicitation dans la conversation. Pour ce faire, nous nous sommes fondée sur l'approche des états informationnels et de la gestion informationnelle telle qu'elle a pu être décrite dans certains modèles du dialogue. Nous nous sommes particulièrement intéressée au modèle KoS (Ginzburg, 2012) par rapport auquel nous nous sommes positionnée dans notre propre modèle. En reprenant les éléments de son approche, nous avons défini deux états informationnels (EI) pour les participants : d'une part un EI public, caractérisé par le contenu informationnel et actionnel d'un tour de parole ou d'une unité illocutoire dans le cas des tours de parole à plusieurs unités, et d'autre part, un EI privé que nous utilisons lorsqu'un participant manifeste avoir mené une inférence. Pour cette dernière composante, nous nous sommes particulièrement intéressée à définir le type d'inférence en question, ainsi que les éléments qu'il est possible de reconstruire à partir du tour de parole de type *inférence candidate*. L'ensemble de ces éléments nous permet d'esquisser le format de la séquence d'explicitation, en tenant compte des aspects liés à la gestion informationnelle en interaction. Nous avons résumé le modèle dans la figure 8 ci-après.

Notre modèle nous a permis d'annoter ainsi l'ensemble des extraits de notre collection des explicitations. Ces annotations et les différences qui en émergeront entre les extraits seront la base de la typologie que nous proposerons des séquences d'explicitation de notre collection. Ainsi, nous allons notamment montrer qu'il est pertinent de distinguer entre les explicitations articulant un élément informationnel nouveau pour le participant et les explicitations visant plutôt à (re)négocier des éléments de l'histoire conversationnelle des participants.

(t) $Loc_t : UI_t$

Source du trouble
inférentiel

PUB_t

- > $Loc_t = Loc_t$
- > $Dest_t = \{participants\}$
- > $Cont_t : proposition$
- > $Action_t : action$
 - > $Proj_t : action$
 - > $Retroj_t : \text{rétro-action}$

(t+1) $Loc_{t+1} : UI_{t+1}$

Inférence
candidate

PUB_{t+1}

- > $Loc_{t+1} = participant \in Dest_t$
- > $Dest_{t+1} = \{Loc_t\}$
- > $Cont_{t+1} : proposition$
- > $Action_{t+1} = \text{demande de confirmation}$
 - > $Proj_{t+1} = \text{confirmation}(Cont_{t+1})$
 - > $Retroj_{t+1} = \text{négociation}(Cont_t)$

PR_{t+1}(Loc_{t+1})

- > $Question_{t+1} = \text{'pourquoi } Cont_t \text{'}$
- > $Infer_{t+1} : proposition$
- > $Encyclo_{t+1} : proposition$
- > $Hist_{t+1} : proposition$

(t+2) $Loc_t : UI_{t+2}$

Confirmation ou infirmation

PUB_{t+2}

- > $Loc_{t+2} = Loc_t$
 - > $Dest_{t+2} = \{Loc_{t+1}\}$
 - > $Cont_{t+2} : proposition$
 - > $Action_{t+2} = \text{confirmation}(Cont_{t+1}) \text{ ou } \text{refus}(Cont_{t+1})$
- (1) $Action_{t+2} = \text{conf}(Cont_{t+1})$ (2) $Action_{t+2} = \text{refus}(Cont_{t+1})$
> $Retroj_{t+2} =$ **OU** > $Proj_{t+2} = \text{réparation, expansion, justification}$
 $\text{grounding}(Cont_{t+1})$ $(Cont_{t+2})$

Figure 8 : La représentation des composantes publiques et privée du contexte conversationnel dans une séquence d'explicitation.

Chapitre 5 — Une typologie des séquences d’explicitation dans le corpus

Dans ce chapitre, nous allons procéder à l’établissement d’une typologie des séquences d’explicitation relevées dans le corpus. Pour ce faire, nous allons principalement nous appuyer sur le modèle pour la pratique d’explicitation proposé dans le chapitre précédent (Chapitre 4). Ainsi, la typologie que nous établissons ici prend en compte à la fois les aspects séquentiels et informationnels de la séquence d’explicitation.

Nous allons opérer la distinction entre deux grands types de séquences d’explicitation : d’une part, les explicitations relevant de la formulation d’un élément informationnel que le participant indique comme lui étant *inconnu*, nouveau, et d’autre part, les explicitations relevant de la mise en évidence d’un décalage épistémique entre les participants. Ces deux types peuvent, de manière imagée, être appelées des « vraies » et des « fausses » explicitations. Bien que dans les deux cas un contenu informationnel soit rendu explicite par le processus de soumission d’une inférence, dans une démarche abductive, dans le cas des « vraies » explicitations il s’agit pour un participant de manifester une véritable lacune informationnelle qui entrave son processus interprétatif ; dans le cas des « fausses » explicitations, en revanche, l’enjeu est celui de la (re)négociation des savoirs des participants et ce qui est rendu explicite, au-delà du contenu informationnel, est le fait qu’un participant n’est pas « à jour » épistémiquement parlant. Par ailleurs, comme nous le montrerons ici, ces deux types d’explicitations diffèrent sur le plan de la gestion informationnelle dont nous allons rendre compte à l’aide des annotations mises en place grâce à notre modèle. Dans ce qui suit, nous présentons et illustrons ces deux types de séquences d’explicitation.

5.1. Séquences d'explicitation autour d'un élément informationnel non connu

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le premier type de séquences d'explicitation relevé dans le corpus consiste en séquences articulant un élément informationnel nouveau pour un participant. Autrement dit, il s'agit là d'une séquence constituée d'une demande de confirmation portant sur un contenu inféré et *inconnu* jusqu'ici du participant, et de la confirmation ou de l'information de ce contenu. Nous avons précédemment qualifié ce type d'explicitations de « vraies » dans le sens où elles ont pour objectif principal de formuler un contenu informationnel (et non pas de manifester un décalage épistémique comme c'est le cas de l'autre type d'explicitations). Ce type d'explicitations relève donc d'un problème lié à un manque sur le plan épistémique : le participant initiant l'explicitation dans l'objectif de pallier un manque informationnel de sa part.

Ce premier type de séquences d'explicitation est identifié sur la base de l'annotation et analyse de la collection à l'aide du modèle exposé dans le chapitre précédent (Chapitre 4). Comme nous avons pu déjà le mentionner en d'autres termes, ce premier type d'explicitation ne mobilise pas les savoirs relevant de l'histoire conversationnelle des participants dans le processus inférentiel manifesté. Ainsi, nous allons dans cette première section analytique nous focaliser sur les séquences d'explicitation dont la reconstruction de la composante privée ne comporte pas l'élément **Hist_t**, mais uniquement **Question_t** et **Infer_t**, et dans certains cas **Encyclo_t**.

Les séquences d'explicitation qui nous intéresseront dans cette section peuvent, à leur tour, être classées en deux catégories selon leur impact sur la progression de l'interaction. Ainsi, le premier cas de figure est celui des explicitations formulant un contenu informationnel nouveau dans un but de clarification et d'explication (section 5.1.1). Quant au deuxième cas de figure, il concerne les explicitations formulant un contenu informationnel nouveau dans une dynamique d'amplification thématique (section 5.1.2). Cette distinction est ainsi opérée davantage sur des critères de l'ordre de la séquentialité de l'interaction et du déploiement thématique. Nous allons donc pour cette

typologie « combiner » les deux niveaux d'analyse : l'analyse séquentielle d'une part et l'analyse de la gestion informationnelle d'autre part.

5.1.1. Cas de clarification d'un contenu informationnel

Le terme *clarification* est un terme très large, recouvrant une vaste classe des pratiques relevant de la réparation. Ce terme est souvent employé dans la littérature conversationnaliste au sujet des séquences visant à reformuler, spécifier, expliquer, bref, à réparer ou anticiper un malentendu (voir par l'exemple l'étude de Margutti, 2007). La demande de clarification se situe également au cœur du modèle KoS (Ginzburg, 2012) exposé précédemment (voir Chapitre 2, section 2.2.2) : dans ce modèle, la co-construction de la signification en interaction se situe en tension entre le processus de *grounding* et le processus de *clarification* (ou *CRification* en termes de Ginzburg). En ce qui concerne notre étude, nous allons employer le terme *clarification* pour renvoyer à une configuration visant à apporter un élément explicatif et nouveau dans le flux informationnel de la conversation. La particularité des cas qui seront exposés ici, est que leur seule et unique visée est celle de vouloir *clarifier* (*i.e.* désambiguïser, spécifier) un contenu informationnel, sans avoir d'autres impacts sur le déploiement de la conversation.

Dans notre collection, cette première catégorie est la plus représentée avec trente occurrence d'explicitations de ce type sur quarante-neuf occurrences au total. Pour illustrer ce cas de figure, considérons l'extrait suivant, tiré du corpus « Kiwi » et analysé dans le chapitre précédent (voir section 4.3.1). Pour rappel, ici ELI fait part à ses amies MAR et BEA de la perte de poids de sa sœur :

(28) Kiwi_jean [00:13:25-00:13:48]

01 ELI d`jà elle a acheté un jean j'étais trop étonnée ça fait
02 treize ans qu'elle met pas de jean/ [t` sais::]
03 BEA [ouais]
04 ELI .H:: j'étais trop étonnée
05 [et tout c'était une fête et tout]
06 MAR [non mais ouais après si elle a] maigri/ euh
07 (0.3)
08 ELI oh mais grave elle a bien (0.2) <((très bas)) bien (.)

09 bien> elle fait euh:: euh `fin\ (0.2) quarante t` sais/
 10 ma`nant\ (0.2) franchement (.) trop bien/
 11 (0.2)
 → 12 MAR °quaran-° AH en tour de taille/
 13 ELI ouais
 14 BEA [(moi j`me dis) quarante kilos]
 15 MAR [<((en riant)) j` me disais quarante>] kilos
 16 [j'allais dire .H:::]
 17 ELI [non mais franchement] (0.4) [c'est pas trop bien/]
 18 BEA [super]

Lorsque ELI évoque que sa sœur « fait [...] quarante » (ligne 9), ce qui amène MAR à produire une inférence candidate : « °quaran-° AH en tour de taille/ » (ligne 12). Dans notre analyse précédente de cet extrait, nous avons montré que MAR raisonne par abduction afin d'arriver à l'inférence que « quarante » ne renvoie pas au poids de la sœur d'ELI (ce qu'elle mentionne par la suite, ligne 15), mais à la taille de ses vêtements. Le développement du thème concernant les changements physiques de la sœur d'ELI est ainsi suspendu afin de *clarifier* le référent de « quarante ». Le possible malentendu est ainsi évité, puisque les deux interlocutrices d'ELI manifestent avoir pu comprendre « quarante » comme faisant référence au poids.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, ici l'inférence menée par MAR vise à répondre à la question : *Pourquoi la sœur d'ELI « fait-elle quarante » ?* Deux hypothèses explicatives se présentent alors à MAR : il peut s'agir du poids (« elle fait quarante kilos ») ou de la taille des vêtements (formulé ici, maladroitement, par « elle fait du quarante en tour de taille »). C'est la deuxième hypothèse qui est choisie par MAR dans son inférence candidate, ce qui nous amène à considérer qu'elle a mobilisé des informations qui lui étaient déjà accessibles au sujet de la sœur d'ELI et qui lui feraient prendre en compte le fait que la perte de poids aurait été beaucoup trop drastique pour elle si elle pesait quarante kilos maintenant, et il est peu probable qu'ELI soit alors aussi enthousiaste. Reprenons la séquence d'explicitation qui nous intéresse ici, en version segmentée :

(28) Kiwi_jean (extrait)

09 ELI elle fait euh:: euh `fin\ (0.2) quarante t` sais/
 10 ma`nant\ |₁ (0.2) franchement (.) trop bien/ |₂
 11 (0.2)
 → 12 MAR °quaran-° AH en tour de taille/ |₃
 13 ELI ouais |₄

Nous pouvons maintenant l'annoter avec le dispositif proposé auparavant :

(1) ELI : elle fait euh:: euh `fin\ (0.2) quarante t` sais/ ma`nant\

<p>PUB₁</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁ = ELI > Dest₁ = {BEA, MAR} > Cont₁ = 'la sœur d'ELI fait quarante maintenant' > Action₁ = narration

(3) MAR : °quaran-° AH en tour de taille/

<p>PUB₃</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₃ = MAR > Dest₃ = {ELI} > Cont₃ = ' « quarante » renvoie à la taille' > Action₃ = demande de confirmation <ul style="list-style-type: none"> > Proj₃ = confirmation(Cont₃) > Retroj₃ = négociation(Cont₁)
--

<p>PR₃(MAR)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Question₂₃ = 'pourquoi la sœur d'ELI « fait-elle quarante » ?' > Encyclo₃ = 'perdre du poids jusqu'à atteindre 40 kilos serait trop drastique pour la sœur d'ELI' > Infer₃ = ' « quarante » est la nouvelle taille des vêtements de la sœur »

(4) ELI : ouais

<p>PUB₄</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₄ = ELI > Dest₄ = {MAR} > Action₄ = confirmation(Cont₃) <ul style="list-style-type: none"> > Retroj₃ = grounding(Cont₃)
--

D'après le choix de la deuxième hypothèse possible par MAR, nous pouvons supposer qu'elle a mobilisé son savoir encyclopédique, lié à ce que représente une perte de poids jusqu'à atteindre quarante kilos.

De manière plus large, il s'agit dans cet extrait d'un cas typique de clarification visant à désambigüiser un référent. Ce qui est intéressant ici, c'est le fait que MAR n'initie pas cette clarification par une initiation de réparation à classe ouverte (*open class repair initiator* tel que « Comment ? » par exemple, Drew, 1997)⁵¹, mais reprend partiellement un segment du tour de parole

⁵¹ Ce type d'initiation de réparation, ou de *clarification request* est également appelé la forme conventionnelle (*conventional form*) de clarification dans la littérature portant sur la CRification (voir notamment Purver et al., 2003).

contenant l'élément problématique, puis soumet une désambiguïsation possible de ce segment. Dans sa proposition, elle procède à une démarche inférentielle par abduction, ce qui fait de son tour de parole, au-delà d'une initiation de réparation une inférence candidate. L'impact de cette inférence candidate sur le déroulement du thème autour de la sœur d'ELI constitue une mise en suspens afin de désambiguïser un segment.

Pour illustrer un autre cas de figure de clarification par explicitation, reprenons un extrait, également rapidement analysé auparavant (Chapitre 3, section 3.2.3), que nous reprenons ici dans sa version segmentée :

(24) Olives_grenouilles [00:06:29-00:07:17]

01 FLO comme la dernière fois ça s'arrête des gens à saint-amour
02 (1.3) |₁ i`s cherchaient un resto où manger des grenouilles
03 (0.5) |₂
04 EMI ouais/ |₃
05 (0.5)
06 FLO et y en a un à balanod |₄
07 (0.8)
08 FLO donc [t` sais] c'est à (.) cinq minutes tu vois |₅
09 EMI [ouais/] |₆
10 (0.3)
11 FLO ben j` les ai envoyés à pirajoux quand même |₇
12 (0.8)
13 EMI ((rires)) |₈
14 FLO dans ma tête j` me suis dit euh restaurant de grenouilles à
15 pirajoux tu vois/ |₉ donc j` leur ai fait tout
16 [l` trajet par coligny:] `fin&
17 EMI [((rires))] |₁₁
18 FLO &l'horreur le ch`min |₁₀
19 EMI ((rires)) |₁₂
20 FLO alors qu'y en avait un à cinq minutes avant |₁₃ (0.4)
21 voilà\ |₁₄ (.) bon [florencia] |₁₄
22 EMI [ah non:::] |₁₅
23 (0.6)
24 FLO enfin y a un gros panneau grenouille hein |₁₆
25 (0.4)
26 EMI [((rires))] |₁₇
27 FLO [alors ils sont] vraiment cons d` pas l'avoir vu |₁₈
28 EMI ((rires)) |₁₉
29 FLO mais moi euh j'y ai pas pensé/ ((rires)) |₂₀ ça m'a pas
30 paru logique
31 (2.7)
32 FLO j` me suis dit ben les pauvres si ils arrivent jusqu'à
33 pirajoux ils sont doués |₂₁
34 (1.0)
35 EMI ((rires)) |₂₂
36 (0.6)
→ 37 PIE surtout qu'y a pas d` magasin d` grenouilles/ `fin y a pas
38 d` restaurant d` grenouilles/ là-bas |₂₃
39 FLO si si y en [a un] |₂₄
40 EMI [si si] |₂₅
41 PIE ah bon ça va alors |₂₆
42 FLO quand même\ |₂₇

43 PIE ((rires)) |₂₈
 44 FLO non mais j` sais pas pourquoi c`est c`ui là qui m`est v`nu
 45 en premier à l`esprit |₂₉

Comme nous avons pu l'indiquer dans l'analyse de cet extrait exposée précédemment, ici deux pôles épistémiques émergent : d'une part EMI et FLO, qui semblent connaître les endroits mentionnés par FLO dans son récit, et d'autre part PIE qui ne les connaît pas. C'est notamment la présence de l'inférence candidate de PIE qui indique la présence de cette asymétrie, ainsi que le fait que la réaction à son inférence candidate est produite simultanément par les deux participantes FLO et EMI (lignes 39 et 40). Attardons-nous sur le processus inférentiel sous-jacent à l'inférence candidate produite par PIE (lignes 37-38). L'hypothèse explicative proposée par PIE concerne le caractère comique de la situation que rapporte FLO : celle-ci dit notamment qu'elle a donné des indications d'orientation peu évidentes aux personnes qui lui ont demandé de l'aide, avant de se rendre compte qu'il y avait un restaurant plus près que celui qu'elle avait indiqué. De plus, FLO semble regretter cette indication : « mais moi j'y ai pas pensé ((rires)) ça m'a pas paru logique » (lignes 29-30). Ainsi, PIE infère, par abduction, que le comique de la situation (également ancré par les rires répétés d'EMI rythmant la séquence narrative de FLO, lignes 13, 17, 19, 26, 28, 35), est très probablement dû au fait que l'endroit indiqué par FLO n'est pas un endroit où l'on trouve un restaurant servant des grenouilles :

- Question₂₃ = 'Pourquoi FLO regrette-t-elle d'avoir indiqué Pirajoux ?'
- Infer₂₃ = 'Il n'y a pas de restaurant de grenouilles à Pirajoux'.

Cette élaboration de l'hypothèse explicative ne semble pas faire appel à d'autres informations que celles qui sont publiquement disponibles. La production de l'inférence candidate de PIE indique qu'il se positionne comme n'ayant pas connaissance des lieux évoqués par FLO, contrairement à son amie EMI. Ainsi, nous pouvons représenter l'inférence candidate comme suit :

(23) PIE : surtout qu'y a pas d` magasin d` grenouilles/ `fin y
 a pas d` restaurant d` grenouilles/ là-bas

<p>PUB₂₃</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₂₃ = PIE > Dest₂₃ = {FLO} > Cont₂₃ = 'il n'y a pas de restaurant de grenouilles à Pirajoux' > Action₂₃ = demande de confirmation <ul style="list-style-type: none"> > Proj₂₃ = confirmation(Cont₂₃) > Retroj₂₃ = négociation(Cont₁₋₂₃) 	<p>PR₂₃(PIE)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Question₂₃ = 'pourquoi FLO regrette-t-elle d'avoir envoyé les personnes à Pirajoux ?' > Infer₂₃ = 'il n'y a pas de restaurant de grenouilles à Pirajoux'
--	--

L'inférence candidate produite par PIE porte ici, contrairement à d'autres exemples analysés jusqu'à maintenant, sur l'ensemble de la narration de FLO. Le tour de parole de PIE ne comporte pas d'indices renvoyant à un contenu informationnel particulier dans ce qui précède et vise à apporter une clarification portant sur l'ensemble de l'histoire rapportée par FLO. Il est intéressant de remarquer que la séquence d'explicitation a lieu à la fin de la narration, et même après les justifications apportées par FLO concernant les indications données aux personnes (lignes 24-33). Ainsi, la séquence d'explicitation a pour effet de *clarifier* l'ironie de la situation rapportée par FLO, en apportant un élément qui permettrait d'expliquer cette ironie. L'inférence candidate de PIE est suivie d'un refus de la part des deux autres participantes, ayant le même accès épistémique à la configuration géographique à laquelle FLO fait référence dans sa narration. Puis, une nouvelle justification suit, de la part de FLO (lignes 44-45). Ainsi, la séquence d'explicitation a ici pour l'effet de clarifier la séquence narrative qui la précède et ne semble pas avoir d'autre impact sur la progression de l'échange.

Enfin, nous pouvons proposer un dernier exemple de ce type de séquences d'explicitation ayant pour effet principal la clarification d'un contenu « fraîchement » inféré de ce qui précède. Dans l'extrait suivant, tiré du corpus « Rupture », ALB et ARN se retrouvent chez JUS pour un apéritif. La séquence ci-dessous correspond à un moment où JUS fait part à ses amis du comportement de son petit ami (Séb) qu'elle trouve agaçant : lorsqu'il regarde un film, il avance dans la lecture de la vidéo afin de voir le déploiement de l'intrigue.

(30) Rupture_film [00:23:43-00:24:18]

01 JUS alors (.) non mais (0.4) moi j'ai horreur de ça\ (.) j`
02 regarde un film/ si\ j` lis l` résumé pour savoir pa`ce que
03 euh[:]
04 ARN [hm]
05 JUS j'ai pas envie d` me lancer dans un film qui va m` saouler
06 donc v`là (0.5) mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
07 (0.2) il avance le film tu sais/ ((geste main)) °fwuit
08 fwuit fwuit°
09 ARN QUOI//
10 JUS °fwuit° °fwuit° jusqu'A LA FIN// (0.3) ((tape sur la table))
→ 11 ARN pour voir c` qui [s` passe a][près//]
12 ALB [xxx]
13 JUS [OUI//]
14 ALB nan:/

15 JUS [AH:]
16 ARN [et après] et après il revoit du début/
17 JUS OUI//
18 ARN [((rires))]
19 JUS [j` le tue][rais quand i`] fait ça hein ((rire))
20 ARN [ah non:]
21 JUS [(et genre) tchiup//] ((geste main))
22 ALB [ah nan c'est] horrible
23 JUS ((geste main)) tchiup//
24 ARN juste pour [voir c` qui] s` passe
25 JUS [tchiup//]
26 JUS [((mimiques et bruits d'énervement))]
→ 27 ARN [voir si y en a pas un qui crè:ve] ou euh:
28 JUS <((voix aigue)) oui c'est ça> voir si y a [d` l'action:]&
29 ALB [ah non]
30 JUS &si y a du sang: machin et tout
31 (0.4)
32 JUS jusqu'à la fin//
33 (0.4)
34 JUS ((tape sur table))
35 (0.5)
→ 36 ARN ah mais oui mais c'est pour euh (.) au lieu d` lire au d`
37 lire le résumé en fait
38 JUS oui://
39 ARN [ah ouais:] d'accord c'est différent déjà
40 ALB [mais c'est]
41 JUS non mais [NON::]
42 ALB [ben non/] il voit la fin/

Les trois amis parlent du fait de lire le synopsis d'un film avant de le voir. Ainsi, JUS dit d'abord qu'elle le fait souvent afin d'éviter de regarder un film qu'elle n'apprécierait pas (lignes 1-6). Elle évoque ensuite une habitude de son petit ami qu'elle trouve agaçante, quelle accompagne d'un geste de main représentant le défilement d'une vidéo : son ami passe notamment en revue l'ensemble du film lors du premier visionnage (lignes 6-10). ARN enchaîne alors avec une première inférence candidate : « pour voir c` qui s` passe après// » (ligne 11). Cette inférence est suivie d'une validation de la part de JUS (ligne 13), puis d'une répétition par ARN de son inférence (ligne 24). ARN produit deux autres inférences candidates (lignes 27 et 36-37) qui sont toutes les deux validées par JUS (lignes 28 et 38).

Il est intéressant de remarquer ici que la séquence narrative produite par JUS ici, concernant la démarche de son petit ami qui l'énerve tant, est rythmée par les inférences candidates de ARN. Ce dernier rend explicite au fur et à mesure la démarche de Séb grâce aux inférences candidates qu'il produit. Son inférence s'inscrit parfaitement dans le raisonnement par abduction, puisqu'il propose des hypothèses explicatives de l'habitude du petit ami de JUS au fur et à mesure que celle-ci développe le thème. Reprenons plus en détail les trois

passages qui nous intéressent dans cet extrait, que nous avons segmenté ici en unités illocutoires :

(30) Rupture_film (extrait)

```

06 JUS  mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
07      (0.2) il avance le film tu sais/|1 ((geste main)) °fwuit
08      fwuit fwuit°
09 ARN  QUOI// |2
10 JUS  °fwuit° °fwuit° jusqu'A LA FIN//|3 (0.3)((tape sur la table))
→ 11 ARN  pour voir c` qui [s` passe a][près//] |4
12 ALB          [xxx          ]
13 JUS          [OUI// ] |5
[... ]
→ 27 ARN  [ voir si y en a pas un qui crè:ve] ou euh: |6
28 JUS  <((voix aigue)) oui c'est ça>|7 voir si y a [d` l'action:]&
29 ALB          [ah non          ]
30 JUS  &si y a du sang: machin et tout |8
31      (0.4)
32 JUS  jusqu'à la fin// |9
[... ]
→ 36 ARN  ah mais oui mais c'est pour euh (.) au lieu d` lire au d`
37      lire le résumé en fait |10
38 JUS  oui:// |11

```

Ce qui déclenche la production des inférences candidates ici c'est le tour de parole de JUS où elle introduit l'habitude de son petit ami. Ainsi, toutes les inférences candidates produites par ARN s'appuient sur cette information, publiquement disponible. Il est intéressant de remarquer que ces inférences candidates répondent, finalement, à une même question qui est : 'Pourquoi Séb passe-t-il en revue l'ensemble d'un film avant de le regarder en entier ?' Ainsi, ARN soumet à JUS trois hypothèses explicatives répondant à cette question :

- $Infer_4$ = 'Séb veut savoir ce qui se passe dans le film'.
- $Infer_6$ = 'Séb veut savoir si des personnages meurent dans le film'.
- $Infer_9$ = 'Séb substitue cette démarche à la lecture d'un synopsis'.

Comme nous pouvons le voir ici, chaque inférence candidate proposée apporte de nouveaux éléments dans la compréhension de la démarche de Séb par ARN. C'est pour cette raison que nous considérons que les inférences candidates permettent dans cet extrait de *clarifier* l'habitude de Seb décrite plutôt sommairement par JUS (notamment à l'aide de nombreux gestes). Ces séquences d'explicitation rentrent ainsi dans la catégorie de celles qui formulent

des éléments informationnels nouveaux, non connus de ARN. Pour résumer cette analyse, voici l'annotation de ces trois séquences :

(1) JUS : mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/ (0.2) il avance le film tu sais/

PUB₁

- > Loc₁ = JUS
- > Dest₁ = {ARN,ALB}
- > Cont₁ = 'souvent Séb avance le film'
- > Action₁ = narration(1)

(3) JUS : °fwuit° °fwuit° jusqu'A LA FIN//

PUB₃

- > Loc₃ = JUS
- > Dest₃ = {ARN,ALB}
- > Cont₃ = 'Séb avance le film jusqu'à la fin'
- > Action₃ = narration(2)

(4) ARN : pour voir c` qui [s` passe a][près//]

PUB₄

- > Loc₄ = ARN
- > Dest₄ = {JUS}
- > Cont₄ = 'Séb avance le film pour voir ce qu'il se passe'
- > Action₄ = demande de confirmation
 - > Proj₄ = confirmation(Cont₄)
 - > Retroj₄ = négociation(Cont_{1,3})

PR₄(ARN)

- > Question₄ = 'pourquoi Séb passe-t-il en revue l'ensemble du film avant de le regarder?'
- > Infer₄ = 'Séb veut savoir ce qu'il se passe dans le film'

(5) JUS : [OUI//]

PUB₅

- > Loc₅ = JUS
- > Dest₅ = {ARN}
- > Action₅ = confirmation(Cont₄)
 - > Retroj₅ = grounding(Cont₄)

(6) ARN : [voir si y en a pas un qui crè:ve] ou euh:

PUB₆

- > Loc₆ = ARN
- > Dest₆ = {JUS}
- > Cont₆ = 'Seb passe le film pour savoir s'il y a des personnages qui meurent'
- > Action₆ = demande de confirmation
 - > Proj₆ = confirmation(Cont₆)
 - > Retroj₆ = négociation(Cont_{1,3})

PR₆(ARN)

- > Question₆ = 'pourquoi Séb passe-t-il en revue l'ensemble du film avant de le regarder?'
- > Infer₆ = 'Séb veut savoir s'il y a des personnages qui meurent'

(7) JUS : <((voix aigue)) oui c'est ça>

PUB₇

- > Loc₇ = JUS
- > Dest₇ = {ARN}
- > Action₇ = confirmation(Cont₆)
- > Retroj₇ = grounding(Cont₆)

(10) ARN : ah mais oui mais c'est pour euh (.) au lieu d` lire
au d` lire le résumé en fait

PUB₁₀

- > Loc₁₀ = ARN
- > Dest₁₀ = {JUS}
- > Cont₁₀ = 'Seb passe le film au lieu de lire un synopsis'
- > Action₁₀ = demande de confirmation
 - > Proj₁₀ = confirmation(Cont₁₀)
 - > Retroj₁₀ = négociation(Cont_{1,3})

PR₁₀(ARN)

- > Question₁₀ = 'pourquoi Séb passe-t-il en revue l'ensemble du film avant de le regarder?'
- > Infer₁₀ = 'Séb substitue cette démarche à la lecture du synopsis'

(11) JUS : oui://

PUB₁₁

- > Loc₁₁ = JUS
- > Dest₁₁ = {ARN}
- > Action₁₁ = confirmation(Cont₁₀)
- > Retroj₁₁ = grounding(Cont₁₀)

Nous pouvons observer grâce à cette annotation le fonctionnement identique des trois séquences d'explicitation dans cet extrait. De plus, il devient ici visible que ARN construit ses inférences à partir d'une même question sous-jacente et ne mobilise dans ses hypothèses explicatives que les informations publiquement disponibles. En effet, il semble indiquer par ses inférences candidates successives que la démarche de Séb lui était inconnue jusqu'à maintenant. C'est là la raison même de ces séquences d'explicitation.

Nous avons ici illustré une première sous-catégorie qui émerge de notre collection pour les séquences d'explicitation ayant pour visée de formuler un contenu informationnel nouveau. Il s'agit ici de séquences d'explicitation permettant de *clarifier* un contenu informationnel évoqué par un participant. Comme nous avons pu le voir, ce cas de figure concerne principalement des séquences de narration et des séquences collaborativement construites. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que dans l'ensemble des cas les

participants exhibent une posture épistémique de *ne pas savoir* ce qu'ils avancent dans leur inférence candidate. Les séquences d'explicitation du type de celles qui ont été présentées ici ont ainsi pour unique effet de rétablir un équilibre épistémique, de passer de l'état de *ne pas savoir* à l'état du *savoir*. Nous pouvons également remarquer à ce stade que les trois exemples présentés ici sont très différents sur le plan du *turn design* de l'inférence candidate : nous avons pu rencontrer aussi bien des inférences candidates marquées par des particules discursives (*ah, ah mais, du coup*), par un profil prosodique montant permettant d'indiquer une modalité interrogative, mais aussi des inférences candidates qui ne sont pas marquées discursivement. Ainsi, ce qui réunit l'ensemble de ces exemples ne relève pas des aspects linguistiques, mais plutôt de la gestion informationnelle dans le flux de la conversation.

5.1.2. Cas d'amplification thématique

Dans la conversation familière, plusieurs procédés peuvent contribuer à l'amplification d'un thème selon Traverso (1996) : les procédés de type interactif (*i.e.* des enchaînements permettant la complétude de l'échange, comme l'ajout de développements et des relances), les procédés de type discursif (*i.e.* l'élargissement d'un thème), les procédés de type sémantique (*i.e.* l'utilisation d'un lexique accentuant l'importance du thème ou encore les répétitions), et le procédé de l'introduction d'un récit à partir de ce qui vient d'être dit. Dans cette section, nous allons montrer que certaines séquences d'explicitation peuvent avoir pour effet d'amplifier le thème en cours. Ainsi, leur objectif principal n'est pas tant de clarifier un certain contenu informationnel (cela serait plutôt un « effet colatéral » de ces séquences).

Parmi les extraits sélectionnés pour cette étude, les explicitations ayant un effet sur le déploiement thématique représentent la deuxième catégorie la plus répandue dans la collection, avec dix occurrences des explicitations de ce type sur les cinquante au total. Considérons dans un premier temps l'extrait suivant, tiré du corpus « Kiwi ». Au début de l'apéritif chez ELI, l'hôtesse demande à ses amies, BEA et MAR si elles n'ont pas trop chaud, puis se plaint du système de chauffage dans son appartement :

(31) Kiwi_chauffage_[00:01:47-00:02:07]

01 ELI j'ai mis le chauffage mais j` crois qu'il fait un peu chaud
02 mais <((en riant)) bon> ((rires))
03 MAR pour moi c'est [bon]
04 BEA [non] ouais [((rires))]
05 MAR [ça m` va] bien <((en riant))
06 ouais>
07 ELI [non/ sérieux/]
08 MAR [((rires))]
09 MAR va faire un [tour dehors (tu vas voir)]
10 ELI [et du coup] euh\ j` suis
11 obligée de l` mettre à fond autrement il marche pas donc/
12 euh\ c'est [un peu] la loose quoi\
13 BEA [ah mince]
14 (0.2)
→ 15 BEA c'est soit à fond soit zéro\
16 MAR moi [c'est] pareil chez moi
17 ELI [ouais]
18 (0.4)
→ 19 BEA du coup tu dois l` mettre à [fond\
20 ELI [ah mais] du [coup] c'est&
21 MAR [ouais]
22 ELI &trop [chiant quoi]
23 MAR [du coup] j` me fais engueuler [((rires))]
24 BEA [((rires))]
25 ELI j` sais pas/ si ça consomme plus\ quand c'est à fond
26 BEA si j` [crois]
27 MAR [ouais]
28 (0.3)
29 MAR carré[ment]
30 ELI [j` vous] sers/
31 MAR [hm]
32 BEA [ouais]

Lorsque ELI demande à ses invitées si la température ambiante leur convient, BEA et MAR répondent qu'elles n'ont pas de problème au vu de la température dehors (ligne 9). ELI initie alors une séquence de « plainte » (*complaint*, Drew et Holt, 1988; Traverso, 2009) portant sur son système de chauffage (lignes 10-12). ELI évoque notamment le fait qu'il n'y ait pas de position intermédiaire pour régler la température : « j` suis obligée de l` mettre à fond autrement il marche pas donc euh » (lignes 11-12). Cette remarque est suivie d'une démonstration d'affiliation⁵² de la part de BEA (« ah mince », ligne

⁵² En parlant d'affiliation, nous convoquons ici les travaux en analyse conversationnelle sur le sujet. Stivers définit l'affiliation comme suit : « with the term *affiliation* I mean that the hearer displays support of and endorses the teller's conveyed stance » (2008 : 35). Ainsi, lorsque BEA produit le tour de parole « ah mince », elle indique par là une attitude d'empathie et de soutien envers le problème exprimé par ELI.

13), puis d'une formulation : « c'est soit à fond soit zéro » (ligne 19). Ce dernier tour de parole peut être analysé comme une inférence candidate : en effet, BEA propose ici une hypothèse explicative, inférée de ce qu'ELI vient de dire :

- **Question** = 'Pourquoi le chauffage d'ELI fonctionne-t-il seulement quand il est « à fond » ?'
- **Inférence** = 'Le chauffage d'ELI ne fonctionne pas en position intermédiaire pour le réglage de la température'.

Nous proposons d'analyser le tour de BEA comme une inférence candidate puisque ce tour est interprété par ELI comme une demande de confirmation : cette dernière répond à BEA par un « ouais » (ligne 17). Par la suite, la remarque initiale d'ELI concernant son système de chauffage reçoit l'affiliation de la troisième participante, MAR, qui s'aligne à l'activité de plainte en apportant son témoignage personnel : « moi c'est pareil chez moi » (ligne 16). En réponse à cette deuxième remarque, BEA produit une nouvelle inférence candidate : « du coup tu dois l` mettre à fond » (ligne 19). De même que précédemment, il s'agit là d'un tour de parole qui est interprété comme une demande de confirmation par MAR (qui répond là aussi par un « ouais », ligne 21) et qui soumet bien une inférence par abduction :

- **Question** = 'Pourquoi est-ce pareil chez MAR ?'
- **Inférence** = 'Comme pour ELI, le chauffage de MAR doit être mis à fond pour qu'il fonctionne'.

Nous sommes ainsi en présence ici de deux inférences candidates qui s'enchaînent et qui s'inscrivent dans une activité de plainte. Comme Traverso (2009) a pu le mettre en évidence dans son étude sur les plaintes dans les interactions entre amis, on a affaire ici à un format de plainte qui émerge au fur et à mesure du déploiement de la conversation. Le premier commentaire sur le dysfonctionnement du chauffage chez ELI (lignes 11-12), reçoit un retour affiliatif d'abord de la part de BEA (ligne 13), puis de MAR qui fait part, à son tour, de la même situation (ligne 16). Ainsi, ce premier commentaire devient une amorce de l'activité de plainte co-construite par les participantes : une fois l'affiliation de ses amies manifestée, ELI produit le tour de parole qui « cristallise » la plainte (« ah mais du coup c'est trop chiant quoi », lignes 20-22). Cet enchaînement est suivi par d'autres manifestations d'affiliation des participantes dans la fin de l'extrait. L'activité de plainte co-construite ici est

« rythmée » par les inférences candidates produites par BEA. Ainsi, les deux séquences d'explicitation qui sont initiées ici ont pour effet de formuler les raisons pour lesquelles ELI et MAR rencontrent un problème avec leurs chauffages respectifs, et ont pour effet l'amplification thématique.

L'inférence menée par BEA ne semble mobiliser que l'information publiquement disponible. En effet, une autre analyse possible de ses tours de parole aux lignes 15 et 19 serait celle d'une (re)formulation⁵³ du contenu précédent. Néanmoins, il nous semble qu'il s'agit ici non seulement de réarticuler les éléments informationnels publiquement disponibles dans ce qui précède, mais aussi d'articuler un contenu informationnel nouveau, inféré de ce qui précède. Quant à l'inférence menée par BEA, elle s'appuie sur les contenus informationnels rendus publics par le tour de parole initiateur d'ELI, ce qui rend cette inférence fondée uniquement sur des éléments relevant de la composante publique. Reprenons les deux séquences d'explicitation de l'extrait dans leur version segmentée afin de faciliter leur annotation en termes de gestion informationnelle pour illustrer le processus inférentiel en cours :

(31) Kiwi_chauffage (extrait)

```

10 ELI          [                et du coup] euh\ j` suis
11          obligée de l` mettre à fond autrement il marche pas donc/
12          euh\ |1 c'est [ un peu] la loose quoi\ |2
13 BEA          [ah mince] |3
14          (0.2)
→ 15 BEA       c'est soit à fond soit zéro\ |4
16 MAR       moi [c'est ] pareil chez moi |5
17 ELI       [ouais ] |6
18          (0.4)
→ 19 BEA       du coup tu dois l` mettre à [fond\ ] |7
20 ELI          [ah mais] du [coup ] c'est&
21 MAR          [ouais] |9
22 ELI       &trop [chiant quoi] |8

```

Voici une annotation de cet extrait à l'aide de notre modèle :

⁵³ Voir le Chapitre 1, section 1.3.3 au sujet de la formulation et de la reformulation.

(1) ELI : [et du coup] euh\ j` suis obligée de l` mettre à fond
autrement il marche pas donc/ euh\

PUB₁

- › Loc₁ = ELI
- › Dest₁ = {BEA, MAR}
- › Cont₁ = 'ELI doit mettre le chauffage à fond pour qu'il fonctionne'
- › Action₁ = narration

(4) BEA : c'est soit à fond soit zéro\

PUB₄

- › Loc₄ = BEA
- › Dest₄ = {ELI}
- › Cont₄ = 'le chauffage d'ELI a deux positions : « à fond » et « zéro »'
- › Action₄ = demande de confirmation
 - › Proj₄ = confirmation(Cont₄)
 - › Retroj₄ = négociation(Cont₁)

PR₄(BEA)

- › Question₄ = 'pourquoi le chauffage d'ELI fonctionne-t-il seulement quand il est « à fond » ?'
- › Infer₁₄ = 'Le chauffage d'ELI ne fonctionne pas en position intermédiaire pour le réglage de la température'

(6) ELI : ouais

PUB₆

- › Loc₆ = ELI
- › Dest₆ = {BEA}
- › Action₆ = confirmation(Cont₄)
 - › Retroj₆ = grounding(Cont₄)

(5) MAR : moi [c'est] pareil chez moi

PUB₅

- › Loc₅ = MAR
- › Dest₅ = {BEA, ELI}
- › Cont₅ = 'le chauffage fonctionne de même chez MAR'
- › Action₅ = expansion(Cont₁)

(7) BEA : du coup tu dois l` mettre à [fond\]

PUB₇

- › Loc₇ = BEA
- › Dest₇ = {MAR}
- › Cont₇ = 'MAR doit mettre son chauffage à fond pour qu'il fonctionne'
- › Action₇ = demande de confirmation
 - › Proj₇ = confirmation(Cont₇)
 - › Retroj₇ = négociation(Cont₅)

PR₇(BEA)

- › Question₇ = 'pourquoi est-ce pareil chez MAR ?'
- › Infer₇ = 'comme pour ELI, le chauffage de MAR doit être mis à fond pour qu'il fonctionne'

(9) MAR : [ouais]

<p>PUB₉ > Loc₉ = MAR > Dest₉ = {BEA} > Action₉ = confirmation(Cont₇) > Retroj₉ = grounding(Cont₇)</p>

Une dernière remarque serait de rigueur au sujet de la forme des deux inférences candidates ici. En effet, si la première n'est pas marquée, la deuxième, elle, est préfacée par la particule *du coup*. Les études autour de ce marqueur, sur le plan sémantique (Jayez & Rossari, 1999; Rossari & Jayez, 2000) et sur le plan interactionnel (Groupe ICOR & Guinamard, 2014) mettent en évidence sa valeur d'expression de conséquence et le rapprochent ainsi des marqueurs tels que *donc* et *alors*. De plus, en français parlé, *du coup* est parfois impliqué dans la gestion interactionnelle, et notamment dans la gestion thématique dans les cas de transition thématique ou de reprise d'un thème après une digression, par exemple (Groupe ICOR & Guinamard, 2014). Néanmoins, l'exemple que nous avons analysé ici semble montrer qu'un autre rôle peut être attribué à *du coup* : celui d'une relance thématique. En effet, en plus de l'expression d'une conséquence, ou plus précisément, dans notre cas, d'une hypothèse explicative dans le cadre d'un raisonnement par abduction, *du coup* introduit ici un tour de parole permettant d'amplifier le thème en cours, celui des dysfonctionnements de chauffage. Nous reviendrons sur les valeurs de ce marqueur plus en détail dans le chapitre suivant (voir Chapitre 6).

Passons à un autre extrait illustrant la catégorie des séquences d'explicitation ayant pour effet d'amplifier le thème en cours. Il s'agit là d'un extrait que nous avons déjà analysé dans un chapitre précédent (voir Chapitre 3, section 3.1.1), tiré du corpus « Glasgow », dans lequel JUD et PAT parlent d'une amie en commun surnommée Mimi.

(19) Glasgow_Mimi [00:35:50 – 00:36:21]

01	JUD	et elle habite où mai`nant/
02		(0.8)
03	PAT	elle a trouvé un studio: (0.4) `fin il est pas loin d`
04		perrache il est genre à trois minutes de l'école quoi donc
05		euh (0.8) euh c'est tout p`tit c'est euh (0.6) genre sous
06		les toits

07 JUD hm hm
 08 PAT mais euh `fin moi j` trouve ça tout mignon/ tu vois `fin:
 09 (0.4) c'est pas genre euh super coquet super machin mais
 10 euh
 → 11 JUD elle habite seule/ du coup\
 12 PAT ouais
 13 (0.5)
 14 JUD c'est plus petit qu'ici/
 15 (0.9)
 16 PAT ouais c'est un peu plus p`tit (.) t` sais c'est plus bah
 17 déjà t` as [quand même] le toit comme ça euh ((geste main))
 18 JUD [ouais]
 19 (0.6)
 → 20 JUD alors c'est une chambre (quoi)
 21 PAT ouais\
 22 (1.0)
 23 PAT mais ça va `fin:
 24 (0.9)
 25 JUD bon\
 26 (1.2)
 27 JUD c'est mieux que rien
 28 PAT ouais
 29 JUD et: donc vendredi c'est la crémaillère plus ton
 30 anniversaire/

Dans notre analyse précédente de cet extrait, nous avons montré en quoi il était possible de considérer les tours de parole de JUD aux lignes 11 et 20 comme étant des inférences candidates. En reprenant cet extrait du point de vue du déploiement thématique, nous pouvons d'abord voir que c'est JUD qui introduit le thème de l'habitat de Mimi en interrogeant PAT sur le sujet (ligne 1). PAT enchaîne alors avec la description du nouvel appartement de Mimi (lignes 3-6) qu'elle qualifie de « tout p`tit », puis souligne que malgré la taille et la simplicité elle trouve le studio « tout mignon » (lignes 8-10). C'est alors que JUD initie la première séquence d'explicitation : « elle habite seule/ du coup\
 » (ligne 11). Après la confirmation de l'information inférée (nous reviendrons sur le processus inférentiel en jeu ici) par PAT (ligne 12), ainsi qu'une pause plutôt longue (ligne 13), JUD amplifie le thème par une question : « c'est plus petit qu'ici/ » (ligne 14). Cette question permet de relancer le thème de l'appartement de Mimi et amène PAT à donner de nouvelles informations à ce sujet, notamment qu'il s'agit d'un appartement plus petit que celui de JUD, d'autant plus qu'il s'agit d'un studio mansardé (lignes 16-17). De nouveau, une pause s'en suit, à laquelle JUD enchaîne avec une nouvelle inférence candidate : « alors c'est une chambre (quoi) » (ligne 20). PAT confirme l'inférence proposée par JUD (ligne 21), puis argumente une nouvelle fois en faveur de l'appartement : « mais ça va fin : » (ligne 23) après une pause. Nous pouvons

observer qu'à la fin de l'extrait le thème de l'appartement de Mimi s'essouffle peu à peu (lignes 24-28), pour enfin donner lieu à l'ouverture d'un nouveau thème, celui d'une fête prévue par PAT vendredi prochain (lignes 29-30).

Les deux inférences candidates produites par JUD s'inscrivent ici dans une dynamique d'amplification du thème de l'appartement de Mimi à deux reprises. En ce qui concerne la première inférence candidate (ligne 11), son effet d'amplification thématique est plutôt « raté », dans la mesure où la réponse de PAT consiste seulement à confirmer les informations inférées par JUD, sans développer davantage le sujet. Pour cette raison, JUD fait une autre tentative de relance par sa question suivante (ligne 14) qui, à son tour, déclenche l'introduction de nouvelles informations par PAT. L'effet d'amplification de la deuxième inférence candidate de JUD est, lui aussi, « raté » : PAT ne développe pas davantage le thème de l'appartement de Mimi.

Focalisons-nous maintenant sur les deux inférences candidates et sur les processus interprétatifs qui y sont en jeu. Pour ce faire, reprenons tout d'abord les deux séquences d'explicitation dans leur version segmentée :

- (19) Glasgow_Mimi (extrait)
- 03 PAT elle a trouvé un studio: |₁ (0.4) `fin il est pas loin d`
04 perrache|₂ il est genre à trois minutes de l'école quoi
05 donc euh|₃ (0.8) euh c'est tout p`tit|₄ c'est euh (0.6)
06 genre sous les toits|₅
07 JUD hm hm |₆
08 PAT mais euh `fin moi j` trouve ça tout mignon/ tu vois
09 `fin: |₇ (0.4) c'est pas genre euh super coquet super
10 machin mais euh |₈
→ 11 JUD elle habite seule/ du coup\ |₉
12 PAT ouais |₁₀
[...]
16 PAT ouais c'est un peu plus p`tit|₁₁ (.) t` sais c'est plus bah
17 déjà t` as [quand même] le toit comme ça euh |₁₂
18 JUD [ouais] |₁₃
19 (0.6)
→ 20 JUD alors c'est une chambre (quoi) |₁₄
21 PAT ouais\ |₁₅

La première inférence candidate (ligne 11) permet de formuler un contenu informationnel nouveau par rapport à ce qui précède : en effet, il n'était pas mentionné jusqu'ici si Mimi habitait seule ou non. Le tour de parole de JUD s'inscrit dans un raisonnement par abduction que nous pouvons recomposer comme suit :

- $Question_9$ = ‘Pourquoi Mimi habite-t-elle dans petit appartement ?’
- $Infer_9$ = ‘Mimi habite seule’.

Dans son raisonnement, JUD ne semble pas mobiliser des connaissances préalables sur Mimi : il n’y a pas d’indices pour cela dans son tour. Ce qu’elle semble mobiliser, en revanche, c’est plutôt une vérité générale, un savoir encyclopédique, selon lequel l’on habite souvent seul lorsqu’on habite dans un petit appartement. Reprenons l’extrait en sa version annotée :

(1) PAT : elle a trouvé un studio:

PUB₁ > Loc ₁ = PAT > Dest ₁ = {JUD} > Cont ₁ = ‘Mimi a trouvé un studio’ > Action ₁ = narration(1)
--

(4) PAT : euh c'est tout p`tit

PUB₄ > Loc ₄ = PAT > Dest ₄ = {JUD} > Cont ₄ = ‘le studio de Mimi est petit’ > Action ₄ = narration(4)
--

(9) JUD : elle habite seule/ du coup\

PUB₉ > Loc ₉ = JUD > Dest ₉ = {PAT} > Cont ₉ = ‘Mimi habite seule’ > Action ₉ = demande de confirmation > Proj ₉ = confirmation(Cont ₉) > Retroj ₉ = négociation(Cont ₁ , Cont ₄)	PR₉(JUD) > Question ₉ = ‘pourquoi Mimi habite-t-elle dans un petit appartement ?’ > Encyclo ₉ = ‘on habite souvent seul quand on habite dans un petit appartement’ > Infer ₉ = ‘Mimi habite seule’
--	--

(10) PAT : ouais

PUB₁₀ > Loc ₁₀ = PAT > Dest ₁₀ = {JUD} > Action ₁₀ = confirmation(Cont ₉) > Retroj ₁₀ = grounding(Cont ₉)

Dans notre reconstruction de l’inférence menée par JUD, le passage de la question ($Question_9$) à l’inférence par abduction ($Infer_9$) semble s’opérer par la

convocation d'un savoir d'ordre encyclopédique (**Encyclo**₉). En effet, dans sa réponse à la question sous-jacente qui est suscitée pour JUD par les tours de parole précédents de PAT, la mobilisation d'un savoir général du type 'on habite souvent seul quand on habite dans un petit appartement' permettrait de rendre compte de son inférence : 'Mimi habite seule'.

Il se passe sensiblement la même chose pour la deuxième inférence candidate produite par JUD : « alors c'est une chambre (quoi) » (ligne 20). Remarquons d'abord que la clôture de ce tour de parole, *quoi*, est peu audible dans l'enregistrement, et c'est la raison pour laquelle nous ne nous attarderons pas plus sur ce marqueur. Quant à la préface de ce tour, *alors*, qui est bien audible, nous pouvons ici faire le lien avec nos remarques précédentes au sujet de *du coup* : *alors* semble ici jouer le double rôle de l'articulation d'une information nouvelle, inférée, et celui du marquage d'un tour de relance thématique. Comme pour *du coup*, nous reviendrons sur le rôle de *alors* en tant que préface d'inférence candidate (voir Chapitre 6). En ce qui concerne le processus inférentiel ici, nous pouvons d'ores et déjà établir la question et la réponse sous-jacentes à l'inférence candidate :

- **Question**₁₄ = 'Pourquoi l'appartement de Mimi est-il plus petit que celui de JUD ?'
- **Infer**₁₄ = 'L'appartement de Mimi est composé d'une chambre'.

Il est intéressant de noter ici que PAT a déjà évoqué que l'appartement de Mimi est un studio et est donc, par définition, composé d'une seule pièce. Le fait que JUD soumette son inférence concernant la composition de l'appartement à ce moment de l'échange permet d'illustrer deux choses : premièrement, cet emplacement séquentiel de l'inférence candidate montre que ce qui est publiquement disponible sur le plan informationnel n'est pas *grounded* par défaut et peut être renégocié rétrospectivement, et deuxièmement, cela va dans le sens d'une tentative de relance ou d'amplification thématique et semble être un indice de « l'essoufflement » du thème en cours. En effet, l'on pourrait considérer que JUD reformule tout simplement l'information précédemment délivrée par PAT. Néanmoins, le fait que l'information articulée dans l'inférence candidate de JUD n'ait pas été encore publiquement *grounded* nous amène à analyser ce tour de parole comme une inférence candidate. Par ailleurs, PAT enchaîne ici avec une confirmation (« ouais », ligne 21), ce qui va également

dans ce sens. Si nous reprenons cette deuxième séquence en l'annotant, nous pouvons reconstruire plus rigoureusement les processus d'interprétation et de *grounding* en jeu ici :

(1) PAT : elle a trouvé un studio:

<p>PUB₁</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁ = PAT > Dest₁ = {JUD} > Cont₁ = 'Mimi a trouvé un studio' > Action₁ = narration(1)
--

(10) JUD : c'est plus petit qu'ici/

<p>PUB₁₀</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁₀ = JUD > Dest₁₀ = {PAT} > Cont₁₀ = 'l'appartement de Mimi est plus petit que celui de JUD' > Action₁₀ = demande de confirmation(Cont₁₀) > Proj₁₀ = confirmation(Cont₁₀)

(11) PAT : ouais c'est un peu plus p`tit

<p>PUB₁₁</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁₁ = PAT > Dest₁₁ = {JUD} > Action₁₁ = confirmation(Cont₁₀) > Retroj₁₁ = grounding(Cont₁₀)

(14) JUD : alors c'est une chambre (quoi)

<p>PUB₁₄</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₁₄ = JUD > Dest₁₄ = {PAT} > Cont₁₄ = 'l'appartement de Mimi est composé d'une chambre' > Action₁₄ = demande de confirmation > Proj₁₄ = confirmation(Cont₁₄) > Retroj₁₄ = négociation(Cont₁)
--

<p>PR₁₄(JUD)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Question₁₄ = 'pourquoi l'appartement de Mimi est-il plus petit que celui de JUD?' > Encyclo₁₄ = 'la taille de l'appartement de JUD' > Infer₁₄ = 'l'appartement de Mimi est composé d'une seule chambre'
--

(15) PAT : ouais

```
PUB15  
> Loc15 = PAT  
> Dest15 = {JUD}  
> Action15 = confirmation(Cont14)  
  > Retroj15 = grounding(Cont14, Cont1)
```

Cette recomposition du processus inférentiel de JUD permet de montrer que c'est la comparaison faite avec la taille de son propre appartement (il devient publiquement établi que l'appartement de Mimi est plus petit que le sien en (11)) qui déclenche chez la participante la production de l'inférence candidate. Dans notre reconstruction, JUD mobilise son savoir encyclopédique sur la taille de son propre appartement (**Encyclo₁₄**) ce qui lui permet d'établir et de soumettre son inférence (**Infer₁₄**, **Cont₁₄**). Comme précédemment, JUD ne semble pas faire appel ici à quelque chose qui aurait déjà été évoqué avec PAT et la reconstruction de son inférence indique que ce qu'elle infère sont des informations qui jusqu'ici ne lui étaient pas connues.

5.1.3. Bilan

Dans cette section, nous avons illustré le première type de séquences d'explicitation relevé dans le corpus d'étude : celui des explicitations permettant de formuler un contenu informationnel nouveau par rapport à ce qui précède. Nous avons montré que, dans ce cas de figure, une autre subdivision peut être envisagée : celle de la distinction entre les explicitations à visée de clarification et les explicitations à visée d'amplification thématique. Dans les deux cas de figure illustrés ici, nous avons montré que l'enjeu est celui de l'apport informationnel, de la contribution informationnelle à la séquence qui est en train de se déployer. Les séquences d'explicitation de ce premier type présentent également une particularité sur le plan des ressources informationnelles mobilisées par les participants dans leur processus inférentiel. Nous avons montré notamment que les inférences menées par les participants dans ces cas se fondent majoritairement sur les informations publiquement disponibles et ne

présentent pas de « conflits » avec un état de savoirs préalable, contrairement aux cas que nous verrons dans la section suivante. En termes de notre modèle, nous avons montré dans l'analyse des exemples que la reconstruction des états informationnels privés des participants peut comporter, au-delà des deux composantes indispensables **Question_t** et **Infer_t**, la composante **Encyclo_t**. La reconstruction de cette dernière composante permet de rendre compte de manière plus fine du raisonnement par abduction dans lequel s'engagent les participants.

5.2. Séquences d'explicitation visant à (re)négocier les savoirs des participants

Dans ce deuxième temps, nous allons nous intéresser à un deuxième type de séquences d'explicitation qui émerge de l'analyse et de l'annotation de notre collection. Plus précisément, il s'agit des séquences d'explicitation qui, au-delà d'une visée de négociation de signification, ont pour effet de manifester un décalage entre les savoirs des participants. Il s'agit donc de cas d'explicitation que nous avons précédemment qualifiés, de manière imagée, de « fausses », puisque leur enjeu se situe davantage au niveau de la cristallisation d'un décalage entre les états épistémiques des participants et non pas celle d'une simple asymétrie épistémique.

Ainsi, les séquences d'explicitation qui nous préoccuperont ici relèvent d'une démarche inférentielle plus complexe que dans le type illustré précédemment. Ces explicitations visent à (re)négocier les savoirs des participants, à confronter ce qu'ils manifestent avoir inféré et leur propre état des connaissances. Dans ces cas, dans la reconstruction du processus inférentiel, nous allons montrer que le recours à la composante $Hist_t$, celle de l'histoire conversationnelle des participants, devient crucial.

Dans la (re)négociation des savoirs par le biais d'une séquence d'explicitation, l'inférence candidate devient un « prétexte » pour en réalité manifester que ce que le participant vient d'inférer contredit ou ne correspond pas à ce qu'il *sait* ou à ce qu'il *croit savoir*. Ces deux modalités-là nous amènent à subdiviser ces cas d'explicitation en deux catégories encore : d'une part, les explicitations visant à vérifier l'actualité de l'état épistémique du locuteur, et d'autre part, les explicitations visant à cristalliser un décalage épistémique.

5.2.1. Cas de vérification de « l'actualité » des savoirs d'un participant

Le premier cas de figure qui nous intéressera dans la description des séquences d'explicitation est celui où le participant initiant la séquence vise à faire vérifier « l'actualité » de ses savoirs par rapport à ce qui vient d'être dit. La formulation d'une hypothèse explicative est ainsi un « prétexte » pour manifester que les savoirs mobilisés nécessitent une validation de la part du participant qui produire la confirmation ou l'infirmité de l'information inférée et donc, par conséquent, le caractère « mis-à-jour » de l'état des connaissances du participant. C'est en ce sens que nous parlons ici d'*actualité*.

Seulement trois occurrences de ce type d'explicitation ont été relevées dans le corpus. Pour les illustrer, focalisons-nous dans un premier temps sur l'extrait suivant tiré du corpus « Chat », brièvement analysé dans le Chapitre 3 (voir section 3.2.1). Pour rappel JEA interroge ici LAU sur son travail dans l'entreprise « VCL ».

(23) Chat_vcl [00:20:01-00:20:48]

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/ tu bosses
02 toujours autant/ (0.4) v c l/
03 (0.5)
04 CLA ((petit rire))
05 (0.8)
06 JEA non/
07 (0.5)
08 JEA (toi) i` : i`s t'ont i`s t'ont lâché [un peu les:]
09 LAU [xx beau]coup d`
10 grèves
11 (0.3)
12 [((rires))]
13 LAU [j'ai du MAL à travailler là] [pf::]
14 JEA [(inaud.)]
15 LAU voilà
16 JEA toute façon les v c l i`s bossent pas: i`s bossent pas:
17 [i`s bossent pas beaucoup j` (pense)]
18 LAU [on va quand même pas mett` le] CLient au: au centre
19 de notre stratégie quoi
20 CLA ((petit rire))
21 (0.6)
22 LAU °hm::°
23 (0.6)
24 LAU ouais ouais non euh
→ 25 JEA ouais c'est toujours pareil/ quoi
26 LAU hm/
27 JEA <((bas)) ouais ouais hm>
28 (1.3)

29 ((rires bas))
 30 (0.4)
 31 JEA je vois ouais\
 32 (1.0)
 33 JUL [ah mais c'est clair hein]
 → 34 JEA [donc t- tu d] tu dors pas beau- tu dors pas
 35 beaucoup/ °(quoi)°
 36 (0.4)
 37 JUL hm
 38 LAU ah: non j` suis à fond
 39 (0.6)
 40 ((rires)) [((rires))]
 41 LAU [ouais ouais]
 42 JEA non mais c'est [vrai/ tu] (.) (ah) ouais
 43 LAU [(ouais)]
 44 LAU °à fond°
 45 (0.4)
 46 ((rires))

Comme nous l'avons noté dans notre analyse précédente de cet extrait, le déploiement de la séquence d'explicitation est ici plus complexe que dans d'autres cas que nous avons pu analyser. En effet, marquée par les commentaires ironiques de LAU, l'explicitation peine à se déployer de manière fluide. Dans cet extrait, JEA aborde le thème du travail de LAU qui ne répond pas de manière directe, en ironisant sur son travail. JEA s'aligne dans un premier temps aux critiques indirectes qu'adresse LAU à son entreprise en produisant à son tour une remarque ironique (lignes 15-16). Il enchaîne ensuite avec une première inférence candidate : « ouais c'est toujours pareil quoi » (ligne 24). LAU confirme de manière laconique cette inférence candidate : « hm » (ligne 25). JEA relance alors le thème quelques lignes plus tard avec une deuxième inférence candidate : « (donc) [...] tu dors pas beaucoup °(quoi)° » (ligne 33). Cette deuxième inférence est validée par LAU, de manière indirecte : « ah non j` suis à fond » (ligne 36). Quelques tours de parole s'en suivent pour clarifier le degré de sérieux de cette remarque de LAU (lignes 39-42).

Dès la première question posée par JEA (ligne 1), LAU ne réagit pas de suite : il ne répond en effet rien avant d'être relancé à deux reprises par JEA (lignes 6 et 8). Dans sa deuxième relance, JEA indique savoir que la situation au travail de LAU n'est pas des plus agréables : « i`s t'ont lâché un peu les: »(ligne 8). Nous pouvons voir ici que LAU et JEA partagent une certaine histoire conversationnelle, puisque JEA semble être au courant des tensions dans l'entreprise de LAU. Comme ce dernier ne répond pas de manière explicite

mais détourne sa réponse en ironisant (lignes 9-10, 12, 17-18), JEA initie une séquence d'explicitation avec sa première inférence candidate (ligne 24). Cette inférence candidate formule une hypothèse explicative à la question 'Pourquoi LAU ironise-t-il sur son travail ?' L'hypothèse de JEA consiste en la proposition suivante : 'La situation au travail de LAU est aussi difficile qu'avant'. Dans ses réponses et remarques ironiques, LAU fait comprendre indirectement qu'il aurait des choses à reprocher à l'entreprise où il travaille, et qu'il ne souhaite pas développer ses réponses davantage. JEA enchaîne alors avec plusieurs tours de parole visant à montrer qu'il a saisi les problèmes professionnels de LAU sans que ce dernier ait à les pointer directement : « ah ouais hm » (ligne 26), « je vois ouais » (ligne 30). Bien qu'une véritable explicitation n'ait pas eu lieu ici, puisque de nombreux éléments restent opaques pour l'analyste, certaines informations deviennent néanmoins accessibles et, plus particulièrement le fait que les deux participants partagent un certain historique conversationnel qui sert d'appui à JEA dans son interprétation des remarques ironiques de LAU.

La deuxième inférence candidate produite par JEA (ligne 33) semble avoir un double enjeu dans le déploiement de cette séquence : d'une part, JEA relance le thème du travail de LAU, et d'autre part il formule une des raisons pourquoi « c'est toujours pareil » pour LAU. Il est intéressant d'observer que cette deuxième est produite en chevauchement avec le tour de parole de JUL (ligne 32), la petite amie de LAU, qui vise également à pallier au moment de silence assez long (d'une seconde, ligne 31) qui s'installe. De plus, l'inférence candidate de JEA semble être marquée, bien que les particules *donc*, en préface, et *quoi*, en clôture de ce tour de parole, soient peu audibles. Par souci de rigueur analytique, nous n'allons donc pas nous attarder à ces deux marqueurs ici (nous y reviendrons dans le Chapitre 6). Ce qu'il est possible de dire, en revanche, au sujet de cette deuxième inférence candidate, est qu'elle permet d'indiquer une fois de plus que JEA a accès à certains éléments informationnels qui lui permettent de répondre à la question 'Pourquoi la situation au travail de LAU est-elle aussi difficile qu'avant ?' par l'élaboration d'une hypothèse explicative : 'LAU passe de longues journées au travail'. Comme nous avons pu le remarquer dans la première analyse de cet extrait, dans un autre corpus, le corpus « Pois », la petite amie de LAU évoque en effet que ce dernier travaille beaucoup et passe des nuits très courtes. Ainsi, l'information concernant les

longues journées passées au travail par LAU relève nécessairement d'un historique conversationnel.

Reprenons maintenant cet extrait, dans sa version segmentée, et annotons-le avec notre modèle afin de rendre compte des processus de gestion informationnelle en jeu.

(23) Chat_vcl (extrait)

```

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/|1 tu bosses
02 toujours autant/|2 (0.4) v c l/ |3
[...]
```

09 LAU [y a beau]coup d`
10 grèves |₄
11 (0.3)
12 LAU [j'ai du MAL à travailler hein] |₅
13 [((rires))]
14 LAU [pf:::]
15 JEA [(inaud.)] toute façon les v c l i`s bossent pas\ i`s
16 bossent pas: [i`s bossent pas beaucoup j` crois] |₆
17 LAU [on va quand même pas mettre] le CLient
18 au au centre de notre stratégie quoi/ |₇
19 CLA ((petit rire))
20 (0.6)
21 LAU °((rire))°
22 (0.6)
23 LAU ouais ouais non euh |₈
→ 24 JEA ouais c'est toujours pareil quoi |₉
25 LAU hm |₁₀
[...]

→ 33 JEA [(donc) t- tu dors pas] tu dors pas beaucoup °(quoi)°|₁₁
34 (0.4)
35 JUL hm |₁₂
36 LAU ah non j` suis à fond |₁₃
37 (0.6)
38 ((rires)) [((rires))]
39 LAU [ouais ouais] |₁₅

(1) JEA : p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/

PUB₁

- > Loc₁ = JEA
- > Dest₁ = {LAU}
- > Cont₁ = 'JEA veut savoir si au travail de LAU tout va bien'
- > Action₁ = question

(4) LAU : [y a beau]coup d` grèves

PUB₄

- > Loc₄ = LAU
- > Dest₄ = {JEA}
- > Cont₄ = 'au travail de LAU il y a beaucoup de grèves'
- > Action₄ = réponse(Action₁), ironie
- > Proj₄ = rires

(5) LAU : [j'ai du MAL à travailler hein]

PUB₅

- > Loc₅ = LAU
- > Dest₅ = {JEA}
- > Cont₅ = 'LAU a du mal à travailler à cause des grèves'
- > Action₅ = expansion(Cont₄), ironie
- > Proj₅ = rires

(7) LAU : on va quand même pas mettre] le CLient au au centre de notre stratégie quoi/

PUB₇

- > Loc₇ = LAU
- > Dest₇ = {JEA}
- > Cont₇ = 'le client n'est pas au centre de la stratégie de l'entreprise où travaille LAU'
- > Action₇ = expansion(Cont₄), ironie
- > Proj₇ = rires

(9) JEA : ouais c'est toujours pareil quoi

PUB₉

- > Loc₉ = JEA
- > Dest₉ = {LAU}
- > Cont₉ = 'la situation au travail de LAU est comme avant'
- > Action₉ = demande de confirmation
- > Proj₉ = confirmation(Cont₉)
- > Retroj₉ = négociation(Cont₄, Cont₅, Cont₇)

PR₉(JEA)

- > Question₉ = 'pourquoi LAU ironise-t-il sur son travail ?'
- > Hist₉ = 'LAU n'est pas content de son travail'
- > Infer₉ = 'la situation au travail de LAU est aussi difficile qu'avant'

(10) LAU : hm

PUB₁₀

- > Loc₁₀ = LAU
- > Dest₁₀ = {JEA}
- > Action₁₀ = confirmation(Cont₉)
- > Retroj₁₀ = grounding(Cont₉)

(11) JEA : [(donc) t- tu dors pas] tu dors pas beaucoup °(quoi)°

PUB₁₁ <ul style="list-style-type: none">> Loc₁₁ = JEA> Dest₁₁ = {LAU}> Cont₁₁ = 'LAU ne dort pas beaucoup'> Action₁₁ = demande de confirmation<ul style="list-style-type: none">> Proj₁₁ = confirmation(Cont₁₁)> Retroj₁₁ = négociation(Cont₉)	PR₁₁(JEA) <ul style="list-style-type: none">> Question₁₁ = 'pourquoi la situation au travail de LAU est-elle aussi difficile qu'avant ?'> Hist₁₁ = 'LAU travaille beaucoup'> Infer₁₁ = 'LAU passe de longues journées au travail'
--	---

(13) LAU : ah non j` suis à fond

PUB₁₃ <ul style="list-style-type: none">> Loc₁₃ = LAU> Dest₁₃ = {JEA}> Cont₁₃ = 'LAU est à fond dans son travail'> Action₁₃ = confirmation(Cont₁₁), ironie<ul style="list-style-type: none">> Proj₁₃ = rires
--

Cette annotation permet de voir dans un premier temps la complexité du déroulement des deux explicitations de par le fait que LAU répond de manière ironique. De plus, elle permet de voir la manière dont JEA procède pour élaborer les inférences qu'il soumet à LAU. Nous pouvons notamment observer que le recours à une composante **Hist_t** est particulièrement pertinent. De plus, les deux inférences de JEA, outre la formulation d'une hypothèse explicative, ont pour visée de faire valider l'actualité de ses savoirs au sujet du travail de LAU. En effet, si les inférences de JEA n'étaient pas validées par LAU, cela voudrait dire que les informations mobilisées par JEA ne sont pas « à jour » car ce sont elles qui constituent la base de son raisonnement. L'enjeu des deux séquences d'explicitation analysées ici est donc celui d'une manifestation d'un état épistémique que le participant cherche à soumettre pour validation. Les deux explicitations que nous voyons ici sont d'autant plus intéressantes qu'à leur issu rien n'a été « réellement » rendu explicite. Au contraire, de nombreux éléments demeurent opaques, ou implicites, pour l'analyste, parce que LAU enchaîne ses remarques ironiques et JEA est en mesure de les interpréter (apparemment) correctement grâce à des informations auxquelles il a accès et qu'il ne rend pas non plus explicites. Les explicitations portent ainsi davantage

sur la manifestation d'un savoir partagé par les participants. Ce qui est rendu explicite ici, c'est le fait que JEA soit « à jour » dans ce qu'il sait du travail de LAU et des tensions auxquelles il fait face.

Ce premier extrait a permis d'illustrer ce que nous entendons par la *validation de l'actualité des savoirs* d'un participant. Nous pouvons d'ores et déjà voir que cet extrait est très différent de ceux qui ont été analysés dans la section précédente. Ce qui les différencie est l'enjeu derrière la séquence d'explicitation. Un autre extrait de notre collection rentre dans ce cas de figure. Il s'agit d'un extrait du corpus « Kiwi ». Ici, ELI parle à ses amies de son emploi du temps et de la manière dont elle s'organise au cours de la semaine. Elle mentionne également sa sœur, Laurence, qui suit elle aussi une formation à Lyon.

- (32) Kiwi_laurence [00:04:17-00:04:56]
- 01 ELI et:: le vendredi normalement j'ai une fois sur deux tu sais
02 int- euh::: hm (.) [comment\]
03 BEA [analy]se conversationnelle/
04 ELI exact\ .H: mais:: euh le truc c'est que: du coup même si:/
05 euh\ quand j` l'ai pas: (.) je reste en fait parce que
06 laurence vu qu'elle est en formation/
07 (0.6)
08 MAR [ah ouais]
09 BEA [ah oui]
10 ELI donc du coup\ euh:
→ 11 BEA mais du coup tu tu es obligée d` rester toute la semaine
12 quand même
13 ELI j` suis pas obligée// t` sais autrement j` prends le:: au
14 pire des cas t` sais j` prends le:: j` prends l` train
15 pour revenir [l` vendredi\]
16 BEA [d'accord]
17 (0.5)
18 ELI mais euh: voilà quoi\
19 (0.4)
→ 20 MAR laurence elle vient en voiture/
21 ELI ouais\ mais vu qu'elle est trop crevée après le vendredi
22 soir pour rentrer/ .h à chaque fois elle me dit oh mais
23 j'aimerais bien qu` tu restes/
24 BEA [hm: ((rires))]
25 ELI [donc euh\ du coup] j` reste et puis euh: (0.5) j` la
26 ramène parce qu' [on] on sait jamais t` sais
27 MAR [hm hm]
28 MAR hm:\
29 ELI si elle me dit qu'elle est crevée et qu'i` arrive quelque
30 chose [après c'est ma faute] laisse tomber
31 BEA [ouais ben oui oui]

Avant le début de l'extrait ELI a mentionné qu'elle n'a pas beaucoup de cours. Elle énumère alors les jours de la semaine et rend compte de son emploi du temps. Dans les premières lignes de l'extrait ci-dessus, ELI dit qu'elle a un cours d'analyse conversationnelle une fois toutes les deux semaines le vendredi, mais qu'elle reste néanmoins à Lyon (lignes 1-5), au lieu de rentrer chez ses parents. Elle évoque alors sa sœur, Laurence, qui est en formation à Lyon. Suite à cela, BEA produit une inférence candidate : « mais du coup tu tu es obligée d` rester toute la semaine quand même » (lignes 11-12). BEA vise ici à faire confirmer sa compréhension de l'organisation d'ELI et son inférence porte sur le caractère obligatoire du fait qu'ELI reste à Lyon. Cette information inférée n'est pas validée par ELI : « j` suis pas obligée// » (ligne 13), puis complétée (lignes 13-15). Cette première séquence d'explicitation relève du premier type présenté dans ce chapitre : il s'agit pour BEA de revenir sur un contenu informationnel publiquement disponible, en formulant un élément nouveau par rapport à ce qui a été dit. La préface *du coup* ajoute à l'inférence candidate de BEA une couleur d'amplification thématique. En effet, alors qu'ELI vient d'introduire le fait que sa sœur est également en formation à Lyon, elle projette une suite : « et du coup\ euh: » (ligne 10). Cette occurrence de *du coup* joue ici le rôle du retour au thème en cours après une digression (Groupe ICOR & Guinamard, 2014). L'inférence candidate de BEA préfacée par ce même marqueur a aussi pour effet de revenir sur le thème initial, celui de l'organisation de la semaine d'ELI. Cette inférence candidate permet en effet de relancer le thème de l'emploi du temps d'ELI, puisque cette dernière apporte dans son tour de refus des informations complémentaires.

Ce qui nous intéressera particulièrement ici, c'est plutôt la deuxième séquence d'explicitation, initiée par l'inférence candidate de MAR à la ligne 20. Les nouveaux éléments informationnels apportés par ELI au sujet de son organisation (lignes 13-15) déclenchent ici la deuxième inférence candidate. ELI mentionne que dans les cas où elle n'a pas cours le vendredi, elle revient parfois à Lyon en train. Le tour de parole suivant produit par MAR (ligne 20) vise à la fois à clarifier la raison pour laquelle ELI reviendrait à Lyon en train et à vérifier si MAR est « à jour » dans ses savoirs au sujet de Laurence, la sœur d'ELI. En effet, pour pouvoir inférer que si ELI revient à Lyon en train c'est

pour pouvoir rentrer en week-end en voiture, MAR mobilise ses savoirs sur Laurence, et plus particulièrement le fait que cette dernière a une voiture.

Comme pour l'extrait suivant, reprenons la deuxième séquence d'explicitation en sa version segmentée, puis annotée :

(32) Kiwi_laurence (extrait)

```

04 ELI .H: mais:: euh le truc c'est que: du coup même si:/
05 euh\ quand j` l'ai pas: (.) je reste en fait parce que
06 laurence vu qu'elle est en formation/ |1
[...]
13 ELI t` sais autrement j` prends le:: au
14 pire des cas t` sais j` prends le:: j` prends l` train
15 pour revenir [l` vendredi\] |2
[...]
→ 20 MAR laurence elle vient en voiture/ |3
21 ELI ouais\ |4 mais vu qu'elle est trop crevée après le vendredi
22 soir pour rentrer/ .h à chaque fois elle me dit oh mais
23 j'aimerais bien qu` tu restes/ |5

```

(2) ELI : t` sais autrement j` prends le:: au pire des cas t` sais j` prends le:: j` prends l` train pour revenir [l` vendredi\]

PUB₂

- > Loc₂ = ELI
- > Dest₂ = {BEA, MAR}
- > Cont₂ = 'lorsqu'ELI part en semaine, elle revient à Lyon en train le vendredi'
- > Action₂ = expansion(Cont_{i,i<2})

(3) MAR : laurence elle vient en voiture/

<p>PUB₃</p> <ul style="list-style-type: none"> > Loc₃ = MAR > Dest₃ = {ELI} > Cont₃ = 'lorsque Laurence part en week-end elle part en voiture' > Action₃ = demande de confirmation > Proj₃ = confirmation(Cont₃) > Retroj₃ = négociation(Cont₂) 	<p>PR₃(MAR)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Question₃ = 'pourquoi ELI prend-elle le train pour revenir le vendredi ?' > Hist₃ = 'Laurence a une voiture' > Infer₃ = 'ELI rentre en train pour repartir le week-end en voiture avec Laurence'
---	--

(4) ELI : ouais

PUB₄

- > Loc₄ = ELI
- > Dest₄ = {MAR}
- > Action₄ = confirmation(Cont₃)
- > Retroj₄ = grounding(Cont₃)

De même que dans l'extrait précédent, nous pouvons voir ici la manière dont la composante $Hist_t$ permet de rendre compte du processus inférentiel de la part de MAR. Lorsque cette dernière produit son inférence candidate, elle vise non seulement à formuler une hypothèse sur la raison pour laquelle ELI prend le train pour rentrer le vendredi, mais aussi à sonder l'actualité de ses savoirs au sujet de cette dernière.

Tout comme dans le premier extrait analysé, l'inférence candidate n'a pas pour effet de formuler un contenu informationnel nouveau (ou « fraîchement inféré »), mais plutôt de manifester que le locuteur a accès à des informations et qu'il souhaite par là même de vérifier s'il est « à jour ». Un autre point commun avec l'extrait précédent est que cette séquence d'explicitation ne rend pas un contenu explicite à proprement parler, mais a davantage pour objectif de montrer la base épistémique de l'interprétation d'un tour de parole précédent. Il ne s'agit donc pas ici tant d'articuler un contenu informationnel que de négocier l'actualité de ses savoirs.

5.2.2. Cas de cristallisation d'un décalage épistémique

Enfin, la dernière catégorie que nous proposons pour les séquences d'explicitation est celle des cas où l'explicitation permet aux participants de manifester un véritable décalage épistémique, et de le rendre « visible », de le *cristalliser*, pour reprendre le terme de Traverso (2005). Si la première sous-catégorie des explicitations, présentée ci-dessus, avait pour effet de faire valider l'actualité des savoirs d'un participant, cette deuxième sous-catégorie a pour effet de manifester que l'inférence menée par le participant initiant l'explicitation contredit ou est en décalage avec ce qu'il savait jusqu'à maintenant.

Dans notre collection, six occurrences de ce type, sur les quarante-neuf au total, ont été relevées et nous allons ici en présenter trois. Pour commencer, intéressons-nous à l'extrait suivant, tiré du corpus « Kiwi ». Ici, ELI continue à donner des nouvelles de sa sœur :

(33) Kiwi_chéri [00:10:30-00:10:44]

01 MAR et avec son chéri ça va/
02 (0.6)
03 ELI [oh trop drôle\]
04 BEA [elle a un chéri/]
→ 05 ELI ah mais [pou]lette tu [savais] PAS/
06 MAR [oui/]
07 BEA [.H::]
08 ((rires))
09 BEA c'est génial
10 ELI al[ors tu sais]
11 MAR [<((en riant)) un truc de] dingue>
12 ((rires))
13 BEA un truc énorme
14 ELI ben ouais et tout l` monde est d'accord/ pour dire qu`
15 c'est énorme\ quoi
16 MAR ((rires))
17 (0.2)
18 BEA oh::

Alors que MAR interroge ELI sur le petit ami de sa sœur (ligne 1), BEA remet en question le présupposé même de cette question : « elle a un chéri/ » (ligne 4). Cette réaction de BEA amène ELI à noter le décalage épistémique : « ah mais poulette tu savais PAS/ » (ligne 5). Ce tour de parole peut être analysé ici comme une inférence candidate : en effet, ELI manifeste avoir inféré à partir de la réaction de BEA que cette dernière n'est pas à jour dans ses connaissances au sujet de la sœur d'ELI. Ce qui est rendu explicite ici n'est pas tant un contenu informationnel qu'un contenu actionnel. L'inférence d'ELI répond à la question 'Pourquoi BEA s'étonne-t-elle du fait que la sœur d'ELI a un chéri ?' par une hypothèse explicative 'BEA ne savait pas que la sœur d'ELI a un chéri'. Notons toutefois que cette inférence candidate n'est pas suivie d'une confirmation de la part de BEA. Néanmoins, cette dernière met en scène son étonnement de manière multimodale : à la fois vocalement, par la production d'une grande inspiration (« .H:: », ligne 7), par une alternation de regards entre ELI et MAR ainsi qu'une expression faciale étonnée (voir Image 2). Cette réaction de BEA confirme l'inférence soumise par ELI : elle ne savait en effet rien du petit ami de la sœur.

L'enjeu de cette séquence d'explicitation est de rendre visible le fait que les états épistémiques des participantes ne sont pas « synchronisés ». Ainsi, en produisant son inférence candidate ELI *crystallise* le décalage épistémique qui fait alors surface et vise à souligner l'émergence de deux pôles qui émergent alors : d'une part, ELI et MAR qui *savent* et, d'autre part BEA qui *ne sait pas*.

Il est intéressant de noter ici que l'inférence candidate est préfacée par *ah mais*, un marqueur que nous avons déjà rencontré dans les analyses précédentes. Comme nous avons pu le souligner auparavant, la préface *ah mais* semble indiquer ici un contraste, un événement inattendu ou surprenant. En effet, la question posée par BEA qui déclenche l'explicitation (« elle a un chéri/ », ligne 4) est en décalage par rapport à l'activité projetée par MAR dans sa question initiale (« et avec son chéri ça va/ », ligne 1), à savoir une amplification du thème autour de la sœur d'ELI, précédemment abordé dans l'interaction. Nous reviendrons sur ce marqueur de préface d'inférence candidate dans le chapitre suivant (voir Chapitre 6).



Image 2 : Le regard de BEA (lignes 5-7).

Si nous nous intéressons plus en détail sur la modélisation du processus inférentiel élaboré par ELI, nous pouvons voir que ce qui est mobilisé, c'est uniquement l'information publiquement disponible. Pour l'illustrer, reprenons l'extrait dans sa version segmentée et annotée :

- (33) Kiwi_chéri (extrait)
- 01 MAR et avec son chéri ça va/ |₁
02 (0.6)
03 ELI [oh trop drôle\] |₂
04 BEA [elle a un chéri/] |₃
→ 05 ELI ah mais [pou]lette tu [savais] PAS/ |₄
06 MAR [oui/] |₅
07 BEA [.H::] |₆
08 ((rires))
09 BEA c'est génial |₇

(1) MAR : et avec son chéri ça va/

PUB₁

- › Loc₁ = MAR
- › Dest₁ = {ELI}
- › Cont₁ = 'MAR veut savoir si tout se passe bien entre la sœur d'ELI et son chéri'
- › Action₁ = question

(3) BEA : [elle a un chéri/]

PUB₃

- › Loc₃ = BEA
- › Dest₃ = {ELI, MAR}
- › Cont₃ = 'BEA veut savoir si la sœur d'ELI a un chéri'
- › Action₃ = question

(4) ELI : ah mais [pou]lette tu [savais] PAS/

PUB₄

- › Loc₄ = ELI
- › Dest₄ = {BEA}
- › Cont₄ = 'BEA ne savait pas que la sœur d'ELI avait un chéri'
- › Action₄ = demande de confirmation
- › Proj₄ = confirmation(Cont₄)
- › Retroj₄ = négociation(Cont₃)

PR₄(ELI)

- › Question₄ = 'pourquoi BEA demande-t-elle si la sœur d'ELI a un chéri?'
- › Infer₄ = 'BEA ne sait pas que la sœur d'ELI a un chéri'

(5) MAR : [oui/]

PUB₅

- › Loc₅ = MAR
- › Dest₅ = {BEA}
- › Action₅ = réponse(Action₃)

(6) BEA : [.H::]

PUB₆

- › Loc₆ = BEA
- › Dest₆ = {ELI, MAR}
- › Action₆ = confirmation(Cont₄)
- › Retroj₆ = grounding(Cont₄)

Nous pouvons voir ici qu'ELI procède à son inférence en mobilisant uniquement les informations publiquement disponibles. Cette séquence d'explicitation participe plus à une renégociation des savoirs des participants

qu'à une formulation d'un contenu convoqué dans un tour de parole précédent. La reconstruction de l'inférence d'ELI ne semble pas nécessiter le recours à la composante **Hist_t** ici : en effet, ce qui est remis en question ce n'est pas l'accès à un contenu informationnel particulier, mais plutôt la remise en question de la raison de la question de BEA.

Intéressons-nous maintenant à un autre extrait appartenant à la catégorie des explicitations avec une visée de cristallisation du décalage épistémique. Il s'agit d'un extrait que nous avons précédemment analysé (voir Chapitre 4, section 4.3.2), mais qui mérite d'être regardé plus en détail. Tiré du corpus « Olives », cet extrait concerne le moment où FLO, l'invitée ne connaissant pas bien la ville de Lyon, fait part de ses déplacements pour arriver chez ses amis EMI et PIE.

- (29) Olives_charpennes [00:01:10-00:01:37]
- 01 FLO j` suis un peu (.) courageuse aujourd'hui c'est ma
02 journée d'aventures (0.3) attends j'ai pris l` métro et
03 l` tram toute seule s'il te plaît/
04 (0.5)
- 05 EMI ah mais t` es v` nue de: part-dieu finalement/
06 FLO non de: ((à PIE)) j- comment j` t'ai dit t`t à l'heure/
07 (0.5)
- 08 PIE char[pennes]
09 EMI [perrache]
10 FLO charpennes
11 (1.2)
- 12 EMI ah [oui:::]
13 FLO [pa`ce que j'étais] là bas c`t après midi
14 (0.9)
- 15 FLO et en fait euh quand on a r`gardé l` plan qu` tu m'avais
16 fait depuis la part-dieu avec ma copine elle m'a
17 [dit oh ben c'est trop compliqué] hein
18 EMI [ouais ben je savais pas]
19 (0.3)
- 20 FLO .h elle me fait faut qu` tu changes
21 [trois fois donc tu vas pas y] arriver
22 EMI [ah mais j` savais pas:::]
23 EMI j` savais [pas que c'était:t] euh que t` étais à charpennes
24 FLO [((rires))]

L'extrait commence par des remarques auto-félicitantes de FLO au sujet de l'itinéraire qu'elle a effectuée dans la ville de Lyon pour venir chez ses amis. Elle utilise le champ lexical du courage (« courageuse », « aventures »), puis formule une unité de tour qui projette un encouragement ou des félicitations en position suivante : « attends j'ai pris l` métro et l` tram toute seule s'il te plaît/ » (lignes 2-3). En effet, cette unité de tour est préfacée par *attends* qui,

comme le montre le travail du Groupe ICOR (2007), perd dans ce contexte sa valeur de verbe à l'impératif et acquiert plutôt une fonction de particule discursive au sein d'un tour de parole à plusieurs unités. Néanmoins, il nous semble ici que sa valeur sémantique est préservée, puisque *attends* permet ici de marquer un temps d'arrêt sur un contenu informationnel qui est en train d'être délivré, ainsi que d'insister sur son importance. De plus, l'unité qui nous intéresse est clôturée par *s'il te plaît* qui, lui aussi, perd ici sa valeur de requête ou de marqueur de politesse. Ce marqueur contribue à l'insistance de FLO sur son courage et ancre la projection des félicitations à son égard en position suivante.

Cependant, EMI ne s'aligne pas ici sur ce qui est projeté : au lieu de féliciter FLO, elle produit une inférence candidate : « ah mais t'es v'nue de part-dieu finalement/ » (ligne 5). Nous avons évoqué dans notre analyse précédente de cet extrait l'intérêt pour l'analyse que représentent la préface (*ah mais*) et la clôture (*finalement*) de ce tour de parole. Le *mais* en début de tour va également dans le sens du non alignement entre la réaction attendue par FLO et l'enchaînement effectué par EMI. D'autres indices de ce désalignement sont de nature multimodale, avec un changement de posture de FLO au moment où EMI produit l'inférence candidate, représentés sur l'image 3 ci-après. Comme le permettent d'illustrer ces captures d'écran, FLO insiste sur le caractère exceptionnel de son courage dans les transports lyonnais avec un geste consistant d'abord à lever deux poings dans l'air, puis en mettant les mains « éventail » devant sa poitrine. Néanmoins, lorsque EMI enchaîne non pas avec des félicitations mais avec une demande de confirmation, FLO baisse ses mains, en réponse à cette déviation du cours de l'action.

Dans notre analyse précédente de cet extrait, nous avons souligné la complexité du processus inférentiel dans lequel s'engage EMI d'après l'inférence candidate qu'elle produit. En effet, nous avons montré que l'inférence d'EMI repose sur deux hypothèses explicatives dont elle choisit celle qui est la moins menaçante pour la *face* de FLO. Ce qui nous intéresse particulièrement dans cette séquence, c'est qu'EMI ne cherche pas tant à rendre explicite le lieu de départ de FLO dans son itinéraire, mais plutôt à montrer que le trajet décrit par FLO (le métro et le tram) ne correspond pas à ce qui était initialement prévu. A la fin de l'extrait, FLO mentionne en effet qu'un trajet lui avait été

proposé par EMI, mais qu'elle ne l'a pas suivi (lignes 15-17). Nous n'allons pas ici reprendre l'annotation de cette séquence d'explicitation qui a été fournie précédemment et renvoyons le lecteur à la section correspondante (Chapitre 4, section 4.3.2).



Image 3 : L'évolution de la posture de FLO (lignes 1-6).

Comme dans l'extrait précédent, l'enjeu de l'explicitation ici n'est pas celui de la formulation d'un contenu informationnel, mais plutôt celui de la renégociation des savoirs des participants. L'inférence candidate n'est ici qu'un « prétexte » pour indiquer que les informations contenues dans le premier tour de parole de FLO sont en contradiction avec ce qui aurait pu être attendu compte-tenu d'une interaction précédente lors de laquelle un itinéraire avait été

proposé à FLO. Ainsi, il s'agit là bien à nouveau d'un cas de cristallisation d'un décalage épistémique.

Enfin, un dernier extrait permet d'illustrer ce cas de figure. Tiré du corpus « Glasgow », il comporte une séquence lors de laquelle JUD est en train de faire part à son amie PAT de ses projets d'études :

- (34) Glasgow_école [00:43:19-00:43:38]
- 01 JUD mais: déjà la j` vais faire les: (.) dossiers
 02 d'inscription:
 03 (0.5)
 04 PAT hm
 05 JUD pis après/ ben j` vais préparer les concou- et pis j` vais
 06 passer les trois j` vais passer lyon: euh
 07 (0.8)
 → 08 PAT ah y en a une à lyon/
 09 JUD ouais/ y a lyon [aussi]
 10 PAT [ah j`] savais pas\
 11 JUD lyon j'ai appelé aussi: et donc c'est (.) ce s`rait
 12 possible aussi/ sauf que je veux pas rester à lyon\
 13 PAT ah ouais\
 14 (1.0)
 15 JUD mais bon euh si j` suis prise à lyon j'irai à lyon quoi\

JUD mentionne dans un premier temps qu'elle est en train de constituer des dossiers pour des écoles (lignes 1-2). Elle poursuit en évoquant le fait qu'elle compte également passer des concours, et plus particulièrement pour une école à Lyon (lignes 5-6). C'est alors que PAT produit une inférence candidate : « ah y en a une à lyon/ » (ligne 8), validée par JUD au tour suivant (ligne 9). Nous proposons d'analyser ce tour de parole de PAT comme une inférence candidate à la fois pour sa forme (préface *ah* et contour prosodique montant, forme rencontrée de manière récurrente dans le corpus, voir Chapitre 6), et pour son rôle d'initiation d'une réparation sous forme de demande de confirmation. De plus, nous pouvons rendre compte de ce tour de parole en termes de raisonnement par abduction : PAT semble ici répondre à la question sous-jacente 'Pourquoi JUD compte-t-elle passer un concours à Lyon ?' par l'hypothèse explicative 'Il y a une école du concours de JUD à Lyon'.

Reprenons l'extrait dans sa version segmentée et annotée :

- (34') Glasgow_école
- 05 JUD pis après/ ben j` vais préparer les concou- |₁ et pis j`
 06 vais passer les trois |₂ j` vais passer lyon: euh |₃

07 (0.8)
 → 08 PAT ah y en a une à lyon/ |₄
 09 JUD ouais/ y a lyon [aussi] |₅

(3) JUD : j` vais passer lyon: euh

PUB₃ › Loc ₃ = JUD › Dest ₃ = {PAT} › Cont ₃ = 'JUD va passer le concours pour une école à Lyon' › Action ₃ = expansion(Cont ₂)

(4) PAT : ah y en a une à lyon/

PUB₄ › Loc ₄ = PAT › Dest ₄ = {JUD} › Cont ₄ = 'une des écoles est à Lyon' › Action ₄ = demande de confirmation › Proj ₄ = confirmation(Cont ₄) › Retroj ₄ = négociation(Cont ₃)	PR₄(PAT) › Question ₄ = 'pourquoi JUD compte-t-elle passer un concours à Lyon ?' › Infer ₄ = 'Il y a une école du concours de JUD à Lyon'
--	---

(5) JUD : ouais/ y a lyon [aussi]

PUB₅ › Loc ₅ = JUD › Dest ₅ = {PAT} › Action ₅ = confirmation(Cont ₄) › Retroj ₅ = grounding(Cont ₄)
--

Cette annotation permet de voir que là encore l'enjeu de la séquence d'explicitation est non pas de formuler un contenu précédemment convoqué de manière indirecte, mais plutôt de rendre explicite le fait que PAT ne savait pas qu'il y avait une école à Lyon, parmi celles qui intéressent JUD. C'est par ailleurs ce qu'elle formule de manière directe juste après cette séquence : « ah j` savais pas\ » (ligne 10). La séquence d'explicitation permet ici de contribuer à la cristallisation d'un décalage épistémique, entre JUD qui *sait* et PAT qui *ne sait pas*.

Suite à l'analyse de ces trois extraits, une observation est de rigueur : les trois inférences candidates analysées ici sont préfacées par *ah*. Le rôle de cette préface, comme nous le verrons par la suite (voir Chapitre 6), semble ici avoir non seulement une fonction dans la manifestation d'un changement, d'une

évolution, au niveau de l'état épistémique des participants, mais aussi celle d'une déviation par rapport à une action projetée dans les tours de parole précédents. Ce marqueur semble être impliqué dans l'indication d'un temps d'arrêt et d'une initiation de négociation qui, dans nos cas, relève d'une négociation des savoirs des participants. Parmi les six occurrences des explicitations du type analysé ici, quatre sont initiées par des inférences candidates préfacées par *ah* (dont trois ont été présentées ici). Néanmoins, il existe dans notre collection deux autres occurrences d'explicitation ayant pour effet de cristalliser un décalage épistémique qui ne le sont pas. Cette observation montre que la typologie des séquences d'explicitation proposée ici ne permet pas toujours de relier une forme conversationnelle particulière avec l'impact de la séquence sur le déroulement de l'échange. De plus, elle nous amène à proposer une étude plus approfondie des marqueurs rencontrés en début et fin de tour des inférences candidates.

Ce qui semble constituer la particularité des explicitations présentées dans cette section, c'est que la portée de l'inférence se situe non pas au niveau du contenu informationnel, mais plutôt au niveau de l'interprétation des actions. Autrement dit, ce qui vient entraver ici le processus interprétatif ce n'est pas un contenu informationnel, mais la raison d'être d'une action dans la conversation. Si nous repassons en revue les trois exemples présentés ici, cela peut être notamment observé dans la reconstruction de la question sous-jacente à l'inférence des participants : cette question porte sur le *pourquoi* de l'action du tour précédent plutôt que sur le *pourquoi* d'un contenu informationnel.

5.2.3. Bilan

Dans cette deuxième section, nous avons exposé le deuxième type de séquences d'explicitation : celui des (re)négociations épistémiques. Contrairement au premier type exposé en section 5.1, les inférences candidates initiant ces séquences-là ne se présentent que comme un « prétexte » pour la manifestation d'un décalage épistémique. Nous avons proposé de subdiviser ce deuxième type d'explicitation en deux autres catégories : d'une part, celle des explicitations visant à vérifier l'actualité de l'état des savoirs d'un participant,

et d'autre part, celle des explicitations visant à cristalliser un décalage dans les savoirs des participants. Si dans le premier cas de figure, le participant soumettant l'inférence candidate semble se positionner comme un participant qui *sait* mais qui n'a pas la primauté de l'accès épistémique au contenu formulé, dans le deuxième cas de figure, le participant soumettant l'inférence candidate se positionne comme un participant qui *ne sait* (ou ne *savait*) *pas* et qui indique que ce qui vient d'être dit est inattendu ou surprenant par rapport à ce savoir.

5.3. Discussion

La typologie des séquences d'explicitation que nous avons proposée ici est basée à la fois sur l'observation de l'impact de la séquence d'explicitation sur le déroulement de l'interaction et sur la modélisation du processus inférentiel reconstruit. Nous avons cherché à intégrer dans nos analyses un niveau supplémentaire, celui de l'évolution informationnelle dans les séquences. En annotant chaque extrait présenté à l'aide de notre modèle, nous avons tâché de mettre en évidence des particularités qui peuvent être identifiées pour chaque occurrence analysée. Cette double analyse nous a permis de distinguer deux types d'explicitations : les explicitations formulant un élément informationnel non connu par le locuteur et les explicitations portant sur l'exhibition d'un décalage épistémique.

Le premier type d'explicitations que nous avons exposé ici concerne les cas de figure où l'enjeu principal est l'articulation d'un contenu informationnel : les inférences candidates produites dans ces cas-là sont élaborées sur la base de ce qui est disponible publiquement, en mobilisant parfois un savoir d'arrière-plan relevant des connaissances encyclopédiques du participant. Nous avons montré que l'impact de ce premier type d'explicitation est majoritairement thématique : en effet, que ce soit pour les cas de clarification ou pour les cas d'amplification thématique, les séquences d'explicitation de ce premier type ne mettent pas en suspens le déroulement thématique de la conversation. Au contraire, ils se situent dans une dynamique d'alignement avec l'action en cours.

En ce qui concerne le deuxième type d'explicitations, il concerne les cas où l'inférence candidate produite par un participant n'a pas pour visée principale la formulation d'un contenu informationnel, mais sert de « prétexte » pour la (re)négociation des domaines épistémiques. Dans ce deuxième cas de figure, que nous avons qualifié précédemment de « fausses » explicitations, l'enjeu est celui du sondage de l'actualité des savoirs des participants, du caractère « mis-à-jour » leurs connaissances, en accord avec les savoirs des autres. Comme nous l'avons montré à travers des analyses d'exemple, souvent ces explicitations-là ne se positionnent pas dans l'alignement avec l'action

précédemment lancée par un autre participant et viennent entraver le cours de l'échange de manière plus forte que les explicitations du premier type.

La typologie proposée ici est fondée sur l'application de notre dispositif analytique *ad hoc* et permet aussi de mettre en évidence des différences entre les deux types dans la reconstruction de l'inférence menée par le locuteur. En effet, alors que le recours à la composante **Hist** dans l'annotation des inférences impliquées dans le premier type d'explicitations n'est pas nécessaire, il peut l'être pour les explicitations du deuxième type. Néanmoins, la plus grande différence semble se situer au niveau de la nature même de l'inférence menée par les participants. Alors que pour les explicitations du premier type et les explicitations visant à sonder l'actualité des savoirs d'un participant (présentées en 5.1. et 5.2.1 respectivement), la composante **Question** porte sur un contenu informationnel, pour les cas de cristallisation d'un décalage épistémique (présenté en section 5.2.2), la composante **Question** porte sur l'action d'un participant. Cette particularité est aussi ce qui rend ces catégories différentes sur le plan séquentiel : dans les cas de cristallisation d'un décalage épistémique le cours de l'action est réellement interrompu avec la production de l'inférence candidate. L'enjeu de ce cas particulier d'explicitation semble donc se situer à un niveau très différents des autres catégories.

La typologie proposée ici n'est qu'une typologie possible. Au vu d'un nombre total des occurrences plutôt faible (quarante-neuf occurrences), il nous a semblé pertinent de proposer une typologie qui puisse être intéressante à la fois pour les aspects épistémiques et thématiques de l'interaction, et pour les aspects plus abstraits de la reconstruction du processus inférentiel. D'autres typologies auraient pu être envisagées, notamment en tenant compte des aspects formels des inférences candidates. Comme nous avons pu le voir ici, toutes les inférences candidates ne sont en effet pas marquées (linguistiquement ou prosodiquement), ce qui pourrait constituer un autre point de départ pour l'établissement d'une typologie. Dans les analyses menées dans ce chapitre, nous avons tenu à mentionner les aspects formels des tours de parole, tout en soulignant qu'il ne semble pas y avoir une forme propre à chaque type d'explicitation. Pour cette raison, nous allons compléter notre typologie par une étude des différents marqueurs présents dans les inférences candidates de notre corpus.

Chapitre 6 — Étude des formats des inférences candidates

Dans ce dernier chapitre nous allons aborder les aspects formels des inférences candidates. Comme nous avons pu le souligner dans les chapitres précédents, de nombreux marqueurs sont présents de manière récurrente dans ce type de tour de parole, sans pour autant qu'on puisse y déceler une systématisme. En effet, nos analyses précédentes ont montré qu'il est difficile d'établir un lien solide entre la présence de marqueurs linguistiques et un type particulier de séquence d'explicitation auquel elle serait liée. Notons toutefois que, comme tous les marqueurs, ceux que nous avons rencontrés sont plurifonctionnels, et il n'est donc pas étonnant de pouvoir les rencontrer dans d'autres cas que celui de l'explicitation. Inversement, comme toute séquence, celle de l'explicitation peut comporter des marqueurs variés et dans des combinaisons différentes. Il est en effet rare de rencontrer un format séquentiel qui serait rattaché à un unique format linguistique.

Ces marqueurs sont présents à la fois en préface et en clôture du tour de l'inférence candidate, mais n'ont pas, pour certains, été objet d'une étude exhaustive en français parlé en interaction. Par ailleurs, comme nous avons pu le souligner au cours des analyses précédentes, les contours prosodiques impliqués dans les initiations des séquences d'explicitation représentent également un intérêt majeur sur la reconstruction de la gestion informationnelle et épistémique dans la conversation.

Dans ce qui suit, nous allons dans un premier temps nous intéresser aux préfaces des inférences candidates rencontrées dans le corpus. Il s'agira plus particulièrement des préfaces *ah*, *ah mais*, *parce que*, *donc*, *du coup* et *alors* (section 6.1). Nous nous intéresserons ensuite aux marqueurs en fin de tour tels que *du coup*, *'fin* et *quoi*, mais aussi aux inférences candidates marquées par des *question tag* (marqueurs interrogatifs en fin de tour), ainsi qu'aux contours prosodiques rencontrés dans la collection des inférences candidates (section 6.2).

6.1. Les préfaces des inférences candidates

Dans ce premier temps, nous allons nous intéresser aux marqueurs préfaçant le tour de l'inférence candidate, initiant la séquence d'explicitation. Comme nous avons pu le mettre en évidence lors des analyses précédentes, il existe dans notre corpus aussi bien des inférences candidates marquées que non marquées.

Les préfaces de tour sont un lieu crucial dans la construction de l'action en interaction. En effet, comme le souligne Schegloff (1987), les débuts de tour contribuent à la projection de la suite et représentent une ressource importante dans l'interprétation du tour de parole par les destinataires. Ce lieu stratégique est souvent occupé par des marqueurs linguistiques divers, constituant un lien entre ce qui précède et ce qui est à suivre. En ce sens, nous nous tournons vers les travaux de Beeching (2017) qui propose un modèle de la « périphérie » de tour de parole fondé sur la paire adjacente, avec des fonctions différentes attribuées à la « périphérie gauche » (*left periphery* ou *LP*) et à la « périphérie droite » (*right periphery* ou *RP*) pour des tours de parole initiant une paire adjacente (*first pair part* ou *FPP*) et le tour qui suit (*second pair part* ou *SPP*). Voici la manière dont Beeching rend compte de ce modèle :

Pair-parts	Action and exchange functions
FPP (discourse-initial)	(1) LP1 attention-getter/link to (implicit) previous discourse
	(2) RP1 modaliser/end-marker
	(3) RP2 response-inviter
SPP (discourse non-initial)	(1) LP2 response-marker/attention-getter/ link to previous discourse
	(2) RP3 modaliser/end-marker (anaphoric reference to FPP may be included)
	(3) RP4 response-inviter (anaphoric reference to FPP may be included) (and new FPP)

Figure 9 : Les périphéries gauche et droite des deux parties de la paire adjacente.
Tiré de Beeching (2017 : 209)

Rappelons que les inférences candidates constituent la première partie d'une paire adjacente de type : inférence candidate – validation ou refus. Ainsi, dans ce qui suit, nous nous intéresserons à la périphérie gauche des tours de

parole constituant la première partie de cette paire adjacente qui, d'après Beeching ont pour fonction d'attirer l'attention de l'interlocuteur et/ou d'effectuer un lien avec le discours précédent. Dans notre corpus, cette périphérie gauche des inférences candidates est bien souvent occupée par un marqueur discursif dont nous tâcherons d'esquisser les valeurs à travers l'analyse de plusieurs exemples.

Une remarque est de rigueur ici concernant nos choix terminologiques. Par abus de langage, les unités qui nous intéressent sont, dans la littérature interactionniste, parfois étiquetés comme des *marqueurs discursifs*, bien que ce terme reste un sujet de désaccord dans les travaux. Néanmoins, Bolden (2015) suggère une liste des propriétés de ce type de productions verbales :

Even though there is little agreement among scholars on how discourse markers should be defined or classified, the following characteristics of discourse markers have been suggested: Discourse markers serve metadiscursive functions; they have little or no propositional context-independent meaning; they may not belong to traditional word classes; they are not (or are only loosely) incorporated into the syntactic structure of an utterance; and they may be phonologically reduced and produced as separate prosodic units.
(Bolden, 2015 : 1)

Chanet (2003 : 4) propose un parcours des problématiques classificatoires de ce type d'unités, en montrant la multitude terminologique qui les concerne dans la littérature francophone : les mots du discours (Ducrot et alii., 1980), les marqueurs de structuration de la conversation (Auchlin, 1981a, 1981b), marqueurs de reformulation paraphrastique (Gülich & Kotschi, 1983), particules discursives (Hansen, 1998), pour n'en citer que certains. Par ailleurs, Chanet souligne que le cœur du problème peut être formulé en termes suivants : « le terme 'marqueurs discursifs' désigne-t-il préférentiellement des formes, ou des fonctions résultant d'une interprétation ? » (2003 : 6). Au-delà des questions soulevées par leurs fonctions discursives, ces unités sont également problématiques du point de vue de la classification syntaxique (voir Kahane & Mazziotta (2015) pour une proposition). Dans notre étude, nous allons adopter l'approche proposée par Bruxelles et Traverso (2001) dans leur étude du *ben* en tant que « petit mot de l'oral », en mettant au centre de nos analyses le processus de co-construction dans la conversation. Ainsi, tout comme Bruxelles et Traverso (2001), nous ne tenterons pas de catégoriser les unités qui nous intéressent par un choix terminologique particulier. Nous allons plutôt nous

focaliser sur les occurrences qui se présentent dans notre collection afin d'en faire émerger des fonctions éventuelles en tant que préfaces d'inférences candidates. Pour cette raison, nous allons employer de manière équivalente les termes *marqueur* et *particule* afin de renvoyer à ces unités particulières, en suivant la définition des marqueurs discursifs donnée par Schiffrin : « sequentially dependent elements which bracket units of talk » (1987 : 31).

Parmi les quarante-neuf occurrences d'explicitations retenues pour cette analyse, trente-quatre occurrences d'inférences candidates sont marquées à gauche, en début de tour. Le marquage le plus répandu est celui introduit par *ah* : comme nous allons le montrer plus bas, cette préface peut être composée de *ah* seul ou en combinaison avec d'autres marqueurs. D'autres particules sont également impliquées dans les préfaces des inférences candidates telles que *mais*, *oui*, *parce que*, *donc*, *alors*, *du coup*, *en fait*. Dans ce qui suit, nous illustrons les différentes configurations possibles pour les préfaces des inférences candidates et interrogeons l'existence d'un format particulier pour ce type de tour de parole, ainsi que l'existence d'une fonction de ces marqueurs en tant qu'indicateurs d'un processus inférentiel.

6.1.1. Les préfaces « ah », « oui » et « ah oui »

Les préfaces introduites ou constituées par *ah* sont les plus répandues dans notre collection : seize inférences candidates (soit la moitié des inférences candidates marquées en début de tour) sont préfacées par *ah* ou par une combinaison *ah + autre marqueur*, que nous exposerons dans la section suivante (voir section 6.1.2). Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, *ah* est communément appelé, dans le domaine de l'analyse conversationnelle et de la linguistique interactionnelle, *change-of-state token*, c'est-à-dire un marqueur de l'évolution de l'état informationnel ou cognitif du locuteur (« knowledge or information, orientation or awareness » (Heritage, 1984 : 299). Le travail pionnier de Heritage, concernant l'étude de *oh* en anglais parlé (l'équivalent du *ah* en français dans de nombreux contextes), montre que la particule est impliquée majoritairement dans deux types de configurations : des séquences d'apport d'information (*informings*) et des séquences de réparation. Heritage

(1984) souligne notamment le rôle « rétrospectif » du marqueur (*backward looking*) et le qualifie de particule « de réponse » (*responsive*), appartenant à la classe de « cris de réponse » (*response cries*) introduite par Goffman (1981)⁵⁴. De manière plus large, Heritage suit la distinction opérée par (James, 1972) entre les *oh* préfaçant des tours de parole (*turn-initiating*) et les *oh* constituant un tour de parole à eux seuls (*free-standing*). Enfin, Heritage montre qu’au-delà de la valeur générique de *change-of-state*, la particule peut acquérir d’autres valeurs au sein d’une séquence : « [the] generic proposal is particularized by reference to the sequence types in which ‘oh’ occurs and by the details of its placement in such sequences » (Heritage, 1984 : 324). Dans ses travaux suivants, Heritage élargit la portée des valeurs de *oh* à la manifestation d’événements cognitifs du locuteur tels que « se souvenir » ou « comprendre » (Heritage, 2005).⁵⁵

La particule *ah* en tant que préface de tour n’a pas, à notre connaissance, été étudié dans des corpus de français parlé en interaction de manière systématique. Une étude a cependant été menée sur le *oh*, notamment dans des configurations comme *oh là là* et *oh ben* par le Groupe ICOR, (Groupe ICOR, 2008, 2014) mettant en évidence des propriétés similaires au *oh* anglais. Bien que l’étude que nous proposons ici porte sur un contexte spécifique, elle contribue à la description de ce marqueur depuis la perspective de la linguistique interactionnelle, en faisant le lien avec les études menées sur des corpus d’autres langues. Dans les travaux en anglais, une des valeurs qui semble être établie pour la préface *oh* est celle de l’expression d’une problématisation de ce qui précède. Plus précisément, lorsque la réponse à une question est préfacée par *oh*, elle pointe vers le fait que la question précédente remet en question le caractère évident de ce qu’elle interroge (Heritage, 1998). De plus, lorsque *oh* préface une réponse à une évaluation, la particule semble exprimer ce que Heritage (2002) appelle « indépendance épistémique » (*epistemic independence*) :

⁵⁴ Les *response cries* goffmaniens sont des productions vocales de réaction à un événement qui vient d’avoir lieu : « Apart from qualifying as semiwords, response cries can be identified in another way, namely, as articulated free-standing examples of the large class of presumed "natural expressions," namely, signs meant to be taken to index directly the state of the transmitter » (Goffman, 1981 : 116). Goffman illustre les *response cries* par des productions telles que *Brrr !*, *Oops !*, et *Eeuw !* (entre autres) en anglais.

⁵⁵ Pour un parcours détaillé des travaux de Heritage au sujet du *oh*, voir Macbeth *et al.* (2016).

« Where [...] a second speaker wishes to convey that they have *previously and independently* formed the same view or opinion as the first speaker, *oh*-prefacing is a resource with which to achieve this objective » (2002 : 201). Nous retrouvons l'idée de la remise en question du contenu précédent dans le cadre des inférences candidates préfacées par *ah* dans notre corpus. En effet, comme nous avons pu le souligner à de nombreuses reprises, l'initiation de la séquence d'explicitation remet en question le caractère *explicite* de ce qui précède, provoquant un temps interactionnel de mise en suspens. Néanmoins, comme nous allons le montrer ici, d'autres valeurs du *ah* semblent émerger dans notre collection.

Quelques remarques générales d'abord sur l'ensemble de notre corpus qui, pour rappel, est constitué de six interactions en français parlé enregistrées d'une durée totale de quatre heures et comportant 55786 mots selon la banque de données CLAPI (voir Chapitre 2, section 2.1.2). Selon une première recherche effectuée dans cette base de données, 374 occurrences du token *ah* sont relevées sur l'ensemble des six interactions. Une recherche supplémentaire outillée par le concordancier de CLAPI permet de voir que 308 de ces occurrences sont des préfaces de tours de parole, dont 90 occurrences correspondant à « free-standing » *ah* et des acquiescements tels que *ah oui* et *ah ouais*. Parmi ce grand nombre d'occurrences, seulement seize figurent dans notre collection des explicitations, ce qui représente moins de cinq pourcents des occurrences totales : les occurrences de *ah* en préface de tour ne sont donc pas systématiquement liées aux inférences candidates. De plus, rappelons-le, toutes les inférences candidates de notre corpus ne sont pas préfacées par *ah*. L'ensemble de ces éléments nous amène à considérer que la particule ne représente pas un constituant indispensable pour la manifestation d'une inférence, mais sa présence mérite d'être analysée de manière plus rigoureuse.

6.1.1.1. Les inférences candidates préfacées par « *ah* » uniquement

Après ce tour d'horizon, revenons à notre collection des inférences candidates préfacées par *ah*. Focalisons-nous d'abord sur les inférences candidates préfacées uniquement par *ah* : elles sont au nombre quatre (sur seize occurrences préfacées par *ah*, y compris *ah oui*, *ah mais*, etc.). Nous avons, pour

la plupart, déjà présenté les extraits concernés par cette configuration, mais nous allons ici les rappeler, en version « découpée » comportant éventuellement le tour de parole déclenchant le *trouble*, l'inférence candidate et la confirmation ou infirmation la suivant.

(22) Glasgow_Nina (pour l'analyse détaillée de cet extrait, voir sections 3.2.1 et 4.3.2)

```

01 PAT ouais\ (0.4) du coup dimanche c'était un peu dur en
02 plus de tout nettoyer mais .h [et puis euh ]
→ 03 JUD [ah dans ton appart]
04 vous avez fait ça/
05 PAT non chez nina

```

Alors que PAT fait part à son amie JUD de la dernière soirée Halloween à laquelle elle a participé, cette dernière l'interrompt pour initier une séquence d'explicitation autour du lieu de la fête.

(34) Glasgow_école (pour l'analyse détaillée de cet extrait, voir section 5.2.2)

```

01 JUD pis après/ ben j` vais préparer les concou- et pis j`
02 vais passer les trois j` vais passer lyon: euh
03 (0.8)
→ 04 PAT ah y en a une à lyon/
05 JUD ouais/ y a lyon [aussi]

```

Tiré du même corpus, cet extrait présente une intervention de PAT en réaction à une annonce de la part de JUD. PAT indique notamment dans son inférence candidate qu'elle ne savait pas qu'il y avait une école qui intéressait JUD à Lyon.

(28) Kiwi_jean (pour l'analyse détaillée de cet extrait, voir sections 4.3.1 et 5.1.1)

```

01 ELI elle fait euh:: euh `fin\ (0.2) quarante t` sais/
02 ma`nant\ (0.2) franchement (.) trop bien/
03 (0.2)
→ 04 MAR °quaran-° AH en tour de taille/
05 ELI ouais

```

Ici, pendant la séquence narrative d'ELI au sujet des changements dans la vie de sa sœur, elle mentionne que cette dernière a perdu du poids. Son annonce concernant le fait qu'elle « fait quarante maintenant » déclenche la

production d'une inférence candidate de la part de MAR qui vise à désambiguïser l'expression utilisée par ELI.

- (35) Kiwi_avis [00:26:52-00:27:07]
- 01 BEA ((à MAR)) ça t` redonne [toujours pas] envie/
02 MAR [(c'est clair)]
03 (0.9)
04 MAR ben si euh:: hm pf ouais plus ou moins tu vois/
05 BEA ouais
→ 06 ELI AH\ (0.3) t` as changé [d'avis]
07 MAR [après]
08 (0.9)
09 MAR j` pense que si euh hm (0.6) si j` me r`mets d`dans
10 (0.6) j` me f`rai une formation pour me spécialiser
11 pour les handicapés
12 BEA ouais moi c'est c` que j` voulais faire aussi

Alors que les trois amies, BEA, MAR et ELI, discutent du métier de professeur des écoles, BEA interroge MAR sur son envie de s'orienter vers ce métier. MAR répond alors de manière vague, marquée par de nombreuses hésitations en début de tour (« ben si euh:: hm pf ouais plus ou moins tu vois/ »). Cette réponse est à l'origine d'une inférence candidate produite par ELI et préfacée par *ah* : la participante formule notamment le fait que MAR a changé d'avis concernant la question (information déjà convoquée par le premier tour de parole de BEA, notamment par le « toujours pas envie »). Nous proposons d'analyser ce tour de parole comme une inférence candidate puisqu'il permet de formuler une hypothèse explicative, dans une démarche abductive mobilisant l'historique conversationnel des deux participantes⁵⁶. Néanmoins, ce tour de parole n'est pas suivi d'une confirmation ou infirmation directe de la part de MAR. Cette dernière reprend bien la parole, mais pour développer davantage son intérêt pour le métier, ce qui va dans le sens de l'inférence soumise par ELI : MAR aurait en effet changé d'avis et songe à devenir professeur des écoles, mais avec une spécialisation particulière. Cette séquence d'explicitation entre dans la catégorie des explicitations visant à (re)négocier les savoirs des participants, et permet de cristalliser ici un décalage épistémique.

⁵⁶ Pour une annotation de cet extrait avec le modèle proposé précédemment (Chapitre 4), voir Annexe.

Remarquons, en passant, que les deux dernières occurrences, tirées toutes deux du corpus « Kiwi », présentent une production de *ah* plus intense au niveau prosodique. Dans les quatre cas présentés ci-dessus, la particule *ah* semble bien exprimer un changement dans l'état informationnel des participants, mais aussi plus que ça : ici *ah* indique que le locuteur est en train de « réaliser » quelque chose, par le biais de l'inférence qu'il élabore.

6.1.1.2. Les inférences candidates préfacées par « ah oui »

La particule *ah*, lorsqu'elle est suivie *oui* ou *ouais* semble véhiculer la même valeur. Nous avons pu relever cinq occurrences de ce type de préface dans notre collection.

- (36) Olives_charpennes_suite [00:01:41-00:02:15]
- 01 FLO [du] coup elle m'a: (1.2) elle m'a fait son itinéraire
02 depuis charpennes
03 (0.9)
04 EMI d'accord\
05 (0.5)
06 FLO pis j'y suis arrivée comme une grande fille/
07 (2.2)
08 FLO alors là franchement
09 PIE (inaud.)
→ 10 EMI **ah oui** t` as fait charpennes euh: jean macé euh: non euh
11 [saxe]
12 FLO [non j`] suis allée jusqu'à euh::
13 EMI ah si c'est jean::: macé
14 (0.7)
15 FLO j` suis allée jusqu'à: (0.5) perrache (2.0) et après j'ai
16 fait perrache ici (1.1) en tram
17 (1.2)
18 EMI pourquoi t` es allée jusqu'à perrache
19 (0.3)
20 FLO ben par euh: charpennes (.) par le truc rouge (0.4) le
21 métro rouge
22 (0.5)
23 EMI ah: mais t` as (.) euh (.) ah oui:

Cet extrait correspond à la suite de l'échange analysé précédemment à plusieurs reprises (voir Chapitre 4, section 4.3.2, et Chapitre 5, section 5.2.2). Pour rappel, FLO, originaire d'une petite ville, dîne chez le couple d'amis EMI et PIE. Auparavant, FLO avait expliqué les moyens de transport qu'elle avait pris à Lyon afin de rejoindre l'appartement d'EMI et PIE : le métro et le tram. Cette remarque avait donné lieu à une hypothèse de la part d'EMI concernant

le point de départ de FLO (la station Part-Dieu, lieu de départ prévu par un itinéraire proposé par EMI dans une discussion précédente). FLO avait cependant signalé d'être partie d'une autre station, Charpennes, puisque c'était l'endroit où elle avait rencontré une autre amie dans la journée. Au début de cet extrait, FLO explique que cette amie lui avait proposé un itinéraire depuis Charpennes pour rejoindre EMI et PIE. Compte-tenu des informations précédemment évoquées par FLO, EMI émet une nouvelle hypothèse sur le parcours de FLO : elle serait passée par la station Jean Macé (lignes 10-11, 13). FLO finit par expliquer son parcours dans Lyon (lignes 15-16). L'inférence candidate d'EMI est ici préfacée par *ah oui* (lignes 10-11), convoquant la valeur d'être « en train de réaliser », par le biais d'un processus inférentiel.

Nous retrouvons des configurations similaires dans les extraits suivants :

```
(37)      Kiwi_travail [00:19:08-00:19:26]

01 BEA    i` travaille toutes les vacances là/ ou juste les samedis
02        encore
03 ELI    .tsk euh::
04 BEA    que l` samedi/
05 ELI    ALORS (.) là il a travaillé:: samedi dernier/
06 BEA    ouais
07        (0.3)
08 ELI    de lundi: à: ben là c'est son jour d` repos
→ 09 BEA    ah oui [i` travaille °aussi la s`maine°]
10 ELI        [et demain i` travaille          ]
11 ELI    et samedi vu qu` c'est euh
12        (0.3)
13 MAR    [ouais\ le premier novembre\]
14 BEA    [c'est férié          ]
15        (0.3)
16 ELI    ouais\
17        (0.2)
18 BEA    et: [(inaud.)          ]
19 ELI    [((à MAR)) tu travailles pas/ toi]
20 MAR    ((hoche la tête)) si (0.3) ((petit rire))
21 ELI    franchement j` trouve ça abusé\
```

Ici, les trois amies parlent du petit ami d'ELI et BEA interroge ELI sur l'emploi du temps de ce dernier. Alors qu'ELI énumère les jours auxquels son petit ami travaille, BEA formule une inférence candidate préfacée par *ah oui* : « ah oui i` travaille °aussi la s`maine° ». Cette inférence candidate n'est pas confirmée par ELI qui poursuit son énumération, en chevauchant sur le tour de parole de BEA. Ce chevauchement est probablement à l'origine de l'absence du tour de confirmation ou infirmation, ELI n'ayant pas entendu ce qui a été dit par BEA.

Dans cet autre extrait, ELI parle à ses amies d'un élève autiste dans la classe de son petit ami Alex, faisant un stage en tant que professeur des écoles.

(38) Kiwi_autiste [00:22:53-00:23:16]

01 ELI [p`ce que] moi euh à moi alex i` m'a dit euh .h en fait son
 02 papa tu sais il est i` fait les joutes (0.4)
 03 BEA d'accord\
 04 ELI et i` prend un stylo rouge et un stylo bleu et i` fait ça
 05 toute la journée/ ((mime le geste))
 → 06 BEA **ah oui::** il reproduit\
 07 ELI voilà\ il m'a dit franchement (.) sérieusement (.) i` m'a
 08 dit c'est ça\ .h et t` sais là même si tu sais/ pa`ce qu'on
 09 a appris en plus en sciences de la cognition c` que c'était
 10 euh (0.2) en première année là\
 11 BEA hm
 12 (0.2)
 13 ELI l'autisme et tout comme i` m'a dit même si on sait c` que
 14 c'est ben (.) tu t` imagines pas
 15 BEA ouais



Image 4 : Les gestes d'ELI (lignes 4-5).

ELI mime le geste répété souvent par cet élève (voir Image 4) dont le père pratique la joute nautique. BEA enchaîne alors par une inférence candidate préfacée par *ah oui* : « ah oui:: il reproduit ». Cette inférence est confirmée par ELI dans le tour de parole suivant (« voilà\ »). Il est intéressant ici de voir que

l'inférence menée par BEA s'appuie aussi bien sur les indices d'ordre verbal (description du geste de l'élève) et que d'ordre gestuel (le mime).

- (39) Kiwi_contrat [00:08:42-00:09:00]
- 01 ELI cette semaine elle nous a appelés/ (0.5) pour nous dire t`
 02 sais qu` normalement quand tu fais une formation comme ça/
 03 tu es prise/ automatiquement tu es prise dans l'entreprise
 04 (0.5)
 05 BEA ouais
 06 ELI tu sais/ tu fais la [formation] c'est eux qui t` paient&
 07 MAR [c'est bien\
 08 ELI &[la formation]
 → 09 MAR [ah ben oui]
 10 (0.4)
 11 ELI i`s [ont plutôt intérêt d` te]
 → 12 MAR [i`s vont pas payer pour rien]
 13 ELI voilà\ ils ont plutôt intérêt d` t'embaucher à la fin/
 14 (0.7) .h et du coup/ (0.7) là\ corek i`s vont pas en garder

Ici, ELI fait part à ses amies des mésaventures de sa sœur concernant sa formation au sein d'une entreprise (« corek »). Elle mentionne notamment que d'habitude l'entreprise prenant en charge la formation embauche les personnes à l'issue de la formation (lignes 1-3). ELI développe cette idée, en expliquant les raisons de ce fonctionnement (lignes 6, 8, 11), puis MAR la rejoint dans cette explication, en chevauchant avec une inférence candidate : « ah ben oui [...] i`s vont pas payer pour rien » (lignes 9 et 12). Ce tour de parole est préfacé ici par *ah ben oui*, une variante de *ah oui* rencontrée précédemment.

- (40) Kiwi_vaisselle [00:18:39-00:18:53]
- 01 ELI alors déjà qu'en plus même il est meublé mais en plus y a
 02 même la vaisselle
 03 (0.3)
 → 04 BEA ah ouais: mais i- il [lui il a] rien am-&
 05 ELI [alors:]
 → 06 BEA &[il a amené ses vêtements]
 07 ELI [ah mais du coup t` sais ça] ça m'a saoulé ça\
 08 (0.6)
 09 ELI franchement [la vaisselle\
 10 MAR [((rires))] ((rires))
 11 ELI j'aurais trop aimé lui en: donner un
 12 [peu t` sais/ é]gayer un peu
 13 BEA [ah: ouais]
 14 ELI pa`ce que c'est tout triste c`te vaisselle trop pourrie\
 15

Dans cet extrait, ELI fait part à ses amies de l'installation de son copain dans son nouvel appartement. Elle mentionne que l'appartement est entièrement

meublé, y compris la vaisselle. A cette remarque, BEA enchaîne avec une inférence candidate préfacée par *ah ouais* : « ah ouais: mais [...] il a rien am- il a amené ses vêtements ». Comme dans d'autres extraits ci-dessus, cette inférence candidate n'est pas suivie d'une confirmation ni d'une infirmation, ce qui est sûrement dû au chevauchement dans les productions de BEA et ELI.

Dans ces cinq extraits, les inférences candidates sont préfacées par *ah oui*, *ah ouais* ou encore *ah ben oui*. De même que pour les inférences candidates préfacées uniquement par *ah*, ces particules initiant le tour permettent de convoquer un processus de « en train de comprendre ». Des configurations similaires ont été étudiées dans d'autres langues et sont souvent étiquetées comme des moments de *now-understanding* (entre autres, Koivisto, 2015; Seuren, Huiskes, & Koole, 2016; Weidner, 2016). La présence de ces préfaces permet ainsi d'accentuer le fait que ce qui est soumis pour validation est le fruit d'une inférence visant à expliquer un « fait surprenant » ou « inattendu »⁵⁷, pour reprendre la terminologie de Peirce mentionnée auparavant (voir Chapitre 4, section 4.3.1). Nous retrouvons là la valeur du *oh* formulée par Heritage (1984) concernant un « glissement » ou « réorientation » d'ordre informationnel et/ou épistémique.

6.1.1.3. Les inférences candidates préfacées par « oui »

Le caractère similaire du fonctionnement de *ah* et *ah oui* nous amène ici à nous arrêter sur les occurrences des inférences candidates préfacées par *oui*. Il nous semble intéressant de regarder alors quelle est la valeur de *oui* dans ces occurrences et si on peut parler d'une valeur combinée et *ah* et *oui* dès lors que l'on rencontre la préface *ah oui*.

Quatre occurrences de notre collection sont préfacées par *oui*, *ouais* et *bah ouais*. Reprenons, en guise de premier exemple un extrait tiré du corpus « Chat » analysé précédemment (voir Chapitre 5, section 5.2.1).

⁵⁷ Nous retrouvons là les valeurs de *oh* en tant que « marqueur de surprise » (*surprise token*) telle qu'elle a été décrite par Wilkinson et Kitinger (2006).

(23) Chat_vcl (extrait)

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/ tu bosses
02 toujours autant/ (0.4) v c l/
03 (0.5)
04 CLA ((petit rire))
05 (0.5)
06 JEA non/
07 (0.5)
08 JEA toi i`: i`s t'ont i`s t'ont lâché [un peu les:]
09 LAU [y a beau]coup d`
10 grèves
11 (0.3)
12 LAU [j'ai du MAL à travailler hein]
13 [((rires))]
14 LAU [pf:::]
15 JEA [(inaud.)] toute façon les v c l i`s bossent pas\ i`s
16 bossent pas: [i`s bossent pas beaucoup j` crois]
17 LAU [on va quand même pas mettre] le CLient
18 au au centre de notre stratégie quoi/
19 CLA ((petit rire))
20 (0.6)
21 LAU °((rire))°
22 (0.6)
23 LAU ouais ouais non euh
→ 24 JEA **ouais** c'est toujours pareil quoi
25 LAU hm
26 JEA <((bas)) ah ouais hm>

Ici, alors que JEA cherche à faire parler son ami LAU de la situation sur son lieu de travail (entreprise VCL), il ne parvient pas à obtenir de réponse directe. En effet, comme nous l'avions remarqué dans l'analyse précédente de cet extrait, les remarques ironiques de LAU, qui constituent des réponses indirectes à la question initiale de JEA, rendent le déploiement de la séquence plutôt fastidieux. Ainsi, suite à la remarque critique de LAU envers son entreprise (lignes 17-18), JEA formule une inférence candidate : « ouais c'est toujours pareil quoi » (ligne 24). Préfacée par *ouais*, cette inférence candidate vise à indiquer que JEA cherche à faire confirmer son état de connaissances par rapport à la situation au travail de LAU : il indique notamment savoir que la situation n'est pas facile, ce qui semble confirmé par la critique ironique de LAU précédemment produite. Le *ouais* ici semble ne pas véhiculer sa signification d'accord ou de continueur qui pourraient lui être habituellement attribuées, mais va plutôt dans le sens de la manifestation d'un savoir et d'une connivence avec LAU. Le marqueur joue également un rôle dans la manifestation d'une affiliation avec LAU, *i.e.* une manifestation de soutien, d'empathie, face à la situation compliquée sur son lieu de travail (Jefferson, 1988).

Prenons un autre exemple, tiré du corpus « Glasgow » cette fois. Nous avons déjà proposé une analyse de cet extrait (voir section 4.3.1) :

(27) Glasgow_alarme [00:50:53-00:51:04]

01 ((un téléphone sonne))
 02 ((PAT pose son verre et se lève))
 03 JUD c'est toi//
 04 PAT ouais c'est mon: alarme
 05 <(1.1) ((PAT se lève pour éteindre l'alarme))>
 06 JUD mais on a les mêmes alarmes c'est très: euh
 07 (0.4)
 → 08 PAT **ouais** t` as un samsung aussi/
 09 JUD ouais
 10 PAT ouais bah c'est toujours les mêmes (trucs)
 11 (2.6) ((PAT regarde son téléphone))

Comme nous l'avons indiqué dans notre analyse précédente, ici PAT infère que JUD a un téléphone de la marque Samsung, comme elle-même, sur la base de la remarque de JUD en ligne 6. Ici, l'inférence candidate de PAT est préfacée par *ouais* qui, comme dans l'exemple précédent, semble indiquer le fait que PAT « a une idée » de la raison pour laquelle JUD aurait la même sonnerie d'alarme. Cette séquence d'explicitation relève de la première catégorie des explicitations et semble contribuer ici çà l'amplification thématique : en produisant l'inférence candidate, PAT s'aligne sur le thème qui vient d'être lancé par JUD. Ce que nous pouvons voir ici, et cela résonne également avec l'extrait précédent, c'est que la préface *ouais* semble ici marquer le contenu informationnel de l'inférence candidate comme « n'étant pas étonnant », mais nécessitant une confirmation.

Tiré du même corpus « Glasgow », voici un autre extrait présentant une inférence candidate préfacée par *bah ouais*. Ici, PAT raconte à JUD l'histoire d'une amie (Florence) qui, dans le cadre d'un exposé sur la prostitution a utilisé le numéro d'urgence (le 17) pour entrer en contact avec la police et avoir des informations pour son exposé.

(41) Glasgow_le_17 [00:30:14-00:30:39]

01 PAT et ma pote florence elle a essayé d'appeler l` dix-sept/
 02 ((rire)) genre elle appelle <((en riant)) l` dix-sept> elle
 03 leur fait <((voix aigue)) oui bonjour j'aurais voulu savoir
 04 si j` pouvais faire un interview c'est pour un exposé: euh>
 05 (0.8)
 06 PAT elle s'est fait [je:ter]
 → 07 JUD [bah ouais] le dix-sept c'est:=
 08 PAT =<((en riant)) j` sais pas pourquoi elle a appelé le dix-

09 sept quoi> ((rires))
 → 10 JUD c'est un peu les trucs euh: pour les urgences quoi
 11 PAT ben un peu ouais\
 12 (0.5)
 13 PAT .tsk et donc du coup: ben aujourd'hui on est allés dans un
 14 c- dans un commissariat/ (0.4) et euh: là y a un mec il nous
 15 a dit oui: j` pense qu` ça pourrait s- ça pourrait s` faire
 16 revenez euh plus tard pour voir l` boss

A la fin de l'histoire de PAT, JUD intervient pour formuler une inférence candidate qui est ici interrompue puis reprise (lignes 7 et 10). Ce que JUD cherche à rendre explicite ici, c'est la raison pour laquelle l'amie de PAT n'a pas été reçue par la police en appelant le numéro 17 : c'est un numéro d'urgence. Alors que cette information semblait aller de soi pour PAT, et c'est ce qui constitue l'ironie de la situation décrite, une fois articulée par JUD, cette information est confirmée, rendant ainsi le tour de parole de JUD une inférence candidate. En effet, JUD mobilise ici son savoir encyclopédique et répond à la question *Pourquoi Florence « s'est-elle fait jeter » en appelant le 17 ?*⁵⁸ Le tour de JUD est ici interrompu par une remarque de PAT (ligne 8), mais a été bel et bien initiée par *bah ouais*. Comme précédemment, là encore, cette préface semble indiquer que ce qui suit n'est pas « surprenant », et indique plutôt une certitude de la locutrice par rapport à ce qu'elle avance.

Voici la dernière occurrence de *oui* en début d'inférence candidate :

(42) Olives_paëlla [00:19:17-00:19:42]

01 FLO j'aime pas trop la paëlla [mais l` couscous c'est bon]
 02 EMI [le chili euh]
 03 c'était pas trop [ton truc]
 04 FLO [et puis] j'aime pas trop la paëlla non
 05 plus mais couscous ça va
 06 (0.8)
 07 EMI ah ouais ben la paëlla ça commence à devenir compliqué là
 08 (0.9)
 09 EMI [c'est un peu trop long]
 10 FLO [non mais xxx]
 11 (0.6)
 12 FLO merci
 13 (0.7)
 14 EMI euh: `fin pour moi c'est trop long la paëlla/ hein
 15 FLO moi j'y aime pas en fait c'est c'est les fruits d` mer que
 16 j'aime pas
 17 PIE moi les paëllas que j` fais elles sont
 18 [très rapides à faire hein]
 19 FLO [en même temps j'aime pas t` sais l` riz] non plus

⁵⁸ Pour l'annotation de cet extrait avec le modèle, voir Annexe.

→ 20 **oui** tu les surgelées/ non/
 21 (0.7)
 22 PIE nous on y [passe en boîte]
 23 FLO [merci émilie s-]
 24 (0.4)
 25 FLO [en boîte/]
 26 PIE [et tu fais] up
 27 FLO ben Frédéric il aime bien alors euh:
 28 PIE ((rires))
 29 FLO j` lui en achète d` la surgelée/

Ici, alors que FLO et EMI parlent du degré de difficulté de préparation de certains plats et de leurs préférences culinaires, FLO évoque le fait qu'elle n'aime pas beaucoup la paëlla (ligne 4). EMI répond alors que la préparation de ce plat est compliquée et longue (lignes 7, 9 et 14). A cela, PIE enchaîne avec la remarque selon laquelle les paëllas qu'il prépare lui sont rapides à faire (lignes 17-18). En chevauchement avec son tour de parole, FLO continue à énumérer les ingrédients qu'elle n'aime pas dans ce plat, puis propose une inférence candidate : « oui tu les surgelées/ non/ » (ligne 20). Dans ce tour de parole, FLO formule bien un contenu informationnel qu'elle infère du tour de parole de PIE : si ce dernier utilise des paëllas surgelées, alors elles sont en effet rapides à préparer⁵⁹. Cette inférence candidate est suivie d'un refus indirect de PIE : « nous on y passe en boîte »⁶⁰(ligne 22). Plus tard dans la séquence, FLO mentionne le fait que son petit ami, Frédéric, aime bien les paëllas surgelées et c'est donc la raison pour laquelle elle a inféré qu'il en était de même pour PIE.

La préface *oui*, là encore, semble indiquer une certaine certitude de FLO par rapport à son inférence, du fait du rapprochement qu'elle fait avec les habitudes de son petit ami. Dans les quatre cas présentés ici, la préface *oui* (et ses variantes) semble être un indice d'une connivence entre les participants, du caractère presque « évident » de ce qui est avancé dans l'inférence candidate. C'est là aussi un marqueur du fait que le participant « a compris » (par opposition à « en train de comprendre »).

⁵⁹ Pour la représentation de cette séquence d'explicitation avec notre modèle, voir Annexe.

⁶⁰ Nous retrouvons dans ce tour de parole de PIE un usage très répandu du pronom *y* en région lyonnaise et dans le Dauphiné, qui remplace les usages des pronoms *le*, *la*, *les* en position d'objet.

6.1.1.4. Bilan

Les exemples présentés ici indiquent que les usages de *ah*, *oui* et *ah oui* en début d'inférence candidate n'indiquent pas tout à fait les mêmes choses. Nous avons vu que *ah*, lorsqu'il se situe seul en début de tour exprime une surprise, un étonnement, ou du moins indique le caractère inattendu de ce qui est à suivre dans l'inférence candidate. Au contraire, *oui* (et ses variantes) en début de tour expriment davantage le caractère non étonnant, presque'allant de soi, de ce qui suit. La combinaison des deux marqueurs, donnant alors une préface *ah oui*, quant à elle relève davantage d'une attitude « en train de comprendre » (*now-understanding*). Bien évidemment, notre étude n'a porté que sur peu d'occurrences, et ces conclusions devront être revues à la lumière d'analyses plus avancées sur une collection plus large. Néanmoins, voici un tableau récapitulatif des rôles de ces trois marqueurs :

Marqueur	Posture du locuteur vis-à-vis de son inférence	Effet de l'inférence candidate
<i>ah</i>	L'information inférée est surprenante par rapport à l'état actuel des connaissances du locuteur	Manifester sa surprise
<i>oui</i>	L'information inférée n'est pas surprenante et va de soi pour le locuteur	Manifester une certitude relative
<i>ah oui</i>	L'information inférée relève du <i>now-understanding</i> , <i>now-realizing</i>	Manifester une évolution de l'état des savoirs

Tableau 3 : Le rôle des préfaces *ah*, *oui* et *ah oui* pour les inférences candidates.

6.1.2. Les préfaces « ah » + autre marqueur

Parmi les seize inférences candidates préfacées par *ah*, sept occurrences sont concernées par une initiation du type *ah + autre marqueur* (nous excluons ici la préface *ah oui* abordée dans la section précédente). Plus précisément il s'agit des préfaces suivantes : *ah mais* (cinq occurrences), *ah donc* (une occurrence), *ah parce que* (une occurrence). Dans cette section, nous allons nous focaliser sur chacune de ces préfaces.

6.1.2.1. La préface « *ah mais* »

Tout d'abord, la préface *ah mais*, que nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer dans les analyses présentées dans les chapitres précédents. Cette préface est particulièrement intéressante de par la présence de *mais* qui n'a pas fait objet d'études en tant que préface de tour en français parlé, à notre connaissance. Néanmoins, cette particule a été étudiée dans le domaine de l'analyse de discours (Bruxelles *et al.*, 1976; Cadiot *et al.*, 1979; Ducrot & Anscombe, 1977) soulignant sa valeur de concession, de contraste, voire de confrontation dans une visée argumentative. La particularité de *mais* est que ce marqueur introduit l'énoncé venant contredire ce qui le précède. Ainsi, dans le cas d'un énoncé de type *P mais Q*, *Q* vient contredire une conclusion qui aurait pu être tirée de *P*. Rossari (2015) interroge à ce sujet les liens entre la concession et une opposition, qu'elle soit logique ou discursive, et montre notamment que :

[L'interprétation concessive] s'enclenche par un jeu énonciatif faisant intervenir un différentiel entre le mode d'énonciation de deux contenus : le premier doit apparaître comme à l'arrière-plan, le second à l'avant-plan.
(Rossari, 2015 : 202).

Nous retrouverons cette idée de la mise en évidence de deux « plans » par la présence du marqueur *mais* dans la conversation, ainsi que l'émergence d'un changement de « programme interprétatif ». Du côté des études plus rapprochées du français parlé, Auchlin (1981a) souligne que *mais*, au même titre que d'autres marqueurs tels que *au fait*, *alors*, *quoi*, *ben*, *voilà* (qu'il dénomme « marqueurs de structuration de la conversation » (MSC), en faisant écho aux travaux de Gülich (1970)), jouent un rôle dans l'établissement de liens d'ordre textuel entre les énoncés dans une conversation. Auchlin reprend notamment la formulation de Cadiot *et al.* (1979) à propos de *mais* selon laquelle le marqueur permet de réaliser des « agrippages de discours », c'est-à-dire des ancrages les propos du locuteur à ce qui vient d'être dit.⁶¹

Sur les six interactions qui ont fait l'objet de notre étude, d'après une recherche avec le concordancier de CLAPI, en tout trente occurrences de *ah*

⁶¹ Auchlin (1981b) souligne cette fonction d'« agrippage de discours » pour l'ensemble des marqueurs de structuration de la conversation et non pas uniquement pour le cas du *mais*.

mais se trouvent en début de tour de parole. Néanmoins, seulement cinq d'entre elles sont impliquées dans l'initiation d'une séquence d'explicitation en introduisant une inférence candidate, et figurent ainsi dans notre collection de travail. Parmi d'autres valeurs de la préface *ah mais*, nous pouvons trouver des valeurs telles que l'amplification thématique, l'appel à l'attention, l'introduction d'un discours rapporté, l'expression de l'accord et l'introduction d'un argument dans le cadre d'une séquence argumentative.

La particularité de la préface *ah mais* pour les inférences candidates est qu'elle est systématiquement accompagnée d'un contour prosodique montant, ajoutant une modalité interrogative à l'inférence candidate. Parmi ces cinq occurrences, nous retrouvons des extraits déjà analysés ici :

(29) Olives_charpennes (pour l'analyse détaillée, voir sections 4.3.2 et 5.2.2)

```

01 FLO  j` suis un peu (.) courageuse aujourd'hui c'est ma
02      journée d'aventures (0.3) attends j'ai pris l` métro et
03      l` tram toute seule s'il te plaît/
04      (0.5)
→ 05 EMI  ah mais t` es v`nue de: part-dieu finalement/
06 FLO  non de: ((à PIE)) j- comment j` t'ai dit t`t à l'heure/
07      (0.5)
08 PIE  char[pennes ]
09 EMI  [perrache]
10 FLO  charpennes

```

(33) Kiwi_chéri (pour l'analyse détaillée, voir section 5.2.2)

```

01 MAR  et avec son chéri ça va/
02      (0.6)
03 ELI  [oh trop drôle\ ]
04 BEA  [elle a un chéri/]
→ 05 ELI  ah mais [ pou]lette tu [savais] PAS/
06 MAR  [oui/]
07 BEA  [.H:: ]

```

(25) Kiwi_écoles (pour l'analyse détaillée, voir sections 4.3.2)

```

01 ELI  t` es pas toute seule toi béatrice/
02 BEA  non (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne
03      vers chez mes parents
04      (1.1)
05 BEA  pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\
06 ELI  non mais d'un côté vaut p`t-être mieux quoi\
07      (0.3)
08 BEA  ouais non moi ça m` dérange pas euh (.) [xx ]
→ 09 MAR  [ah mais]
10      c'est eux qui vous trouvent les [écoles]
11 BEA  [ouais/]

```

(30) Rupture_film (pour l'analyse détaillée, voir section 5.1.1)

01 JUS alors (.) non mais (0.4) moi j'ai horreur de ça\ (.) j`
02 regarde un film/ si\ j` lis l` résumé pour savoir pa`ce que
03 euh[:]
04 ARN [hm]
05 JUS j'ai pas envie d` me lancer dans un film qui va m` saouler
06 donc v`là (0.5) mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
07 (0.2) il avance le film tu sais/ ((geste main)) °fwuit
08 fwuit fwuit°
[...]
→ 36 ARN **ah mais** oui mais c'est pour euh (.) au lieu d` lire au d`
37 lire le résumé en fait
38 JUS oui://

Enfin, un dernier extrait n'a pas encore fait objet d'une analyse ici, et c'est la raison pour laquelle nous allons nous y attarder un peu plus :

(43) Glasgow_soir [01:02:56-01:03:38]

01 PAT ouais\ et t` sais que la: coloc de léa elle est allée l`
02 voir/
03 (0.4)
04 JUD ah ouais/
05 PAT .tsk et euh: pareil elle a trop trop aimé .h et t` sais xxx
06 j` sais pas si tu t'en rappelles à un moment y avait euh:
07 (.) un mec qui avait failli tomber/ (0.7) t` sais les euh:
08 t` sais au: une espèce de fausse corde à linge avec des
09 paires de draps et tout/ (0.8) et y a un type qui avait euh
10 failli s` prendre les pieds: t` sais dans un: dans un drap:
11 JUD j` m'en rappelle plus\
12 PAT t` rappelles pas/
13 (0.9)
14 PAT et euh ça j'en étais sûre qu` ça arriverait un jour bah là:
15 euh y en a un qu` est tombé\
16 (0.7)
17 JUD quand
18 (0.9)
19 PAT ben quand: sonia elle est allée l` voir
20 (0.4)
→ 21 JUD **ah mais** elle est pas allée le même soir que nous/
22 PAT non\ (0.2) non non\ (0.2) pas l` même soir
23 (0.3)
24 JUD ah y en a un qu` est tombé/
25 PAT ouais
26 (0.8)
27 JUD merde\ (0.3) comment [il a géré/]
28 PAT [ouais c'est] fou
29 (0.7)
30 PAT ben il s'est relevé genre euh (0.3) <((en riant)) genre il
31 s'est rien passé> et voilà
32 (2.2)
33 JUD ah ouais/ (.) c'est fou ça
34 (1.5)
35 PAT mais elle a trop trop aimé ouais

Ici, PAT et JUD parlent d'une représentation théâtrale à laquelle elles ont toutes les deux assisté. PAT évoque qu'une de ses amies est également allée voir la pièce (lignes 1-2), puis mentionne un moment de la pièce faisant figurer une corde à linge et des draps (lignes 5-10) dont JUD ne semble pas se rappeler (lignes 11 et 12). PAT poursuit en disant qu'un comédien est tombé en trébuchant sur la corde à linge, tout comme elle l'avait prédit (ligne 14-15). JUD manifeste alors un problème de compréhension, en demandant à PAT de quelle représentation il s'agit (ligne 17) : cette dernière précise alors qu'il s'agit de la représentation vue par son amie (ligne 19). C'est alors que JUD produit une inférence candidate : « ah mais elle est pas allée le même soir que nous/ » (ligne 21). Ne se souvenant pas de l'épisode décrit par PAT, JUD infère que l'amie en question n'est pas allée voir la représentation le même soir que les deux participantes. C'est en effet ce qui est confirmée par PAT dans le tour suivant (ligne 22). JUD relance alors PAT sur l'épisode décrit (ligne 24).

Comme nous l'avons évoqué, les cinq inférences candidates présentées ici doublement marquées : d'une part, par la préface *ah mais*, et d'autre part, par un contour prosodique montant (indiqués ici dans les transcriptions par le symbole « / »). C'est ce qui semble distinguer les inférences candidates des autres tours de parole préfacés par *ah mais* dans l'ensemble du corpus d'étude. Néanmoins, les inférences candidates ainsi marquées ne semblent pas constituer une sous-classe uniforme du point de vue de la gestion informationnelle dans la conversation. En effet, elles relèvent de deux catégories différentes parmi celles proposées dans le chapitre précédent (Chapitre 5) : alors que les inférences candidates dans les extraits (29) et (33) initient une renégociation des savoirs des participants (plus particulièrement indiquant un décalage épistémique), les inférences candidates dans les trois autres extraits semblent relever davantage d'une clarification de contenu informationnel précédemment introduit.

Il est toutefois possible d'observer un point de convergence dans ces cinq cas particuliers : l'inférence candidate permet ici de manifester qu'un contenu précédemment évoqué fait « bifurquer » la ligne interprétative du locuteur. En ce sens, nous retrouvons la valeur de contraste du marqueur dialogique *mais* qui semble être accentuée par la présence de *ah*, manifestant davantage une surprise, une « prise de conscience ». Le fait que ces inférences candidates soient également marquées sur le plan prosodique va aussi dans ce sens, en indiquant

une posture de *ne pas savoir* de la part du locuteur (K- en termes de Heritage, 2012 ; voir Chapitre 3, section 3.2.2 à ce sujet), ou du moins l'anticipation d'un potentiel refus par le destinataire et une prudence dans la prise en charge énonciative (Beyssade & Marandin, 2006).

6.1.2.2. Les autres préfaces du type « ah + »

Trois autres préfaces comportant la particule *ah* ont été relevées dans la collection de travail : *ah donc*, *ah et du coup* et *ah parce que*. Ce qui semble rassembler ces trois préfaces c'est l'expression d'une relation de cause à conséquence entre l'inférence candidate et le tour de parole déclenchant la séquence d'explicitation. Ainsi, de même que pour la préface *ah mais*, ce marquage permet d'opérer un « agrippage de discours » (Cadiot *et al.*, 1979), et d'indiquer une relation par rapport à ce qui précède. Si dans le cas de *mais*, cette relation est de l'ordre du contraste, dans le cas de *donc*, *du coup* et *parce que*, il s'agirait davantage d'une relation de l'ordre de cause-conséquence. Ainsi, les inférences candidates préfacées par ce type de marqueurs, en combinaison avec *ah*, expriment non pas un changement de ligne interprétative, mais soulignent plutôt le caractère hypothétique et explicatif de l'inférence soumise au destinataire.

Considérons un premier exemple de ce type de marquage. Dans cet extrait, tiré du corpus « Olives », alors qu'EMI revient tout juste de la cuisine, FLO parle à PIE d'un documentaire qu'elle a récemment regardé, portant sur les kangourous en Australie. Plus précisément, FLO évoque les épisodes d'accidents routiers liés aux kangourous et mentionne que lorsque ce type d'accident arrive, les personnes impliquées vérifient si le kangourou heurté est un mâle ou une femelle.

- (44) Olives_kangourous [00:11:30-00:11:51]
- 01 FLO le gars qui f`sait le r`portage (0.4) ils avaient filmé
02 quelqu'un qui en fait euh (0.4) regardait si c'était des
03 femelles ou des mâles (0.3) et si c'était des femelles en
04 fait i`prenait l`bébé (.) quand elles étaient euh tu
05 vois (0.5) .h les bébés [kangourous pour les&
06 EMI [quelqu'un reveut de::&&
07 FLO &él`ver et pour euh:]
08 EMI &&la salade/]
09 FLO poursuivre [la r`ci- la:]

→ 10 PIE [ah pa`ce qu'i`s étaient] encore d`dans quoi
 11 FLO oui pa`ce qu'i`s sont tellement protégés pa`ce que comme
 12 la mère elle saute t` sais ça fait (0.4) des muscles hyper
 13 contractés .h et i`s peuvent vivre: j` sais pas
 14 p`t-être <((à EMI)) euh non (.) mer[ci:]>

Au début de l'extrait, FLO raconte que le reportage dont elle parle faisait figurer une personne qui, après avoir heurté un kangourou sur la route, cherchait à déterminer le sexe de l'animal (lignes 1-3). Cette démarche permettrait notamment de prendre le bébé kangourou dans le cas où il s'agirait d'une femelle, à des fins d'élevage notamment (lignes 3-7). PIE enchaîne alors avec une inférence candidate : « ah pa`ce qu'i`s étaient encore d`dans quoi » (ligne 10). Le participant cherche notamment à expliquer pourquoi il serait possible pour la personne en question de prendre le petit kangourou : la raison étant qu'il soit encore dans la poche de sa mère. Cette inférence est validée par FLO qui poursuit avec des précisions sur la possibilité de trouver un bébé kangourou en vie en cas de mort de la femelle (lignes 11-14). La préface *ah parce que* de l'inférence candidate permet ici de souligner la visée explicative de la proposition soumise par PIE à FLO. Nous retrouvons ici la valeur de *ah* en tant que marqueur de surprise et la valeur de *parce que* en tant que marqueur établissant un lien de cause-conséquence entre l'inférence candidate et le tour de parole précédent de FLO.

Enfin, examinons la dernière occurrence d'inférence candidate préfacée par *ah donc*. Il s'agit d'un extrait tiré du corpus « Rupture » dans lequel ALB évoque des surnoms de ses amis.

(45) Rupture_kek [00:05:55-00:06:34]

01 ALB non non y a moyen: non y a moyen p`t-êt` qu'on aille euh
 02 qu'on qu'on `fin si tu trouves rien et que (bon) on s`
 03 retrouve euh .h:: t` as envie de faire un truc avec moi:
 04 [euh chez] kek chez mama\
 05 JUS [yes:]
 06 ALB avec mama tout [ça]
 07 ARN [xx] [(inaud.)]
 08 JUS [la: grosse] [maison là-haut/ là]
 09 ALB [ouais i`s ont une]
 10 grosse maison là- haut ouais
 11 (1.0)
 12 ALB [j` pense que y a ça] pourrait êt` [sympa]
 13 JUS [hm:] <((à ARN)) [tu vas] vite être
 14 jaloux toi> (.) ((rires))
 15 ARN non mais c'est: c'est des noms qu` j'aime pas trop moi les
 16 kek les tia et tout juste ça m'énervé xx ça grésille dans
 17 mes oreilles dès qu` j'entends ces noms là tu vois

18 ALB mais nan: mais c'est des di:- c'est leurs noms d`fami:lle
19 voilà i`s s'appellent krishmar kek tur turello: `fin bon
20 ARN sérieux//
21 ALB far [euh farias] `fin c'est tout °quoi°
22 ARN [j` savais pas]
23 ARN c'est encore pire du coup
24 (0.4)
→ 25 JUS **AH donc** euh c'est: surnoms par rapport aux noms de
26 famille
27 ALB ouais mais [c'est: i`s s`] connaissent&
28 JUS [tu m` diras moi c'est bubuch]
29 ALB &depuis l` collègue hein [euh]
30 ARN [ouais]
31 JUS (`buch)
32 ARN pour moi c'est encore pire
33 ALB ils s` connaissent depuis l` collègue

Ici, ALB et JUS font des projets pour la soirée du Nouvel An et ALB propose à JUS de prévoir de passer la soirée avec des amis en commun, surnommés « Kek » et « Mama » (lignes 1-4). Alors que ALB et ARN sont en couple, mais ont prévu de se séparer prochainement, JUS évoque que ARN pourrait être jaloux que ALB passe la soirée avec les personnes indiquées (lignes 13-14). A cette remarque, ARN répond en mentionnant qu'il n'aime pas les prénoms des personnes en question (lignes 15-17). ALB explique alors qu'il y a un lien entre les surnoms de ses amis et leurs noms de famille (lignes 18-19, 21). Quelques instants plus tard, JUS formule une inférence candidate : « AH donc euh c'est: surnoms par rapport aux noms de famille » (ligne 25). JUS indique notamment que ce lien ne lui était pas connu et formule une hypothèse explicative (bien que celle-ci soit plus « faible » sur le plan du caractère explicatif que dans d'autres extraits). L'inférence est validée par ALB (ligne 27) qui enchaîne avec d'autres éléments sur les amis en question (lignes 27-33). Il est également intéressant de remarquer que JUS tente de formuler un surnom pour elle-même sur la base du principe expliqué par ALB (lignes 28 et 31).

L'inférence candidate de JUS est ici préfacée par *ah donc* qui, tout comme pour les préfaces *ah mais* et *ah parce que* permet de « raccrocher » (ou « agripper ») son inférence à un tour de parole précédent (en l'occurrence, celui de ALB). Tout comme *parce que*, *donc* exprime ici un lien de cause à effet entre l'inférence candidate et le tour de parole précédent. Les similarités entre les deux préfaces se retrouvent également dans la classification des séquences d'explicitation qu'initient les inférences candidates concernées : aussi bien l'extrait du corpus « Olives » que l'extrait du corpus « Rupture » relèvent de

l'explicitation avec une visée de clarification, d'articulation d'un élément informationnel nouveau.

6.1.2.3. Bilan

A l'issue de cette étude portant sur les inférences candidates préfacées par *ah mais*, *ah donc* et *ah parce que*, il semble que la présence de *ah* ne modifie pas les valeurs de ces trois marqueurs qui sont l'expression d'un contraste (*mais*), et celle d'une relation de cause à effet entre le tour déclenchant le *trouble* inférentiel et l'inférence candidate (*donc* et *parce que*). Ce que cette particule semble apporter, en revanche, c'est le marquage d'une surprise, d'un fait inattendu, formulé dans l'inférence candidate. De plus, la présence d'un marqueur discursif tel que *mais*, *donc* ou *parce que* semble renforcer l'effet « rétroactif » de l'inférence candidate, non seulement parce qu'elle permet d'ancrer le lien entre l'inférence proposée et ce qui précède, mais aussi parce qu'elle indique qu'un changement au niveau de la ligne interprétative a dû avoir lieu. Nous l'avons montré pour la préface *ah mais*, mais c'est également le cas pour *ah donc* et *ah parce que* qui indiquent que le locuteur, par le fait de formuler une hypothèse explicative à la lumière des derniers éléments apportés dans ce qui précède, a « réorganisé » les pièces du « puzzle interprétatif ».

Tout comme pour la préface *ah oui* analysée dans la section précédente (section 6.1.1), la combinaison d'un marqueur avec *ah* permet d'insister sur l'évolution de l'état épistémique du locuteur et d'indiquer que l'information inférée vient remodeler sa compréhension de ce qui précède. Tout comme *ah oui*, *ah mais*, *ah donc* et *ah parce que* nous paraissent relever de l'exhibition d'un *now-understanding*, tout en se situant dans l'alignement avec l'action en cours ou le thème qui est en train d'être développé.

6.1.3. Les autres préfaces

D'autres préfaces d'inférences candidate ont pu être relevées dans le corpus. Nous avons regroupé les préfaces dans le tableau suivant permettant d'avoir une vue d'ensemble :

Préface « simple »	Nombre d'occurrences	Préface « complexe »	Nombre d'occurrences
<i>donc</i>	2	<i>donc du coup</i>	1
<i>du coup</i>	1	<i>donc en fait</i>	1
<i>et</i>	2	<i>et du coup en fait</i>	1
<i>parce que</i>	2	<i>mais du coup</i>	1
<i>alors</i>	1	<i>ouais donc</i>	1
Aucune préface	15	<i>ouais mais alors</i>	1

Tableau 4 : Les autres préfaces des inférences candidates.

Comme le montre ce tableau, la plupart des préfaces autres que celles introduites par *ah* n'ont pu être relevées que dans peu d'extraits de notre collection. De plus, quinze occurrences ne sont pas marquées à gauche, en début de tour, indiquant que la présence d'une préface particulière n'est pas indispensable pour la forme d'une inférence candidate. Dans ce qui suit, nous allons présenter des exemples permettant d'illustrer les inférences candidates à préface « simple », à préface « complexe » et sans préface.

6.1.3.1. Les préfaces « simples »

Parmi les marqueurs présentés ci-dessus, l'on trouve des marqueurs dessinant un lien de cause à effet : *donc*, *du coup*, *parce que* et *alors*. En effet, en ce qui concerne ce dernier marqueur, Degand et Fagard (2011) proposent d'en distinguer trois valeurs : une valeur temporelle, une valeur causale et une valeur métadiscursive. Dans l'unique occurrence de *alors* en début d'inférence candidate, c'est bien d'une valeur causale qu'il s'agit :

(19) Glasgow_Mimi (pour l'analyse détaillée, voir sections 3.1.1 et 5.1.3)

```

01 JUD  et elle habite où mai`nant/
02      (0.8)
03 PAT  elle a trouvé un studio: (0.4) `fin il est pas loin d`
04      perrache il est genre à trois minutes de l'école quoi donc
05      euh (0.8) euh c'est tout p`tit c'est euh (0.6) genre sous
06      les toits
07 JUD  hm hm
08 PAT  mais euh `fin moi j` trouve ça tout mignon/ tu vois `fin:
09      (0.4) c'est pas genre euh super coquet super machin mais
10      euh
11 JUD  elle habite seule/ du coup\
12 PAT  ouais
13      (0.5)
14 JUD  c'est plus petit qu'ici/

```

15 (0.9)
 16 PAT ouais c'est un peu plus p`tit (.) t` sais c'est plus bah
 17 déjà t` as [quand même] le toit comme ça euh
 18 JUD [ouais]
 19 (0.6)
 → 20 JUD **alors** c'est une chambre (quoi)
 21 PAT ouais\ (1.0) mais ça va `fin:

Ici, *alors* en début de l'inférence candidate de JUD à la ligne 20 permet d'indiquer que le contenu informationnel de ce tour est une conclusion tirée de ce qui précède. Nous retrouvons là les mêmes fonctionnements que *donc*, *du coup* et *parce que* précédemment analysés.

Dans la liste des préfaces « simples » établie précédemment, un marqueur se détache : *et*. En effet, contrairement aux quatre autres, *et* ne met pas en avant une relation causale entre le contenu de l'inférence candidate et ce qui précède. Néanmoins, il partage avec les autres marqueurs l'effet de l'ancrage de l'inférence candidate à ce qui précède. Pour le montrer, intéressons-nous à l'extrait suivant, tiré du corpus « Rupture » que nous avons analysé plus en détail précédemment (voir Chapitre 5, section 5.1.1).

(30) Rupture_film

01 JUS alors (.) non mais (0.4) moi j'ai horreur de ça\ (.) j`
 02 regarde un film/ si\ j` lis l` résumé pour savoir pa`ce que
 03 euh[:]
 04 ARN [hm]
 05 JUS j'ai pas envie d` me lancer dans un film qui va m` saouler
 06 donc v`là (0.5) mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
 07 (0.2) il avance le film tu sais/ ((geste main)) °fwuit
 08 fwuit fwuit°
 09 ARN QUOI//
 10 JUS °fwuit° °fwuit° jusqu'A LA FIN// (0.3) ((tape sur la table))
 11 ARN pour voir c` qui [s` passe a][près//]
 12 ALB [xxx]
 13 JUS [OUI//]
 14 ALB nan:/
 15 JUS [AH:]
 → 16 ARN [**et** après] **et** après il revoit du début/
 17 JUS OUI//
 18 ARN [((rires))]
 19 JUS [j` le tue][rais quand i`] fait ça hein ((rire))
 20 ARN [ah non:]

Ce qui nous intéressera ici, c'est la deuxième inférence candidate produite par ARN suite au récit de JUS. Rappelons que JUS fait part à ses amis d'une habitude de son copain qu'elle trouve agaçante : ce dernier passe d'abord en revue un film avant de le regarder en entier depuis le début. Le tour de parole

qui nous intéresse dans cet extrait est celui produit par ARN, initiant une séquence d'explicitation visant à formuler un contenu informationnel nouveau (voir Chapitre 5) : « et après il revoit du début/ » (ligne 16). Ce tour de parole a toutes les propriétés d'une inférence candidate telle qu'elle a été définie précédemment: il vise à formuler un contenu informationnel *inférable* de ce qui précède, se situe dans une démarche d'inférence par abduction, et est interprété comme une demande de confirmation, puisque JUS valide l'inférence proposée dans le tour de parole suivant (ligne 17). L'inférence candidate de ARN est préfacée par *et* qui permet de l'articuler à l'inférence candidate qui précède : « pour voir c` qui s` passe après// » (ligne 11), en rendant ces deux tours de parole des parties successives d'une liste. Notons ici que les deux inférences candidates d'ARN (lignes 11 et 16) ont le statut de complément différé sur le plan syntaxique, c'est-à-dire qu'il s'agit ici de « l'adjonction d'un élément à un énoncé qui est déjà complet par lui-même » (Sabio, 2013 : 13). En effet, dans les deux cas il s'agit de produire un « supplément » informationnel se rattachant syntaxiquement à ce qui précède : dans le premier cas (ligne 11), il s'agit de « compléter » la dernière unité illocutoire de JUD (« il avance le film tu sais/ [...] jusqu'A LA FIN », lignes 7 et 10) ; dans le deuxième cas (ligne 16), il s'agit de « compléter » la première inférence candidate. C'est précisément le marqueur *et* qui joue ce rôle de rattachement syntaxique pour « et après il revoit du début/ » (ligne 16). L'« agrippage » est donc effectué ici aussi bien sur le plan discursif que sur le plan syntaxique⁶².

L'inférence candidate de ARN à la ligne 16 entre parfaitement dans la catégorie des formulations préfacées par *et* (*and-prefaced formulations*) décrites par Bolden (2010), ayant pour particularité de s'inscrire dans une continuité avec ce qui précède. Cette continuité est non seulement accomplie par *et* mais aussi par le fait qu'il s'agisse là d'une forme syntaxique assertive, permettant ainsi de la voir en prolongement de la première inférence candidate produite par ARN (ligne 11) (Bolden, 2010).

⁶² Nous avons rencontré d'autres cas de compléments différés dans notre corpus. Très largement, la plupart des inférences candidates marquées à gauche peuvent être traitées comme des compléments différés. Néanmoins, le niveau d'analyse que nous proposons ici ne tient pas compte de ces aspects syntaxiques, en donnant la priorité à l'étude des rôles des marqueurs présents dans les inférences candidates.

6.1.3.2. Les préfaces « complexes » et les cas sans préface

Nous commençons ainsi d'ores et déjà entrevoir la fonction principale des préfaces des inférences candidates : elles semblent accomplir l'établissement d'un lien particulier entre le tour de parole ayant déclenché l'initiation de l'explicitation et les informations formulées par l'inférence candidate elle-même. Considérons maintenant un dernier extrait, comportant à la fois des inférences candidates marquées et non marquées, afin de nous questionner sur la validité de cette hypothèse. En effet, la question qui émerge alors est la suivante : si dans le cas des inférences candidates marquées à gauche, ce sont les marqueurs présents qui permettent d'ancrer l'inférence candidate par rapport à ce qui précède, qu'en est-il des cas des inférences candidates non marquées ?

Dans cet extrait, tiré du corpus « Glasgow », JUD fait part à son amie PAT de son dernier voyage en Ecosse. Il émerge plus tôt dans la conversation que PAT avait fait un voyage similaire auparavant, ayant visité presque les mêmes lieux que JUD.

(46) Glasgow_ferry [00:04:53-00:05:30]

01 JUD donc on a vu euh glencoe/ ensuite on s'est arrêté à fort
02 william
03 (0.6)
04 PAT [hm]
05 JUD [on a] mangé à fort william (1.8) après qu'est-ce qu'on a
06 fait/ après on voulait prendre le ferry à: mallaig (.) mais
07 [y avait] des intempéries on a pas pu/
08 PAT [hm hm]
09 (0.5)
10 PAT ça r`semble trop à (0.3) mon week-end xx=
11 JUD =ah ouais/
12 PAT à skye ouais (.) on a fait la même chose
→ 13 JUD vous a- euh intemp- vous avez pas pu prend` le:
14 PAT on est arrivés dix minutes trop tard
15 JUD hm::
16 PAT pa`ce que l` dernier ferry t` sais i` part euh genre (0.3)
17 à six heures/
18 JUD hm hm
19 PAT du soir ou (0.7) quelque chose comme ça on est arrivé il
20 venait juste de partir
21 (2.0)
→ 22 JUD **d`nc du coup** vous avez pris l'autre route
23 PAT hm (du coup ouais)
24 (0.7)
25 JUD hm
26 (0.4)
→ 27 PAT v`s avez fait pareil/
28 JUD hm (0.7) mais (0.7) finalement ça va c'est qu` deux heures
29 quoi euh [et hm]

Alors que JUD raconte son trajet, avec les différentes étapes effectuées, PAT intervient pour rappeler que ce voyage ressemble beaucoup à celui qu'elle avait également effectué (ligne 10). Elle mentionne notamment avoir « fait la même chose » (ligne 12). Cette remarque déclenche, de la part de JUD, la production d'une première inférence candidate : « vous a- euh intemp- vous avez pas pu prend` le: » (ligne 13). Ce que JUD cherche à formuler, c'est la raison pour laquelle PAT indique avoir vécu la même chose. Deux hypothèses explicatives se présentent à JUD : soit PAT, comme JUD, a dû faire face à des intempéries, soit elle n'a tout simplement pas pu prendre le ferry pour effectuer une partie du trajet. Remarquons que cette première inférence candidate n'est pas complète du point de vue syntaxique : deux unités sont amorcées mais ne sont pas achevées (« vous a- euh intemp- » et « vous avez pas pu prend` le: »). Cette inférence candidate n'est pas marquée, contrairement à d'autres occurrences que nous avons pu relever auparavant. Néanmoins, un lien est établi avec le tour de parole précédent de PAT de par le fait que l'inférence candidate n'est pas complète syntaxiquement : d'une part, l'amorce « intemp- » renvoie à ce qui a été dit auparavant au sujet des intempéries, et d'autre part, l'absence de « ferry », amorcé par « le: », permet d'ancrer une nouvelle fois l'inférence candidate comme se rattachant à des informations précédemment fournies. Cet ancrage n'est donc rendu possible ici que grâce à la proximité conversationnelle des éléments auxquels JUD fait référence sans pour autant les nommer, ni les articuler grâce à des marqueurs discursifs qui exprimeraient un lien de cause à conséquence. Cette première inférence candidate donne lieu à un développement par PAT des raisons pour lesquelles elle n'avait pas pu prendre le ferry lors de son voyage, indiquant ainsi que l'inférence candidate a été validée, de manière indirecte. Sur le plan thématique, la séquence d'explicitation qui est alors mise en place ici relève d'une formulation d'un élément informationnel nouveau avec pour effet l'amplification thématique : JUD passe la parole à PAT pour que celle-ci puisse raconter à son tour cette étape de son voyage.

A l'issue des explications fournies par PAT au sujet du ferry, qu'elle n'a pas pu prendre faute de temps (lignes 14, 16-17, 19-20), JUD intervient de nouveau après une longue pause (ligne 21) : « d`nc du coup vous avez pris l'autre route » (ligne 22). Cette deuxième inférence candidate, s'inscrivant dans la même dynamique que l'inférence candidate précédente (c'est-à-dire

l'amplification thématique), est cette fois introduite par une préface « complexe » *donc du coup*. Il est intéressant d'observer ici la manière dont les valeurs de ces deux marqueurs, *donc* et *du coup*, interfèrent pour donner à l'inférence candidate le rôle d'un amplificateur thématique en plus du rôle d'initiation d'explicitation. Dans son travail sur *donc* et *alors* en français contemporain, Hansen (1997) qualifie *donc* de « marqueur de l'évidence » (*marker of manifestness*) en soulignant ces deux valeurs principales : une valeur conclusive d'une part, et une valeur répétitive d'autre part (c'est notamment le cas pour *donc* introduisant des reformulations). D'autres travaux, notamment celui de Bolly et Degand (2009) montrent que *donc* est également impliqué dans l'organisation discursive⁶³. Il en va de même pour *du coup* qui, comme le montrent Groupe ICOR et Guinamard (2014) et Rossari et Jayez (2000), peut avoir dans la conversation des valeurs similaires. Notamment, *du coup* peut également avoir un rôle dans la « gestion interactionnelle », notamment dans « la reprise du fil conversationnel après une digression » (Groupe ICOR & Guinamard, 2014 : 141). La combinaison de *donc* et *du coup* semble ainsi endosser ici les deux rôles d'ancrage conversationnel, c'est-à-dire l'expression d'un lien de conséquence pour les actions de PAT au vu de l'impossibilité de prendre le ferry, d'une part, et d'autre part, de relance du thème en cours, celui du trajet effectué, suite à la digression concernant les raisons pour lesquelles PAT n'a pas pu prendre le ferry. Nous retrouvons là encore l'idée d'indiquer, par l'inférence candidate, une continuité avec ce qui précède.

Cette deuxième inférence candidate ayant été validée par PAT (ligne 23), le déroulement de la conversation se trouve dans une impasse : c'est ce qu'indiquent la présence des pauses ainsi qu'un simple « hm », « accusé de réception » de la part de JUD (ligne 25). Dans le même mouvement de relance, PAT produit une dernière inférence candidate pour cet extrait : « v`s avez fait pareil/ » (ligne 27). Ce moment indique qu'elle a su inférer, à partir de l'inférence candidate précédente de JUD concernant le fait de « prendre l'autre

⁶³ Notons ici que la typologie des usages de *donc* proposée par Bolly et Degand (2009) nous paraît être la plus complète. Les auteurs distinguent notamment trois fonctions de *donc* : la fonction syntactico-sémantique (en tant que marqueur de conséquence), des fonctions discursives (en tant que marqueur de répétition, de reformulation, d'explicitation entre autres), ainsi qu'une fonction de ponctuant du discours.

route », que JUD connaît les options pour partir de Malaig et rejoindre la destination suivante sans prendre le ferry. Ainsi, PAT propose l'hypothèse selon laquelle JUD et son ami avaient « fait pareil ». Nous nous retrouvons ici face à une inférence candidate qui n'est pas marquée à gauche, donc sans préface. Néanmoins, l'adverbe *pareil* renvoie ici, sans ambiguïté, à la démarche explicitée plus tôt, à savoir le fait de « prendre l'autre route ». Ainsi, l'ancrage, ou « l'agrippage » est ici effectué plutôt de manière sémantique, en lien étroit avec les contenus informationnels immédiatement disponibles.

Notons enfin qu'en cas d'inférences candidates non marquées à gauche, ce sont les liens anaphoriques qui semblent effectuer « l'agrippage » discursif et rattachent l'inférence candidate à ce qui précède. Néanmoins, ces liens peuvent aussi être présents dans le cas des candidates inférences marquées à gauche. Les deux fonctionnements ne sont pas mutuellement exclusifs, mais en cas de marquage à gauche, il nous semble que c'est celui qui prime de par son placement en début de tour de parole.

6.1.4. Bilan

Il ressort des analyses présentées ici, que les préfaces des inférences candidates, comme les préfaces d'un tour de parole en général, jouent un rôle crucial dans le rattachement de ce qui suit à ce qui précède, dans une dynamique rétroactive. Nous y retrouvons l'idée exprimée dans Bruxelles et Traverso (2001) :

les petits mots sont des outils utilisés par les locuteurs pour manifester la *continuité du flux discursif* : manifester incessamment que tout morceau de discours (auto-enchaînement ou hétéro-enchaînement) est relié aux autres selon un fil *perceptible*. [...] Métaphoriquement, l'interaction est ici conçue comme un fil se déroulant le long du temps, dont il convient, pour les interactants, d'« exhiber » la continuité.

(Bruxelles & Traverso, 2001 : 39)

Dans le cas des inférences candidates, cette continuité est cruciale, puisqu'elle permet de rendre observables les processus interprétatifs entrepris par les participants à *partir* d'un tour de parole précédent. Ainsi, comme nous avons pu le voir, les marqueurs qui prévalent en préface des inférences

candidates sont ceux qui permettent d'exprimer une relation de cause à conséquence (typiquement, *donc*, *parce que*, *du coup*), ainsi que le fait qu'une autre interprétation aurait été possible mais est rendue peu pertinente par les dernières informations apportées dans la conversation (typiquement, *ah mais*, *ah parce que*). Ainsi, certaines inférences candidates permettent de dresser une suite « logique » à partir des contenus précédents, alors que d'autres inférences candidates, notamment celles introduites par *ah*, permettent de manifester qu'un changement de « parcours interprétatif » a eu lieu suite à ce qui vient d'être dit.

Ces observations sont en ligne avec la considération selon laquelle les marqueurs discursifs sont des *coordonnées contextuelles* pour un tour de parole :

Markers provide contextual coordinates for utterances: they index an utterance to the local contexts in which utterances are produced and in which they are to be interpreted.
(Schiffrin, 1987 : 326).

Nous retrouvons cette même idée chez Hansen (1997) :

The instructional character of markers implies that their semantics is procedural, i.e. they have no conceptual core, but are basically instructions on how to process their host utterance in a given context.
(Hansen, 1997 : 162).

Enfin, la présence des inférences candidates non marquées à gauche peut au premier abord sembler problématique, puisque cela pourrait indiquer une faiblesse dans notre définition de la catégorie même des inférences candidates. Néanmoins, comme nous l'avons montré ci-dessus, « l'agrippage » discursif est réalisé même dans ces cas-là, mais par d'autres biais, comme la mobilisation d'éléments faisant référence à ce qui est immédiatement disponible dans le contexte conversationnel.

En guise de bilan, le diagramme présenté en Figure 10 permet de visualiser les proportions des inférences candidates marquées et non marquées à gauche présentées ici. Cette distribution permet de voir que les trois grands types de préfaces (marquée par *ah*, marquée autrement ou non marquée) représentent chacun un tiers du nombre total d'occurrences dans la collection (respectivement : 16 occurrences, 17 occurrences et 16 occurrences).

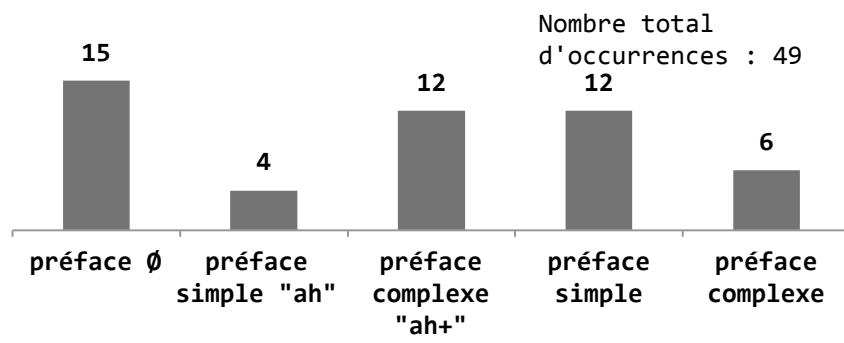


Figure 10 : La distribution des préfaces dans la collection des inférences candidates.

6.2. Les marqueurs en fin de tour des inférences candidates

Dans ce deuxième temps, nous proposons de nous focaliser sur la partie droite du tour de parole en cas d'inférences candidates. A ce titre, revenons vers le tableau dressé dans Beeching (2017) que nous avons déjà présenté ci-dessus.

Pair-parts		Action and exchange functions
FPP (discourse-initial)	(1) LP1	attention-getter/link to (implicit) previous discourse
	(2) RP1	modaliser/end-marker
	(3) RP2	response-inviter
SPP (discourse non-initial)	(1) LP2	response-marker/attention-getter/ link to previous discourse
	(2) RP3	modaliser/end-marker (anaphoric reference to FPP may be included)
	(3) RP4	response-inviter (anaphoric reference to FPP may be included) (and new FPP)

Figure 9 : Les périphéries gauche et droite des deux parties de la paire adjacente.

Tiré de Beeching (2017 : 209)

Pour rappel, les inférences candidates sont des premières parties de paire dans la paire adjacente « inférence candidate – validation ou refus », étant du type « demande de confirmation – confirmation ou infirmation ». Selon Beeching, les fins de tour de parole constituent la « périphérie droite » ou « right periphery » (RP dans le tableau ci-dessus). Beeching considère notamment qu'il peut y avoir deux types de marqueurs périphériques, respectivement appelés ici RP1 et RP2, ayant deux fonctions différentes : alors que le premier est un « marqueur de fin de tour » (« end-marker »), le deuxième a pour valeur d'inciter à la réponse (« response-inviter »).

Dans ce qui suit, nous tâcherons de rendre compte des différents marqueurs présents à la fin des inférences candidates. Nous montrerons notamment que souvent, dans le cas des inférences candidates non marquées à droite, la fonction de « end-marker » ou « response-inviter » est réalisée par le contour prosodique. L'objectif de cette deuxième section est ainsi de proposer une analyse des éléments qui rendent l'inférence candidate une véritable *first pair part*, et donc d'apporter des éléments formels permettant de la caractériser comme une demande de confirmation.

6.2.1. Les inférences candidates marquées par une particule en fin de tour

Sur les quarante-neuf occurrences d'inférences candidates de notre collection, seulement dix comportent un marqueur en position finale. Parmi ces dix occurrences, huit sont marquées par la présence d'une particule en fin de tour dont voici la liste : *du coup*, *en fait*, *quoi* et *quoi`fin*. Deux inférences candidates au total comportent un marqueur final interrogatif *non*, que nous appellerons désormais *tag* en faisant référence aux *tag-questions* dans la littérature anglophone. Il est intéressant de noter que l'on trouve parmi l'ensemble de ces dix occurrences à la fois des inférences candidates marquées à gauche (sept occurrences) que non marquées à gauche (trois occurrences). Ainsi, dans notre collection, nous avons au total sept inférences candidates qui sont marquées à la fois à gauche et à droite, autrement dit comportant à la fois un marqueur en début et en fin de tour.

6.2.1.1. Les cas des particules en fin de tour

Nous allons dans un premier temps nous focaliser sur les cas des inférences candidates comportant un marqueur discursif en fin de tour, i.e. comportant *du coup* (une occurrence), *en fait* (une occurrence), *quoi* (cinq occurrences) ou *quoi`fin* (une occurrence) en position finale. Alors que *du coup* et *en fait* peuvent figurer également en début de tour, *quoi* se trouve généralement en fin de tour, ou en fin d'unité (Teston-Bonnard, Lefeuvre, & Morel, 2011). Un autre trait semble différencier ces deux catégories de particules : d'une part, *en fait* et *du coup* en position finale véhiculent une valeur d'ancrage (ou « d'agrippage » pour reprendre un terme précédemment employé), indiquant que « le locuteur signale que le nouvel élément qu'il vient d'énoncer correspond bien aux circonstances et la pertinence de cette énonciation, évoquée comme 'après coup', peut avoir un caractère plus ou moins inattendu » (Groupe ICOR & Guinamard, 2014 : 139) ; d'autre part, *quoi* (et sa variante *quoi`fin*) joue davantage un rôle de « modalisateur » et indique « l'expression d'un jugement différencié du locuteur » (Teston-Bonnard *et al.*, 2011 : 37). Autrement dit, alors que *en fait* et *du coup* indiqueraient un certain

degré de certitude de la part du locuteur, *quoi* permettrait au locuteur de soumettre une proposition tout en anticipant un potentiel désaccord. Néanmoins, ce qui semble réunir *en fait*, *du coup* et *quoi* c'est l'anticipation du caractère potentiellement surprenant ou inattendu de ce qui précède dans le tour. Cette dernière remarque vient rejoindre notre caractérisation des inférences candidates en termes de raisonnement par abduction, mais aussi en termes de sa nature de demande de confirmation. Ces trois marqueurs en fin de tour peuvent ainsi insister sur le caractère hypothétique de l'inférence soumise par le participant.

Pour illustrer les rôles de ces marqueurs, intéressons-nous à l'extrait suivant, tiré du corpus « Glasgow » et ayant déjà fait objet d'une analyse (voir Chapitre 3, section 3.1.1 et Chapitre 5, section 5.1.2). Pour rappel, dans cet extrait, les deux amies PAT et JUD parlent d'une amie en commun.

- (19) Glasgow_Mimi [00:35:50 – 00:36:17]
- 01 JUD et elle habite où mai`nant/
02 (0.8)
03 PAT elle a trouvé un studio: (0.4) `fin il est pas loin d`
04 perrache il est genre à trois minutes de l'école quoi donc
05 euh (0.8) euh c'est tout p`tit c'est euh (0.6) genre sous
06 les toits
07 JUD hm hm
08 PAT mais euh `fin moi j` trouve ça tout mignon/ tu vois `fin:
09 (0.4) c'est pas genre euh super coquet super machin mais
10 euh
→ 11 JUD elle habite seule/ **du coup**\
12 PAT ouais
13 (0.5)
14 JUD c'est plus petit qu'ici/
15 (0.9)
16 PAT ouais c'est un peu plus p`tit (.) t` sais c'est plus bah
17 déjà t` as [quand même] le toit comme ça euh
18 JUD [ouais]
19 (0.6)
→ 20 JUD **alors** c'est une chambre (**quoi**)
21 PAT ouais\ (1.0) mais ça va `fin:

Nous sommes ici en présence de deux inférences candidates ayant deux formes différentes. En effet, la première inférence candidate (ligne 11) est uniquement marquée à droite, par la particule *du coup*. Quant à la deuxième occurrence (ligne 20), celle-ci est à la fois marquée à gauche par *alors* et à droite par *quoi*, bien que cette dernière unité soit peu audible dans l'enregistrement. Dans le premier cas, *du coup* semble jouer un double rôle : d'une part, la

particule permet d'indiquer que l'information apportée par l'inférence candidate relève d'une conclusion à partir de ce qui précède (voir la valeur conclusive de *du coup* présentée dans Groupe ICOR & Guinamard, 2014 et Rossari & Jayez, 2000), et d'autre part, elle joue un rôle dans le déploiement thématique dans cette séquence. En effet, comme nous avons pu le voir auparavant (voir Chapitre 5, section 5.2.1), cette première inférence candidate permet d'amplifier le thème de l'appartement de l'amie. Sur le plan énonciatif, nous retrouvons là également la valeur de *du coup* présentée ci-dessus, à savoir l'ancrage de ce qui vient d'être énoncé comme étant pertinent dans le contexte conversationnel. Notons enfin que le marqueur *du coup* est ici articulé de manière moins intense que le reste du tour de parole, ce qui donne à l'inférence candidate un contour prosodique descendant, avec une montée prosodique marquant l'unité *seule* :

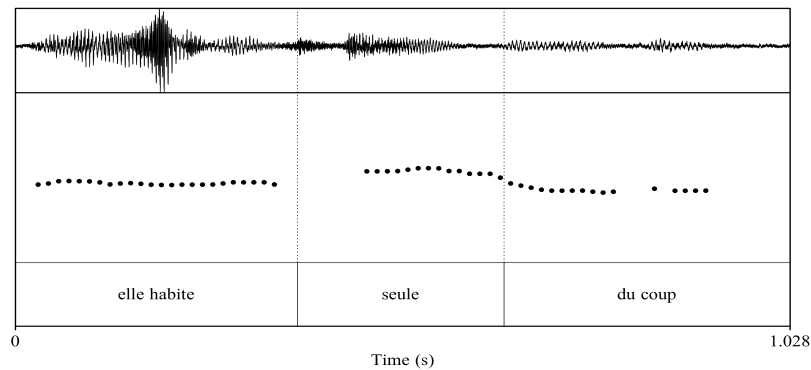


Figure 11 : Le contour prosodique du tour de parole de JUD (ligne 11), extrait Glasgow_Mimi⁶⁴.

Ce contour prosodique semble être commun pour les tours de paroles marqués à la fin aussi bien par *du coup*, *en fait* et *quoi* dans notre collection. Plus précisément, pour l'ensemble de ces occurrences les particules en fin de tour ne sont pas accentuées : ce cas de figure a été notamment décrit par Persson (2013) pour les formulations. Ces séquences de syllabes inaccentuées en fin de tour sont appelés appendice (Apothéloz & Grobet, 2005; Mertens, 2008) ou encore post-rhème (Morel & Danon-Boileau, 1998). En nous alignant à la posture adoptée par Persson, nous nous contenterons de l'appellation *appendice* pour ces particules en fin de tour non saillantes prosodiquement.

Pour donner d'autres exemples, voici deux occurrences d'inférences candidates dans des extraits analysés précédemment (voir respectivement sections 5.1.1 et 6.2.1 ; sections 5.2.1 et 6.3.1) :

⁶⁴ Les contours prosodiques présentés dans ce chapitre ont été tracés avec le logiciel PRAAT.

(30) Rupture_film (extrait)

01 JUS alors (.) non mais (0.4) moi j'ai horreur de ça\ (.) j`
02 regarde un film/ si\ j` lis l` résumé pour savoir pa`ce que
03 euh[:]
04 ARN [hm]
05 JUS j'ai pas envie d` me lancer dans un film qui va m` saouler
06 donc v`là (0.5) mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
07 (0.2) il avance le film tu sais/ ((geste main)) °fwuit
08 fwuit fwuit°
[...]
→ 36 ARN ah mais oui mais c'est pour euh (.) au lieu d` lire au d`
37 lire le résumé **en fait**
38 JUS oui://

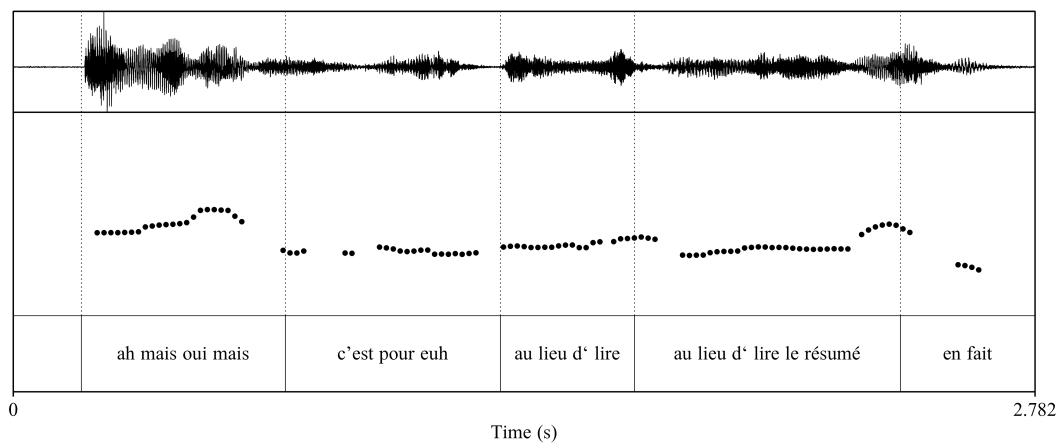


Figure 12 : Contour prosodique de l'inférence candidate de ARN (lignes 36-37), extrait Rupture_film.

(23) Chat_vcl (extrait)

01 JEA p`is toi ça va dans ton: dans ton boulot/ tu bosses
02 toujours autant/ (0.4) v c l/
03 (0.5)
[...]
→ 24 JEA ouais c'est toujours pareil **quoi**
25 LAU hm
26 JEA <((bas)) ah ouais hm>

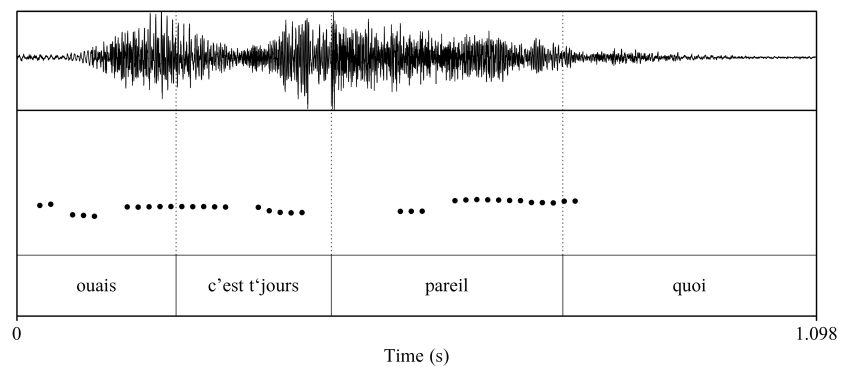


Figure 13 : Contour prosodique du tour de parole de LAU (ligne 24), extrait Chat_vcl.

Comme nous pouvons l'observer dans les figures présentées ici, le marqueur en fin de tour des inférences candidates, lorsqu'il est présent, est articulé avec une intensité moindre. De plus, il s'agit là d'un contour du type montée-descente (*rise-fall* ou encore *rising-falling*) qui figure parmi les contours prosodiques du français répertoriés dans Marandin *et al.* (2004) et qui a également été mis en évidence dans le cas particulier des formulations en français par Persson (2013). Dans son travail pionnier sur les contours prosodiques du français, Delattre (1996) appelle ce type de configuration « intonation d'implication », lui accordant une valeur de marquer la présence un sous-entendu, ou du moins un contenu implicite, qui n'est pas explicitement formulé dans l'énoncé. Marandin *et al.* (2004) indiquent que ce contour peut être réalisé de deux manières, que nous retrouvons dans notre corpus (et dans les figures ci-dessus) : (a) une montée sur la pénultième syllabe suivie d'une descente à la dernière syllabe (sans compter l'appendice qui, comme nous l'avons indiqué, est la plupart du temps articulé avec une intensité beaucoup moindre), et (b) une montée puis une descente intonatives cumulées dans la dernière syllabe. Il est d'autant plus intéressant de mettre en relation les deux études citées ci-dessus car, bien que se situant dans des cadres théoriques différents (interface sémantique-prosodie pour les travaux de Marandin et ses collègues et analyse conversationnelle pour les travaux de Persson), elles semblent s'accorder sur la valeur de ce contour prosodique particulier en français. Plus précisément, Marandin *et al.* (2004) (voir aussi Beyssade & Marandin, 2006; Portes *et al.*, 2014) suggèrent que le locuteur produisant un énoncé ayant ce contour prosodique se situe en attente d'un retour de la part de l'interlocuteur : « By using a rising-falling contour, the speaker signals that she anticipates that she may have to revise her commitment along the line of the addressee » (Marandin *et al.*, 2004 : 12). Quant à Persson (2013), il montre également que les formulations en français parlé ayant le contour montée-descente sont suivies d'une confirmation ou infirmation de la part du destinataire, contrairement aux cas des formulations au contour montant qui déclenchent bien souvent des réponses plus élaborées.

La présence d'un marqueur en fin de tour semble ainsi aller de pair avec un contour prosodique particulier dans notre corpus. Si nous reprenons les fonctions des périphéries droites mises en évidence par Beeching (2017) (voir

Figure 9 ci-dessus), la fin de tour peut avoir le double rôle de « modalisateur » / indicateur de fin et d'incitateur à une réponse (*response-inviter*). Les exemples présentés ici semblent suggérer que ces deux rôles sont répartis, dans le cas des inférences candidates de notre corpus, entre les particules (*du coup, en fait et quoi*) et le contour prosodique (montée-descente). En termes proposés par Beeching (2017), ces deux composantes se partageraient les rôles de « modalisateur » pour les particules et de *response-inviter* pour le contour prosodique. Notons toutefois que c'est la co-articulation de ces deux éléments qui nous amène à attribuer la fonction de demande de confirmation aux occurrences analysées : cela semble d'autant plus remarquable que, comme le soulignent Marandin *et al.* (2004), le contour prosodique montée-descente indique une prise de distance possible par rapport au contenu informationnel du tour de parole, ce qui nous fait considérer ce contour comme pouvant également entrer dans la catégorie des « modalisateurs ». Les marqueurs *du coup, en fait et quoi*, comme nous avons pu l'évoquer précédemment, semblent indiquer la disposition du locuteur pour une mise en question de l'hypothèse explicative qu'il propose dans son inférence candidate : c'est en ce sens que nous proposons d'en parler en termes de modalisation. L'usage de ces particules accompagné du contour prosodique montant-descendant, invitant le destinataire à confirmer ou infirmer le contenu avancé dans l'inférence candidate, suggère que le locuteur anticipe une possible infirmation de l'hypothèse explicative proposée.

6.2.1.2. Les cas des « tag-questions »

Une autre configuration que nous proposons d'aborder ici est celle des *tag-questions* dont nous avons pu relever deux occurrences dans notre collection. Il s'agit plus particulièrement, dans notre cas, de tours de parole marqués par un *non* à prosodie montante en fin de tour. Au sujet de ce type de configuration en français parlé, Kerbrat-Orecchioni (2001) note qu'elles sont traitées comme des assertions positives par les locuteurs, car elles sont suivies d'une réponse « oui », ce qu'elle illustre par les exemples suivants :

- (a) quelle peinture vous faites madame↑ 38 non↑ — *oui* (*si)
- (b) vous les avez encore non↑ — *oui oui* on va vous les montrer
- (c) et vous passez par Lyon pour cette association↑ — *oui* par Lyon
(Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 111 ; adapté)

Dans notre corpus, deux occurrences d'inférences candidates marquées par un *tag* de ce type ont pu être relevées. Regardons le premier cas, tiré du corpus « Pois ». Ici, JUL et ANN discutent des commerces de proximité.

(47) Pois_campagne [00:12:15-00:12:38]

01 ANN ben n'empêche ça dépanne (.) c'est pratique en fait
02 (0.5)
03 JUL hm oui [ouais c'est pas mal hein]
04 ANN [s'i` y a que lui de::]
05 ROM [ouais]
06 ANN [(p`ce que)] les gens i`s savent que y a que lui
07 [d'ouvert en fait]
08 JUL [oui c'est clair hein] ouais ouais c'est clair
09 ANN tu sais [qu` t` as] toujours ça
10 JUL [ouais ouais]
11 ANN `fin si t` habites en ville hein
12 JUL hm
13 (0.6)
14 ANN `ce que si t` habites à la campagne
15 JUL ((rires))
16 (0.3)
17 ANN tu peux toujours courir ((rires)) <((en riant)) comme chez
18 moi>
19 ROM hm
→ 20 JUL (`oilà) comme chez toi en fait y en a pas/ non/
21 ANN non::\\
22 JUL non
23 ANN mais même euh la premiè:- le premier supermarché j` pense
24 il est à:: (0.8) dix minutes en voiture/

Après avoir mentionné les avantages de la présence d'une épicerie à proximité, ANN spécifie que c'est un avantage particulier pour les personnes habitant en ville (ligne 11). Elle développe le sujet en parlant de sa propre expérience : « `ce que si t` habites à la campagne [...] tu peux toujours courir [...] comme chez moi » (lignes 14, 17). Suite à cette remarque, JUL produit une inférence candidate : « (`oilà) comme chez toi en fait y en a pas/ non/ » (ligne 20). Ce que JUL cherche à faire confirmer c'est la raison pour laquelle ANN « peut toujours courir » pour trouver un magasin ouvert. L'inférence candidate de JUL est ici marquée par un *tag* : « (`oilà) comme chez toi en fait y en a pas/ non/ » (ligne 20). La réponse de ANN (« non::\\ », ligne 21) est négative, mais cela n'est pas une manifestation de désaccord avec JUL. Au contraire, au vu de la construction négative employée par JUL dans son inférence candidate, la réponse négative est celle qui permet de valider l'hypothèse explicative proposée par la participante.

Une autre occurrence d'inférence candidate marquée par un *tag* a été relevée dans le corpus « Olives ». Dans cet extrait, EMI, PIE et FLO dégustent le couscous préparé par EMI et parlent de cuisine. Dans le passage ci-dessus, ils abordent le sujet de la paëlla (voir aussi section 6.1.1) :

(42) Olives_paëlla [00:19:17-00:19:42]

01 FLO j'aime pas trop la paëlla [mais l` couscous c'est bon]
02 EMI [le chili euh]
03 c'était pas trop [ton truc]
04 FLO [et puis] j'aime pas trop la paëlla non
05 plus mais couscous ça va
06 (0.8)
07 EMI ah ouais ben la paëlla ça commence à devenir compliqué là
08 (0.9)
09 EMI [c'est un peu trop long]
10 FLO [non mais xxx]
11 (0.6)
12 FLO merci
13 (0.7)
14 EMI euh: `fin pour moi c'est trop long la paëlla/ hein
15 FLO moi j'y aime pas en fait c'est c'est les fruits d` mer que
16 j'aime pas
17 PIE moi les paëllas que j` fais elles sont
18 [très rapides à faire hein]
19 FLO [en même temps j'aime pas t` sais l` riz] non plus
→ 20 oui tu les surgelées/ non/
21 (0.7)
22 PIE nous on y [passe en boîte]
23 FLO [merci émilie s-]
24 (0.4)
25 FLO [en boîte/]
26 PIE [et tu fais] up
27 FLO ben Frédéric il aime bien alors euh:
28 PIE ((rires))
29 FLO j` lui en achète d` la surgelée/

De manière différente par rapport à l'extrait précédent, ici l'inférence candidate marquée par le *tag* « non/ » est suivie d'un refus, bien qu'une particule formulant ce refus explicitement soit absente de la réponse de PIE. De même que pour les particules en fin de tour, intéressons-nous maintenant aux contours prosodiques de ces deux occurrences d'inférences candidates marquées par un *tag* :

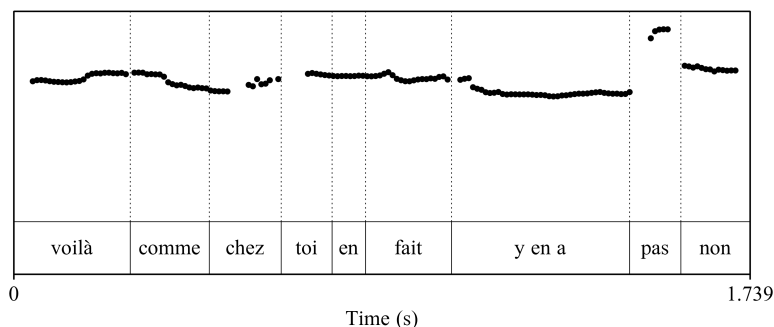


Figure 14 : Contour prosodique du tour de parole de JUL (ligne 20) extrait *Pois_campagne*.

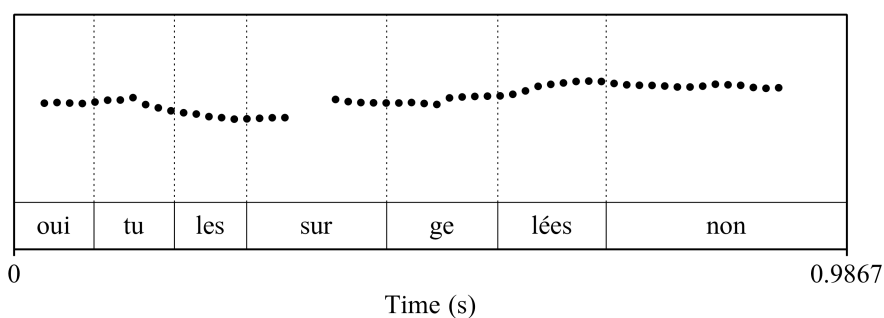


Figure 15 : Contour prosodique du tour de parole de FLO (ligne 20), extrait *Olives_paëlla*.

Ces deux figures montrent que les deux inférences candidates ont un contour prosodique montant, avec un premier pic se situant à l'avant dernière syllabe, puis avec un deuxième pic pour le *tag*. Il est logique pour ce dernier, au vu de sa fonction, d'être porteur d'une montée intonative. En ce qui concerne la partie du tour précédent le *tag*, il s'agit donc d'unités à contour montant. Ce contour a pour effet, selon Marandin et ses collaborateurs, d'indiquer une incertitude du locuteur par rapport à ce qu'il avance : « By using a rising contour, the speaker signals that she is not ready to revise her commitment, even though she anticipates that it may be incompatible with what she assumes to be the addressee's belief. » (2004 : 11). En outre, le contour montant tel qu'il a été décrit par Persson (2013) pour les formulations, est celui qui séquentiellement déclenche des expansions plus importantes qu'une simple confirmation. C'est en effet ce que nous pouvons observer dans les deux cas présentés ici : la confirmation et l'infirmerie présentes dans les deux extraits respectivement sont suivies d'un apport d'informations supplémentaires (l'éloignement de l'habitation de ANN par rapport aux commodités dans l'extrait (47) et le fait que les paëllas « rapides » soient en réalité des paëllas en boîte dans l'extrait (42)). De même que pour le cas des inférences candidates marquées par une particule en fin de tour, la présence du *tag* ainsi que d'un

contour prosodique particulier nous amène à voir en cette périphérie droite la double fonction : celle du « modalisateur » et celle du *response-inviter* en termes de Beeching (2017). Notons aussi que l'emploi d'un *tag* en fin de tour peut être reliée aux postures épistémiques exprimées dans le tour de parole, selon la typologie de Heritage (2012a ; voir Chapitre 3, section 3.2.2). Les questions marquées par un *tag* véhiculent la valeur de demande de confirmation lorsque le participant indique de ne pas avoir la primauté de l'accès épistémique à l'information qu'il avance, ce qui est le cas dans nos extraits.

Pour résumer rapidement cette section, nous pouvons remarquer que la présence d'un marqueur en fin de tour, pour les inférences candidates, est également accompagnée d'un contour prosodique particulier, différent pour les cas de marquage par une particule et par un *tag*. De plus, ces deux marquages, discursif et prosodique, semblent être étroitement liés dans l'indication d'une posture particulière du participant. Plus précisément, si dans le cas des inférences candidates marquées par une particule à droite (*du coup, en fait, quoi et quoi `fin*) le contour prosodique est celui de montée-descente, dans le cas des inférences candidates marquées par un *tag* (« non/ »), le contour prosodique est exclusivement montant. Dans les deux cas, le participant semble indiquer une prise de distance par rapport à l'hypothèse explicative qu'il avance, ou du moins, anticipe la possibilité du refus de celle-ci. Par ailleurs, nous avons souligné à la fin de cette section que des liens peuvent être tissés entre ces deux profils (discursifs-prosodiques) et la manifestation de la posture épistémique du locuteur en tant qu'instance qui *sait* ou qui *ne sait pas*.

6.2.2. Les inférences candidates sans particule en fin de tour

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la grande majorité des inférences candidates de notre collection ne comporte pas de marquage discursif en fin de tour (39 occurrences sur 49). Dans cette section nous allons parcourir les différentes configurations qui ont pu être relevées pour ces occurrences. Plus particulièrement, trois cas de figure émergent de notre collection : (a) les inférences candidates à contour prosodique montant (20 occurrences), (b) les inférences candidates à contour prosodique descendant (17 occurrences) et (c)

les inférences candidates marquées par un allongement en fin de tour (2 occurrences). Dans ce qui suit, nous présenterons des exemples de ces configurations afin de les illustrer.

6.2.2.1. Les inférences candidates à contour prosodique montant

Tout d’abord, focalisons-nous sur les cas des inférences candidates sans particule en fin de tour mais ayant un contour prosodique montant. Pour rappel, nous avons précédemment fait le lien entre le contour montant et la posture épistémique du locuteur. La totalité des occurrences de ce type ont pour particularité d’avoir une construction syntaxique déclarative. De plus, parmi ces vingt-et-une occurrences, douze (soit un peu plus de la moitié) sont également marquées en début de tour aussi bien par des préfaces initiées par *ah* (*ah, ah mais* et *ah donc*) que par d’autres particules (notamment *et, parce que* et *donc en fait*). Le restant des occurrences est non marqué à gauche, ce qui veut dire que l’unique marquage pour ces occurrences-là est de nature prosodique.

Considérons tout d’abord un exemple d’inférence candidate à contour montant et marquée à gauche. Pour ce faire, reprenons un exemple précédemment analysé (Chapitre 5, section 5.2.2) : il s’agit d’un extrait du corpus « Glasgow » dans lequel JUD fait part à son amie PAT des écoles pour lesquelles elle compte passer des concours d’admission.

- (34) Glasgow_école [00:43:19-00:43:38]
- 01 JUD mais: déjà la j` vais faire les: (.) dossiers
02 d'inscription:
03 (0.5)
04 PAT hm
05 JUD pis après/ ben j` vais préparer les concou- et pis j` vais
06 passer les trois j` vais passer lyon: euh
07 (0.8)
→ 08 PAT ah y en a une à lyon/
09 JUD ouais/ y a lyon [aussi]
10 PAT [ah j`] savais pas\
11 JUD lyon j'ai appelé aussi: et donc c'est (.) ce s`rait
12 possible aussi/ sauf que je veux pas rester à lyon\
13 PAT ah ouais\
14 (1.0)
15 JUD mais bon euh si j` suis prise à lyon j'irai à lyon quoi\

Ici, l'inférence candidate de PAT (ligne 8) permet de cristalliser un décalage épistémique entre les participantes. En effet, en interrogeant le fait qu'il y ait une école qui intéresserait JUD à Lyon, elle manifeste de *ne pas savoir*. De plus, ce tour de parole est préfacé par *ah*, qui, comme nous l'avons montré précédemment (voir section 6.1.1 de ce chapitre), permet d'indiquer qu'un fait surprenant a été repéré dans un tour de parole précédent, amenant la participante à « revoir » son état de connaissances. Enfin, le tour de parole de JUD est marqué par un contour prosodique montant, comme le montre la figure suivante :

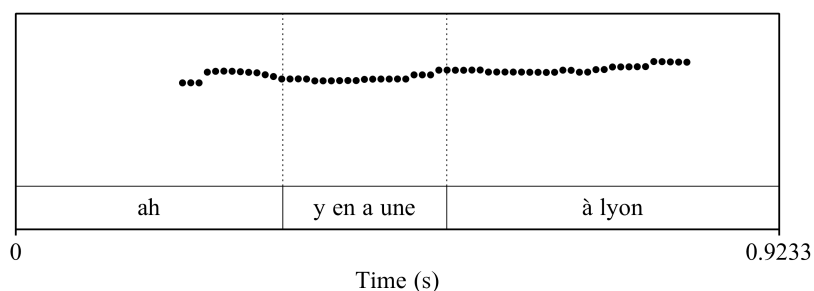


Figure 16 : Contour prosodique de l'inférence candidate de PAT (ligne 8), extrait Glasgow_école.

PAT remet ici en question un présupposé du tour précédent de JUD dans lequel elle mentionne passer le concours pour une école à Lyon, présupposé qu'elle infère dans une démarche abductive et qui représente pour elle une information nouvelle et devenue pertinente à ce moment précis de l'échange. Notons que si le contour prosodique de ce tour de parole avait été descendant, la valeur de la cristallisation du décalage épistémique entre les deux participantes aurait été conservée. C'est la présence de la particule *ah* (également accentuée prosodiquement, comme le montre la figure ci-dessus) en début de ce tour qui nous semble contribuer à l'expression de l'étonnement et à la manifestation d'un processus inférentiel qui a eu lieu.

Ce type de marquage (particule à gauche + contour prosodique montant) est présent pour neuf inférences candidates ayant pour effet de manifester un décalage épistémique. Cela représente plus de la moitié des inférences ainsi marquées. Les autres inférences candidates de cette forme dans notre collection relèvent plutôt du processus d'articulation d'un contenu informationnel nouveau. C'est notamment le cas pour l'exemple suivant que nous avons déjà analysé précédemment (voir sections 3.2.1 et 4.2.2) :

(22) Glasgow_nina [00:18:22-00:18:50]

01 PAT samedi: j'ai fait halloween/
 02 (1.3)
 03 PAT j'étais déguisée en zombie\ (0.5) faudra que j` te montre
 04 les pho- bah j'ai [mis les photos sur facebook]
 05 JUD [j` crois qu` j'ai vu sur facebook]
 06 (1.3)
 07 PAT et euh voilà bon on a pas tenu longtemps en fait parce
 08 qu'on a commencé assez tôt
 09 (0.5)
 10 PAT [et euh:]
 11 JUD [ah ouais/]
 12 PAT ouais\ (0.4) du coup dimanche c'était un peu dur en plus de
 13 tout nettoyer mais .h [et puis euh]
 → 14 JUD [ah dans ton appart] vous avez fait
 15 ça/
 16 PAT non chez nina (1.1) nina que: (1.0) t` as pas vue mais que
 17 euh ben c'est elle qui t'a mis sur euh: (0.4) le mail
 18 [que j'avais envoyé ah// elle visite] l'opéra//
 19 JUD [ah oui oui oui ((rires))]

Pour rappel, alors que PAT raconte sa dernière soirée Halloween, JUD intervient pour préciser le lieu de la fête, avec une inférence candidate (lignes 14-15). Ce tour de parole est marqué par *ah* en début et par une intonation légèrement montante à la fin.

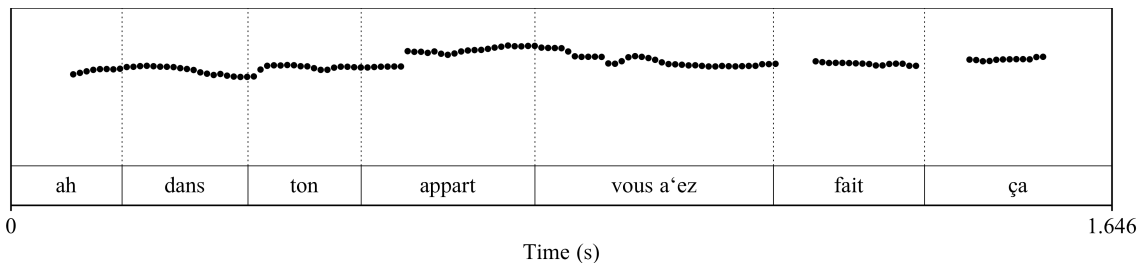


Figure 17 : Contour prosodique du tour de parole de JUD (lignes 14-15), extrait Glasgow_nina.

Notons ici que la construction syntaxique de ce tour est particulière : en effet, le constituant « dans ton appart » est ici promu au début du tour. Nous observons aussi que ce constituant est marqué prosodiquement, avec une montée intonative se situant sur le nom « appart ». En effet, c'est « dans ton appart » qui contient l'information inférée par JUD ici, et sa proéminence prosodique n'est donc pas étonnante. Parmi les propriétés formelles de ce tour, il est intéressant de remarquer la présence du pronom « ça » permettant de rattacher l'inférence candidate à ce qui précède, le référent de « ça » étant « la fête » ou « le ménage » dont parle PAT. De même que pour l'exemple précédent, si le

contour prosodique de ce tour de parole avait été descendant, la valeur d'inférence candidate n'aurait pas été remise en question, puisqu'elle aurait conservé sa fonction de formulation d'une hypothèse explicative à partir de ce qui précède.

Ainsi, pour les inférences candidates concernées par le marquage à gauche accompagné d'un contour prosodique montant, il nous semble que c'est le marquage à gauche qui porte la valeur de la manifestation d'un processus interprétatif et inférentiel. La valeur du marquage prosodique relève alors davantage de l'expression d'une posture épistémique vis-à-vis du contenu formulé dans l'inférence candidate. Il convient néanmoins, à ce stade, de nous intéresser aux cas des inférences candidates à contour prosodique montant et n'était pas marqués par la présence d'une particule en début de tour.

Considérons l'extrait suivant, tiré du corpus « Glasgow », dans lequel JUD raconte à PAT ses vacances en Ecosse. JUD vient notamment d'évoquer l'auberge dans laquelle elle s'était arrêtée, ainsi que ses propriétaires peu avenants, avec lesquels JUD a rencontré des ennuis :

- (48) Glasgow_auberge [00:11:41-00:12:21]
- 01 JUD du coup parce que comme ils nous avaient énervé alors on
02 f`sait plein d` trucs pour les énerver
03 PAT ((rit)) vous avez fait quoi/
04 JUD on e- on pf (.) c'est vrai qu'on a dû (ah mais) des boulets
05 euh la veille on est sortis en fait (.) dans un pub euh
06 (0.4) à skye
07 (0.5)
08 PAT [hm hm]
09 JUD [et:] on est rentrées tard on a du faire du bruit en fait
10 (0.5) après on faisait euh on: parlait on rigolait on
11 parlait fort dans la chambre on a dû faire trop de bruit ça
12 a dû l'énervé et c'est pour ça qu` le matin elle nous a
13 gueulé d`ssus
14 PAT °hm°
15 JUD .tsk et: le lendem- (.) et donc pour partir on dit bon ben:
16 (0.4) on s'en va et tout merci ((rire)) on avait oublié d`
17 payer ((rire))
18 (1.0)
→ 19 PAT vous avez fait exprès/
20 JUD .H non ça on avait pas fait exprès mais au lieu de tu vois
21 au lieu de réagir genre oh on est désolés on était morts de
22 rire
23 PAT [((rit))]
24 JUD [genre] on se foutait d` leur gueule alors que pas du
25 tout c'est juste que tu vois c'était le:
26 PAT mais oui c'est rigolo

Ici, JUD mentionne avoir rencontré des problèmes avec les propriétaires de l'auberge dans laquelle elle s'était arrêtée avec son ami, puis explique que cet antécédent les avait incités à provoquer les propriétaires (lignes 1-2). Après une relance de PAT, JUD continue en racontant un épisode de son séjour lors duquel elle était retournée tard à l'auberge et a fait beaucoup de bruit, ce qui a eu pour effet d'énerver la propriétaire (lignes 9-13). Le lendemain de cet épisode, JUD et son ami devaient repartir mais avaient oublié de payer (lignes 15-17). A la fin du récit de JUD, PAT intervient avec une inférence candidate : « vous avez fait exprès/ » (ligne 19). Ce tour de parole articule un contenu informationnel que PAT a pu inférer de ce qui précède, notamment en suivant la ligne interprétative suggérée par JUD au début de son récit, selon laquelle elle faisait des choses exprès pour provoquer les propriétaires de l'auberge. Cette inférence candidate est suivie d'une infirmation de l'hypothèse explicative proposée par JUD : « non ça on avait pas fait exprès » (ligne 20). JUD poursuit son tour de parole afin de donner plus de détails concernant l'épisode rapporté (lignes 20-25).

L'inférence candidate de PAT est ici marquée par un contour prosodique montant, comme le montre la figure ci-dessus :

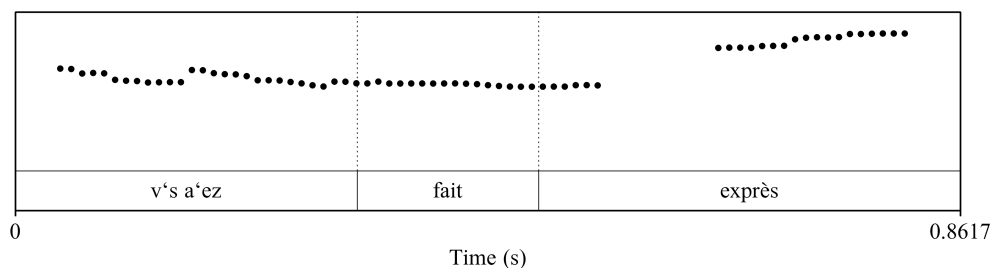


Figure 18 : Contour prosodique du tour de parole de PAT (ligne 19), extrait Glasgow_auberge.

Ce tour de parole a une construction syntaxique déclarative et ne comporte aucune préface ni clôture d'ordre discursif. Selon les typologies proposées aussi bien par Marandin *et al.* (2004) que par Heritage (2012a) et Persson (2013), il s'agit là d'un cas prototypique de demande de confirmation, visant à exhiber la possibilité que le contenu proposé ne soit pas confirmé ou validé par le destinataire. Le tour de parole de PAT est bien interprété comme une demande de confirmation par JUD, et contient un contenu inféré grâce à un raisonnement par abduction :

- **Question** = 'Pourquoi JUD n'a-t-elle pas payé en partant ?'

- *Infer* = ‘JUD n’a pas payé de manière intentionnelle’.

Cette inférence est produite en mobilisant l’historique conversationnel immédiatement disponible afin de proposer une hypothèse explicative du comportement de JUD et de son ami. Enfin, comme nous pouvons le voir dans le déroulement de l’extrait, l’inférence candidate de PAT sert de relance, d’amplification, du thème en train de se déployer, après une pause conséquente d’une durée d’une seconde (ligne 18).

L’analyse des trois occurrences présentées ici permet de voir que le contour prosodique montant combine les fonctions de « modalisateur » et de *response-inviter* selon les termes proposés par Beeching (2017). En effet, ce contour prosodique indique une certaine prise de distance du locuteur par rapport à ce qui est formulé dans l’inférence candidate, en anticipant une potentielle remise en question de ce contenu. De plus, le contour prosodique montant semble être la raison pour laquelle le tour de parole requiert une réaction du destinataire au tour suivant : c’est en ce sens que nous en parlons comme d’un *response-inviter*.

6.2.2.2. *Les inférences candidates à contour prosodique descendant*

Le deuxième cas de figure le plus répandu dans notre collection des inférences candidates sans particule en fin de tour est celui des inférences candidates à contour prosodique descendant. Notons que nous ne différencierons pas ici entre ce que l’on pourrait appeler un contour « plat » et un contour descendant, en considérant qu’ils s’opposent de la même manière au contour montant. En effet, comme nous l’avons évoqué ci-dessus, le contour montant semble avoir une valeur de *response-inviter*, ce qui ne semble pas être le cas des contours non-montants. En effet, Delattre (1996) associe le contour descendant à l’assertion et l’expression d’une « finalité » (dans le sens de « fin de l’énoncé »). Marandin *et al.* (2004) remarquent à leur tour que les contours non-montants seraient moins propices à l’attente d’une réaction de la part du destinataire et exprimeraient que le locuteur n’attend pas que le contenu de son énoncé soit remis en question par le destinataire. Dans le cas où l’énoncé serait de nature interrogative (dans le sens où une réaction est attendue de la part du destinataire) « the speaker anticipates that the addressee will not question the

relevance of the issue » (Marandin *et al.*, 2004 : 11). Les inférences candidates qui nous intéresseront ici sont bel et bien interprétées comme des demandes de confirmation, c'est-à-dire comme des tours de parole appelant une réaction de la part du destinataire, et c'est pour cela qu'il nous semble intéressant de les considérer dans notre analyse.

Rappelons tout d'abord qu'au total dix-sept inférences candidates sans particule en fin de tour sont concernées par le contour prosodique descendant. Parmi ces dix-sept occurrences, deux seulement ne sont pas marquées en début de tour, ce qui les rend un peu marginales. Parmi les occurrences comportant une préface, nous retrouvons les représentants de tous les types de préfaces mis en évidence précédemment (voir section 6.1. ci-dessus). Notons enfin que l'ensemble des catégories des séquences d'explicitation est représenté dans cette sous-collection des inférences candidates. Dans ce qui suit, nous allons présenter deux exemples, illustrant les deux cas de figure rencontrés dans notre collection.

Tout d'abord, observons un exemple d'inférence candidate à contour descendant et marquée à gauche, en début de tour. Voici un extrait tiré du corpus « Kiwi » que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser précédemment (voir sections 4.1.1, 4.1.2 et 4.2.2), et dans lequel BEA fait part à ses amies de son affectation de stage en tant qu'institutrice :

(25) Kiwi_écoles (extrait)

```

01 ELI  t` es pas toute seule toi béatrice/
02 BEA  non (.) mais en plus moi i`s m'ont envoyée à roanne
03      vers chez mes parents
04      (1.1)
05 BEA  pa`ce qu'ils ils nous mettent selon nos adresses\
06 ELI  non mais d'un côté vaut p`t-être mieux quoi\
07      (0.3)
08 BEA  ouais non moi ça m` dérange pas euh (.) [xx      ]
→ 09 MAR      [ah mais]
10      c'est eux qui vous trouvent les [écoles]
11 BEA      [ouais/]

```

Dans son tour de parole en début de cet extrait, BEA mentionne qu'elle a été envoyée à Roanne pour son stage, ce qui amène MAR, quelques tours de parole plus tard, de revenir sur le fait que BEA n'ait pas choisi l'école pour effectuer le stage (ligne 9). L'inférence candidate de MAR est tout d'abord préfacée par *ah mais*, indiquant à la fois que les informations précédentes sont surprenantes et qu'elles sont en décalage avec ce que MAR pensait savoir. Cette

inférence candidate lui permet de clarifier un point abordé par BEA mais laissé non formulé : le fait que le choix des écoles revienne à l'instance dont BEA dépend en tant que future institutrice (« eux »). Le contour prosodique de ce tour de parole est légèrement descendant comme le montre la figure ci-dessous :

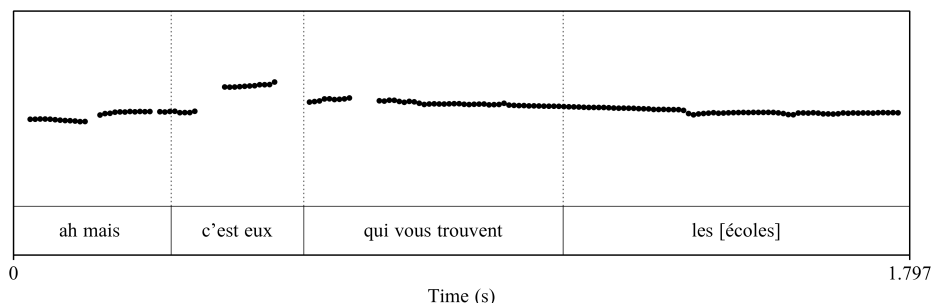


Figure 19 : Contour prosodique du tour de parole de MAR (ligne 9), extrait Kiwi_écoles.

Le contour prosodique de ce tour de parole semble être intrinsèquement lié à sa structure syntaxique. En effet, il s'agit ici d'une clivée dont la composante « c'est eux » présente une proéminence au niveau prosodique. Cette proéminence nous semble particulièrement intéressante car c'est précisément sur la composante « c'est eux » que porte l'inférence menée par MAR. Comme le note Mertens (2008), il s'agit dans ce cas d'une *focalisation* (aussi appelée « dispositif d'extraction ») de l'élément répondant à une question portant sur un référent : « Qui vous trouve les écoles ? » - « C'est eux qui vous trouvent les écoles ». Ainsi, le contour prosodique ici présent est en lien étroit avec la structure informationnelle de ce tour de parole, en termes de *focus – ground*, une partition entre deux niveaux de contribution informationnelle de l'énoncé permettant de rendre compte de la nouveauté d'un contenu informationnel par rapport à un autre. Vallduví et Engdahl (1996) qualifient cette partition comme suit :

There is a wealth of characterisations of focus-ground, but they all share one characteristic: focus-ground divides the sentence into a part that anchors the sentence to the previous discourse or the hearer's 'mental world' and an informative part that makes some contribution to the discourse or the hearer's 'mental world'.

[...]

The ground-focus articulation partitions the sentence into a noninformative, known, or expected part – the ground – and an informative, newsy, dominant, or contrary-to-expectation one – the focus.

(Vallduví & Engdahl, 1996 : 3).

Sur le plan de la structure informationnelle de ce tour de parole, nous pouvons ainsi analyser la composante « eux » (dans « c'est eux ») comme étant le *focus* de l'énoncé, et la composante « qui vous trouvent les écoles » comme étant le *ground*⁶⁵. Ainsi, malgré une descente intonative finale, le tour de parole de MAR est néanmoins marqué prosodiquement, au niveau de l'élément informationnel sur lequel porte l'inférence menée par la participante, indiquant ainsi que c'est précisément ce point-là qui nécessiterait une validation de la part de BEA. La présence de la préface *ah mais* va également dans ce sens, en indiquant qu'un élément informationnel du tour de parole à suivre est « contrary-to-expectation » en termes proposés par Vallduví et Engdahl (1996).

Considérons maintenant une occurrence d'inférence candidate, non marquée à droite, à contour prosodique descendant et non marquée à gauche. Un exemple de ce cas de figure a déjà été rencontré dans nos analyses précédentes. Revenons ainsi à l'extrait tiré du corpus « Kiwi », dans lequel ELI mentionne que le système de chauffage de son appartement semble être défectueux (pour une analyse plus détaillée de cet extrait, voir section 5.1.2).

- (31) Kiwi_chauffage_[00:01:47-00:02:07]
- 01 ELI j'ai mis le chauffage mais j` crois qu'il fait un peu chaud
02 mais <((en riant)) bon> ((rires))
03 MAR pour moi c'est [bon]
04 BEA [non] ouais [((rires))]
05 MAR [ça m` va] bien <((en riant))
06 ouais>
07 ELI [non/ sérieux/]
08 MAR [((rires))]
09 MAR va faire un [tour dehors (tu vas voir)]
10 ELI [et du coup] euh\ j` suis
11 obligée de l` mettre à fond autrement il marche pas donc/
12 euh\ c'est [un peu] la loose quoi\
13 BEA [ah mince]
14 (0.2)
→ 15 BEA c'est soit à fond soit zéro\
16 MAR moi [c'est] pareil chez moi
17 ELI [ouais]
18 (0.4)

⁶⁵ Doetjes et al. (2004) argumentent contre la conception du clivage en français en tant qu'opération de focalisation, en prenant en considération les contours prosodiques des clivées. Toutefois, les exemples de notre collection ne coïncident pas systématiquement avec la typologie des énoncés clivés et leurs contours prosodiques qu'ils mettent en évidence. C'est pour cette raison qu'il nous semble difficile de mettre en lien nos résultats avec ceux de Doetjes et ses collaborateurs.

→ 19 BEA du coup tu dois l` mettre à [fond\]
20 ELI [ah mais] du [coup] c'est&
21 MAR [ouais]
22 ELI &trop [chiant quoi]
23 MAR [du coup] j` me fais engueuler [((rires))]
24 BEA [((rires))]
25 ELI j` sais pas/ si ça consomme plus\ quand c'est à fond
26 BEA si j` [crois]
27 MAR [ouais]
28 (0.3)
29 MAR carré[ment]
30 ELI [j` vous] sers/
31 MAR [hm]
32 BEA [ouais]

Nous sommes ici en présence de deux inférences candidates, aux lignes 15 et 19 respectivement. Toutes les deux sont produites par la même locutrice, BEA, et sont adressées d'abord à ELI, puis à MAR. Dans les deux cas, BEA formule une hypothèse explicative visant à articuler un élément informationnel nouveau pour elle, à partir de ce qui a été dit précédemment. Pour la première inférence candidate, il s'agit d'une clarification portant sur le tour de parole d'ELI dans lequel elle mentionne qu'elle est obligée de mettre le chauffage à fond, puisqu'autrement il ne fonctionne pas (lignes 10-11). La deuxième inférence candidate, quant à elle, a davantage pour effet une amplification thématique, suite à la remarque de MAR : « moi c'est pareil chez moi » (ligne 16).

Ce qui différencie les deux inférences candidates, sur le plan de leur forme, c'est la présence d'une préface : alors que dans le premier cas (ligne 15), l'inférence candidate ne comporte pas de préface, dans le deuxième cas (ligne 19), elle est préfacée par *du coup* dont nous avons étudié les valeurs plus haut (voir section 6.1.3 de ce chapitre). Elles se distinguent aussi dans leur manière de faire référence au tour déclenchant l'explicitation. Dans le premier cas, c'est le pronom *ce* (dans « c'est ») qui permet de raccrocher l'inférence candidate à ce qui précède, le référent de *ce* étant « le chauffage ». Dans le deuxième cas, c'est le pronom *le* (dans « tu dois l` mettre ») qui joue ce rôle, renvoyant cette fois également à « chauffage », bien que ce référent ne figure pas de manière explicite dans le tour de parole de MAR déclenchant cette deuxième explicitation. Ainsi, une chaîne référentielle se tisse par le biais de ces deux inférences candidates, et aucune ambiguïté n'est présente dans le contexte conversationnel quant aux référents de *ce* et *le*. Enfin, il est intéressant de noter que la deuxième inférence candidate est syntaxiquement construite autour du

sujet « tu » (renvoyant donc ici à MAR) : cela nous semble contribuer à l'analyse de cette deuxième inférence candidate comme ayant pour effet d'amplifier le thème du chauffage non plus chez ELI, mais chez MAR. En s'adressant à MAR, BEA la sélectionne comme étant le prochain locuteur attendu, et lui passe ainsi la parole. Au contraire, la première inférence candidate se rattachant référentiellement au tour de parole précédent d'ELI semble davantage viser à clarifier et formuler un contenu informationnel convoqué mais non explicité jusqu'ici. Les constructions syntaxiques employées pour ces deux inférences candidates sont donc liées au type d'explicitation qui est alors mise en place, selon la typologie proposée précédemment (voir Chapitre 5).

Par ailleurs, les deux occurrences présentent un même contour prosodique légèrement descendant, comme le montrent les figures ci-dessous :

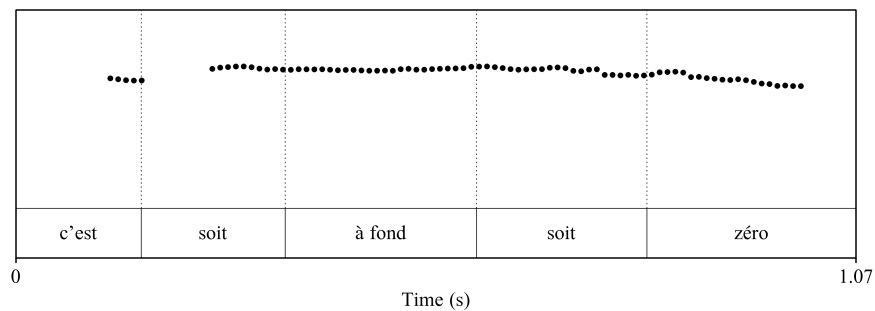


Figure 20 : Contour prosodique du tour de parole BEA (ligne 15), extrait Kiwi_chauffage.

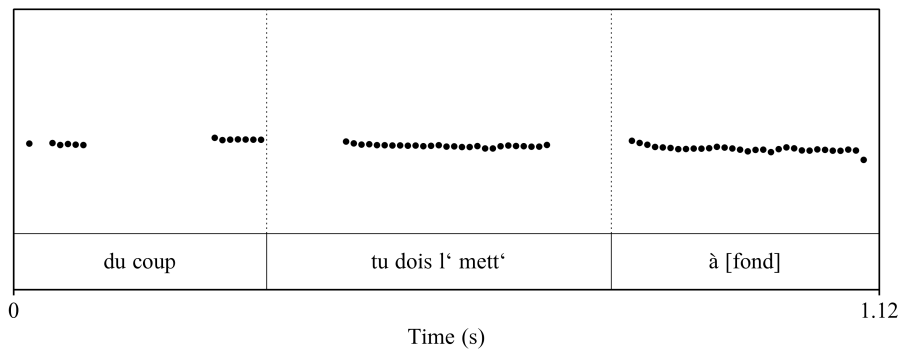


Figure 21 : Contour prosodique du tour de parole de BEA (ligne 19), extrait Kiwi_chauffage.

Malgré ces contours prosodiques traditionnellement attribués à l'affirmation ou à l'assertion, ces deux tours de parole ont été ici bel et bien interprétés comme étant des demandes de confirmation. En effet, aussi bien ELI que MAR produisent un tour de parole de confirmation en position suivante (lignes 17 et 21 respectivement). Les caractéristiques formelles de ces deux inférences candidates ne semblent donc pas être au cœur du marquage de ces

deux tours de parole comme étant des demandes de confirmation : c'est plutôt la position séquentielle et les aspects liés à l'émergence d'un tissu informationnel de l'échange qui jouent ce rôle. Contrairement aux cas des inférences candidates non marquées ni à gauche, ni à droite, et ayant un contour prosodique montant, rien n'indique dans le cas de la première inférence candidate de BEA qu'une confirmation est attendue de la part d'ELI. La configuration est différente pour la deuxième inférence candidate qui sélectionne ouvertement le prochain locuteur par le biais du pronom « tu » et la proximité séquentielle du tour *trouble-source* et de l'inférence candidate. Ce que ce contour prosodique semble exprimer, en revanche, c'est plutôt une certaine posture épistémique de la locutrice : comme le note Heritage (2012a), les tours de parole à syntaxe déclarative et non marqués prosodiquement par une montée finale peuvent servir à produire aussi bien un apport informationnel dans une posture de *savoir* (ou « bien informé », *more knowledgeable* ou encore *K+*) qu'une question déclarative portant sur le domaine épistémique de l'interlocuteur (*B-event question* en termes de Labov et Fanshel, 1977), se situant ainsi dans une posture de *ne pas savoir* (ou *less knowledgeable*, *K-*). Le cas des inférences candidates dans cet extrait, mais aussi dans les autres cas de notre collection, portent majoritairement sur la clarification d'un contenu immédiatement disponible dans le contexte conversationnel. Ainsi, ces inférences candidates, bien qu'elles ne soient pas marquées par une montée finale sollicitant explicitement une réaction de la part du destinataire, sont interprétées comme étant des demandes de confirmation portant sur un élément à la portée du destinataire (*B-event questions*).

6.2.2.3. Les inférences candidates marquées par un allongement en fin de tour

Dans ce dernier temps, nous allons nous focaliser sur les deux uniques occurrences de notre corpus marqués non pas par une montée ou descente intonative en fin de tour, mais par un allongement vocalique en fin de tour. Dans les deux cas, aucun marquage n'est présent ni en début de tour, ni en fin de tour. Ainsi, c'est cet allongement qui semble être le trait formel permettant de distinguer ces deux occurrences des autres occurrences de notre collection.

La première inférence candidate présentant cette caractéristique a été relevée dans un extrait que nous avons déjà eu l'occasion d'analyser précédemment (voir la section 6.1.3). Il s'agit d'un extrait tiré du corpus « Glasgow », dans lequel JUD raconte à PAT une partie de son trajet lors de son voyage en Écosse :

- (46) Glasgow_ferry (extrait)
- 01 JUD donc on a vu euh glencoe/ ensuite on s'est arrêté à fort
02 william
03 (0.6)
04 PAT [hm]
05 JUD [on a] mangé à fort william (1.8) après qu'est-ce qu'on a
06 fait/ après on voulait prendre le ferry à: mallaig (.) mais
07 [y avait] des intempéries on a pas pu/
08 PAT [hm hm]
09 (0.5)
10 PAT ça r`semble trop à (0.3) mon week-end xx=
11 JUD =ah ouais/
12 PAT à skye ouais (.) on a fait la même chose
→ 13 JUD vous a- euh intemp- vous avez pas pu prend` le:
14 PAT on est arrivés dix minutes trop tard
15 JUD hm::
16 PAT pa`ce que l` dernier ferry t` sais i` part euh genre (0.3)
17 à six heures/
18 JUD hm hm

L'inférence candidate de JUD à la ligne 13 est marquée par un allongement en fin de tour. Ce tour de parole est marqué par deux abandons d'unités : « vous a- » (comme « vous avez ») d'une part et « euh intemp- » (vraisemblablement amorçant « intempéries ») d'autre part. Ces abandons sont suivies par un énoncé syntaxiquement incomplet au sein de ce même tour de parole : « vous avez pas pu prend` le: ». L'allongement de fin de tour semble donc ici être dû au caractère inachevé de l'énoncé produit par JUD.

Par ailleurs, l'objet du verbe « prendre » est ici absent mais amorcé par le déterminant « le » dont la voyelle est produite avec un allongement par rapport au reste du tour. Le mot qui est introduit par ce déterminant est sûrement « ferry », employé par JUD précédemment (ligne 6), et qui re-émerge en effet dans la réaction de PAT face à l'inférence candidate : « on est arrivés dix minutes trop tard [...] pa`ce que l` dernier ferry t` sais i` part genre (0.3) à six heures » (lignes 14 et 16-17). Comme nous avons pu le noter dans notre analyse précédente de cet extrait, les deux « composants » de cette inférence candidate (d'une part « vous a- euh intemp- » et d'autre part « vous avez pas

pu prend` le: ») correspondent aux deux hypothèses explicatives qui se présentent à JUD.

Nous nous sommes précédemment posée la question des moyens par lesquels les inférences candidates sont « rattachées » (ou « agrippées ») à ce qui précède. Dans le cas de cet allongement en fin de tour, et notamment par le fait qu'il s'agisse d'un déterminant renvoyant à une reprise d'un mot précédemment énoncé et donc immédiatement disponible, il nous semble que cet allongement contribue à « l'agrippage ». Le fait que PAT enchaîne à l'inférence candidate par une validation indirecte (c'est-à-dire sans confirmation explicite par un *oui* par exemple) indique que, malgré le caractère inachevé de l'inférence candidate de JUD, le contexte immédiat de celle-ci comporte assez d'éléments permettant à PAT d'interpréter correctement le contenu convoqué par JUD.

Considérons maintenant la deuxième occurrence d'inférence candidate allongée en fin de tour. Il s'agit, là aussi, d'un extrait que nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ici (voir sections 5.1.1 et 6.1.1), tiré du corpus « Rupture ».

(30) Rupture_film (extrait)

```

01 JUS  alors (.) non mais (0.4) moi j'ai horreur de ça\ (.) j`
02      regarde un film/ si\ j` lis l` résumé pour savoir pa`ce que
03      euh[: ]
04 ARN  [hm]
05 JUS  j'ai pas envie d` me lancer dans un film qui va m` saouler
06      donc v`là (0.5) mais séb c` qu'il fait/ (0.6) souvent/
07      (0.2) il avance le film tu sais/ ((geste main)) °fwuit
08      fwuit fwuit°
09      [...]
→ 27 ARN  [ voir si y en a pas un qui crè:ve] ou euh:
28 JUS  <((voix aigue)) oui c'est ça> voir si y a [d` l'action:]&
29 ALB  [ah non ]
30 JUS  &si y a du sang: machin et tout
31      (0.4)
32 JUS  jusqu'à la fin//
33      (0.4)
34 JUS  ((tape sur table))

```

De même que dans l'exemple précédent, l'inférence candidate de ARN (ligne 27) comporte ici une amorce non achevée en fin de tour : « ou euh: ». Cette fin de tour fait penser à une liste inachevée, projetée par ARN : ce cas de figure a été décrit par Traverso (2012) et tombe dans le cas des listes à un item (« si y en a pas un qui crè:ve », marqué également ici par un allongement vocalique), représentant un exemple dans une suite virtuellement convoquée par « ou euh: » ici. La valeur de cette fin de tour allongée n'est donc ici pas la

même que dans l'exemple précédent. Après avoir validé l'hypothèse explicative de ARN (« oui c'est ça », ligne 28), JUS poursuit la structure amorcée par ARN (« voir si y a d` l'action: si y a du sang: machin et tout », lignes 28 et 30). La participante reprend donc ici la liste exemplifiée par ARN.

De même que dans l'extrait précédent, les participants se coordonnent ici dans le processus d'explicitation collaborative : dans l'extrait (46), les deux participantes collaborent dans le tissage d'une chaîne référentielle, et dans l'extrait ci-dessus, ARN et JUS collaborent au niveau de la construction syntaxique de leurs tours de parole.

6.2.3. Bilan

Dans ce deuxième temps du chapitre, nous nous sommes intéressée aux enjeux des fins de tour des inférences candidates. Nous avons fait un parcours de notre collection en considérant d'une part les inférences candidates comportant une particule en fin de tour (qu'il s'agisse d'une particule indiquant une relation discursive par rapport à ce qui précède ou d'un *tag*), et d'autre part les inférences candidates n'étant pas ainsi marquées. Nous avons notamment observé que ces différentes configurations, se situant pour la plupart à l'interface syntaxe-sémantique sont étroitement liées aux contours prosodiques relevés pour les inférences candidates. Nous avons également fait le lien entre ces contours prosodiques et les postures épistémiques des participants, ainsi qu'entre ces contours et la structure informationnelle des tours de parole lorsque cette considération était pertinente.

Dans le diagramme ci-dessous, nous présentons la répartition statistique de ces différentes configurations dans notre corpus :

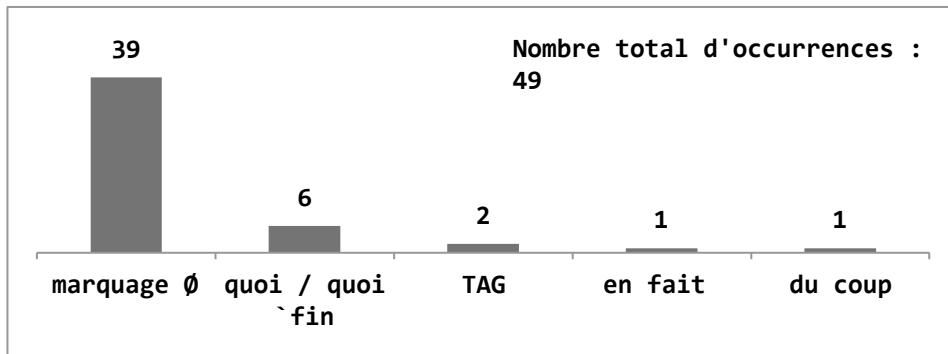


Figure 22 : La distribution des marquages de fin de tour des inférences candidates.

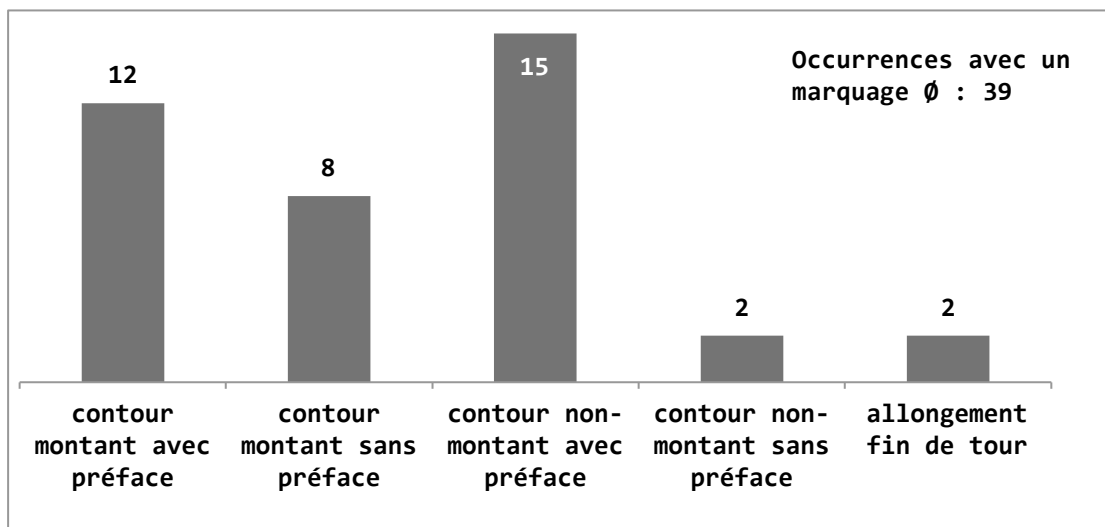


Figure 23 : La distribution des contours prosodiques des inférences candidates sans particule en fin de tour.

Nous nous sommes plus particulièrement intéressée à la manière dont ces formats de fin permettent d'effectuer « l'agrippage » discursif de l'inférence candidate à ce qui précède, et avons tâché de montrer que l'ensemble de ces ressources jouent un rôle dans ce processus.

6.3. Discussion

Nous avons consacré ce dernier chapitre à l'étude des formats des inférences candidates. La question qui nous a particulièrement intéressée est celle de la façon dont les inférences candidates se « rattachent » à ce qui précède, et plus particulièrement au tour de parole qui déclenche la séquence d'explicitation. En regardant d'abord la périphérie gauche (*i.e.* les préfaces de tour), puis la périphérie droite (*i.e.* les fins de tour) des inférences candidates de notre collection, nous avons cherché à mettre en évidence les mécanismes par lesquels elles (a) renvoient à l'élément problématique précédent, (b) indiquent la posture que prend le locuteur par rapport au contenu inféré et (c) projettent une confirmation ou une infirmation en position suivante.

Notre étude des préfaces des inférences candidates a permis de mettre en évidence une diversité de marqueurs pouvant occuper cette place. Nous avons accordé une attention particulière aux inférences candidates préfacées par *ah* : il est possible, dans notre collection, d'attribuer à cette particule la valeur de l'expression du caractère inattendu de l'inférence produite par le participant. Nous avons aussi vu que lorsque *ah* est combiné avec d'autres marqueurs, comme dans le cas des préfaces *ah oui*, *ah mais*, *ah donc* et *ah parce que*, la valeur de l'inattendu persiste et est complétée par la relation « d'agrippage » discursif qu'expriment ces marqueurs. D'autres préfaces ont également été parcourues et exemplifiées, mais les conclusions portant sur ces autres marqueurs (et leurs combinaisons) nécessiteraient d'être confirmées par une étude plus exhaustive.

Quant à notre étude des fins de tour, nous avons accordé une place importante à l'étude des contours prosodiques des inférences candidates. En effet, c'est ici que se situent, selon nos analyses, les indices relatifs à l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il a inféré (ou « ancrant » cette attitude en cas de préface comportant la particule *ah*).

L'étude présentée ici nécessiterait d'être complétée par une analyse plus approfondie des formats syntaxiques employés dans la production des inférences candidates. Nous avons en effet vu dans le cas de l'exemple (30) (voir la note 56, section 6.1.3), que certaines inférences candidates ont le statut de complément différé, ce qui en constitue un niveau « d'agrippage » syntaxique.

L'analyse syntaxique des occurrences de notre collection permettrait également de traiter de manière plus approfondie la structure informationnelle des inférences candidates, que nous avons amorcée dans l'analyse de l'exemple (25) (section 6.2.2). Combiner ces deux niveaux d'analyses supplémentaires avec une analyse prosodique plus poussée permettrait d'avoir une compréhension plus détaillée des relations qu'entretiennent les inférences candidates avec le discours précédent.

Conclusion

Le présent travail avait pour objectif de décrire les mécanismes conversationnels impliqués dans le processus d'explicitation. Nous avons proposé une analyse de ce processus à plusieurs niveaux, que nous avons effectuée sur un corpus de données de français parlé en interaction. Dans cette conclusion, nous allons d'abord proposer un récapitulatif des étapes de notre travail, puis revenir sur ses principaux résultats et les mettre en perspective.

Récapitulation et synthèse

Notre étude a plus largement porté sur les mécanismes de co-construction de la signification dans la conversation. Nous avons commencé par un parcours théorique de ces mécanismes tels qu'ils ont été décrits en pragmatique, dans l'étude des usages linguistiques en contexte. Le premier chapitre de ce travail a ainsi porté sur la définition de ce qu'est la signification dans la conversation, que nous avons proposée de considérer comme se situant au niveau de l'articulation implicite – explicite. Ainsi, nous avons tout d'abord proposé un parcours théorique de ces deux concepts tels qu'ils ont été abordés en pragmatique (section 1.1) : dans cet objectif, nous avons convoqué le modèle gricéen, les modèles post-gricéens (notamment celui de Horn, de Levinson et celui de la théorie de la pertinence), ainsi que les travaux se situant davantage dans l'analyse du discours francophone (la théorie de l'argumentation de Ducrot et Anscombe, ainsi que l'approche éclectique de Kerbrat-Orecchioni). Ce premier parcours nous a amenée à établir un premier constat : pour rendre compte de la signification et de son émergence dans la conversation, il convient d'adopter une posture dynamique et s'intéresser plutôt aux processus de *transformation* informationnelle. Ainsi, nous avons argumenté en faveur de l'étude de la co-construction de la signification dans la conversation en abordant le processus de l'*explicitation* : celui du *devenir explicite* d'un contenu informationnel.

Le cadre théorique choisi pour l'étude de ce processus est celui de l'analyse conversationnelle, un dispositif théorique et méthodologique adapté à l'étude de la parole en interaction. Après avoir présenté les fondements théoriques de cette approche (section 1.2), nous nous sommes focalisée sur les enjeux de la perspective conversationnaliste dans l'étude de l'émergence de la signification. Cette dernière apparaît dans cette perspective comme un phénomène émergent et localement co-construit par les interactants. Nous avons ensuite exposé quelques aspects-clés qu'il convient de prendre en compte dans l'étude de l'explicitation dans la conversation (section 1.3) : la notion de *contexte*, celle de *recipient design*, ainsi que deux phénomènes omniprésents dans la co-construction de la signification, la réparation et la (re)formulation. Cet exposé nous a donc permis d'identifier des structures conversationnelles susceptibles d'être impliquées dans le processus d'explicitation, ainsi que d'identifier l'implémentation conversationnelle de ce processus comme relevant d'une structure *repair-like*.

Nous avons consacré le deuxième chapitre à la présentation de nos choix méthodologiques dans l'étude de l'explicitation, ainsi que les objectifs de notre analyse. Dans ce chapitre, nous avons présenté nos données de travail : un corpus de conversations entre amis en situation informelle. Une structure conversationnelle, celle de la séquence d'explicitation, a été définie comme composée de trois éléments principaux : (1) un élément « déclencheur » de l'explicitation, (2) l'interprétation de cet élément par un participant, soumise à la validation des autres interactants et (3) la validation ou le refus de cette interprétation. En effet, en nous focalisant sur cette structure particulière, il est possible d'étudier une implémentation du *devenir explicite* d'un contenu (section 2.1). Nous avons ensuite argumenté en faveur d'une analyse pluridimensionnelle de la séquence d'explicitation, en montrant que le dispositif analytique de l'analyse conversationnelle pouvait être mis en résonance, de manière intéressante, avec les approches modélisantes du dialogue, s'intéressant à la gestion informationnelle. Ces approches ont été exposées, puis exemplifiées par la présentation du modèle KoS (*conversation-oriented semantics*) (section 2.2). Faire appel aux dispositifs conçus dans ce cadre permet de rendre compte de l'évolution des états informationnels des participants, et donc d'ajouter un niveau d'analyse supplémentaire à l'étude de l'explicitation. Ce niveau d'analyse

est d'autant plus pertinent que la structure conversationnelle recherchée peut ainsi être approchée avec une analyse détaillée des mécanismes liés à l'*inférence*. Enfin, nous avons conclu ce deuxième chapitre en argumentant en faveur d'une analyse de la séquence d'explicitation à trois niveaux : une analyse séquentielle, une analyse de l'évolution informationnelle et une analyse des formats linguistiques employés dans l'exhibition du processus interprétatif (section 2.3).

Les quatre chapitres suivants ont permis de parcourir la séquence d'explicitation selon ces trois axes d'analyse. Le Chapitre 3 présente de manière générale la structure conversationnelle que nous avons définie : nous y avons exposé les propriétés générales de la séquence, en l'illustrant avec des exemples tirés de notre collection de travail. Nous avons ensuite défini plus précisément les trois étapes de la séquence d'explicitation, que nous avons restreint à un format hétéro-initié : (1) le *trouble* inférentiel (en faisant référence au *trouble* de la structure de réparation canonique), (2) l'inférence candidate (une demande de confirmation exhibant l'inférence menée par le participant dans son interprétation du tour contenant le *trouble*) et (3) la confirmation ou l'infirmité de ce qui a été inféré.

Dans le Chapitre 4, nous avons esquissé un modèle pour la séquence d'explicitation, en résonance avec les modèles de la gestion informationnelle du dialogue présentés précédemment. C'est là que se situe une des contributions de notre travail : le dispositif proposé permet d'analyser les séquences d'explicitation, en annotant les états informationnels des participants à chaque instant. Dans ce modèle, nous avons défini le contexte conversationnel comme constitué de deux composantes principales : une composante publique (*i.e.* l'ensemble des informations publiquement disponibles à l'issue de chaque tour de parole) et une composante privée (*i.e.* la reconstruction, à partir des indices présents dans l'inférence candidate, des ressources mobilisées par le locuteur dans son inférence). Nous avons ensuite exposé en détail ces deux composantes (dans les sections 4.2 et 4.3 respectivement), en faisant dialoguer les modèles de la gestion informationnelle et l'analyse conversationnelle. Nous avons également consacré un temps à la définition de l'inférence, en identifiant les inférences présentes dans notre collection comme relevant du raisonnement par abduction. Cette précision nous a permis de définir la composante privée du contexte conversationnel comme comportant deux éléments clés : une question sous-

jacente *Pourquoi ?*, « provoquée » par le tour de parole déclencheur du *trouble*, et la réponse à cette question qui est alors une hypothèse explicative de l'élément problématique.

Nous avons appliqué ce dispositif analytique aux occurrences des séquences d'explicitation de notre corpus dans le Chapitre 5. Cela nous a permis d'établir une typologie des séquences d'explicitation, en tenant compte de la posture qu'exprime l'auteur de l'inférence candidate envers le contenu inféré. En mobilisant notre modèle, nous avons annoté les extraits de notre collection pour enfin obtenir deux grandes catégories des explicitations : (1) les explicitations autour d'un élément *inconnu* du locuteur (section 5.1) et (2) les explicitations visant à (re)négocier les savoirs des participants (section 5.2). Ainsi, dans le premier cas il s'agit de « vraies » explicitations dans le sens où l'effet de ces séquences est d'articuler un contenu informationnel qui n'a, jusqu'ici, pas été pertinent pour le déroulement de l'échange. Dans le deuxième cas, au contraire, il s'agit de « fausses » explicitations : la séquence d'explicitation est ici développée en guise de « prétexte » pour en réalité exhiber un problème qui se situe au niveau des connaissances des participants. Au sein de chacune des deux catégories, nous avons tâché de montrer que les séquences d'explicitation ont des effets sur le développement thématique, mais aussi sur celui de l'action en cours.

Enfin, le dernier chapitre de ce travail a été consacré à l'étude des formats des inférences candidate. Nous avons notamment eu pour objectif d'explorer les indices linguistiques présents dans ces tours de parole et leur rôle dans l'expression de la posture épistémique du locuteur vis-à-vis de l'information inférée. Pour ce faire, nous avons parcouru les différentes préfaces des inférences candidates rencontrées dans le corpus (section 6.1), puis les fins de tour, en tenant compte de la dimension prosodique (section 6.2).

Discussion des résultats et perspectives

Nous pouvons, à l'issu de ce travail, dégager quatre résultats principaux de notre étude :

(1) *L'identification d'une structure conversationnelle impliquée dans les mécanismes de co-construction du sens : la séquence d'explicitation.*

Le processus d'explicitation, tel que nous l'avons défini, semble relever d'une classe de pratiques conversationnelles, étudiée par Bolden (2010) sous le nom de *articulating the unsaid*. Notre étude a permis de mettre en évidence une implémentation particulière de cette pratique.

(2) *La description des processus inférentiels dans la conversation.*

L'enjeu de la séquence d'explicitation est celui de la « remontée à la surface » d'un contenu non explicite et, par là même, l'exhibition des processus inférentiels des participants. De même que les « expériences de déstabilisation » (« breaching experiments ») de Harold Garfinkel permettent de questionner des comportements sociaux vus mais non relevés (« seen but unnoticed »), l'étude de ces séquences où la signification est « déstabilisée » permet de mettre en évidence les mécanismes interprétatifs qui sont probablement utilisés par les participants dans les cas où la signification ne pose pas problème. En effet, c'est dans les moments de résolution d'un problème interprétatif que le travail inférentiel des participants devient *descriptible*. En outre, l'inférence est souvent convoquée dans les études conversationnalistes, sans pour autant être définie et décrite en détail. Nous avons donc cherché à pallier ce manque en nous intéressant à la nature du raisonnement mis en place par les participants dans leur soumission des inférences candidates. Ainsi, nous avons montré qu'il s'agit d'un raisonnement par abduction.

(3) *Le développement d'un dispositif analytique permettant d'annoter la gestion informationnelle dans la conversation.*

Dans notre démarche, nous avons proposé de sortir des sentiers battus de l'analyse conversationnelle en montrant qu'un niveau supplémentaire pour

l'analyse de la séquence d'explicitation était pertinent : celui de la gestion informationnelle. Une contribution de notre travail a donc été de concevoir un dispositif analytique, sous forme de modèle, permettant d'annoter les occurrences de notre corpus. Cette annotation a permis d'aboutir à une typologie des séquences d'explicitation, que nous avons discutée.

(4) *L'étude de marqueurs linguistiques.*

Enfin, ce travail a contribué aux études se situant dans le domaine de la linguistique interactionnelle en s'intéressant aux particules présentes dans les inférences candidates et leurs rôles dans « l'agrippage » des contenus inférés au flux conversationnel.

Ce qui représente à la fois l'intérêt et la limite de ce travail, c'est l'ambition de développer un modèle conversationnaliste de la séquence d'explicitation. En effet, nous avons voulu ici « expérimenter » en proposant une analyse tridimensionnelle (voir Chapitre 2, section 2.3). Néanmoins, ce qui ressort de nos analyses présentées dans les Chapitres 5 et 6, c'est qu'il est difficile d'établir des relations solides entre les catégories qui émergent suite à l'annotation de nos données et les indices linguistiques présents dans les occurrences des inférences candidates. En effet, les formats étudiés dans le Chapitre 6 ne permettent pas de conclure quant à une correspondance entre le format de l'inférence candidate et le type d'explicitation qu'elle initie. Ceci peut être dû, comme pour beaucoup de cas dès lors que l'on s'intéresse à la langue parlée, au caractère polyfonctionnel à la fois des configurations conversationnelles et de l'emploi de certains marqueurs. Par ailleurs, le modèle que nous avons proposé afin de traiter notre collection a impacté les typologies proposées.

Nous étions amenée à nous interroger sur la compatibilité des deux regards que nous avons proposés : le regard conversationnaliste, attaché à l'étude du *descriptible*, et le regard modélisant, visant à produire un dispositif prédictif pour une configuration donnée. Nous avons argumenté auparavant en faveur d'une approche intégrant les éléments de l'analyse conversationnelle et de la théorie de la gestion informationnelle dans le dialogue. Nous restons convaincue que cette approche est intéressante et enrichissante pour les deux

domaines de recherche, malgré les limites de notre étude. Notre proposition d'un modèle conversationnaliste semble adaptée à l'annotation des données de langue parlée en interaction, et prend en compte les outils analytiques fondamentaux développés dans le cadre de l'analyse conversationnelle comme notamment celui de l'action. C'est précisément ce regard qui différencie notre modèle de ceux qui ont pu être développés dans les travaux portant sur la sémantique du dialogue.

L'essai de modélisation que nous avons proposé ici mérite donc d'être approfondi. Plus précisément, il conviendrait de revenir de manière plus détaillée, et plus formelle, sur les éléments composant les états informationnels public et privé tels que nous les avons définis. De plus, et c'est ce qu'ont permis de montrer nos analyses menées sur les formats des inférences candidates, il devient indispensable dans ce modèle de prendre en compte la structure informationnelle des énoncés. C'est peut-être là que se situe l'élément permettant de classer les séquences d'explicitation d'une manière plus solide et univoque, car c'est à ce niveau-là que l'on trouve les indices indiquant la posture du locuteur vis-à-vis du contenu inféré. Nous avons fait quelques remarques dans le Chapitre 4 au sujet des éventuelles améliorations qui pourraient être apportées à notre modèle, en le comparant notamment au modèle KoS (Ginzburg, 2012). Bien que notre modèle ait pu être exploité pour l'annotation de notre collection, un travail successif portant sur un nombre plus grand d'occurrences et sur une formalisation plus approfondie des modules public et privé ne pourra qu'apporter des éléments supplémentaires enrichissants et permettra de mettre notre modèle à de nouvelles épreuves. En effet, un nombre d'occurrences plus grand, ainsi que l'élargissement du corpus vers d'autres contextes interactionnels que la conversation entre amis (par exemple, les interactions en contexte professionnel), permettrait de rencontrer un nombre plus grand de formats d'inférences candidates. Cet élargissement permettrait éventuellement de revenir sur la définition même de la séquence d'explicitation et proposer de nouvelles typologies.

Bibliographie

- Anscombre, Jean-Claude. (1995). La théorie des topoï: sémantique ou rhétorique? *Hermès*, 15, 185–198.
- Anscombre, Jean-Claude & Ducrot, Oswald. (1983). *L'Argumentation dans la langue*. Mardaga, Bruxelles.
- Antaki, Charles. (2012). Affiliative and disaffiliative candidate understandings. *Discourse Studies*, 14(5), 531–547.
- Antaki, Charles, Barnes, Rebecca, & Leudar, Ivan. (2005). Diagnostic formulations in psychotherapy. *Discourse Studies*, 7(6), 627–647.
- Apothéloz, Denis & Grobet, Anne. (2005). Appendices dans le discours: aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques. *Travaux Neuchâtelois de Linguistique*, 45, 95–126.
- Aristote. *Rhétorique*, Traduction P. Chiron (2007). Garnier-Flammarion, Paris.
- Asher, Nicholas & Lascarides, Alex. (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Atkinson, James M. & Heritage, John. (1984). Introduction. In J. M. Atkinson & J. Heritage (Eds.), *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis* (pp. 1–15). Cambridge University Press, Cambridge.
- Auchlin, Antoine. (1981a). *Mais heu, pis bon, ben alors voilà, quoi!* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude. *Cahiers de Linguistique Française*, 2, 141–159.
- Auchlin, Antoine. (1981b). Reflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation. *Études de Linguistique Appliquée*, 44, 88–104.
- Auer, Peter. (1996). On the prosody and syntax of turn-continuations. *Prosody in Conversation: Interactional Studies*, E. Couper-Kuhlen & M. Selting (Eds.), 57–100. Cambridge University Press, Cambridge.
- Auer, Peter. (2005). Projection in Interaction and Projection in Grammar. *Text - Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse*, 25(1), 7–36.
- Austin, John. (1962). *How to Do Things with Words*. Oxford University Press, Oxford.
- Beach, Wayne A. & Dixon, Christie N. (2001). Revealing moments: Formulating understandings of adverse experiences in a health appraisal interview. *Social Science and Medicine*, 52, 25–45.
- Beeching, Kate. (2017). *Alors/donc/then* at the right periphery. *Journal of Historical Pragmatics*, 17(2), 208–230.
- Benjamin, Trevor. (2012). When Problems Pass Us By: Using “You Mean” to Help Locate the Source of Trouble. *Research on Language and Social Interaction*, 45(1), 82–109.
- Benzitoun, Christophe, Dister, Anne, Gerdes, Kim, Kahane, Sylvain, Pietrandrea, Paola, & Sabio, Frédéric. (2010). *tu veux couper là faut dire pourquoi* - Propositions pour une segmentation syntaxique du français parlé. *Congrès Mondial de Linguistique Française*, 2075–2090.
- Beyssade, Claire & Marandin, Jean-Marie. (2006). French intonation and attitude attribution. *Proceedings of the 2004 Texas Linguistics Society Conference*, 1–12.
- Bilmes, Jack. (1985). “Why That Now?” Two Kinds of Conversational Meaning. *Discourse Processes*, 8(3), 319–355.
- Bilmes, Jack. (1993). Ethnomethodology, culture, and implicature. *Pragmatics*,

- 3(4), 387–409.
- Bilmes, Jack. (2011). Occasioned Semantics: A Systematic Approach to Meaning in Talk. *Human Studies*, 34(2), 129–153.
- Bolden, Galina B. (2010). “Articulating the unsaid” via and-prefaced formulations of others’ talk. *Discourse Studies*, 12(1), 5–32.
- Bolden, Galina B. (2015). Discourse markers. In K. Tracy (Ed.), *The Interactional Encyclopedia of Language and Social Interaction*. John Wiley & Sons.
- Bolly, Catherine & Degand, Liesbeth. (2009). Quelle(s) fonction(s) pour “donc” en français oral? Du connecteur conséquentiel au marqueur de structuration du discours. *Linguisticae Investigationes*, 32(1), 1–32.
- Breitholtz, Ellen. (2014). *Enthymemes in Dialogue. A micro-rhetorical approach*. Doctoral Dissertation, University of Gothenburg.
- Breitholtz, Ellen & Cooper, Robin. (2011). Enthymemes as Rhetorical Resources. *SemDial 2011: Proceedings of the 15th Workshop on the Semantics and Pragmatics of Dialogue*, 149–157.
- Bruxelles, Sylvie, Ducrot, Oswald, Fouquier, Eric, Gouazé, Jean, Dos Reis Nunes, Géraldo, & Rémis, Anna. (1976). “Mais” occupe-toi d’Amélie. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 2(6), 47–62.
- Bruxelles, Sylvie & Traverso, Véronique. (2001). ‘Ben’: apports de la description d’un “petit mot” du discours à l’étude des polylogues. *Marges Linguistiques*, 2, 38–55.
- Cadiot, Anne, Chevalier, Jean-Claude, Delesalle, Simone, Garcia, Claudine, Martinez, Christine, & Zedda, Paolo. (1979). “Oui mais, non mais” ou : Il y a dialogue et dialogue. *Langue Française*, 42, 94–102.
- Carston, Robyn. (2002). *Thoughts and Utterances*. Blackwell Publishers : Oxford.
- Carston, Robyn. (2004). Explicature and Semantics. *Semantics: A Reader*, S. Davis & B. Gillon (éds.). Oxford University Press, Oxford.
- Chanet, Catherine. (2003). Fréquence des marqueurs discursifs en français parlé: quelques problèmes de méthodologie. *Recherches Sur Le Français Parlé*, 18.
- Chernyshova, Elizaveta. (2014). *L’ironie: un point de vue interactionnel*. Mémoire de Maîtrise, Université Lumière Lyon 2.
- Chernyshova, Elizaveta. (2015). *Négocier les contenus implicites dans l’interaction: le cas de la réparation*. Mémoire de Master, Université Lumière Lyon 2.
- Chernyshova, Elizaveta. (2016). La résolution de problèmes inférentiels dans un corpus de repas entre amis: une approche conversationnaliste de phénomènes relevant de l’ implicite. *Signes, Discours & Sociétés. L’implicite: Entre Préconstruits Sémantiques et Détermination Générique*, 17. URL : <http://revue-signes.gsu.edu.tr/?article=105>.
- Chernyshova, Elizaveta & Traverso, Véronique. (2017). Inférences et processus d’intercompréhension dans les interactions quotidiennes: quelques questions méthodologiques. *Cahiers de Praxématique*, 68. URL : <https://journals.openedition.org/praxematique/4536>
- Clark, Herbert H. (1996). *Using Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Clark, Herbert H. & Brennan, Susan E. (1991). Grounding in Communication. *Perspectives on Socially Shared Cognition*, Resnik, J. M. Levine, & S. D. Teasley (éds.), Washington, 222–233.
- Clark, Herbert H. & Schaefer, Edward F. (1989). Contributing to discourse. *Cognitive Science*, 13(2), 259–294.

- Cooper, Robin & Larsson, Staffan. (1999). Dialogue moves and information states. *Proceedings of the Third International Workshop on Computational Semantics*.
- Cooper, Robin, Larsson, Staffan, Matheson, Colin, Poesio, Massimo, & Traum, David R. (1999). *Coding Instructional Dialogue for Information States*.
- Couper-Kuhlen, Elizabeth. (2004). Prosody and sequence organization in English conversation. *Sound patterns in interaction: Cross-linguistic studies from conversation*, E. Couper-Kuhlen & C. E. Ford (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 355–376.
- Couper-Kuhlen, Elizabeth & Selting, Margaret. (2001). Introducing Interactional Linguistics. *Studies in Interactional Linguistics*, E. Couper-Kuhlen & M. Selting (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 1–22.
- Degand, Liesbeth & Fagard, Benjamin. (2011). *Alors* between discourse and grammar: The role of syntactic position. *Functions of Language*, 18(1), 29–56.
- Delattre, Pierre. (1996). Les Dix Intonations de base du français. *The French Review*, 40(1), 1–14.
- Deppermann, Arnulf. (2005). Conversational interpretation of lexical items and conversational contrasting. *Syntax and Lexis in Conversation*, 289–317.
- Deppermann, Arnulf. (2011a). Notionalization: The Transformation of Descriptions into Categorizations, *Human Studies*, 34, 155–181.
- Deppermann, Arnulf. (2011b). The Study of Formulations as a Key to an Interactional, *Human Studies*, 34, 115–128.
- Deppermann, Arnulf. (2014). “Don’t get me wrong”: Recipient design by using negation to constrain an action’s interpretation. *Grammar and Dialogism*, J. Bücker, S. Günther, & W. Imo (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 15–52.
- Deppermann, Arnulf. (2018). Inferential Practices in Social Interaction: A Conversation-Analytic Account. *Open Linguistics*, 4, 35–55.
- Deppermann, Arnulf. (à paraître). Changes in turn-design over interactional histories – the case of instructions in driving school lessons. *Time in Embodied Interaction. Synchronicity and sequentiality of multimodal resources*, A. Deppermann & J. Streeck (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 293–324.
- Deppermann, Arnulf & Proße, Nadine. (2015). Grundeinheiten der Sprache und des Sprechens. *Satz, Äußerung, Schema*, 17–47.
- Deulofeu, José, Duffort, Lucie, Gerdes, Kim, Kahane, Sylvain, & Pietrandrea, Paola. (2010). Depends on What the French Say. Spoken Corpus Annotation With and Beyond Syntactic Functions. *Proceedings of the Fourth Linguistic Annotation Workshop, ACL 2010*, 274–281.
- Doetjes, Jenny, Rebuschi, Georges, & Rialland, Annie. (2004). Cleft sentences. *Handbook of French Semantics*, F. Corblin & H. de Swart (éds.), Center for the Study of Language and Information, 529–552.
- Drew, Paul. (1997). ‘Open’ class repair initiators in response to sequential sources of troubles in conversation. *Journal of Pragmatics*, 28, 69–101.
- Drew, Paul. (2005). Conversation Analysis. *Handbook of Language and Social Interaction*, K. L. Fitch & R. E. Sanders (éds.), Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, New Jersey, 71–102.
- Drew, Paul. (2013a). Conversation analysis and social action. *Journal of Foreign Languages*, 37(3), 2–20.
- Drew, Paul. (2013b). Turn design. *The Handbook of Conversation Analysis*, J. Sidnell & T. Stivers (éds.), Blackwell Publishers, 131–149.
- Drew, Paul & Holt, Elizabeth. (1988). Complainable Matters: The Use of

- Idiomatic Expressions in Making Complaints. *Social Problems*, 35(4), 398–417.
- Ducrot, Oswald. (1972). *Dire et ne pas dire*. Hermann, Paris.
- Ducrot, Oswald. (1980a). Analyses pragmatiques. *Communications*, 32, 11–60.
- Ducrot, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*. Editions de Minuit, Paris.
- Ducrot, Oswald. (2004). Argumentation rhétorique et argumentation linguistique. *L'Argumentation aujourd'hui*, S. Moirand (éd.), Presses Sorbonne Nouvelle, Paris, 17–34.
- Ducrot, Oswald & Anscombre, Jean-Claude. (1977). Deux “mais” en français? *Lingua*, 23–40.
- Ducrot, Oswald et alii. (1980b). *Les mots du discours*. Editions de Minuit, Paris.
- Ford, Cecilia E. & Thompson, Sandra A. (1996). Interactional units in conversation: syntactic, intonational, and pragmatic resources for the management of turns. *Interaction and Grammar*, E. Ochs, E.A. Schegloff, S.A. Thompson (éds), Cambridge University Press, Cambridge, 134–184.
- Gajo, Laurent. (2014). Quelques notions pour saisir le niveau méso-interactionnel dans l'interaction didactique plurilingue: liage, pointage, progression, séquence. *Cahiers de l'Institut de Linguistique et Des Sciences Du Langage*, 41, 137–169.
- Garfinkel, Harold. (1967). *Studies in Ethnomethodology*. Polity Press, Cambridge.
- Garfinkel, Harold & Sacks, Harvey. (1970). On Formal Structures of Practical Actions. *Theoretical Sociology*, J. C. McKinney & E. A. Tiryakian (éds.), Appleton-Century Crofts, New York, 337–366.
- Ginzburg, Jonathan. (1996). Dynamics and the Semantics of Dialogue. *Language, Logic and Computation, Volume 1 (CSLI)*, J. Seligman (éd.). Stanford.
- Ginzburg, Jonathan. (1997). On Some Semantic Consequences of Turn Taking. *Proceedings of the 11th Amsterdam Colloquium*, P. Dekker, Y. Venema, & M. Stokhof (éds.), 145–150.
- Ginzburg, Jonathan. (2012). *The Interactive Stance. Meaning for Dialogue*. Oxford University Press, Oxford.
- Ginzburg, Jonathan & Sag, Ivan A. (2000). Interrogative Investigations: The Form, Meaning and Use of English Interrogatives. *CLSI Language Notes*, 123.
- Goffman, Erving. (1974a). *Frame Analysis. An Essay on the Organization of Experience*. Northeastern University Press, Boston.
- Goffman, Erving. (1974b). *Les rites d'interaction*, Editions de Minuit, Paris.
- Goffman, Erving. (1981). *Forms of Talk*. University of Pennsylvania Press, Philadelphia.
- Goodwin, Charles & Duranti, Alessandro. (1992). Rethinking context: an introduction. *Rethinking Context: Language as an Interactive Phenomenon*, A. Duranti & C. Goodwin (éds.) Cambridge University Press, Cambridge, 1–42.
- Grice, Paul. (1968). Utterer's Meaning, Sentence-Meaning, and Word-Meaning. *Foundations of Language*, 4(3), 225–242.
- Grice, Paul. (1975). Logic and Conversation. *Syntax and Semantics*, 41–58.
- Groupe ICOR (Baldauf-Quiliatre, Heike, Bruxelles, Sylvie, Diao-Klaeger, Sabine, Jouin-Chardon, Emilie, & Traverso, Véronique). (2014). Oh là là: the contribution of the multimodal database CLAPI to the analysis of spoken French. *Ecological and Data-Driven Perspectives in French Language Studies*, H. Tyne, V. André, A. Boulton, & C. Benzitoun (éds.)

- Cambridge Scholars Publishing, Cambridge, 164–198.
- Groupe ICOR (Balthasar, Lukas, Bruxelles, Sylvie, Mondada, Lorenza, & Traverso, Véronique). (2007). Variations interactionnelles et changement catégoriel: l'exemple de "attends". *La mise en oeuvre des langues dans l'interaction*, M. Auzanneau (éd.), L'Harmattan, Paris, 299–320.
- Groupe ICOR (Bert, Michel, Bruxelles, Sylvie, Etienne, Carole, Mondada, Lorenza, Teston-Bonnard, Sandra & Traverso, Véronique). (2008). "Oh::, oh là là, oh ben...", les usages du marqueur "oh" en français parlé en interaction. *Congrès Mondial de Linguistique Française 2008*, 685–701.
- Groupe ICOR (Bert, Michel, Bruxelles, Sylvie, Etienne, Carole, Mondada, Lorenza, & Traverso, Véronique). (2008). Tool-assisted analysis of interactional corpora: "voilà" in the CLAPI database. *Journal of French Language Studies*, 18(1), 121–145.
- Groupe ICOR (Bruxelles, Sylvie, Jouin-Chardon, Emilie, Traverso, Véronique) & Guinamard, Isabelle. (2014). "Du coup" dans l'interaction orale en français: description de ses usages situés à partir d'une base de données multimedia et considérations didactiques. *Corpus de langue parlée, situations sociales et outils pour l'enseignement/apprentissage du français*, I. Guinamard, M. Rispaill, & V. Traverso (éds.) L'Harmattan, Paris, 131–153.
- Gülich, Elisabeth. (1970). *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*. Fincke, München.
- Gülich, Elisabeth & Kotschi, Thomas. (1983). Les marqueurs de reformulation paraphrastique. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 305–351.
- Gülich, Elisabeth & Mondada, Lorenza. (2001). Koversationsanalyse. Analyse conversationnelle. *Lexikon der Romanistischen Linguistik. Band I,2*, G. Holtus, M. Metzeltin, & C. Schmitt (éds.) Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 196–250.
- Gumperz, John J. (1989). *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*. Editions de Minuit, Paris.
- Gumperz, John J. (1992). Contextualization and understanding. *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*, A. Duranti & C. Goodwin (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 229–252.
- Hansen, Maj-Britt Mosegaard. (1997). Alors and donc in spoken French: A reanalysis. *Journal of Pragmatics*, 28(2), 153–187.
- Hansen, Maj-Britt Mosegaard. (1998). *The functions of discourse particles*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- Hansen, Maj-Britt Mosegaard. (2005). A comparative study of the semantics and pragmatics of enfin and finalement, in synchrony and diachrony. *Journal of French Language Studies*, 15(2), 153–171.
- Harman, Gilbert H. (1965). The Inference to the Best Explanation. *The Philosophical Review*, 74(1), 88–95.
- Heritage, John. (1984). A change-of-state token and aspects of its sequential placement. *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, J. M. Atkinson & J. Heritage (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 299–345.
- Heritage, John. (1989). Current developments in conversation analysis. *Conversation: An Interdisciplinary Perspective*, P. Bull & D. Roger (éds.), Multilingual Matters, Clevedon, 21–47.
- Heritage, John. (1998). Oh-prefaced responses to inquiry. *Language in Society*, 27, 291–334.
- Heritage, John. (2002). Oh-prefaced responses to assessments: a method of modifying agreement / disagreement. *The language of turn and sequence*, C. E. Ford, B. A. Fox, & S. A. Thompson (éds.), Oxford University Press,

- New York, 196–224.
- Heritage, John. (2005). Cognition in discourse. *Conversation and Cognition*, H. te Molder & J. Potter (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 184–202.
- Heritage, John. (2010a). Conversation Analysis: Practices and Methods John Heritage. *Qualitative Research: Theory, Method and Practice*, D. Silverman (éd.), Sage, London, 208–230.
- Heritage, John. (2010b). Questioning in Medicine. “*Why do you ask?*”: *The function of questions in institutional discourse*, A. F. Freed & S. Ehrlich (éds.), Oxford University Press, Oxford, 42–68.
- Heritage, John. (2012a). Epistemics in Action: Action Formation and Territories of Knowledge. *Research on Language and Social Interaction*, 45(1), 1–29.
- Heritage, John. (2012b). The Epistemic Engine: Sequence Organization and Territories of Knowledge. *Research on Language and Social Interaction*, 45(1), 30–52.
- Heritage, John & Clayman, Steven. (2010). *Talk in Action: Interactions, Identities, and Institutions*. Chichester: Wiley-Blackwell.
- Heritage, John & Raymond, Geoffrey. (2012). Navigating Epistemic Landscapes: Acquiescence, Agency and Resistance in Responses to Polar Questions. *Questions: Formal, functional and interactional perspectives*, J. P. De Ruiter (éd.), Cambridge University Press, Cambridge, 179–192.
- Heritage, John & Watson, D.R. (1979). Formulations as conversational objects. *Everyday language: Studies in ethnomethodology*, G. Psathas (éd.), Irvington, New York, 123–162.
- Horn, Laurence R. (1984). Towards a new taxonomy for pragmatic inference: Q-based and R-based implicature. *Meaning, form and use in context: linguistic application*, D. Shiffrin (éd.), Georgetown University Press, 11–42.
- Horn, Laurence R. (1988). Pragmatic Theory. *Linguistics: The Cambridge Survey*, F. Newmeyer (éd.), Cambridge University Press, Cambridge, 113–145.
- Jackson, Sally & Jacobs, Scott. (1980). Structure of conversational argument: Pragmatic bases for the enthymeme. *Quarterly Journal of Speech*, 66(3), 251–265.
- James, Deborah. (1972). Some aspects of the syntax and semantics of interjections. *Papers from the Eighth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, P. M. Peranteau & J. N. Levi (éds.), Chicago Linguistic Society, Chicago, 162–172.
- Jayez, Jacques & Rossari, Corinne. (1999). Du coup. Un connecteur situationnel. In *Pragmatics In 1998*, International Pragmatics Association (IPrA), Antwerp, 290–298.
- Jefferson, Gail. (1984). Notes on a systematic deployment of the acknowledgement tokens “Yeah” and “Mm Hm.” *Paper in Linguistics*, 17(2), 197–216.
- Jefferson, Gail. (1988). On the Sequential Organization of Troubles-Talk in Ordinary Conversation. *Social Problems*, 35(4), 418–441.
- Jefferson, Gail. (2004). A sketch of some orderly aspects of overlap in natural conversation. *Conversation Analysis: Studies from the First Generation*, G. H. Lerner (éd.), John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 43–59.
- Kahane, Sylvain. (2015). Les trois dimensions d’une modélisation formelle de la langue: syntagmatique, paradigmatique et sémiotique. *TAL Traitement Automatique Des Langues*, 56(1), 39–63.
- Kahane, Sylvain & Gerdes, Kim. (en préparation). *Syntaxe: Fondements et structures*.

- Kahane, Sylvain & Mazziotta, Nicolas. (2015). Quel classement syntaxique pour les « marqueurs discursifs », « mots-phrases » et autres « inserts » ? Prédicatifs et locutifs. *Travaux de Linguistique*, 71(2), 7–42.
- Kamio, Akio. (1997). *Territory of Information*. Amsterdam: John Benjamins.
- Kamp, Hans & Reyle, Uwe. (1993). *From Discourse to Logic*. Springer Netherlands.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (1986). *L'implicite*. Armand Colin, Paris.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (2001). Oui, non, si : un trio célèbre et méconnu. *Marges Linguistiques*, 2, 95–119.
- Koivisto, Aino. (2015). Displaying Now-Understanding: The Finnish Change-of-State Token aa. *Discourse Processes*, 52(2), 111–148.
- Labov, William. (1972). Rules for ritual insults. *Studies in social interaction*, D. Sudnow (éd.), Free Press, New York, 121–169.
- Labov, William & Fanshel, David. (1977). *Therapeutic discourse: Psychotherapy as conversation*. Academic Press, New York.
- Levinson, Stephen C. (1983). *Pragmatics*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Levinson, Stephen C. (1987). Minimization and conversational inference. *The Pragmatic Perspective*, J. Verschueren & M. Bertucelli Papi (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 61–129.
- Levinson, Stephen C. (2000). *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*. MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Levinson, Stephen C. (2013). Action Formation and Ascription. *The Handbook of Conversation Analysis*, J. Sidnell & T. Stivers (éds.), Blackwell Publishers, 103–130.
- Local, John. (1992). Continuing and restarting. *The Contextualization of Language*, P. Auer & A. Di Luzio (éds.), John Benjamins, Amsterdam, 273–296.
- Marandin, Jean-Marie, Beyssade, Claire, Delais-Roussarie, Elisabeth, Rialland, Annie, & de Fornel, Michel. (2004). The meaning of final contours in French.
URL:
http://www.llf.cnrs.fr/sites/llf.cnrs.fr/files/u63/meaning_final_contours.pdf
- Margutti, Piera. (2007). Two uses of third-person references in family gatherings displaying family ties: Teasing and clarifications. *Discourse Studies*, 9(5), 623–651.
- Martinot, Claire. (2015). La reformulation : de la construction du sens à la construction des apprentissages en langue et sur la langue. *Corela [En Ligne]*, HS-18. URL : <https://journals.openedition.org/corela/4034>.
- Maynard, Douglas W. (2011a). Defensive mechanisms: 'I mean'-prefaced utterances in complaint and other conversational sequences. *Conversational Repair and Human Understanding*, M. Hayashi, G. Raymond & J. Sidnell (éds), Cambridge University Press, Cambridge, 198-233.
- Maynard, Douglas W. (2011b). On “Interactional Semantics” and Problems of Meaning. *Human Studies*, 34(2), 199–207.
- Mertens, Piet. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de Linguistique*, 56(1), 97–124.
- Moerman, Michael & Sacks, Harvey. (1988). On “understanding” in the analysis of natural conversation. *Talking culture: Ethnography and conversation analysis*, M. Moerman (éd.), University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 180–186.

- Moeschler, Jacques. (1995). La pragmatique après Grice: contexte et pertinence. *L'Information Grammaticale*, 66, 25–31.
- Mondada, Lorenza. (2000). Analyse conversationnelle et “grammaire-pour-l'interaction.” *Modèles du discours en confrontation*, A.-C. Berthoud & L. Mondada (éds.), Peter Lang, Bern, 23–42.
- Mondada, Lorenza. (2008). Contributions de la linguistique interactionnelle. *Actes du 1er Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF08*, J. Durand, B. Habert, & B. Laks (éds.), Institut de Linguistique Française, Paris, 881–897.
- Mondada, Lorenza. (2011). Understanding as an embodied, situated and sequential achievement in interaction. *Journal of Pragmatics*, 43(2), 542–552.
- Mondada, Lorenza. (2012). L'organisation émergente des ressources multimodales dans l'interaction en lingua franca: entre progressivité et intersubjectivité. *Bulletin VALS-ASLA*, 95, 97–121.
- Morel, Mary-Annick & Danon-Boileau, Laurent. (1998). *Grammaire de l'intonation*. Ophrys, Paris-Gap.
- Morris, Charles W. (1938). *Foundations of the Theory of Signs*. University of Chicago Press, Chicago.
- Peirce, Charles Sanders. (1965). *Collected Papers of Charles Sanders Peirce. Vol. 5, Pragmatism and Pragmaticism*, C. Hartshorne & P. Weiss, (éds.). Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Persson, Rasmus. (2013). Intonation and sequential organization: Formulations in French talk-in-interaction. *Journal of Pragmatics*, 57, 19–38.
- Pietrandrea, Paola, Kahane, Sylvain, Lacheret, Anne, & Sabio, Frédéric. (2014). The notion of sentence and other discourse units in corpus annotation. *Spoken Corpora and Linguistic Studies*, T. Raso & H. Mello (éds.), John Benjamins, 331–364.
- Plantin, Christian. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. ENS Editions, Lyon.
- Poesio, Massimo & Traum, David R. (1997). Conversational Actions and Discourse Situations. *Computational Intelligence*, 13(3), 309–347.
- Pollard, Carl & Sag, Ivan A. (1994). *Head-Driven Phrase Structure Grammar*. University of Chicago Press; Chicago.
- Pomerantz, Anita. (1980). Telling My Side: “Limited Access” as a “Fishing Device.” *Sociological Inquiry*, 50(3–4), 186–198.
- Pomerantz, Anita. (1984). Agreeing and disagreeing with assessments: some features of preferred/dispreferred turn shapes. *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, J. M. Atkinson & J. Heritage (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 57–101.
- Pomerantz, Anita. (1988). Offering A Candidate Answer: An Information Seeking Strategy. *Communication Monographs*, 55(4), 360–373.
- Pomerantz, Anita & Heritage, John. (2013). Preference. *The Handbook of Conversation Analysis*, J. Sidnell & T. Stivers (éds.), Blackwell Publishers, 210–228.
- Portes, Cristel, Beyssade, Claire, Michelas, Amandine, Marandin, Jean Marie, & Champagne-Lavau, Maud. (2014). The dialogical dimension of intonational meaning: Evidence from French. *Journal of Pragmatics*, 74, 15–29.
- Psathas, George. (1995). *Conversation Analysis. The Study of Talk-in-Interaction*. Sage, Thousand Oaks.
- Purver, Matthew, Ginzburg, Jonathan, & Healey, Patrick. (2003). On the Means for Clarification in Dialogue. *Current and New Directions in*

- Discourse and Dialogue*, J. Van Kuppevelt & R. W. Smith (éds.), Kluwer Academic Publishers, 235–255.
- Rossari, Corinne. (2015). Une concession implique-t-elle une opposition? *Testualità. Fondamenti, unità, relazioni*, A. Ferrari, L. Lala, & R. Stojmenova (éds.), Cesati, 189–203.
- Rossari, Corinne & Jayez, Jacques. (2000). “Du coup” et les connecteurs de conséquence dans une perspective dynamique. *Linguisticae Investigationes*, 23(2), 303–326.
- Rossi-Gensane, Nathalie. (2007). Quelles unités syntaxiques pour l’oral? *Bulletin Phonologie Du Français Contemporain*, 7, 359–372.
- Sabio, Frédéric. (2013). Quelques aspects du “clause linkage” dans le français oral: l’annotation syntaxique des séquences « subordonnées ». *TIPA. Travaux Interdisciplinaires Sur La Parole et Le Langage*, 29, 1–27.
- Sacks, Harvey. (1984). Notes on methodology. *Structures of Social Action. Studies in Conversation Analysis*, J. M. Atkinson & J. Heritage (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 21–27.
- Sacks, Harvey. (1995). *Lectures on Conversation. Volumes 1 & 2.*, G. Jefferson (éd.). Blackwell Publishers, Oxford.
- Sacks, Harvey, Schegloff, Emanuel A., & Jefferson, Gail. (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. *Language*, 50(4), 696.
- Schegloff, Emanuel A. (1968). Sequencing in conversational openings. *American Anthropologist*, 70(6), 1075–1095.
- Schegloff, Emanuel A. (1979). The relevance of repair to syntax-for-conversation. *Syntax and Semantics*, 12, 261–286.
- Schegloff, Emanuel A. (1987a). Recycled turn beginnings: A precise repair mechanism in conversation’s turn-taking organisation. *Talk and Social Organization*, 70–85.
- Schegloff, Emanuel A. (1987b). Some sources of misunderstanding in talk-in-interaction. *Linguistics*, 25, 201–218.
- Schegloff, Emanuel A. (1991). Reflections on Talk and Social Structure. *Talk and Social Structure*, D. Boden & D. H. Zimmerman (éds.), Polity Press, Cambridge, 44–70.
- Schegloff, Emanuel A. (1992a). In another context. *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*, A. Duranti & C. Goodwin (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 191–227.
- Schegloff, Emanuel A. (1992b). On talk and its institutional occasions. *Talk at work*, P. Drew & J. Heritage (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 101–136.
- Schegloff, Emanuel A. (1992c). Repair After Next Turn. *American Journal of Sociology*, 97(5), 1295–1345.
- Schegloff, Emanuel A. (1993). Reflections on Quantification in the Study of Conversation. *Research on Language and Social Interaction*, 26(1), 99–128.
- Schegloff, Emanuel A. (1996a). Confirming Allusions: Towards an Empirical Account of Action, *American Journal of Sociology*, 102(1), 161–216.
- Schegloff, Emanuel A. (1996b). Turn organization: One intersection of grammar and interaction. *Interaction and Grammar*, E. Ochs, E.A. Schegloff & S.A. Thompson (éds.), Cambridge University Press, Cambridge, 52–133.
- Schegloff, Emanuel A. (1997). Practices and actions: Boundary cases of other-initiated repair. *Discourse Processes*, 23(3), 499–545.
- Schegloff, Emanuel A. (2007). *Sequence organization in interaction. Volume 1: A primer in conversation analysis*. Cambridge University Press, Cambridge.

- Schegloff, Emanuel A., Jefferson, Gail, & Sacks, Harvey. (1977). The Preference for Self-Correction In The Organization Of Repair In Conversation. *Language*, 53(2), 361–382.
- Schegloff, Emanuel A. & Sacks, Harvey. (1973). Opening up Closings. *Semiotica*, 8(4), 289–382.
- Schelling, Marianne. (1982). Quelques modalités de clôture, les conclusifs: finalement, en somme, au fond, de toute façon. *Cahiers de Linguistique Française*, 4, 63–105.
- Schiffrin, Deborah. (1987). *Discourse markers*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Searle, John R. (1969). *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Searle, John R. (1975). Indirect Speech Acts. *Syntax and Semantics*, Vol. 3, P. Cole & J. L. Morgan (éds.), Academic Press, New York, 59–82.
- Searle, John R. & Vanderveken, Daniel. (1985). *Foundations of Illocutionary Logic*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Selting, Margaret. (2000). The construction of units in conversational talk, 477–517.
- Seuren, Lucas M., Huiskes, Mike, & Koole, Tom. (2016). Remembering and understanding with oh-prefaced yes/no declaratives in Dutch. *Journal of Pragmatics*, 104, 180–192.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre. (1986). *Relevance. Communication and Cognition*. Blackwell Publishers, Oxford.
- Sperber, Dan & Wilson, Deirdre. (1995). *Relevance. Communication and Cognition (Second Edition)*. Blackwell Publishers, Oxford.
- Stalnaker, Robert. (1978). Assertion. *Syntax and Semantics*, Vol. 9, P. Cole (éd.), Academic Press, New York, 315–332.
- Stivers, Tanya. (2008). Stance, alignment, and affiliation during storytelling: When nodding is a token of affiliation. *Research on Language and Social Interaction*, 41(1), 31–57.
- ten Have, Paul. (1990). Methodological issues in conversation analysis. *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, 27, 23–51.
- Teston-Bonnard, Sandra, Lefeuvre, Florence, & Morel, Mary-Annick. (2011). Valeurs prototypiques de “quoi” à travers ses usages en français oral. *Neophilologische Mitteilungen (Bulletin de La Société Néophilologique)*, 37–61.
- Traum, David R. & Larsson, Staffan. (2003). The Information State Approach to Dialogue Management. *Current and New Directions in Discourse and Dialogue*, J. Van Kuppevelt & R. W. Smith (éds.), Kluwer Academic Publishers, 325–353.
- Traverso, Véronique. (1996). *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactionstle*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Traverso, Véronique. (2003). Malentendus, quiétude et inquiétude interprétatives dans la conversation familière. *Le malentendu dire mésentendre, mésinterpréter*, M. Laforest (éd.), Nota Bene, Quebec, 95–119.
- Traverso, Véronique. (2005). Cristallisation des désaccords et mise en place de négociations dans l'interaction: des variations situationnelles. *Des négociations au travail*, M. Grosjean & L. Mondada (éds.), Presses Universitaires de Lyon ARCI, Lyon, 43–69.
- Traverso, Véronique. (2008). Analyser un corpus de langue parlée en interaction: Questions méthodologiques. *Verbum-Revue de Linguistique*, XXX(4), 315–328.

- Traverso, Véronique. (2009). The dilemmas of third-party complaints in conversation between friends. *Journal of Pragmatics*, 41(12), 2385–2399.
- Traverso, Véronique. (2012). Listes et mise en place de classes d’objets dans les échanges ordinaires. *La synonymie au-delà du lexique*, S. Cappello, M. Conenna, & J.-P. Dufiet (éds.), Editrice U, Forum, 111–131.
- Traverso, Véronique. (2014). Annonces, transitions, projections et autres procédures: réflexion- bilan sur la construction “més0” de l’interaction. *Cahiers de l’Institut de Linguistique et Des Sciences Du Langage*, 41, 19–70.
- Traverso, Véronique. (2016). *Décrire le français parlé en interaction*. Ophrys, Paris.
- Ursi, Biagio. (2016). *Le refus en interaction. Une approche syntaxique et interactionnelle de la négation*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2.
- Vallduví, Enric & Engdahl, Elisabet. (1996). The linguistic realisation of information packaging. *Linguistics*, 34, 459–519.
- van Fraassen, Bas C. (1980). The Pragmatic Theory of Explanation. In *The Scientific Image* (pp. 136–155). Oxford University Press, Oxford.
- Van Fraassen, Bas C. (1977). The Pragmatics of Explanation. *American Philosophical Quarterly*, 14(2), 143–150.
- Vion, Robert. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*. Hachette, Paris.
- Weidner, Matylda. (2016). Aha-moments in interaction: Indexing a change of state in Polish. *Journal of Pragmatics*, 104, 193–206.
- Wilkinson, Sue & Kitzinger, Celia. (2006). Surprise as an interactional achievement: Reaction tokens in conversation. *Social Psychology Quarterly*, 69(2), 150–182.

Index des tableaux et des figures

Index des tableaux

Tableau 1 : Éléments descriptifs du corpus étudié.	69
Tableau 2 : Le nombre de séquences relevées par corpus.	71
Tableau 3 : Le rôle des préfaces <i>ah</i> , <i>oui</i> et <i>ah oui</i> pour les inférences candidates.	242
Tableau 4 : Les autres préfaces des inférences candidates.	251

Index des figures

Figure 1 : Une représentation des niveaux de signification d'un énoncé dans le cadre gricéen.	15
Figure 2 : Dynamiques contextuelles (ou informationnelles) dans la conversation, Ginzburg (2012 : 111).	87
Figure 3 : Les trois dimensions d'un modèle linguistique (Kahane, 2015 : 43).	92
Figure 4 : Le plan syntagmatique – paradigmatic pour la séquence d'explicitation.	93
Figure 5 : Les trois dimensions de l'analyse visées.	94
Figure 6 : Le tableau de correspondances entre les statuts épistémiques des locuteurs et la co-construction de l'action (Heritage, 2012a : 24).	118
Figure 7 : La représentation de la composante publique du contexte conversationnel dans la séquence d'explicitation.	151
Figure 8 : La représentation des composantes publiques et privée du contexte conversationnel dans une séquence d'explicitation.	175
Figure 9 : Les périphéries gauche et droite des deux parties de la paire adjacente.	226
Figure 10 : La distribution des préfaces dans la collection des inférences candidates.	259
Figure 11 : Le contour prosodique du tour de parole de JUD (ligne 11), extrait Glasgow_Mimi.	263
Figure 12 : Contour prosodique de l'inférence candidate de ARN (lignes 36-37), extrait Rupture_film.	264

Figure 13 : Contour prosodique du tour de parole de LAU (ligne 24), extrait Chat_vcl.	264
Figure 14 : Contour prosodique du tour de parole de JUL (ligne 20) extrait Pois_campagne.	269
Figure 15 : Contour prosodique du tour de parole de FLO (ligne 20), extrait Olives_paëlla.	269
Figure 16 : Contour prosodique de l'inférence candidate de PAT (ligne 8), extrait Glasgow_école.	272
Figure 17 : Contour prosodique du tour de parole de JUD (lignes 14-15), extrait Glasgow_nina.	273
Figure 18 : Contour prosodique du tour de parole de PAT (ligne 19), extrait Glasgow_auberge.	275
Figure 19 : Contour prosodique du tour de parole de MAR (ligne 9), extrait Kiwi_écoles.	278
Figure 20 : Contour prosodique du tour de parole BEA (ligne 15), extrait Kiwi_chauffage.	281
Figure 21 : Contour prosodique du tour de parole de BEA (ligne 19), extrait Kiwi_chauffage.	281
Figure 22 : La distribution des marquages de fin de tour des inférences candidates.	286
Figure 23 : La distribution des contours prosodiques des inférences candidates sans particule en fin de tour.	286

Index des notions

Abduction, 71, 154, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 164, 172, 173, 180, 182, 183, 185, 191, 194, 196, 197, 201, 219, 253, 262, 275, 291, 293

Action

action, 9, 27, 37, 38, 39, 40, 42, 44, 46, 48, 49, 53, 54, 56, 59, 67, 79, 82, 84, 85, 90, 115, 118, 119, 120, 123, 124, 125, 126, 128, 131, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 150, 151, 152, 165, 170, 185, 186, 217, 221, 223, 224, 226, 250, 256, 284, 285, 292, 295, 299, 305

composante Action, 137, 138, 139, 140, 144, 150, 151, 152

Activité, 43, 46, 84, 85, 142, 144, 191, 214

Amplification thématique, 178, 189, 192, 196, 198, 200, 210, 223, 239, 244, 255, 256, 280

Analyse conversationnelle, i, 4, 5, 8, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 45, 47, 48, 49, 50, 54, 56, 59, 60, 63, 64, 65, 73, 75, 78, 83, 84, 88, 89, 92, 108, 114, 116, 119, 130, 131, 140, 141, 190, 210, 228, 265, 290, 291, 293, 294

Ancrage informationnel (*grounding*), 84, 85, 87, 88, 124, 143, 144, 146, 149, 150, 152, 179, 199

Base informationnelle commune (*common ground*), 79, 84, 86, 87, 143, 144

Clarification, 3, 7, 88, 103, 104, 105, 121, 178, 179, 181, 182, 184, 200, 223, 246, 250, 280, 282

Contexte

contexte, i, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 18, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 44, 48, 49, 50, 52, 60, 64, 68, 78, 79, 86, 89, 90, 129, 130, 131, 132, 133, 137, 152, 158, 159, 160, 175, 217, 229, 258, 263, 280, 282, 284, 289, 290, 291, 295, 304

module privé, 85, 132, 153, 161, 172, 173, 178, 291

module public, 85, 132, 133, 137, 146, 149, 151, 172, 173, 192, 291

Décalage épistémique, 177, 178, 202, 212, 213, 216, 219, 220, 221, 223, 224, 232, 246, 272

Demande de confirmation, 97, 114, 115, 119, 120, 123, 138, 143, 145, 147, 151, 156, 157, 159, 168, 171, 178, 191, 217, 219, 253, 260, 262, 266, 270, 275, 291

Enthymème, 155

Épistémique, 50, 96, 98, 100, 101, 105, 108, 115, 116, 117, 118, 121, 123, 124, 132, 149, 166, 178, 183, 184, 189, 202, 208, 212, 213, 221, 223, 224, 225, 229, 237, 250, 270, 271, 274, 282, 285, 292

Etat informationnel, 4, 5, 16, 75, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 93, 94, 130, 133, 149, 150, 152, 153, 160, 161, 165, 166, 171, 172, 173, 174, 201, 228, 233, 290, 291, 295

Explicite, i, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 21, 22, 24, 25, 28, 29, 34, 35, 36, 48, 49, 50, 51, 52, 58, 60, 61, 69, 70, 73, 76, 78, 95, 96, 97, 98, 107, 112, 116, 124, 125, 126, 132, 147, 156, 177, 185, 204, 208, 212, 213, 217, 220, 230, 240, 280, 284, 289, 290, 293

Formatage en fonction du récepteur (*recipient design*), 48, 50, 51, 52, 290

Formulation

formulation, 8, 21, 26, 31, 34, 43, 48, 51, 53, 56, 57, 58, 59, 70, 71, 73, 78, 81, 86, 124, 126, 173, 177, 191, 192, 203, 208, 216, 218, 223, 243, 255, 274, 290

reformulation, 56, 192, 227, 256, 301, 303

Histoire conversationnelle / interactionnelle

composante Hist_t, 167, 169, 172, 178, 202, 208, 212, 216

histoire conversationnelle, 51, 68, 166, 169, 171, 178, 202, 204, 206, 232, 276

Implicature, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 33, 51, 60, 297, 302

Implicite, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 48, 49, 50, 51, 52, 58, 60, 61, 70, 73, 95, 107, 208, 265, 289, 298, 303

Indice de changement d'état (*change-of-state token*), 145, 150, 157, 169, 228, 301

Inférence

composante Infer_t, 161, 172, 178, 201

inférence, i, 2, 4, 11, 15, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 34, 59, 60, 71, 73, 75, 76, 77, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 128, 129, 130, 132, 144, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 191, 192, 195, 196, 197, 198, 200, 202, 204, 205, 210, 212, 213, 215, 217, 218, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 262, 264, 266, 267, 268, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 286, 287, 291, 292, 293, 294

processus inférentiel, i, 4, 26, 29, 63, 71, 73, 75, 77, 81, 103, 107, 114, 130, 154, 160, 161, 165, 169, 172, 178, 183, 192, 195, 198, 200, 202, 212, 214, 217, 223, 224, 228, 234, 272, 293

Inférence candidate, 73, 76, 91, 93, 95, 99, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 110, 112, 114, 115, 116, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 128, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 161, 162, 164, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 180, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 191, 195, 196, 198, 200, 202, 204, 205, 210, 212, 213, 217, 218, 219, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 260, 262, 264, 266, 267, 268, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 279, 280, 282, 283, 284, 286, 291, 292, 294

Information

contenu informationnel, i, 58, 70, 72, 87, 107, 126, 132, 134, 140, 144, 145, 149, 150, 167, 168, 171, 174, 177, 178, 179, 184, 188, 189, 192, 196, 200, 210, 212, 213, 216, 217, 218, 221, 223, 224, 239, 241, 246, 252, 253, 266, 272, 275, 278, 281, 289, 292

information, iii, 4, 13, 20, 73, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 87, 91, 94, 100, 104, 110, 112, 115, 116, 117, 119, 121, 123, 129, 138, 149, 159, 160, 163, 178, 186, 192, 195, 198, 203, 205, 210, 214, 228, 232, 240, 242, 250, 263, 270, 272, 273, 292, 299, 307

Marqueur

marqueur, 12, 45, 100, 102, 112, 115, 139, 140, 149, 150, 169, 194, 198, 205, 210, 214, 217, 221, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 237, 238, 241, 242, 243, 246, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 260, 261, 262, 263, 265, 270, 287, 294, 297, 298, 301, 303

marqueur discursif, 227, 250, 255, 258, 261, 298, 303

Modèle

modèle, i, 4, 5, 7, 9, 10, 12, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29, 33, 34, 40, 42, 60, 63, 64, 66, 75, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 89, 92, 94, 106, 108, 116, 118, 129, 130, 132, 133, 137, 139, 143, 152, 153, 154, 161, 162, 166, 172, 173, 174, 177, 178, 179, 192, 201, 206, 223, 226, 232, 240, 241, 289, 290, 291, 292, 294, 295

modélisation, i, 4, 5, 34, 64, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 88, 89, 91, 94, 130, 131, 132, 133, 143, 153, 155, 214, 223, 295, 302

modélisation du dialogue, 4, 5, 64, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 84, 89, 91, 94, 131, 143, 155

Paire adjacente

deuxième partie de la paire, 45, 226

paire adjacente, 44, 45, 46, 86, 126, 143, 226, 260

première partie de la paire, 45, 226

Particule, 145, 189, 194, 205, 217, 227, 228, 229, 230, 233, 237, 243, 247, 250, 261, 262, 263, 266, 268, 269, 270, 271, 272, 274, 276, 277, 285, 286, 287, 294

Pratique, i, 3, 37, 40, 51, 56, 58, 59, 67, 74, 75, 83, 89, 95, 109, 124, 125, 126, 128, 130, 133, 134, 141, 153, 174, 177, 235, 267, 293

Projection

composante Proj_t, 144, 150, 151, 152

projection, 141, 143, 144, 217, 226

Question

composante Question_t, 161, 172, 173, 178, 201

question, 1, 12, 15, 18, 27, 34, 39, 40, 41, 44, 50, 55, 63, 66, 70, 72, 80, 82, 98, 100, 101, 111, 112, 120, 122, 124, 135, 137, 145, 146, 149, 153, 154, 158, 160, 161, 168, 172, 173, 174, 180, 186, 188, 195, 196, 197, 198, 204, 205, 213, 214, 216, 219, 221, 225, 229, 232, 238, 240, 246, 248, 249, 254, 266, 272, 274, 276, 278, 282, 284, 287, 291

Réparation (*repair*), 8, 44, 48, 53, 54, 55, 56, 70, 71, 73, 84, 85, 88, 96, 103, 105, 107, 119, 125, 126, 145, 152, 179, 181, 219, 228, 290, 291, 298, 299, 305

Rétrojection

composante Retroj_t, 144, 146, 150, 152

rétrojection, 141, 143

Savoir partagé, 96, 97, 98, 102, 105, 113, 118, 209

Segmentation, 42, 72, 132, 136, 170, 297

Tag, 225, 261, 267, 268, 269, 270, 285

Topoï, 26, 155, 297

Tour de parole

fin de tour, 93, 104, 112, 221, 225, 260, 261, 263, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 276, 277, 282, 283, 284, 285, 286

périphérie droite, 226, 260, 270, 287

périphérie gauche, 226, 287

point de transition pertinent, 41, 43, 103

préface de tour, 100, 158, 198, 205, 210, 214, 217, 219, 220, 225, 228, 229, 230, 233, 237, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 250, 251, 254, 256, 257, 275, 277, 279, 280, 287

unité de construction de tour, 41, 72, 103, 142, 216

Unité illocutoire, 72, 132, 133, 136, 137, 138, 139, 145, 146, 150, 152, 174, 253

Annexe

Conventions de transcription

Convention de transcription ICOR

=	enchaînement immédiat (latching)
[]	chevauchement
x	segment inaudible, mais le nombre de syllabes est identifiable
(inaud.)	segment inaudible, mais le nombre de syllabes est non identifiable
(boit ; voit)	hésitation entre deux segments
(matin)	segment incertain
: :: :::	allongement bref, moyen ou long
-	troncation
.h	aspiration
h	expiration, soupir
b`jour	élision non standard
(2.1)	pause chronométrée
(.) (..) (...)	pause non chronométrée, inférieure à 0.2 secondes
/ \ ou // \\	montée et chute intonative (plus ou moins forte)
BONjour	saillance perceptuelle
((tousse))	description d'une production multimodale perceptible et reconnaissable à l'audio

Annotations d'extraits

(35) Kiwi_avis [00:26:52-00:27:07]

01 BEA ((à MAR)) ça t` redonne [toujours pas] envie/
 02 MAR [(c'est clair)]
 03 (0.9)
 04 MAR ben si euh:: hm pf ouais plus ou moins tu vois/|₁
 05 BEA ouais
 → 06 ELI AH\ (0.3) t` as changé [d'avis] |₂
 07 MAR [après]
 08 (0.9)
 09 MAR j` pense que si euh hm (0.6) si j` me r`mets d`dans
 10 (0.6) j` me f`rai une formation pour me spécialiser
 11 pour les handicapés |₃
 12 BEA ouais moi c'est c` que j` voulais faire aussi

(1) MAR : ben si euh:: hm pf ouais plus ou moins tu vois/

PUB₁

- > Loc₁ = MAR
- > Dest₁ = {BEA, ELI}
- > Cont₁ = 'MAR a de nouveau envie de devenir institutrice'
- > Action₁ = réponse

(2) ELI: AH\ (0.3) t` as changé [d'avis]

PUB₂

- > Loc₂ = ELI
- > Dest₂ = {MAR}
- > Cont₂ = 'MAR a changé d'avis'
- > Action₂ = demande de confirmation
 - > Proj₂ = confirmation(Cont₂)
 - > Retroj₂ = négociation(Cont₁)

PR₂(ELI)

- > Question₂ = 'pourquoi MAR a-t-elle de nouveau envie de devenir institutrice ?'
- > Hist₂ = 'auparavant MAR ne voulait pas devenir institutrice'
- > Infer₂ = 'MAR a changé d'avis sur le fait de devenir institutrice'

(3) MAR : j` pense que si euh hm (0.6) si j` me r`mets d`dans (0.6) j` me f`rai une formation pour me spécialiser (0.6) j` me f`rai une formation pour me spécialiser pour les handicapés

PUB₃

- > Loc₃ = MAR
- > Dest₃ = {BEA, ELI}
- > Action₃ = expansion(Cont₁)
 - > Retroj₃ = grounding(Cont₁)

(41) Glasgow_le_17 [00:30:14-00:30:39]

01 PAT et ma pote florence elle a essayé d'appeler l` dix-sept/ |₁
02 ((rire)) genre elle appelle <((en riant)) l` dix-sept> elle
03 leur fait <((voix aigue)) oui bonjour j'aurais voulu savoir
04 si j` pouvais faire un interview c'est pour un exposé: euh>
05 (0.8)
06 PAT elle s'est fait [je:ter] |₂
→ 07 JUD [bah ouais] le dix-sept c'est:= |₃
08 PAT =<((en riant)) j` sais pas pourquoi elle a appelé le dix-
09 sept quoi> ((rires))
→ 10 JUD c'est un peu les trucs euh: pour les urgences quoi |₄
11 PAT ben un peu ouais\ |₅
12 (0.5)
13 PAT .tsk et donc du coup: ben aujourd'hui on est allés dans un
14 c- dans un commissariat/ (0.4) et euh: là y a un mec il nous
15 a dit oui: j` pense qu` ça pourrait s- ça pourrait s` faire
16 revenez euh plus tard pour voir l` boss

(1) PAT : et ma pote florence elle a essayé d'appeler l` dix-sept/

PUB₁

- > Loc₁ = PAT
- > Dest₁ = {JUD}
- > Cont₁ = 'l'amie de PAT, qui s'appelle Florence, a appelé le 17'
- > Action₁ = narration₁

(2) PAT : elle s'est fait [je:ter]

PUB₂

- > Loc₂ = PAT
- > Dest₂ = {JUD}
- > Cont₂ = 'Florence s'est fait jeter en appelant le 17'
- > Action₂ = narration₄

(3) JUD : [bah ouais] le dix-sept c'est:=

PUB₃

- > Loc₃ = JUD
- > Dest₃ = {PAT}
- > Cont₃ = 'le numéro 17 correspond à'
- > Action₃ = explication(Cont₂)

(4) JUD : c'est un peu les trucs euh: pour les urgences quoi

<p>PUB₄</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₄ = JUD› Dest₄ = {PAT}› Cont₄ = 'le numéro 17 correspond aux appels d'urgence'› Action₄ = demande de confirmation<ul style="list-style-type: none">› Proj₄ = confirmation(Cont₄)› Retroj₄ = négociation(Cont₂)	<p>PR₄(JUD)</p> <ul style="list-style-type: none">› Question₄ = 'pourquoi Florence s'est-elle fait jeter en appelant le 17 ?'› Encyclo₄ = 'le 17 est réservé aux urgences'› Infer₄ = 'Florence s'est fait jeter car il n'est pas adapté d'appeler le 17 pour faire une interview'
---	--

(5) PAT : ben un peu ouais\

<p>PUB₅</p> <ul style="list-style-type: none">› Loc₅ = PAT› Dest₅ = {JUD}› Action₅ = confirmation(Cont₄)› Retroj₅ = grounding(Cont₄)

(42) Olives_paëlla [00:19:17-00:19:42]

07 EMI ah ouais ben la paëlla ça commence à devenir compliqué là
 08 (0.9)
 09 EMI [c'est un peu trop long]
 10 FLO [non mais xxx]
 11 (0.6)
 12 FLO merci
 13 (0.7)
 14 EMI euh: `fin pour moi c'est trop long la paëlla/ hein
 15 FLO moi j'y aime pas en fait c'est c'est les fruits d` mer que
 16 j'aime pas
 17 PIE moi les paëllas que j` fais elles sont
 18 [très rapides à faire hein] |₁
 19 FLO [en même temps j'aime pas t` sais l` riz] non plus |₂
 → 20 oui tu les surgelées/ non/ |₃
 21 (0.7)
 22 PIE nous on y [passe en boîte] |₄
 23 FLO [merci émilie s-]
 24 (0.4)
 25 FLO [en boîte/]
 26 PIE [et tu fais] up
 27 FLO ben frédéric il aime bien alors euh:
 28 PIE ((rires))
 29 FLO j` lui en achète d` la surgelée/

(1) PIE : moi les paëllas que j` fais elles sont [très rapides à faire hein]

PUB₁

- > Loc₁ = PIE
- > Dest₁ = {EMI, FLO}
- > Cont₁ = 'PIE prépare des paëllas rapidement'

(3) FLO : oui tu les surgelées/ non/

PUB₃

- > Loc₃ = FLO
- > Dest₃ = {PIE}
- > Cont₃ = 'PIE prépare des paëllas surgelées'
- > Action₃ = demande de confirmation
 - > Proj₃ = confirmation(Cont₃)
 - > Retroj₃ = négociation(Cont₁)

PR₃(FLO)

- > Question₃ = 'pourquoi les paëllas que prépare PIE sont-elles rapides à faire ?'
- > Encyclo₃ = 'le petit ami de FLO aime bien les paëllas surgelées qui sont rapides à préparer'
- > Infer₃ = 'PIE prépare des paëllas surgelées'

(4) PIE : nous on y [passe en boîte]

PUB₄

- > Loc₄ = PIE
- > Dest₄ = {FLO}
- > Cont₄ = 'PIE prépare des paëllas en boîte'
- > Action₄ = infirmation(Cont₄)

